

SOUS LA DIRECTION DE
Marc-André Lessard et
Jean-Paul Montminy
(1967)

L'urbanisation de la société canadienne-française

Quatrième colloque de la revue **RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES**
du Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
Professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi
[Page web](http://www.uqac.ca/~jmt/). Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, sociologue, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi, à partir de :

SOUS LA DIRECTION DE
Fernand Dumont et Jean-Paul Montminy

L'urbanisation de la société canadienne-française.

Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1967, 211 pp. Quatrième colloque de la revue *Recherches sociographiques* du Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval.

Le directeur général des Presses de l'Université Laval, M. Denis Dion, nous a accordé, le 4 juillet 2017, son autorisation de diffuser en libre accès à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels: Denis Dion :
denis.dion@pul.ulaval.ca



Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

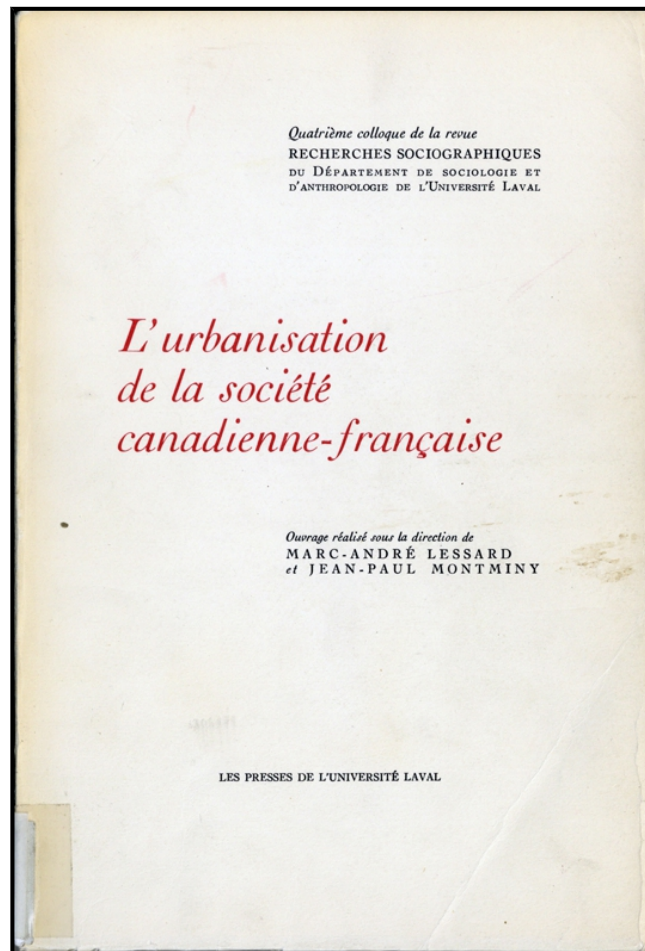
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 31 octobre 2017 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



SOUS LA DIRECTION DE
Marc-André Lessard et
Jean-Paul Montminy
(1966)

L'urbanisation de la société
canadienne-française



Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1967, 211 pp. Quatrième colloque de la revue *Recherches sociographiques* du Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval.

Le directeur général des Presses de l'Université Laval, M. Denis Dion, nous a accordé, le 4 juillet 2017, son autorisation de diffuser en libre accès à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriel : Denis Dion :
denis.dion@pul.ulaval.ca

<https://www.pulaval.com/>



Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[211]

L'urbanisation de la société canadienne-française.
Table des matières

[AVANT-PROPOS](#), par Marc-André LESSARD et Jean-Paul MONTMINY [7]

I. [Le processus d'urbanisation](#) [9]

Gérald FORTIN, "[Le Québec : une ville à inventer.](#)" [11]

Louis TROTIER, "[La genèse du réseau urbain du Québec.](#)" [23]

II. [L'administration urbaine](#) [33]

Guy ROCHER, "[L'administration scolaire.](#)" [35]

Guy BOURASSA, "[L'administration municipale.](#)" [45]

III. [Aspects de la vie urbaine](#) [57]

Nicole GAGNON, "[Un nouveau type de relations familiales.](#)" [59]

Denis SZABO, "[Vie urbaine et criminalité.](#)" [67]

IV. [Rénovation urbaine](#) [83]

Marc BÉLANGER, "[Les Chambres de commerce.](#)" [85]

Michel BARCELO, "[Urbanisme : réalisations et obstacles.](#)" [105]

Michel BLONDIN, "[Vie urbaine et animation sociale.](#)" [111]

V. [Dialectique des recherches urbaines](#) [121]

[Perspectives](#) [123]

I. Louis TROTIER, "[Les deux espaces québécois.](#)" [123]

II. Marcel DANEAU, "[La ville : phénomène économique.](#)" [124]

III. Vincent LEMIEUX, "[Comportements politiques et milieux urbains.](#)" [126]

IV. Gérald FORTIN, "[Ville et société urbaine.](#)" [128]

V. Fernand DUMONT, "[La notion d'urbanisation.](#)" [130]

Conclusion [133]

André LUX, "Essai de synthèse." [133]

[Bibliographie](#) [141]

[Bibliographie des villes du Québec](#) [143]

- I. [Présentation](#) [143]
 - II. [Plan de classification](#) [148]
 - III. [Bibliographie](#) [149]
 - I. [Démographie](#) [149]
 - II. [Géographie](#) [150]
 - III. [Transport et circulation](#) [153]
 - IV. [Économie](#) [155]
 - Généralités [155]
 - Économie des villes [156]
 - V. [Travail](#) [166]
 - VI. [Urbanisme et rénovation urbaine](#) [170]
 - VII. [Administration, politique, finances municipales](#) [175]
 - VIII. [Organisation communautaire et vie urbaine](#) [179]
 - IX. [Groupes ethniques et immigrants](#) [181]
 - X. [Famille](#) [183]
 - XI. [Logement](#) [185]
 - XII. [Loisirs](#) [188]
 - XIII. [Écoles](#) [189]
 - XIV. [Religion](#) [189]
 - XV. [Problèmes sociaux](#) [191]
 - XVI. [Monographie générales et études diverses](#) [193]
- IV. [Index toponymique](#) [207]

Table des matières [211]

[7]

L'urbanisation de la société canadienne-française.
AVANT-PROPOS

[Retour à la table des matières](#)

Le quatrième colloque de la revue *Recherches sociographiques* et du Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval a été tenu, du 22 au 24 février 1968, sur le thème : *L'urbanisation de la société canadienne-française*. Nous en publions les travaux auxquels nous ajoutons une Bibliographie qui devrait constituer pour les chercheurs, espérons-le, un utile instrument de travail.

Nous n'avons guère à nous justifier de nous être arrêtés au phénomène de l'urbanisation. Dans notre société comme ailleurs, il est, depuis plusieurs décennies, à la fois le point de convergence et la cause des plus profondes transformations technologiques et sociales. On constatera vite cependant, à la lecture de ces pages, que le concept d'urbanisation demeure de plus d'une façon ambigu. Il recouvre des significations multiples qui, dans plusieurs cas, s'articulent peu ou mal les unes aux autres. Par urbanisation, les géographes et les démographes entendent principalement un fait de concentration de population et de services ; les économistes, la création de nouveaux lieux de production et de nouveaux marchés compacts ; les politicologues, l'apparition de nouvelles structures administratives ; les sociologues enfin, des modalités nouvelles d'organisation sociale et de mentalité.

Les communications et les échanges du colloque oscillent de l'un à l'autre de ces registres sans qu'il ne s'établisse entre eux — était-ce possible ? — de hiérarchie causale absolue. Ils apportent pourtant de fécondes élucidations. Ils font voir, par exemple, que les typologies bipolaires : société rurale — société urbaine, société traditionnelle — so-

ciété moderne, ne sont pas en tous points interchangeables. Aussi bien, plusieurs communications soulignent le fait que dans Les villes du Québec, y compris la Mégalopolis qu'est devenue Montréal, on trouve de nombreux traits de culture et de conduite généralement considérés comme caractéristique d'une mentalité traditionnelle. Dans cette mesure, plusieurs participants ont repris pour leur compte une interrogation déjà ancienne des sociologues, à savoir, si le phénomène de l'industrialisation entraîne nécessairement dans son sillage, avec la même intensité d'évolution, celui de l'urbanisation entendue au sens d'une culture nouvelle.

[8]

Par ailleurs, quiconque comparera la labié des matières du présent ouvrage avec le programme du colloque de février dernier constatera que certains domaines prévus pour nos échanges n'ont pu être abordés. Cette lacune, dont nous nous excusons auprès de nos lecteurs, tient à des circonstances hors de notre contrôle.

De même, on notera que plusieurs questions importantes pour les recherches sur tes phénomènes de l'urbanisation sont absentes de cet ouvrage. Rappelons que l'objectif premier des colloques de la revue *Recherches sociographiques* n'est pas de fournir un tour d'horizon exhaustif des multiples problèmes soulevés par L'étude de quelque thème que ce soit. L'intention est plutôt d'évoquer des questions décisives, à notre avis, et de réunir des propositions de recherches. Aussi, selon une règle toujours respectée lors des colloques antérieurs, les participants sont-ils venus de diverses disciplines et de diverses sphères d'activités.

Préparé sous notre responsabilité plus immédiate, le colloque a été en réalité une initiative collective des professeurs du Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval.

Marc-André Lessard

Jean-Paul Montminy

[9]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.**

Première partie

**LE PROCESSUS
D'URBANISATION**

[Retour à la table des matières](#)

[10]

[11]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.**
I. LE PROCESSUS D'URBANISATION
**“LE QUÉBEC,
UNE VILLE À INVENTER.”**

par
Gérald FORTIN

[Retour à la table des matières](#)

Faisant le bilan des études urbaines portant sur le Québec, Yves Martin signalait, lors de notre premier colloque de 1962, la présence de plusieurs études particulières, surtout de type historique, et de certains essais qui tentaient une définition générale du processus d'urbanisation.¹ Il regrettait toutefois qu'il n'existât pratiquement aucune relation entre ces études proprement monographiques et ces hypothèses globales. Ce manque de liaison, par ailleurs, se faisait surtout sentir dans le domaine de l'organisation sociale et politique ainsi que dans le domaine de la culture. La ville en tant que principe d'organisation de notre société était affirmée sans être analysée, ni de façon empirique, ni même de façon théorique.

Déjà, en 1962, l'urbanisation et le phénomène urbain québécois apparaissaient comme objet d'étude particulièrement fructueux pour l'un de nos colloques. L'objectif de ces colloques, en effet, est d'essayer d'ouvrir de nouveaux chantiers de recherche ou de consolider ceux qui sont encore embryonnaires. Comme dans le cas des colloques précédents, il ne s'agit pas, cette fois non plus, d'apporter une solution définitive à l'analyse de l'urbanisation mais plutôt d'essayer

¹ Yves MARTIN, « [Les études urbaines](#) », *Recherches sociographiques*, III, 1-2, janvier-août 1962, 119-129.

de structurer de façon un peu plus précise les avenues qui pourraient être fructueuses pour les chercheurs contemporains et futurs.

Par ailleurs, en six ans, la situation décrite par Yves Martin et son commentateur Louis Trotier a évolué dans deux sens. Des études empiriques et monographiques ont été accomplies pour combler les lacunes graves au point de vue de l'organisation sociale et politique de même qu'au point de vue de la mentalité. C'est à partir de certains faits vérifiés et qui sont présentés dans les travaux de ce colloque que nous pourrions maintenant commencer à discuter des problèmes. Nous avons dépassé l'étape des questions purement académiques et théoriques. D'autre part, la société québécoise elle-même s'interroge de plus en plus sur son caractère urbain et commence à découvrir les véritables dimensions de sa transformation profonde ainsi que les véritables questions que son urbanisation pose à son [12] devenir. Non seulement la problématique des hommes de science devient-elle plus concrète, mais elle commence à se rapprocher d'une problématique que la société dans son ensemble est en train d'élaborer.

Ce rapprochement de la pensée scientifique et de la pratique politico-sociale dépasse le phénomène de l'urbanisation et donne à la pensée scientifique, en particulier à la pensée des sciences humaines, un dynamisme nouveau. Il lui propose un défi tout à fait particulier. Nous ne pouvons plus nous contenter de décrire les phénomènes, nous devons chercher à faire de la prospective et, pour autant, à déterminer les grandes lignes qui deviendront les axes fondamentaux de notre développement. Je tomberai peut-être dans le vice de la « spéculation » dénoncé par Yves Martin en 1962, mais j'ose espérer que les propos qui suivent, tout en restant spéculatifs, s'appuieront à la fois sur les études nouvelles qui ont été faites depuis quelques années et sur la problématique sociétale qui semble se développer dans notre milieu.

Malgré certains retards dus à la conjoncture ou malgré certaines impatiences d'individus ou de groupes plus clairvoyants, il semble acquis que le Québec, comme toute société moderne, est une société qui se donne comme objectif premier le développement et le contrôle de ce développement. La caractéristique la plus fondamentale de toute société moderne est d'être une société qui veut bâtir son devenir à partir de sa propre définition de ce qu'elle veut être. L'évolutionnisme ou le déterminisme historique et social cède le pas au volontarisme sociétal.

Dans ce contexte, l'urbanisation ou du moins certains styles d'urbanisation ne paraissent plus comme des nécessités inéluctables mais plutôt comme la résultante de certains choix. Sans doute, le choix des orientations urbaines à prendre est-il limité par un très grand nombre de contraintes historiques, économiques, sociologiques. Mais à l'intérieur de ces contraintes, plusieurs possibilités demeurent et il nous reste à déterminer collectivement laquelle ou lesquelles sont désirables pour la société québécoise.

Dans ces propos préliminaires, nous chercherons donc à nous interroger à la fois sur notre connaissance de ce qu'a été et de ce qu'est le phénomène urbain québécois et sur notre connaissance de ce qu'il sera ou pourrait être. En d'autres termes, je voudrais que ce colloque cherche non seulement à déterminer ce qui est institutionnalisé dans le phénomène urbain et dans le processus d'urbanisation, mais encore qu'il s'inquiète et qu'il recherche les innovations sociales encore mal définies qui contiennent déjà l'embryon des institutions futures possibles.

Ces interrogations, je voudrais les diriger sur trois objets qui sont loin d'épuiser toutes les questions que l'urbanisation du Québec pose et posera, mais qui m'apparaissent comme les plus urgentes. Il s'agit du réseau du tissu urbain ; du mode de vie urbain ; du système politique qui animera à la fois ce tissu et cette vie urbaine.

[13]

LE TISSU URBAIN

En 1968, il semble plus ou moins acquis que le Québec soit une société urbaine. Par ailleurs, notre insistance collective à nous définir comme une société rurale a longtemps retardé l'acceptation de ce fait, comme elle a retardé l'analyse de la signification du réseau urbain qui a existé chez nous dès le début de la Nouvelle-France. Si le Québec est aujourd'hui urbain, il faut se demander comment s'est accomplie cette urbanisation, quelles étapes le processus d'urbanisation a suivies. Il faut peut-être se demander davantage quelle a été la signification économique et sociologique des villes, petites et grandes, du Régime français aussi bien que du Régime anglais. Comment allier cette affir-

mation de nous-mêmes comme société rurale, vivant dans des communautés agricoles isolées, avec les faits brutaux des recensements qui, selon les époques, reconnaissaient de 30 à 50 pour cent de la population comme urbaine ? Ces villes étaient-elles des enclaves dans une société rurale, le ghetto des « moutons noirs » et des « maudits » de notre société ? N'ont-elles pas plutôt été le véritable foyer, non seulement de cette société rurale que nous nous sommes plu à être, mais surtout de cette société urbaine que nous sommes devenus ? Déjà, les historiens nous font découvrir que les mouvements importants de pensée politique culturelle et idéologique sont nés dans ces villes. Même nos idéologues les plus ruralistes étaient des urbains.

Plus que l'histoire des villes individuelles et de leur contribution particulière à l'économique, au politique et au social, c'est l'histoire du réseau urbain qu'il faudrait continuer à approfondir et à expliciter. Comment ces villes, petites et grandes, ont-elles été reliées entre elles, et surtout, quelle a été la relation qui s'est établie entre ce réseau urbain et l'hinterland rural ? Ce n'est que très récemment que géographes et économistes définissent la région comme un espace structuré autour d'un pôle urbain. Mais ce retard dans la conceptualisation correspond-il vraiment à un retard dans la situation réelle ou ne correspond-il pas plutôt à un biais idéologique ?

N'étant ni historien ni géographe, je peux, à ce sujet, plutôt poser des questions qu'apporter des réponses. Il m'apparaît toutefois qu'il est extrêmement important, si l'on veut reconsidérer le processus d'urbanisation à partir du phénomène des réseaux, de dissocier deux termes qui souvent sont jumelés lorsqu'on parle de l'urbanisation du Québec : ceux d'industrialisation et d'urbanisation. Sans doute l'industrialisation, surtout celle du XX^e siècle, a-t-elle accéléré le processus d'urbanisation en même temps qu'elle donnait une nouvelle signification au réseau urbain. Restreindre toutefois l'étude du réseau urbain à celle du réseau industriel me semble une simplification outrée.

Je ne voudrais pas développer ici une hypothèse que j'ai déjà proposée ailleurs, mais il me semble que l'on peut distinguer au moins trois grandes [14] phases historiques dans le processus d'urbanisation du Québec.² La première phase, qui pourrait s'étendre jusqu'à la fin

² Gérald FORTIN, « Le Québec, société urbanisée », *Relations*, 309, octobre 1966, 259-261.

du XIX^e siècle, serait caractérisée par un réseau urbain dont la fonction principale est une fonction commerciale et administrative. Cette définition administrative et commerciale du réseau urbain me semble cependant déjà restrictive en ce sens qu'elle ne tient pas compte du rôle de Québec et de Montréal dans l'ensemble du territoire. Même à la lecture des manuels d'Histoire du Canada du cours primaire, il semble que l'histoire de la Nouvelle-France se résume à l'histoire de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal. Bien que dominés économiquement par l'élément anglais, le Québec et le Montréal du XVIII^e et du XIX^e siècles ont certainement continué à jouer un rôle fondamental dans toute la structuration de l'économie et des relations sociales du Bas-Canada et de la province de Québec. À ces deux villes-pivots se sont lentement ajoutées une série de petites villes dont le rôle a peut-être été surtout de structurer un hinterland rural. Celui-ci était composé de communautés relativement isolées mais qui ont certainement joué un rôle important dans la constitution d'un tissu social continu depuis les paroisses les plus reculées jusqu'à Québec ou Montréal. Sans la présence de ce tissu urbain, il est impossible de comprendre comment, en vingt ans, le Québec est devenu une immense ville à concentration plus ou moins forte, comme nous le soulignerons plus tard.

Répetons-le : si l'on exclut Montréal et Québec, et dans ce cas il faut surtout exclure Montréal, l'industrialisation qui a créé certainement des centres urbains éparpillés un peu partout dans la province n'a pas transformé fondamentalement le réseau urbain pré-existant. Ces villes industrielles se sont situées soit près des sources de matières premières, soit dans des régions où une main-d'œuvre à bon marché était abondante. Sauf en d'assez rares exceptions où les problèmes économiques de transport de la matière première étaient très graves, ces villes industrielles ont eu tendance à se conjuguer avec les centres administratifs et commerciaux déjà existants. À très peu d'exceptions près, l'industrialisation n'est venue que consolider un réseau urbain déjà existant, en lui ajoutant une nouvelle fonction, celle d'offrir des marchés de travail intéressants à une population rurale économiquement sous-développée. Cette nouvelle fonction a eu cependant une conséquence importante : renforcer la trame des tissus urbains et accélérer les échanges entre la population rurale et ses noyaux urbains.

L'étape suivante, qui date d'à peine vingt ans, a été de faire des centres urbains des centres de consommation directe. Jusqu'à ce moment, une certaine solution de continuité existait entre la ville et la campagne, entre les centres urbains et l'hinterland desservi par ces centres urbains. Depuis que la ville est devenue centre direct de consommation, la continuité [15] est presque parfaite entre ville et campagne, ce qui permet maintenant de parler de ville-région et d'écartier la distinction traditionnelle entre urbain et rural.

Je ne veux pas revenir sur cette notion de ville-région que j'ai déjà soumise ailleurs et qui me permettait de définir le Québec comme un réseau de 20 à 30 grandes villes à densité variable.³ Nous devons toutefois y faire brièvement allusion lorsque nous parlerons du mode de vie urbain.

En même temps que prend place ce processus de régionalisation des villes, c'est-à-dire de la constitution d'un tissu urbain s'étendant sur tout le territoire, nous apparaît un autre phénomène capital d'urbanisation. Il s'agit de la concentration de plus en plus rapide de la population dans le centre métropolitain de Montréal. Jusqu'à maintenant, le processus d'urbanisation a été un processus de concentration de population. Certains sociologues définissent la ville d'abord comme une concentration de population. Si nous voulons non seulement examiner ce qu'a été l'urbanisation chez nous mais aussi ce qu'elle pourrait être, il m'apparaît que c'est là un postulat qu'il faut remettre complètement en cause. La création des villes ou, de façon plus générale, le phénomène de concentration de la population, est un processus dont la nécessité est historique plutôt qu'inexorable. Nécessité militaire, si l'on songe aux villes du Moyen âge, nécessité économique et technique, si l'on songe aux villes de l'ère industrielle. Par ailleurs, les changements dans les techniques, surtout dans les techniques de transport, donnent à la ville une allure différente. La ville de l'automobile et de l'énergie électrique ou atomique n'est plus la ville du chemin de fer et du charbon. On pourrait même se demander si le processus actuel de croissance des villes, loin d'être un processus de concentration, n'est pas plutôt un processus de dilution. Sans doute une ville comme Montréal conserve-t-elle encore un centre, mais si l'on examine des villes comme Québec ou les conurbations du Saguenay ou du Saint-

³ Gérald FORTIN, *Le défi d'un monde rural nouveau*, Publication n° 4, Conseil de la recherche en économie agricole du Canada, Ottawa, 1966.

Maurice, le centre urbain semble disparaître. Les activités qui, traditionnellement, étaient des activités du centre, se déplacent vers la périphérie, vers les banlieues. On peut même se demander si le centre montréalais réussira à rester véritablement un centre à mesure que, là aussi, les activités se déplacent vers la périphérie ou à mesure que l'on songe à créer un centre nouveau ou secondaire dans l'est de la ville. En se généralisant, l'urbanisation semble être en voie de détruire les villes. On pourrait accumuler une série de faits indiquant ces transformations et cette destruction de la ville au sens classique, — par exemple, la concentration dans la « zone de transition » des habitations pour célibataires et pour la population âgée. Contrairement au modèle qu'a proposé l'« École de Chicago », les couches concentriques ne se font [16] plus en fonction des occupations ou du revenu mais semblent se faire en fonction de l'âge et du stade d'évolution des familles.

Plutôt que de concevoir la construction actuelle de nos villes (qui, de toute façon, sont nos villes de demain) selon des modèles que nous avons hérités d'une technologie dépassée depuis cinquante ans, ne vaudrait-il pas mieux songer à définir la sorte de ville que nous voulons à partir des technologies que nous possédons déjà et de la technologie que déjà les rapports ou la prospective des techniciens nous laissent entrevoir ? La fonction du centre d'une ville totale doit-elle demeurer une fonction de production ou même une fonction commerciale par rapport à la consommation de masse ? Il semble que, déjà dans les faits, la réponse soit négative. Quelle est alors la fonction, quelles sont les fonctions que l'on peut lui donner s'il est encore nécessaire de garder un centre ? Je me permets de soumettre que la fonction réelle des centres de villes, dans une société totalement urbanisée, est double. C'est d'abord une fonction de production et de consommation des biens culturels, intellectuels et artistiques. C'est ensuite, et de façon tout à fait articulée, une fonction ludique. Sans doute la civilisation des loisirs dont on se plaît à nous répéter qu'elle est maintenant devenue la nôtre, va supposer des espaces verts et des formes de loisirs qui remettent l'homme en contact avec la nature. Personnellement, je croirais qu'une société totalement urbanisée devra insérer au niveau de la vie quotidienne l'espace vert et la nature. Mais ce n'est là qu'une dimension et peut-être une des dimensions les plus secondaires de ce que peut signifier une véritable société de loisirs. Le loisir, dans

une société industrielle ou post-industrielle — comme on se plaira à l'appeler — sera hautement intellectualisé et relié à des consommations non pas « de masse » mais artisanales. Cette société aura aussi à redécouvrir ou à réinventer la fête. Le centre de ville en sera sans doute le lieu privilégié.

Ce réaménagement des centres urbains soulève un problème très concret dont on se préoccupe de plus en plus : celui du réaménagement des quartiers pauvres de la zone de transition de même que celui du relogement des populations de ces zones. Ce problème de rénovation urbaine des zones de transition prend toutefois un aspect différent selon que l'on songe à faire du centre un lieu de concentration des activités de production et de commercialisation de masse ou à en faire un lieu de création intellectuelle et un lieu de fête. Dans le premier cas, garder près du centre des habitations vétustes ou à coût modique semble une pure aberration économique. Dans le deuxième cas, c'est surtout une rénovation esthétique qui s'impose et le problème du relogement est beaucoup moins impératif. La présence de quartiers fortement intégrés près du centre peut devenir un facteur positif très important pour contribuer à l'intégration du centre lui-même.

Quoiqu'il en soit, l'urbanisation est au Québec un processus en marche. Nous pouvons décider soit de nous en servir pour construire notre nouvelle [17] société, soit de l'abandonner à son dynamisme propre, quitte à réparer les erreurs plus tard.

DEVONS-NOUS DEVENIR URBAINS ?

Même si le contexte physique de notre vie quotidienne est urbain, même si la plupart des conduites de cette vie quotidienne sont urbaines, sommes-nous devenus des urbains pour autant ? C'est là une question très souvent débattue, aussi bien parmi les sociologues que par tous les intellectuels du Québec. J'ai peur qu'il s'agisse là d'une fausse question qui nous vienne de deux sources aussi idéologiques l'une que l'autre. La première idéologie, qui nous est plus particulière, laisserait croire que nous sommes des ruraux à peine transplantés en ville. La deuxième idéologie qui, elle, est plus universelle et qui a été propagée par la sociologie et en particulier par la sociologie améri-

caine, nous laisserait croire qu'il existe une mentalité ou un mode de vie propre à la ville. Les études récentes au Québec aussi bien qu'en France, en Angleterre et aux États-Unis, semblent démontrer que ce modèle abstrait de la société urbaine que nous a légué en particulier l'« École de Chicago » n'a aucune réalité, sauf celle d'être l'antithèse d'un modèle, non pas de société rurale, mais de société traditionnelle. Plutôt que de nous demander si nous sommes encore ruraux ou urbains par la mentalité ou par le mode de vie, il me semblerait plus juste de nous demander si nous sommes pré-industriels, industriels ou post-industriels sous le rapport de la mentalité et du mode de vie.

Ceci semble d'autant plus juste que, comme nous avons essayé de l'illustrer, c'est la société dans son ensemble qui est devenue urbaine au niveau écologique. Si l'urbain depuis trois générations, à Montréal, vibre aux chansons de Gilles Vigneault, il ne faut pas oublier que le rural depuis dix générations, à Saint-Rédempteur, vibre à la musique des *Beattles*. Il est très important de distinguer entre certaines formes de représentations collectives de type idéologique qui ont pu refuser la ville, qu'elle soit petite ou grande, et les valeurs et les attitudes collectives de la population comme telle. Il faut, en outre, placer le débat dans un contexte où la distinction entre rural et urbain, ou entre ville et campagne, est à toutes fins pratiques disparue et où non seulement la circulation des idées mais la circulation géographique est un phénomène acquis. Sans préjuger ici des autres analyses de ce colloque soit sur la famille, soit sur les quartiers, soit sur les loisirs, j'aimerais simplement rappeler quelques faits qui me laissent perplexe devant la question de savoir si nous sommes ou non urbains et qui, pour autant, m'incitent à poser la question d'une autre façon.

Tout d'abord (et c'est là un domaine où je ne peux livrer que des impressions vagues, n'étant nullement spécialiste de la question), il me semble y avoir une coupure entre la production littéraire romanesque et les productions littéraires ou para-littéraires plus vivantes et plus populaires. Sans [18] doute les romanciers ont-ils tardé à utiliser la ville comme cadre de l'action de leurs héros et même ne nous présentent-ils qu'une ville squelettique. Mais en est-il ainsi dans le théâtre ? Gratien Gélinas et Marcel Dubé sont d'emblée des urbains. Avant eux, les boulevardiers et les comiques populaires étaient des urbains. Gilles Vigneault nous parle non du monde rural, mais de la mer et de la forêt. Claude Léveillée, Clémence Desrochers, Marie Savard et

bien d'autres nous parlent des cheminées et des poubelles quand ce n'est pas des fleurs d'asphalte.

Passons à d'autres observations qui sont peut-être moins subjectives. Dans l'étude que j'ai menée avec mon collègue Marc-Adélarde Tremblay⁴, non seulement les besoins et les aspirations étaient-elles les mêmes dans les milieux ruraux et urbains, mais l'attachement à certaines valeurs définies comme traditionnellement rurales se partageaient également entre la population rurale et urbaine. On retrouvait à Montréal autant de « traditionnels » que de gens qui rejetaient ces valeurs traditionnelles ; en revanche, on trouvait dans le milieu rural autant de gens qui acceptaient les valeurs nouvelles que de gens qui restaient attachées aux anciennes. Dans le cas des urbains, la date d'immigration n'était pas en relation avec cet attachement aux valeurs traditionnelles. Dans un autre ordre d'idées, l'étude récente de Rioux et de Sévigny⁵ réanalysée par M^{me} Savard⁶ montre qu'en utilisant la définition de l'autonomie telle qu'employée par Rogers, les jeunes ruraux sont plus autonomes que les jeunes urbains. L'autonomie rogerienne devrait être une caractéristique urbaine.

Les études de Philippe Garigue font état de la survivance de la « famille étendue » dans le milieu urbain⁷ alors que mon étude en collaboration avec Marc-Adélarde Tremblay montre que les formes de loisirs les plus répandues dans le milieu urbain impliquent la visite de la « famille étendue ». Ce ne sont pas là toutefois des survivances, comme on pourrait d'abord l'imaginer, vu que des études semblables faites dans le plus vieux quartier urbain de Londres rapportent des résultats semblables. En fait, l'éclatement ou la perte de signification de la famille qui était prévue par le modèle de l'« École de Chicago » se réalise actuellement, au Québec, beaucoup plus dans ce qu'on est convenu d'appeler le milieu rural que dans le milieu urbain. Inverse-

⁴ Marc-Adélarde TREMBLAY et Gérald FORTIN, *Les comportements économiques des familles salariées du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964.

⁵ Marcel Rioux et Robert SÉVIGNY, *Les nouveaux citoyens*, Montréal, Les éditions de Radio-Canada, 1965.

⁶ Thèse en préparation, par madame Raymonde SAVARD ; Département de sociologie et d'anthropologie, Université Laval.

⁷ Philippe GARIGUE, *La vie familiale des Canadiens français*, Montréal, Paris, Presses de l'Université de Montréal, Presses Universitaires de France, 1962.

ment, la réorganisation de la famille en une nouvelle unité significative semble s'accélérer dans le milieu urbain et contredire encore une fois les « modèles » trop rigides de la société urbaine.

[19]

Ainsi, à la question de savoir si nous sommes devenus des urbains, les faits semblent répondre par une autre question : sommes-nous devenus des citoyens d'une société industrielle ou avons-nous gardé des schèmes de société pré-industrielle ? Cette nouvelle question s'adresse aussi bien à ceux qui résident physiquement dans des villes fortement concentrées qu'à ceux qui résident dans ces nouvelles villes-régions à faible concentration. Au moment où la réalité de la ville concentrée est en voie de disparition, allons-nous nous préoccuper de savoir comment vivre dans ces villes disparues ? Ne vaut-il pas mieux nous demander quelle sera la place et le rôle de la ville dans une société industrielle qui est et qui sera la nôtre, et quel équilibre nouveau il nous faut trouver entre la concentration et la déconcentration, entre les relations de type primaire et les relations de type secondaire, entre les fonctions de création intellectuelle et les fonctions de production, entre la vie privée et la vie publique, entre les lieux de résidence, les lieux de travail et les lieux de loisir ?

QUI CHOISIRA ET COMMENT ?

Si le processus d'urbanisation totale est déjà pleinement engagé, il est loin d'être terminé. Plus encore, ce processus se fait actuellement de façon aveugle sans aucun contrôle volontaire. Pour éviter les coûts économiques et sociaux inévitables de cette urbanisation totale aléatoire, certaines actions et certaines interventions volontaires s'imposent. Notre intention n'est pas d'indiquer les démarches et la planification qu'il faudrait suivre pour arriver à une définition véritable de ce que sera le Québec urbanisé ni les moyens à prendre pour réaliser cet objectif. Nous voulons cependant souligner que des mécanismes existent déjà qui soulèvent deux ordres de problèmes dialectiquement complémentaires. D'une part, on tend vers le regroupement municipal sinon vers la création de gouvernements régionaux ; d'autre part, une

revendication de plus en plus forte pour la participation locale se fait sentir. Ainsi l'urbanisation totale du Québec pose à celui-ci les deux grandes questions fondamentales de toute société moderne : l'efficacité dans une action concertée de développement ; une redéfinition de la démocratie. Bien sûr, nous n'ambitionnons pas de régler ce problème fondamental durant ce colloque, mais nous désirons seulement présenter quelques travaux empiriques qui alimenteront nos discussions et celles qui continueront après le colloque.

Comment gouverner et administrer ces nouvelles villes, que ce soit les métropoles ou ces nouvelles villes-régions ? À première vue, l'appareil gouvernemental municipal établi à partir d'un modèle urbain pré-industriel semble complètement inefficace. Regroupement municipal et développement régional sont non seulement des notions discutées par les politiciens mais des réalités qui s'inscrivent de plus en plus concrètement dans notre société. [20] Problèmes posés dans la vie quotidienne à tous nos gouvernants, ces problèmes de regroupement municipal, de polarisation volontaire, de développement régional commencent à peine à être abordés par les chercheurs. Encore une fois, nous risquons de n'en faire que de belles théories a posteriori. Gouvernement métropolitain, regroupement municipal, gouvernements régionaux proposés par certains conseils économiques régionaux, commissions scolaires régionales, relations entre régionales scolaires et administrations locales scolaires, décentralisation administrative au niveau régional, — autant de phénomènes qui ont lieu chez nous actuellement et que, sauf certaines exceptions, nous avons négligé à la fois d'étudier et de prospecter.

En même temps que notre société cherche à éliminer le centre local de gouvernement pour le remplacer par le centre régional, en même temps que les villes-régions doivent se donner des administrations plus fortes et plus centralisées pour satisfaire aux besoins et aux exigences de leur population, la revendication d'une participation directe des citoyens aux décisions se fait sentir. Comme je l'ai déjà signalé au précédent colloque, il y a deux ans, nous sommes en pleine crise de pouvoir et en pleine crise de redistribution du pouvoir.⁸ Ce sont peut-être les conseils d'orientation économiques régionaux qui, jusqu'à maintenant, ont posé le plus brutalement ce problème de la redéfinition

⁸ Gérald FORTIN, « [Transformation des structures du pouvoir](#) », *Recherches sociographiques*, VII, 1-2, janvier-août 1966, 87-97.

tion des pouvoirs et de la démocratie. Des études sont en cours actuellement sur ces conseils régionaux et la présentation des résultats de ces études aurait pu figurer au programme de ce colloque, dans la mesure où elles font état de l'idée de villes-régions dont j'ai parlé plus haut.

Nous avons cependant préféré traiter le problème de la remise en question de la démocratie au niveau du gouvernement municipal. A ce niveau, deux modèles semblent se dessiner et nous avons essayé de présenter des illustrations de chacun. Le premier modèle semble être celui d'une revendication de participation directe des citoyens dans la forme de regroupement encore mal définie que sont les ligues de citoyens. Bien que le terme de ligues de citoyens soit un terme depuis longtemps utilisé dans notre milieu, la réalité dont nous entendons parler au cours de ce colloque est plus récente et correspond à une redéfinition de ces ligues par suite d'un travail d'animation dans les milieux défavorisés ou dans les milieux soumis à la rénovation urbaine. Une caractéristique de ce premier modèle de revendication à la participation est que c'est en tant que citoyen que l'on veut avoir son mot à dire dans le gouvernement des villes anciennes et nouvelles.

Le deuxième modèle, au contraire, revendique la participation non pas à partir du titre de citoyen, mais à partir du titre de membre d'un groupe d'intérêt, le plus souvent d'un groupe d'intérêt économique. Selon ce modèle, c'est en tant que syndiqué, patron, commerçant, chômeur ou assisté social que l'on veut avoir son mot à dire dans le gouvernement des affaires municipales [21] ou régionales. Entre ces deux modèles existent un grand nombre de modèles mixtes qui combinent à la fois la représentation comme citoyen et la représentation comme groupe d'intérêt — modèles mixtes que l'on trouve surtout dans les conseils régionaux.

À ce point de vue, le cas de la chambre de commerce, qui est présenté dans un chapitre suivant, offre un intérêt particulier en ce sens qu'il combine, selon les milieux, l'un et l'autre modèle à divers degrés. Groupe d'intérêt dans une ville comme Montréal, la chambre de commerce devient pratiquement l'équivalent d'une ligue de citoyens ou d'une coopérative de développement dans le cas des petites villes.

Il aurait été intéressant de voir comment le syndicalisme ou le mouvement coopératif, ou même le mouvement proprement patronal,

cherchent à s'insérer dans cette aventure de la participation municipale ou régionale. Encore une fois, nous devons avouer que le manque de recherche ne permet pas de poser véritablement le problème.

Durant ce colloque, nous cherchons davantage à établir ce que nous connaissons du processus d'urbanisation que nous avons subi dans la province de Québec. Même si ce processus nous a conduits à une urbanisation totale, il s'agit d'un processus en marche et non d'un état définitif. Nous sommes cependant à un moment où des choix s'imposent, non seulement quant aux caractéristiques physiques de cette ville qu'est le Québec, mais surtout quant au genre de vie que nous voulons y mener et au genre de démocratie que nous voulons y vivre. Même si l'objet des travaux du colloque est plutôt descriptif et positif, l'effort de prospective reste présent dans nos discussions.

Une des caractéristiques les plus importantes du néo-nationalisme québécois est qu'il a accepté la gageure de transformer le Québec en société moderne. Accepter d'être une société moderne signifie toutefois accepter d'aller jusqu'au bout du processus d'urbanisation qui est déjà engagé. Cela veut dire en même temps orienter ce processus afin que puissent s'instaurer les structures nécessaires à une participation véritable. C'est là une des tâches les plus importantes auxquelles nous devons nous attaquer collectivement. Il est d'ailleurs déjà trop tard pour choisir autre chose. Nous sommes condamnés à être créateurs.

Gérald Fortin

Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.

[22]

[23]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.**
I. LE PROCESSUS D'URBANISATION
**“LA GENÈSE DU RÉSEAU URBAIN
DU QUÉBEC.
QUELQUES CARACTÉRISTIQUES”**

**par
Louis TROTTIER**

[Retour à la table des matières](#)

Ce n'est pas une mince entreprise que de tenter de reconstituer la genèse du réseau urbain du Québec. Aux difficultés qui découlent de l'insuffisance des connaissances sur l'histoire économique et sociale s'ajoutent, en effet, celles que poserait la présentation des documents statistiques et cartographiques nécessaires pour une analyse approfondie du sujet. Nous avons donc renoncé à présenter un véritable essai d'interprétation géographique du réseau urbain québécois, difficile à imaginer sans recours aux méthodes quantitatives et sans référence aux schémas théoriques utilisés ailleurs dans l'analyse des réseaux urbains. Laisant de côté plusieurs questions importantes, comme l'évolution du rôle des villes dans l'organisation de l'espace géographique québécois ou les transformations dans les structures des espaces urbanisés, nous nous limiterons à présenter un tableau général de l'évolution des effectifs urbains, des fonctions des villes et de leur répartition.

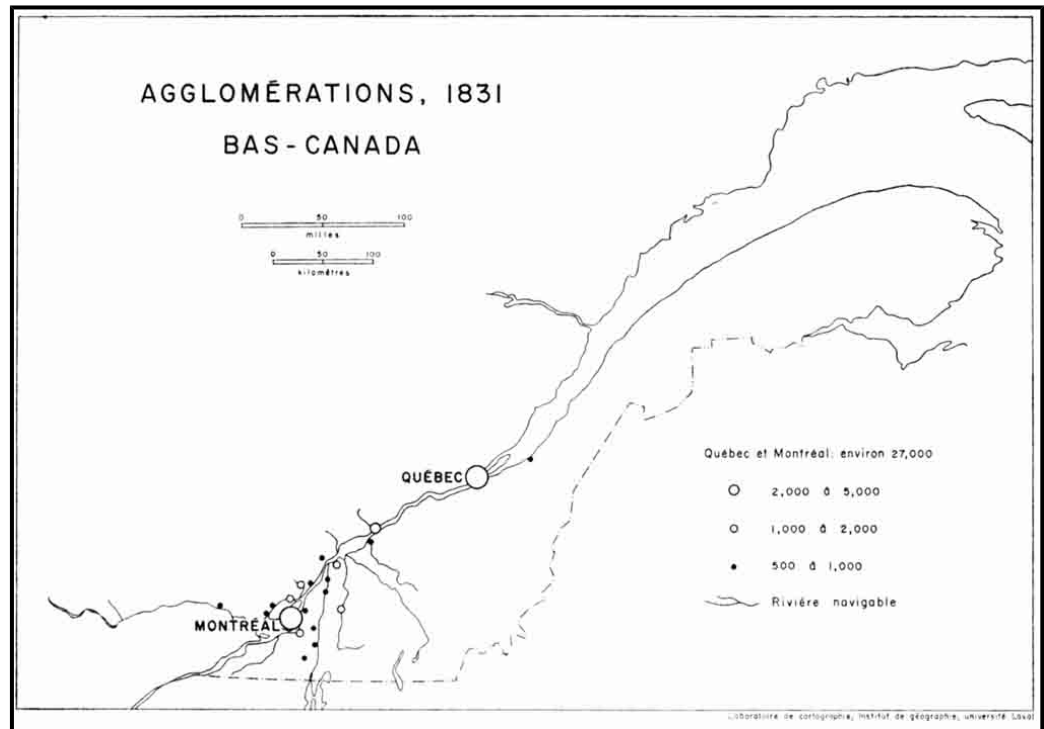
I. LES EFFECTIFS URBAINS

Comparée à celle de l'Ontario, l'évolution des effectifs urbains dans le Québec présente peu de caractères vraiment originaux. On note seulement une ampleur un peu moindre de la concentration de la population dans les villes, un certain décalage dans le temps, et surtout une plus grande concentration relative dans la ville principale.

On sait que, depuis les débuts de la colonisation jusque vers 1830, la croissance urbaine, dans ce qui est aujourd'hui le Québec, se résume essentiellement au développement de deux villes, Québec et Montréal. À la fin du Régime français, en dépit d'un accroissement très lent de ces deux villes, le taux d'urbanisation de l'ensemble de la population est de plus de 20 pour cent, bien qu'on ne compte qu'une quinzaine de milliers d'urbains. Vers 1830, ce taux est passé à environ 10 pour cent seulement par suite d'un accroissement considérable de la population rurale ; la population urbaine cependant s'est multipliée par quatre au cours de ces soixante ans. Sur 60,000 urbains, environ 54,000 habitent dans les villes de Québec et de

[24]

Carte 1
Agglomérations, 1831. Bas-Canada.



[25]

Montréal, soit à peu près 27,000 dans chacune d'elles.⁹ On ne doit pas trop se surprendre de l'absence de développement de nombreuses villes commerciales dans une région où l'économie rurale nécessite relativement peu d'échanges. Dans le Haut-Canada, vers la même époque, si le taux d'urbanisation est légèrement inférieur, c'est surtout le chiffre de la population urbaine qui est beaucoup moins élevé : on y compte à peine une quinzaine de milliers d'habitants vivant dans des agglomérations dont la population est supérieure à cinq cents. Quant à la plus grande ville du Haut-Canada en 1830, Kingston, elle possède moins de 4,000 habitants.

⁹ Voir la Carte 1.

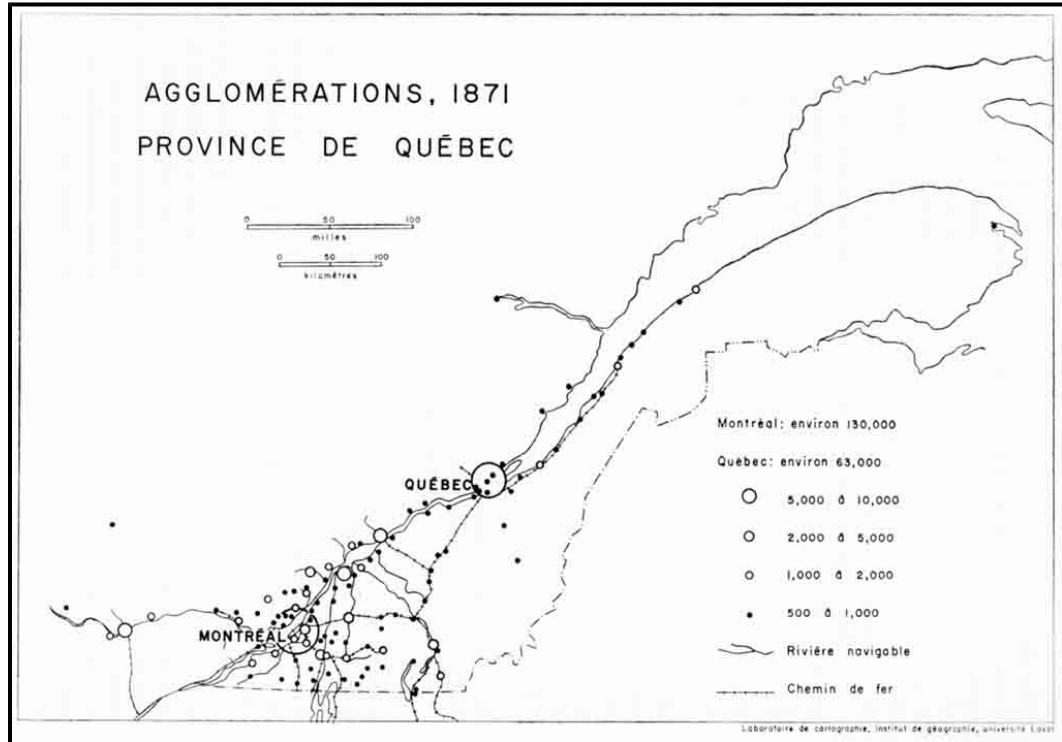
Le Bas-Canada allait cependant perdre graduellement cette avance dans les années suivantes, en dépit du fait que la population urbaine devait se multiplier encore par quatre au cours de la période 1830-1870, ce taux d'accroissement étant presque deux fois supérieur à celui de la population totale. On peut estimer à environ 320,000 le chiffre de la population vivant dans quelque cent vingt agglomérations de plus de cinq cents habitants en 1871, alors que la population urbaine proprement dite se chiffre à environ 240,000 personnes. Le rythme du mouvement de concentration de la population a donc été plus rapide en Ontario que dans le Québec, puisqu'on peut estimer à environ 350,000, en 1870, le chiffre des urbains dans l'Ontario, ce qui donne un taux d'urbanisation d'environ 20 pour cent, c'est-à-dire un taux à peine inférieur à celui du Québec. Montréal (130,000) et Québec (60,000) continuent cependant d'occuper une place prépondérante parmi les villes canadiennes, la population de Toronto se chiffrant à moins de 60,000 habitants, celle d'Ottawa, à quelque 20,000, celle de London, à 15,000 et enfin celle de Kingston, à environ 12,000 seulement.

Entre 1870 et 1930, l'accroissement de la population urbaine se fait à un rythme très accéléré, surtout à partir de 1900. En effet, le taux d'urbanisation, qui était à peu près de 35 pour cent en 1900, atteint presque 60 pour cent en 1930. L'ensemble de la population urbaine se chiffre alors à quelque 1,800,000 habitants, Montréal en rassemblant à peu près 1,000,000 et Québec, environ 170,000. L'Ontario s'urbanise à un rythme comparable. En 1900, la province voisine compte déjà près de 1,000,000 d'urbains et, en 1930, un peu plus de 2,000,000.

Passons rapidement sur la période la plus récente. Rappelons seulement que, de 1931 à 1951, la croissance urbaine a connu un net ralentissement, puisque le taux d'urbanisation n'était passé qu'à 64 pour cent en 1951. Pendant la seule décennie 1951-1961, par contre, la population urbaine s'est accrue de 1,200,000 habitants, soit un gain de quelque 45 pour cent. C'est ainsi que le Québec est devenu aujourd'hui l'un des territoires les plus urbanisés au monde, comme la plupart des autres régions de l'Amérique du Nord.

[26]

Carte 2
Agglomérations, 1871. Province de Québec.



[27]

Après cette brève rétrospective d'ensemble du mouvement de concentration de la population, il faut examiner l'évolution du nombre et de la taille des villes. Le Québec se caractérise en effet depuis toujours par l'extrême concentration de la population urbaine dans deux villes, Montréal et Québec. Ainsi, en 1830, une seule autre agglomération, celle des Trois-Rivières, dépasse 2,000 habitants et cinq centres seulement ont une population comprise entre 1,000 et 2,000 personnes. L'augmentation de la population des villes de Montréal et de Québec se chiffre à un peu plus de 130,000 personnes, à comparer à une augmentation de 180,000 personnes pour l'ensemble de la population qu'on peut considérer comme urbaine au cours de la période 1830-1870. Outre Québec et Montréal, aucune agglomération n'a une population supérieure à 10,000 habitants en 1870 et quatre seulement

ont une population comprise entre 5,000 et 10,000 habitants. Dans tout le Québec, 31 agglomérations seulement ont une population de plus de 1,000 habitants.¹⁰ On peut comparer encore une fois ces chiffres à ceux de l'Ontario. En 1881, cette province compte 47 agglomérations de plus de 1,000 habitants dont sept de plus de 5,000 habitants. Quant à Toronto, elle ne rassemble qu'une soixantaine de milliers d'urbains sur les 350,000 que compte la province. Le réseau urbain de l'Ontario, vers la fin du troisième quart du XIX^e siècle, était donc déjà mieux hiérarchisé que celui du Québec, non seulement parce qu'on y trouvait un beaucoup plus grand nombre de petites villes, mais aussi à cause de la présence de trois villes de 10,000 à 20,000 habitants.

Le petit nombre des villes moyennes et la faiblesse de leur population continuent de caractériser le réseau urbain du Québec au XX^e siècle. En 1901, par exemple, on ne comptait encore que sept agglomérations dont la population dépassait 5,000 habitants, en exceptant Montréal et Québec. En 1931, le nombre des agglomérations de plus de 10,000 habitants n'atteignait qu'une douzaine. À partir de la fin du XIX^e siècle, Montréal rassemble au moins 50 pour cent de la population urbaine du Québec à chaque recensement. Québec, au contraire, est stagnante entre 1870 et 1900, alors que commencent à se développer plusieurs petits centres urbains. Elle ne compte plus, en 1900, que 10 pour cent de la population urbaine de la province, contre 25 pour cent trente ans plus tôt.

La distribution des villes du Québec par classes de tailles, en 1961, présente encore bien des analogies avec celle de 1871. En effet, les petites villes de moins de 5,000 habitants rassemblent un total d'un peu moins de 400,000 personnes, soit 10 pour cent seulement de la population urbaine de la province ; la population de toutes les villes de moins de 20,000 habitants, qui sont pourtant au nombre de 230, représente moins du cinquième de la population urbaine totale, alors que Montréal et Québec continuent d'en rassembler près de 60 pour cent. Bien plus que par son taux d'urbanisation, [28] c'est par cette extrême concentration de la population urbaine dans deux centres, et surtout dans une immense agglomération, que le Québec se distingue de l'Ontario et de la plupart des autres régions de l'Amérique du Nord.

¹⁰ Voir la carte 2.

II. LES FONCTIONS ET LE RAYONNEMENT DES VILLES

L'étude des fonctions et du rayonnement des villes québécoises ne présente vraiment d'intérêt qu'à partir de 1830, alors qu'elles commencent à se multiplier et à se développer. Jusque-là, on ne peut guère qu'analyser le rôle respectif de Montréal et de Québec dans la vie des relations de la colonie et comparer ce rôle à celui des autres grandes villes de l'Amérique du Nord. Les fonctions des petits centres, en effet, sont peu importantes et peu variées. Parmi ces fonctions, on doit signaler surtout la collecte et la distribution de produits entre les campagnes avoisinantes et Québec ou Montréal, l'éducation, l'administration de la justice, la résidence (d'agriculteurs, de rentiers ou de familles bourgeoises) et la petite industrie.

Par contre, à partir du milieu du XIX^e siècle, on peut voir un certain nombre de centres acquérir une fonction régionale ou une fonction industrielle, ou les deux fonctions simultanément. Aussi une certaine hiérarchie s'établit-elle bientôt parmi ces villes sur le plan de la population aussi bien que sur le plan économique. Si l'on utilise comme indice du rôle des agglomérations dans la vie de relations, la présence d'une banque et d'un journal hebdomadaire, on voit que la liste des véritables centres régionaux comprend neuf des plus grosses agglomérations de la province en 1870, mais on y trouve aussi quelques centres, en particulier Waterloo, Coaticook, Cowansville et Rock Island qui, en dépit de leur faible population, semblent exercer les mêmes fonctions. Il est difficile de mesurer l'importance du rayonnement des villes à cette époque mais il n'est pas douteux que certains de ces centres entretenaient des relations commerciales, ou autres, avec une région relativement vaste. Les centres secondaires se localisant généralement à la périphérie de la zone d'influence du centre principal, on peut penser que le rayonnement de Montréal devait atteindre, dans certains domaines, Joliette, Sorel, Saint-Hyacinthe et Saint-Jean.

Bien que les inégalités dans la croissance urbaine, au cours de la période 1830-1870, s'expliquent également par d'autres raisons, en particulier par l'avance prise par certains centres, comme Montréal, Québec et Trois-Rivières, le chemin de fer apparaît comme le principal facteur de hiérarchisation des villes au milieu du XIX^e siècle. L'implantation du réseau de voies ferrées a eu, en effet, comme conséquences non seulement la création de villes nouvelles mais aussi le reclassement des villes déjà existantes. En 1830, il y avait 21 agglomérations de plus de 500 habitants dans le Bas-Canada, dont sept seulement sont vraiment devenues des villes en 1870, alors que les quatorze autres sont demeurées de petits villages. De ces sept [29] villes, au moins quatre doivent, dans une large mesure, leur développement au chemin de fer qui leur a permis de jouer davantage le rôle de centres de distribution et d'attirer l'industrie. Entre 1831 et 1851, période où chacune d'elles est atteinte par le chemin de fer, Montréal voit sa population passer de 27,000 à 58,000 habitants ; Saint-Hyacinthe et Saint-Jean voient la leur tripler, de 1,000 à plus de 3,000 habitants. La croissance de Lévis, atteinte par le chemin de fer en 1854, est encore plus spectaculaire, puisque la population de cette ville passe de 1,200 en 1851 à 8,000 en 1870. La stagnation ou le déclin des quatorze autres petites agglomérations après 1830 s'explique aussi surtout par la construction des chemins de fer dans la plaine de Montréal. En effet, à l'exception de Nicolet, toutes ces agglomérations étaient situées dans cette région. Le chemin de fer leur a simplement enlevé leur rôle de petits centres de distribution, au profit de Montréal et des centres plus importants de la plaine où les activités de service se sont concentrées. On peut citer comme exemples Laprairie, Terrebonne et Napierville qui ont vu diminuer le chiffre de leur population entre 1851 et 1871.

Comme dans l'Ontario, l'industrie a fortement influencé le développement urbain dans le Québec, surtout après 1870 ou 1880, soit en étant à l'origine de la création de villes, soit en apportant une impulsion décisive à de petits centres de service qui n'étaient encore que des embryons de villes. Au tournant du siècle, les villes créées par l'industrie minière ou manufacturière se situent surtout dans les Cantons de l'Est, comme Thetford et Asbestos, et dans les vallées des grands affluents du Saint-Laurent, comme Shawinigan et Grand'Mère dans la vallée du Saint-Maurice. Plus tard, les villes de l'Abitibi, puis

celles de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec, sont d'autres exemples de villes créées par l'industrie et qui sont souvent demeurées spécialisées dans cette fonction. Il faut d'ailleurs remarquer que rares sont les villes québécoises d'une certaine importance qui n'ont pas acquis, à partir du début du XX^e siècle, une fonction industrielle qui est venue s'ajouter à leur fonction de service, ce qui est assez original. Par contre, à partir du moment où la grande industrie, sélective par nature, est venue s'installer soit à Montréal, soit en des sites favorisés par une chute ou par le chemin de fer, la petite industrie est souvent disparue des petites agglomérations moins avantagées, les arrêtant dans leur développement pour une période plus ou moins longue.

Les villes manufacturières spécialisées constituent aujourd'hui le groupe le plus considérable parmi les villes de plus de 10,000 habitants dans le Québec. Il en est d'ailleurs de même en Ontario, mais à un moindre degré, bien que l'activité industrielle y soit plus considérable. Les centres régionaux du Québec, moins nombreux que ceux de l'Ontario, possèdent aussi, pour la plupart, une fonction manufacturière relativement importante, ce qui n'est pas le cas dans la province voisine. Dans les deux provinces enfin, ce sont surtout les villes périphériques qui ont des fonctions diversifiées, les villes [30] spécialisées (sauf les villes minières) se trouvant dans les régions les plus densément peuplées. On comprend aisément que l'éloignement des grands centres oblige les villes à posséder une grande variété de fonctions de services. La concurrence de Montréal, par ailleurs, a apparemment une influence qui n'est pas négligeable sur le rôle et sur le dynamisme des villes situées autour d'elle dans un rayon de plusieurs milles. Alors que les villes les plus proches de Montréal voient leur population s'accroître rapidement et leurs activités se multiplier à mesure qu'elles s'intègrent davantage à l'agglomération métropolitaine, plusieurs villes de la plaine, qui en sont un peu plus éloignées, n'arrivent pas à prendre un véritable essor à cause sans doute de la concurrence accrue que leur fait la grande ville, celle-ci étant de plus en plus accessible aux populations environnantes.

III. LA RÉPARTITION DES VILLES

Les rives du Saint-Laurent et de ses affluents rassemblent depuis toujours la grande majorité des villes du Québec. Que la plupart des centres urbains soient situés le long des principales voies de circulation qui ont fixé la majorité de la population n'a rien pour surprendre, puisque c'est justement la vie de relations qui les a fait naître. Cependant, la répartition des villes dans le Québec ne s'explique pas seulement par leur rôle de centres de commerce et de services, car cette répartition présente plusieurs anomalies par rapport à celle de la population qu'elles desservent, aussi bien en 1870 qu'en 1960.

En examinant la répartition des 120 agglomérations de plus de 500 habitants en 1870, on constate qu'une cinquantaine d'entre elles sont situées sur les rives du Saint-Laurent et environ vingt-cinq sur les rives de quatre grands affluents, Outaouais, Richelieu, Saint-François et Yamaska. On remarque aussi qu'une vingtaine d'agglomérations sont à moins de cinquante milles de Québec et qu'au moins une cinquantaine sont situées dans un même rayon autour de Montréal. L'examen de leur répartition en fonction de leur taille permet de constater que les plus petites sont disposées en alignements, d'une part, et en concentrations, d'autre part. Les quatre principaux alignements comprennent chacun une dizaine d'agglomérations : deux sur les rives du fleuve, un le long de la voie ferrée Richmond-Lévis, le dernier s'étirant parallèlement à la frontière américaine, dans la plaine de Montréal et dans les Cantons de l'Est. Deux groupes de petits centres sont plutôt disposés en grappes autour des deux grandes villes, Montréal et Québec, soit une quinzaine autour de la première et une dizaine autour de la seconde. Le nombre des petits centres qui font ainsi partie de groupements ou d'alignements dépasse 75, une douzaine seulement paraissant vraiment dispersés. Quant aux agglomérations dont la population dépasse 1,000 habitants, il faut, pour étudier leur répartition, distinguer deux groupes. Les agglomérations [31] les plus importantes, à la fois par leur population et par leur rôle régional, sont dispersées de façon assez régulière à travers le territoire occupé de la province, du moins à l'ouest et au sud de Québec : Montréal, Saint-Hyacinthe et Saint-Jean, dans la plaine de Montréal ; Sorel et Trois-Rivières, à chaque extrémité de la plaine du lac Saint-Pierre ; Québec, dans la plaine, au contact de l'estuaire ; Sherbrooke, dans les Cantons de l'Est ; Hull, dans la vallée de l'Outaouais. Les agglomérations dont la population est comprise entre 1,000 et 5,000 âmes sont,

par contre, presque toutes groupées dans la plaine de Montréal et dans celle du lac Saint-Pierre, la distance qui les sépare les unes des autres augmentant en fonction de leur éloignement de Montréal.

L'intensité de la vie de relations dans la plaine de Montréal par rapport à la plupart des autres régions de la province, intensité qui se traduit dans ce foisonnement de petites villes, dépend de divers facteurs dont les principaux sont sans doute la proximité même de la grande ville et la prospérité relative de l'agriculture dans cette région. Dans les Cantons de l'Est, la concentration d'un groupe de petits centres urbains très actifs, aussi bien que l'absence complète de tels centres à l'est de Québec laissent croire que les populations rurales utilisent de façon très inégale les services qui leur sont offerts par la ville. La tradition urbaine des anglophones dans la première région, l'éloignement de la grande ville ainsi que l'absence de prospérité dans la seconde, expliquent probablement dans une large mesure ces inégalités.

Enfin, il faut aussi faire appel à la localisation des industries pour expliquer quelques-uns des traits que nous venons de décrire. En effet, outre les villes industrielles dont nous avons déjà parlé et qui sont situées en fonction de ressources naturelles, plusieurs villes de la plaine de Montréal doivent une part de leur développement à des industries qui se sont vraisemblablement localisées en fonction du marché mont-réalais.

Il est certain que la répartition actuelle des villes est plus conforme à la théorie « des places centrales » que la répartition de 1870, bien que plusieurs des grands traits de cette répartition soient les mêmes : alignement le long des rives du Saint-Laurent et de ses affluents, concentration autour de Montréal. D'une façon générale, on peut dire toutefois que les villes sont bien réparties à travers le territoire occupé, surtout celles de moins de 5,000 habitants. Pour leur part, les villes de plus de 10,000 habitants, au sud et à l'ouest de Québec, sont espacées à peu près uniformément et leur disposition en arcs de cercle correspond en gros aux limites des zones d'influence des principaux centres qui se partagent le territoire. Néanmoins, le réseau urbain québécois présente encore de nombreuses anomalies, tant en ce qui concerne la hiérarchie des villes que leur répartition. Signalons, à titre d'exemples, le fait que la région qui s'étend à l'est de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, ne possède encore aucun centre urbain vraiment impor-

tant ; aussi le fait qu'il existe, dans plusieurs régions, des groupements de petites villes qui tendent à former des ensembles urbains multinucléaires.

[32]

Cette diversité régionale paraît être l'une des caractéristiques les plus importantes du réseau urbain québécois. Si, par exemple, on tente de mesurer l'intensité de l'urbanisation simplement en traçant des cercles d'un rayon de vingt milles autour des villes d'une certaine importance en 1870, en 1930 ou en 1968, on est frappé par le fait que la pénétration par la ville des diverses régions de la province a toujours été très inégale. Depuis le dernier tiers du XIX^e siècle, en effet, la plaine de Montréal possède un semis relativement serré de centres urbains assez uniformément répartis. Il en est de même, à un moindre degré, pour la plaine du lac Saint-Pierre et pour la partie occidentale des Cantons de l'Est. Dans plusieurs régions périphériques, au contraire, ce n'est qu'assez récemment que certains centres ont atteint une taille et acquis des fonctions qui en ont fait de véritables villes. Ces variations régionales de l'intensité et des modalités de l'urbanisation mériteraient d'être analysées beaucoup plus attentivement que nous n'avons été en mesure de le faire dans le cadre de cette brève étude. Il nous semble qu'il ne sera pas possible sans cela de comprendre comment s'est organisé l'espace québécois, que l'on considère cet espace comme un espace social, comme un espace politico-administratif ou comme un espace économique.

Louis Trotier
Institut de géographie,
Université Laval.

[33]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.**

Deuxième partie

**L'ADMINISTRATION
URBAINE**

[Retour à la table des matières](#)

[34]

[35]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.**
II. L'ADMINISTRATION URBAINE
**“L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE.”**

par
Guy ROCHER

[Retour à la table des matières](#)

Au Québec, comme dans le reste de l'Amérique du Nord, l'administration scolaire fait partie du paysage urbain ; chaque ville aussi bien que chaque village est doté d'un corps public chargé d'assurer le bon fonctionnement des services scolaires pour toute la population de son territoire. Durant 125 ans, la commission scolaire locale a été au Québec le seul organisme public directement responsable devant la population de l'administration de la chose scolaire. Depuis quelques années, de nouveaux corps publics sont apparus, en particulier la commission scolaire régionale et la corporation du collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP). Mais avant d'analyser la place de l'organisation scolaire en milieu urbain, il sera utile de commencer par remonter aux origines des commissions scolaires et à leur première évolution.

RÉTROSPECTIVE HISTORIQUE

On connaît encore mal l'histoire de l'enseignement au Canada au XIX^e siècle. Mais ce qu'on en sait permet d'affirmer que les législateurs canadiens de la première moitié du XIX^e siècle se sont donné beaucoup de peine pour trouver la formule administrative la plus ap-

propriée à la lutte contre l'analphabétisme encore très largement répandu à cette époque dans les campagnes et dans les villes. Cette recherche de structures scolaires adaptées et efficaces fit l'objet de nombreuses discussions chez les hommes politiques, les administrateurs publics, les membres du clergé catholique et protestant, les journalistes, etc. Plusieurs enquêtes, en particulier celles menées par l'Assemblée législative et celle que fit faire Lord Durham, révélèrent l'étendue de l'analphabétisme, la pénurie de maîtres compétents et peut-être plus encore la passivité et l'indifférence de la population pour tout ce qui touchait à l'enseignement. Divers projets furent mis de l'avant, dont plusieurs ne virent jamais le jour tandis que quelques-uns furent appliqués avec des succès relatifs.

Bref, à la fin du XVIII^e siècle et plus encore au début du XIX^e siècle, l'éducation cesse d'être exclusivement une œuvre d'Église pour entrer dans [36] le champ de préoccupation des hommes politiques et même de l'opinion publique. Mais ce changement n'est ni accident ni coïncidence. Dans la société de l'Ancien régime, aristocratique et féodale, l'instruction faisait partie des biens réservés à la classe supérieure ; l'État se sentait donc légitimé de ne pas entrer dans ce champ qu'il abandonnait volontiers à l'Église. Ce n'est qu'avec l'instauration des premières institutions démocratiques que l'État et la société civile se découvrirent de nouvelles responsabilités en matière scolaire et entreprirent de les assumer. La prise en charge par l'État de la presque totalité de l'enseignement, partant l'apparition d'un enseignement vraiment public, furent étroitement liées à l'évolution des structures politiques vers des formes de type démocratique.

Il est d'ailleurs remarquable que les projets d'organisation scolaire pour le Canada, formulés dans le premier siècle du régime anglais, reflètent parfaitement bien cette évolution. Les premiers projets confiaient au pouvoir politique central l'autorité complète pour organiser et gérer l'ensemble du système scolaire. C'était le cas du régime recommandé en 1787 par le Comité Smith, premier ancêtre des comités et commissions sur l'enseignement, dans lequel tout l'enseignement, de l'élémentaire à l'université, devait relever d'un organisme central unique, à la fois biconfessionnel, bilingue, bi-ethnique et composé de laïcs et de l'évêque catholique et de l'évêque anglican. De même, la loi de 1801 conférait au gouverneur de la colonie le pouvoir de nommer lui-même dans chaque paroisse ou dans chaque comté des

commissaires chargés de construire et d'organiser des écoles ; en outre, le gouverneur pouvait nommer les maîtres dans chaque école et fixer leur traitement ; enfin la loi créait l'*Institution royale pour l'avancement des sciences* dont le gouverneur nommait les membres et qui devait exercer en son nom les pouvoirs attribués au gouverneur. La structure administrative naissante de l'enseignement public tendait donc de toute évidence à se modeler sur celle d'un État encore fortement centralisé et d'inspiration absolutiste.

Mais bientôt, un tout autre esprit va animer la mise en place des nouvelles structures scolaires. Les projets et les lois qui se succèdent seront désormais marqués au coin de deux préoccupations : favoriser la décentralisation de l'administration scolaire et donner un caractère démocratique aux nouvelles structures locales. On pourrait presque dire qu'on peut suivre les progrès du parlementarisme et de l'esprit démocratique à travers les lois et les projets de lois sur l'éducation entre 1820 et 1850. En tout cas, la loi de 1829, complétée par celle de 1832, marque une étape importante et décisive. Pour la première fois, apparaît dans le système scolaire du Bas-Canada l'idée de commissions scolaires locales élues par les contribuables, dotées du pouvoir de taxation et ayant la responsabilité d'organiser et de contrôler l'enseignement primaire public. La loi de 1829 allait même plus loin : dans un désir évident de démocratiser pleinement l'organisation scolaire, le législateur établissait des liens étroits entre les commissions scolaires et la Chambre [37] des députés, à laquelle les commissaires (alors appelés syndics) devaient faire, deux fois par année, des rapports précis et détaillés. Au surplus, la Chambre institua un Comité permanent de l'éducation qui allait jouer un rôle très actif dans la mise sur pied des structures scolaires durant les années suivantes. Les lois de 1829 et de 1832, qui ont contribué à doter le Bas-Canada du premier réseau d'écoles publiques, étaient pour l'époque singulièrement éclairées et elles manifestent que la conscience démocratique et l'intérêt pour le système scolaire public étaient beaucoup plus vivants à ce moment, au moins dans un secteur de la population canadienne-française, qu'on semble parfois le croire ou le laisser croire. Le préambule de la loi de 1829 mérite d'être cité : « Vu qu'il est expédient de répandre les bienfaits de l'éducation parmi toutes les classes des sujets de Votre Majesté en cette Province, et de donner de plus grands en-

couragements pour l'établissement d'écoles élémentaires dans les Paroisses, Seigneuries et *Townships*... »

C'est assurément un fait remarquable que, sur le plan local, les structures administratives démocratiques ont pris forme dans l'organisation scolaire avant de le faire dans l'organisation municipale. Aussi, lorsqu'en 1841 on créa les premiers conseils de district, ancêtres de nos conseils municipaux, on hésita entre deux solutions : soit fusionner l'organisation scolaire et l'organisation municipale, soit les distinguer totalement. On opta d'abord pour la première solution pour passer bientôt à la seconde. Les lois de 1845 et 1846 sont importantes à plusieurs égards ; ce sont elles qui ont définitivement établi la distinction entre l'organisation municipale et l'organisation scolaire. Ce sont elles aussi qui ont précisé la structure et les grandes lignes de l'organisation scolaire locale telle qu'on la connaît encore au Québec. Quand on relit ces lois, on ne peut qu'être étonné d'y retrouver tous les éléments principaux des commissions scolaires actuelles.

FONTIONS DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET BILAN DE LEUR ACTION

L'analyse de la législation qui a donné naissance aux commissions scolaires permet maintenant de mieux comprendre la triple fonction que cette institution était destinée à remplir. Tout d'abord, elle devait favoriser l'établissement d'un enseignement public sur tout le territoire de la province ; à cette fin, les lois de 1845 et de 1846 obligeaient chaque localité à créer une commission scolaire et celle-ci avait l'obligation de maintenir au moins une école publique, d'engager les maîtres nécessaires, de pourvoir à tous les services requis pour l'enseignement et même d'assister financièrement les familles pauvres en vue d'offrir l'accès à l'école à chaque enfant, sans distinction de fortune.

En second lieu, la commission scolaire, par les taxes qu'elle devait prélever localement, obligeait la population à participer directement et immédiatement [38] aux dépenses de l'enseignement. C'est d'ailleurs contre ce pouvoir de taxation locale — encore mal accepté à l'époque

— que s'éleva une partie de la population, ce qui provoqua la fameuse « guerre des éteignoirs ».

Enfin, la commission scolaire assurait une représentation démocratique aux contribuables, puisque ceux-ci élisaient les commissaires chargés de l'administration des biens de la corporation scolaire. De la sorte, le principe « *No taxation without representation* » était-il garanti d'une manière efficace.

En pratique, il est certain que c'est à ce régime des commissions scolaires qu'on doit au Québec l'implantation d'écoles primaires publiques sur l'ensemble du territoire, même dans les localités les plus isolées ou les moins peuplées. Sans la participation locale, un tel résultat n'aurait été obtenu par l'État provincial qu'à un coût très élevé, étant donné l'étendue du territoire à couvrir et la faible densité de la population. La commission scolaire a été l'institution-clé d'un système scolaire qu'on voulait décentralisé et démocratique et grâce auquel on voulait offrir l'enseignement élémentaire à tous les enfants, sans distinction d'aucune sorte et sans discrimination.

Par ailleurs, il faut reconnaître que le régime des commissions scolaires n'a pas été aussi efficace que ses initiateurs l'avaient souhaité. La raison en est, à notre avis, que l'État provincial n'a pas pleinement assumé ses responsabilités en matière scolaire. La législation de 1845-1846 avait prévu que chaque commission scolaire devait prélever localement, par la taxe foncière, un montant égal à la subvention que lui accordait le gouvernement provincial ; ce dernier garantissait donc la moitié du financement des commissions scolaires, sans compter les subventions qu'il pouvait aussi accorder à sa discrétion pour la construction des écoles. La part que payait l'État pour le soutien des écoles l'autorisait à exercer un contrôle sur l'utilisation que chaque commission scolaire faisait des fonds publics. La corporation scolaire apparaissait alors clairement comme un corps public intégré à l'État dont elle émanait et auquel elle devait rendre compte.

Mais dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le gouvernement provincial laisse progressivement les commissions scolaires se financer entièrement ou presque entièrement elles-mêmes par la taxe locale. En même temps, la Chambre des députés se départit progressivement, sous la pression du clergé catholique en particulier, des importantes fonctions qu'elle avait assumées jusque-là dans l'élaboration des

structures scolaires et dans l'organisation du système d'enseignement : elle abandonne au surintendant de l'instruction publique et aux comités catholique et protestant la direction pédagogique des écoles, le soin des programmes d'études, la formation des maîtres, la distribution des subventions. En matière scolaire, les hommes politiques de cette seconde partie du XIX^e siècle ne furent pas à la hauteur de ceux qui les avaient précédés ; ils firent montre d'une irresponsabilité totale en abdiquant leurs droits et en se déchargeant de leurs obligations sur d'autres. Cette irresponsabilité de l'État entraîna d'une part une excessive centralisation [39] pédagogique entre les mains de quelques fonctionnaires et du haut clergé et, d'autre part, une excessive décentralisation administrative et financière au profit des commissions scolaires. La trop grande centralisation pédagogique eut pour conséquence d'étouffer tout esprit d'initiative de la part des enseignants, d'encarcanner l'enseignement public dans un régime autoritaire où la prime était accordée à la soumission, à la passivité et même à la servilité. Ce climat étouffant et inhibant n'a pas peu contribué à la dévalorisation du secteur public en comparaison d'un secteur privé très libre, très autonome et qui a longtemps bénéficié de la faveur du pouvoir. D'un autre côté, la décentralisation administrative eut comme conséquence que les commissions scolaires, libérées de tout contrôle administratif de la part de l'État, adoptèrent trop souvent une politique d'économies mesquines au détriment des maîtres et, en définitive, de la qualité de l'enseignement. Bien des commissaires d'écoles n'eurent comme seule préoccupation que de maintenir la taxe scolaire et les traitements des maîtres au plus bas niveau possible. Trop peu instruite pour apprécier les avantages de l'instruction, la population se faisait souvent complice de ses commissaires.

Bref, parce qu'il s'est déchargé sur d'autres, clergé et commissions scolaires, de toutes ses responsabilités en matière scolaire, l'État provincial a faussé le mécanisme qu'il avait lui-même mis en place avec peine et avec soin et il en a compromis l'efficacité. Trop autonomes financièrement et administrativement, les commissions scolaires ont bientôt fait figure de corps semi-publics, largement indépendants de l'État, responsables seulement devant les contribuables locaux. La profession d'enseignant a été dévalorisée par les traitements dérisoires que les commissaires accordaient aux instituteurs et institutrices. La qualité de l'enseignement a été gravement négligée. Mais surtout, la

commission scolaire n'a pas été, au Québec, le ferment qu'elle aurait pu et dû être pour susciter et entretenir le goût de l'étude et le respect de la culture de l'esprit.

III. COMMISSIONS SCOLAIRES ET URBANISATION

Dans le même ordre d'idées, on peut aussi se demander si l'irresponsabilité de l'État n'est pas un important facteur d'explication du statisme qui a frappé le système scolaire du Québec durant un siècle, de 1860 à 1960. Et c'est ici que nous allons rejoindre d'une manière plus précise le thème de ce colloque. N'est-il pas en effet étonnant que l'administration scolaire au Québec n'ait connu aucune transformation notable pendant toute la période où la province fut engagée dans un processus d'industrialisation et d'urbanisation ? Conçue par et pour une société pré-industrielle et fortement rurale, la commission scolaire n'a pas changé en s'urbanisant. Le caractère rural de la commission scolaire apparaît tout particulièrement quand on examine son [40] mode de financement et son régime de représentation. Depuis le milieu du XIX^e siècle jusque vers 1955, chaque commission scolaire devait lever les impôts nécessaires à l'instruction des enfants de son territoire. Un tel régime fiscal et financier n'avait de sens que dans l'hypothèse d'une mobilité géographique très restreinte, la population étant attachée au territoire presque aussi fermement que la propriété immobilière. Chaque localité se cotisait donc pour faire instruire ses propres enfants et elle était libre de se cotiser plus ou moins selon l'importance qu'elle accordait à ce type de dépense ou d'investissement pour son propre développement. Dans cette perspective, les inégalités entre localités pour les charges fiscales et dans la qualité des services scolaires allaient de soi. De même, l'élection des commissaires par les seuls contribuables locaux allait aussi de soi dans la structure rurale traditionnelle où chaque famille était propriétaire du sol et de la résidence, de sorte que parents et contribuables ne faisaient généralement qu'un.

Une telle structure administrative n'était évidemment pas du tout accordée au milieu urbain. Pourtant, elle s'y est perpétuée sans heurts

et comme naturellement. Elle n'a été remise en question sérieusement que depuis quelques années à peine, après avoir été bien longtemps prise pour acquis et acceptée sans réserve.

La constatation suivante s'impose donc à nous. Au début du xix^e siècle, comme nous l'avons observé plus haut, l'évolution de l'administration scolaire a reflété et a même parfois devancé la démocratisation des structures politiques qui s'est opérée à cette époque. Puis, à partir du milieu du XIX^e siècle, l'administration scolaire, coupée de tout lien avec la direction politique de la province, s'installe dans le fixisme et le conservatisme, se fige dans des formes dont le caractère anachronique mettra beaucoup de temps à apparaître.

Si cet anachronisme des structures administratives locales n'avait pas eu des conséquences graves sur le système d'enseignement lui-même, on pourrait le considérer comme un simple accident historique. Mais le défaut d'adaptation de l'administration scolaire au milieu urbain a entraîné un coût culturel très élevé. Soulignons en particulier trois aspects de ce coût. Tout d'abord, jusqu'en 1961, la commission scolaire n'était tenue par la loi qu'à assurer l'enseignement primaire ; tout enseignement qu'elle entreprenait d'offrir au delà du cours élémentaire venait par surcroît et sans obligation d'aucune sorte. Même encore aujourd'hui, des juristes soutiennent qu'étant donné l'interprétation restrictive qu'on doit toujours donner à la *Loi de L'instruction publique*, tout ce que font certaines commissions scolaires dans le champ de l'éducation des adultes pourrait être déclaré *ultra vires*. Restreinte pendant plus d'un siècle au domaine limité qui lui avait été assigné en 1865, la commission scolaire n'a pas été le levier qu'elle aurait pu être pour hausser le niveau de scolarité de la population du Québec. Au contraire [41] elle a, en toute bonne conscience, abandonné pendant très longtemps tout l'enseignement secondaire aux institutions privées.

En second lieu, avec l'industrialisation et l'urbanisation, les disparités entre les services scolaires offerts à la population d'une localité à l'autre se sont accrues très considérablement. Ces disparités étaient relativement faibles dans une société principalement rurale ; elles sont devenues toujours plus marquées à mesure que l'industrie contribuait davantage au produit de la taxe foncière perçue localement. Malgré la politique de normalisation des revenus et des dépenses des commissions scolaires adoptée depuis quelques années par le gouvernement

provincial, des inégalités depuis longtemps acquises mettront longtemps avant de disparaître. L'égalité de droit de tout enfant et de tout adulte à l'enseignement et à un enseignement de bonne qualité est encore loin d'être un fait.

Enfin, comme nous l'avons déjà souligné auparavant, libres de tout contrôle réel, les commissions scolaires ont trop longtemps fait de la profession d'enseignant un métier de crève-faim, méprisé, dévalué, sinon bafoué. Le système scolaire paie encore et paiera longtemps le prix d'une longue et systématique démission des hommes politiques devant leurs responsabilités en matière scolaire.

Mais la question se pose ici : l'administration scolaire locale aurait-elle évolué plus rapidement, se serait-elle adaptée plus tôt au milieu urbain si les législateurs avaient gardé en main les pouvoirs qu'ils avaient avant 1859 ? Ou bien, cette démission des hommes politiques n'est-elle qu'un aspect d'un repli collectif plus général qui se serait produit surtout à partir du milieu du XIX^e siècle ? Que l'administration scolaire provinciale et locale soit restée stationnaire et archaïque n'est-il pas lié au fait que l'industrialisation et l'urbanisation avaient été subies plutôt que contrôlées par la communauté canadienne-française ?

Il serait à mon avis téméraire de prétendre donner à ces questions une réponse définitive, dans l'état actuel des connaissances. Je veux cependant apporter à l'appui de la dernière thèse l'observation suivante, à savoir : que l'analyse qui précède ne vaut que pour l'administration scolaire du secteur catholique au Québec. Elle ne s'applique pas au secteur protestant. Pour ce qui regarde les aspects pédagogiques, le comité protestant n'a pas imposé au secteur public la camisole de force que le comité catholique a imposé à ses écoles et à ses maîtres. En outre, les commissions scolaires desservant la population protestante ont su tirer profit de la liberté dont elles jouissaient pour concurrencer efficacement les institutions privées ; elles réussirent finalement à organiser un secteur public d'une qualité supérieure à ce que pouvaient offrir la plupart des institutions privées dont un bon nombre durent, en conséquence, disparaître. Enfin, les commissions scolaires à direction protestante ont entrepris de se transformer et de s'adapter au milieu urbain dès 1920, alors qu'elles amorcèrent un mouvement de régionalisation [42] dans lequel les commissions scolaires à direction catholique ne devaient entrer que 50 ans plus tard.

En conclusion, je crois maintenant pouvoir affirmer que si, comme je le disais au début de cet exposé, l'administration scolaire fait depuis longtemps partie du paysage urbain, elle n'en était qu'un élément bien peu intégré au reste et à peine apparent. La très grande majorité des citoyens, s'ils connaissaient l'existence de la commission scolaire, ignoraient tout de ses rouages, de ses activités, de son personnel de direction et d'administration. Depuis quelques années, cette situation change rapidement. Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution :

- 1° La hausse des taxes scolaires a attiré l'attention des contribuables sur leur commission scolaire ;
- 2° Le regain d'activité des associations de parents a mis en vedette l'administration scolaire locale ;
- 3° D'une manière plus générale, l'intérêt porté à l'éducation dans l'opinion publique a mis davantage en relief le rôle de la commission scolaire et des commissaires ;
- 4° Les discussions publiques sur l'utilité des commissions scolaires et sur leur avenir ont atteint une partie de l'opinion publique ;
- 5° Enfin, les grèves récentes des enseignants ont servi à mettre plus en lumière qu'ils l'auraient souhaité les commissaires d'écoles.

Personnellement, étant observateur-participant de la vie d'une commission scolaire en particulier et aussi des commissions scolaires de la région de Montréal, je peux dire que depuis très longtemps la commission scolaire dont je fais partie tenait des réunions théoriquement publiques auxquelles personne n'assistait. Aujourd'hui, les commissaires délibèrent presque toujours devant un public qui, s'il n'est pas très nombreux, est cependant très attentif et même assez souvent actif. Le témoignage de bien d'autres commissaires d'écoles permet d'affirmer que l'administration scolaire paraît entrer un peu plus dans le tissu vivant du milieu urbain. C'est là un phénomène nouveau, fruit de l'idéologie de participation et de responsabilité collective qui cherche à remplacer l'idéologie traditionnelle de la délégation de pouvoir. Il reste à savoir si, dans l'avenir, la participation de la population

urbaine à l'administration scolaire s'avérera plus qu'un vain souhait ou qu'une idéologie sans prise sur la réalité.

La grande pénurie de recherches nous empêche d'en dire davantage sur les processus d'intégration de l'administration scolaire au milieu urbain, sur les mécanismes que ce mouvement déclenche, sur les secteurs de population qui sont le plus touchés, etc. Quelques recherches empiriques ont déjà [43] porté sur la régionalisation scolaire : je pense particulièrement aux travaux qu'a dirigés Gabriel Gagnon à l'Université de Montréal. Il y a là, pour l'avenir, un vaste et riche champ d'exploration : nous ne pouvons qu'exprimer le souhait qu'il suscite bientôt l'intérêt des chercheurs.

Guy Rocher
Département de sociologie,
Université de Montréal.

[44]

[45]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.
II. L'ADMINISTRATION URBAINE
“L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE.”**

par
Guy BOURASSA

[Retour à la table des matières](#)

Il va de soi que l'analyse de l'administration municipale constitue un des champs majeurs d'une réflexion sur l'urbanisation de la société canadienne-française. Pourtant, dès le début, il m'apparaît indispensable de préciser ma perspective pour bien faire voir que ce ne sont pas seulement les problèmes d'ordre administratif qui m'intéressent mais que je vois plutôt dans l'examen de l'évolution de nos institutions politiques municipales l'occasion de déboucher sur des thèmes qui rejoignent l'ensemble du système politique québécois.

Dissipons un malentendu possible et distinguons nettement entre l'administration municipale, entendue au sens restreint, et la vie politique municipale. Il y a plus qu'une question de vocabulaire. Plusieurs l'ont souligné ces dernières années : pendant longtemps, les spécialistes de la science politique n'ont vu dans l'activité politique au niveau municipal qu'un phénomène administratif. On signifiait par là que les institutions municipales impliquent seulement le lieu et les mécanismes d'exécution de politiques décidées à un niveau supérieur de gouvernement ; on niait ainsi qu'il puisse exister à l'échelon municipal un phénomène politique au sens plein de cette notion. Bref, si l'on distingue entre les tâches de législation et d'administration que doit assurer un gouvernement, on ne reconnaissait que les secondes aux institutions municipales. Une telle conception est à peu près aban-

donnée aujourd'hui et les observateurs acceptent que l'activité politique municipale constitue un système politique, aussi bien que l'activité politique provinciale ou nationale.

La notion de système politique a conquis depuis peu un vaste prestige et a été précisée par des travaux théoriques d'envergure. Pour notre propos, rappelons seulement que le système politique dans une société est celui qui a pour fonction de prendre les décisions en vue d'assurer l'ordre et le progrès général de la communauté et que ces décisions sont issues des demandes et des besoins des citoyens ; en conséquence, il faut reconnaître l'existence de conflits et de tensions qui s'expriment par les partis et par les groupes et qui évoluent selon les mouvements de l'opinion publique et les comportements politiques, électoraux ou autres, des citoyens. C'est cette dynamique très [46] complexe que l'on retrouve dans la vie municipale et deux ouvrages assez récents la décrivent avec clarté.

Citons rapidement le livre de R. A. Dahl sur New Haven ¹¹ où celui-ci, s'interrogeant sur l'enracinement de l'idéologie démocratique, a cherché à dégager les mécanismes de la prise de décision dans cette ville américaine, en mettant en relief les réseaux d'influence qui prennent forme en son sein et la nature des ressources et facteurs qui permettent à certaines forces de s'exprimer et de l'emporter dans divers débats municipaux : éducation ou rénovation urbaine, par exemple. Citons aussi l'œuvre conjointe de deux autres spécialistes éminents de la science politique qui, pour leur part, ont voulu démontrer la densité du phénomène politique municipal, indépendamment de la communauté urbaine étudiée. ¹² Leur démarche constitue une description détaillée de ce que devrait être toute étude complète de « l'administration municipale », pour reprendre le titre de cet exposé. Cette liste couvre aussi bien l'analyse des structures et des institutions formelles que celle des mouvements idéologiques, des modes d'action des élites, des groupes de pression, en insistant sur la nature de la partisannerie et sur l'importance de la bureaucratisation dans les gouvernements urbains.

¹¹ R. A. DAHL, *Who governs ?*, Yale University Press, 1961, 355 p.

¹² E. C. BANFIELD et J. Q. WILSON, *City Politics*, Harvard University Press, 1963, 362 p.

Bien sûr, les analyses de ce genre nous manquent largement pour évaluer « l'administration municipale » au Québec et ces lacunes imposent le ton général de notre communication. Il ne saurait être question d'une étude complète dont les conclusions seraient appuyées sur des matériaux abondants et divers.

Pourtant, un premier bilan des recherches récemment complétées ou en cours, et elles sont passablement diverses, nous autorise à proposer une hypothèse générale ou, plus exactement, à mettre en lumière les tendances les plus nettes de l'évolution de « l'administration municipale » dans le Québec contemporain. Voilà, me semble-t-il, ce que doit être présentement la tentative qui sera la plus fructueuse sur ces questions : un aperçu global qui invite à la discussion et aux études nécessaires pour en mesurer la validité. D'ailleurs, la dimension de cet exposé et les limites de temps font que mes références à plusieurs travaux devront demeurer assez brèves et on me comprendra de ne pouvoir m'engager dans des démonstrations minutieuses.

De nombreux indices portent à affirmer que la vie municipale québécoise s'est profondément transformée depuis quelques décennies. Cela s'aperçoit d'abord dans maintes révisions institutionnelles proposées ou mises en place, dans les débats de plus en plus fréquents, entre experts ou parmi les citoyens, sur les nouveaux rôles et les tâches accrues du gouvernement local. Les administrateurs municipaux, en accord avec la population, requièrent des pouvoirs, et par conséquent des droits, de plus en plus vastes [47] et variés. En même temps, les comportements traditionnels disparaissent alors que la volonté de planifier, le souci de l'efficacité prennent le pas sur des attitudes étroites et « locales » — en donnant à cette épithète un sens quelque peu péjoratif —. Toute la conception de la vie municipale s'élargit. Reconnaisant la désuétude des définitions communément admises, on veut réexaminer le gouvernement local pour lui donner une place valable dans le système politique québécois.

Soulignons bien que, dans notre vocabulaire, le municipal prend une extension remarquable car, à notre avis, le gouvernement municipal aujourd'hui est autant celui des communautés moyennes que celui des métropoles ou encore celui qui est en voie d'être mis en place au niveau régional. Faute de concevoir aussi largement le « municipal », on risque de fausser toute l'analyse.

Avant de nous attacher à mieux cerner les modifications de notre vie politique municipale, nous suggérons que les études approfondies sur les communautés locales constituent peut-être l'une des voies d'approche privilégiées pour saisir les transformations de la société politique canadienne-française dans sa totalité. Le gouvernement municipal, comme nous venons de le définir, n'est-il pas un microcosme où sont plus perceptibles les caractéristiques de notre vie politique ? D'autre part, si l'on songe à la proportion de la population québécoise qui vit dans trois grandes villes : Montréal, Ville de Laval et Québec, peut-on contester qu'il n'y ait aucune relation entre, d'une part, les comportements des individus dans ces structures et l'évolution de celles-ci et, d'autre part, les traits qui façonnent les comportements, les attitudes et les institutions au niveau provincial ?

L'utilité de ce rapprochement est illustrée par la comparaison de l'évolution de « l'administration municipale » au Québec et en divers pays. De façon générale, la transformation des systèmes municipaux dans plusieurs régimes politiques montre qu'à partir de conceptions et de traditions passablement différentes sinon quasi opposées, en France et en Grande-Bretagne par exemple, on évolue progressivement vers une perspective qui fait du gouvernement qui se situera entre le niveau provincial et les unités locales traditionnelles un nouveau type de fédéralisme à l'intérieur du système québécois. L'insertion de ce palier va nécessairement amener un changement dans toutes les parties des régimes politiques.

Revenons au cas québécois pour en saisir l'originalité. Nous l'avons indiqué auparavant : nous ne disposons pas de toutes les études souhaitables et elles font défaut surtout dans les domaines les plus significatifs tels que la prise de décision ou la situation des groupes de pression. Néanmoins, notamment depuis quelques années, les travaux se sont multipliés et nous puiserons nos références aussi bien dans des ouvrages classiques, comme celui de Crawford, que dans des rapports gouvernementaux (Commission d'enquête Sylvestre, Rapport du B. A.E.Q., analyse des relations ethniques [48] à Montréal), ou encore dans les monographies de Vincent Lemieux, Gérard Lapointe et Pierre O'Neil et dans quelques études et thèses sur la ville de Montréal qui ont été entreprises dans le cadre d'un séminaire, plus précisément sur les problèmes de l'éducation. Tout cela est assez varié pour étayer quelques hypothèses générales.

Pour discuter plus à fond l'hypothèse que nous avons formulée auparavant, nous entendons décrire rapidement ce qu'a été l'administration municipale traditionnelle au Québec pour nous attarder ensuite à esquisser, par contraste, les traits nouveaux qui ont pris forme.

I. L'ADMINISTRATION MUNICIPALE TRADITIONNELLE AU QUÉBEC

Rappelons les principales caractéristiques du système juridique qui a régi le gouvernement local dans la Province et au Canada, en dessinant le cadre dans lequel a été conçue et s'est exercée l'administration municipale. Il est bien connu que la constitution canadienne accorde aux provinces tous les pouvoirs sur les institutions municipales. Au Québec, la législation actuelle est particulièrement complexe et inadaptée aux besoins de l'époque. Le code municipal devrait être complètement réaménagé tandis que les grandes villes sont administrées selon des chartes exceptionnelles. Ajoutons que les types de relations et de contrôle entre le provincial et les municipalités prévus par la législation présente sont souvent inapplicables de nos jours, d'où lenteur administrative et inertie. Enfin, il existe toujours un découpage des comtés, chacun sous la présidence d'un préfet, qui regroupe les municipalités rurales. C'est là une structure qui n'a plus sa raison d'être.

Il importe bien davantage de préciser les caractéristiques de l'administration municipale dans sa réalité quotidienne. Les travaux dont nous disposons en font ressortir cinq qui sont d'autant plus intéressantes qu'elles pourront servir de critères pour mesurer ensuite l'évolution qui est en cours.

1. Notons d'abord une fragmentation très poussée du système municipal québécois qui entraîne une dispersion qui s'est avérée source d'inefficacité. La Province de Québec est, de toutes les provinces canadiennes, celle qui compte le plus de municipalités, soit environ 2,000, et de ce nombre plus de la moitié ne regroupent que quelques centaines de citoyens. Comment peut-on parvenir à concevoir une administration valable et dynamique dans une telle situation ?

2. À cela s'ajoute une apathie à peu près généralisée de la part des citoyens pour la vie municipale. Ce désintéressement se manifeste à la fois au plan électoral et dans la participation aux divers comités et ligues d'action. Assez curieusement, les comportements des citoyens au plan municipal, quand ceux-ci interviennent, s'apparentent très nettement à certaines de nos mœurs politiques traditionnelles.

[49]

Une participation de 30 à 40 pour cent aux élections municipales semble être un maximum. Les assemblées des conseils municipaux ne soulèvent l'intérêt que des quelques individus que les décisions peuvent concerner directement. Cette absence de contrôle populaire favorise toutes les formes de corruption ; pour obtenir quelque avantage, les citoyens ou les groupes ont préféré établir un réseau de relations personnelles où toutes les techniques du patronage et de la « petite politique » trouvent leur utilité.

S'il est possible de parler d'une « idéologie » municipale, d'une opinion publique sur les problèmes locaux, il faut bien reconnaître qu'elle a surtout été faite d'un esprit de clocher qui a empêché toute conception qui dépasserait les limites du municipal le plus étroit. Tout en ne favorisant pas l'intérêt des citoyens, l'administration municipale traditionnelle a encouragé un « municipalisme » fait surtout d'attitudes négatives. Les frontières municipales deviennent ainsi des limites intouchables et le moindre débat sur les avantages et inconvénients du regroupement ou de la fusion réveille l'une des rares attitudes profondes chez le citoyen : refus de coopérer et, plus encore, incapacité de situer un problème local dans un contexte à la mesure de la réalité.

Pour expliquer une telle apathie et un tel manque d'envergure dans les perspectives, la description des tâches exercées par les gouvernements municipaux est particulièrement significative. Le plus souvent, les administrateurs municipaux se sont contentés de fournir les services essentiels à la vie de la communauté locale : les problèmes d'égout, d'aqueduc ou de transport constituent l'essentiel de leurs préoccupations. Pourtant, d'autres matières importantes, comme le bien-être social ou l'éducation, font aussi partie du champ de leurs attributions mais on ne relève à peu près pas de politique dynamique sur ces questions, et cela, même dans des municipalités d'assez grande taille.

Par suite de ces faits, la plupart des administrations locales ont été le fief d'oligarchies restreintes et fermées comme le montre l'analyse des caractéristiques des leaders locaux traditionnels. Les règles admises limitaient pour les administrés les possibilités d'exprimer leur choix, ce qui a porté au pouvoir à peu près une seule catégorie de citoyens qui étaient munis des ressources politiques les plus traditionnelles. Les vestiges du suffrage censitaire subsistent encore pour ce seul niveau de gouvernement et les conseils municipaux sont formés d'hommes d'affaires et de « professionnels ». Leurs liens avec les partis politiques provinciaux et l'Église constituent l'essentiel des ressources qui les ont fait accéder à ces postes.

Pour résumer, disons que le plus souvent le gouvernement municipal au Québec a souffert de trois lacunes capitales qui l'ont rendu incapable de jouer le rôle qui aurait dû être le sien. Tout d'abord, une absence de tradition [50] du gouvernement local authentique tel qu'il existe, en particulier, dans les pays anglo-saxons. Jusqu'à tout récemment, le citoyen canadien-français n'a attaché que peu de prestige à la direction des affaires de la communauté qui l'entourait immédiatement. Il était alors inévitable que le fonctionnement de cet appareil gouvernemental échappât aux règles habituelles de la démocratie la plus élémentaire. Puis, on s'est complu à réduire l'activité des institutions municipales au minimum, soit l'administration des services de base, alors que surgissaient des besoins et des exigences plus vastes et complexes.

Certains trouveront ce tableau exagérément pessimiste : bien sûr, des nuances s'imposent et nous ne pouvons pas toutes les noter ici. L'essentiel est qu'à des degrés divers et selon les périodes de l'histoire d'une même ville ou en comparant les gouvernements locaux aujourd'hui encore en place, l'administration municipale québécoise porte le passif de cette tradition. L'histoire de Montréal ou de Québec montre bien que, pendant longtemps, leur administration a correspondu au schéma que nous venons d'esquisser. Ces villes cependant ont pris de l'ampleur et il a fallu progressivement modifier chacun des points que nous avons retenus. D'autre part, il est certain qu'encore maintenant plusieurs administrations municipales en sont restées à cette étape « primitive » : il importerait de les regrouper et de les obliger à exercer leur fonction véritable.

II. ESQUISSE DES TRAITS NOUVEAUX DE LA VIE MUNICIPALE AU QUÉBEC

On doit admettre, à ce point d'une analyse qui va devenir plus positive et plus encourageante, que plusieurs facteurs ont rendu inévitable un changement dans l'administration municipale pour en faire une zone de vie politique authentique. Diverses forces ont convergé en ce sens : les autorités provinciales de qui on réclame des actions de plus en plus amples et qui ont besoin de s'appuyer sur des structures locales solides ; la prise de conscience par de larges couches de la population du rôle que pourrait avoir un gouvernement local bien structuré ; finalement, le regroupement dans quelques grandes villes d'un fort pourcentage de la population québécoise.

Il nous semble que l'administration municipale québécoise soit condamnée à résoudre le dilemme suivant qui se pose à la fois aux autorités provinciales et aux élus locaux : ou bien le système actuel d'administration sera non seulement corrigé mais revu en profondeur sous tous ses aspects et on en fera un échelon gouvernemental valable, ou bien ce sera la disparition du gouvernement local qui n'aura plus de sens dans une société où la planification impose des règles strictes. Il faut donc penser une forme de gouvernement local qui assure, aussi bien au Montréalais qu'à celui qui vit en [51] milieu rural, une participation réelle aux choix qui vont influencer l'ensemble de ses activités.

Ce sont précisément les attitudes nouvelles et les réponses proposées pour résoudre ce dilemme qui laissent croire qu'un nouveau type de gouvernement municipal est en voie d'être défini dans la société canadienne-française. S'il reste des secteurs de l'opinion encore insensibles aux difficultés que nous venons de décrire, il est manifeste que, de milieux très variés, sont venues des réactions toutes marquées du même souci de renouveau. Nous croyons pouvoir rattacher ces comportements et ces attitudes à six thèmes qu'il faut mettre en parallèle avec les points que nous avons retenus dans la première partie.

L'émergence d'un nouveau personnel politique au niveau municipal. Que ce soit à Montréal ou à Québec ou au niveau régional, les hommes qui veulent exercer le pouvoir municipal viennent de milieux beaucoup plus variés qu'auparavant et, fait encore plus important, ces

leaders envisagent leur action selon des normes jadis inconnues. Par exemple, l'entrée dans la politique municipale d'hommes nouveaux s'aperçoit aisément dans l'histoire de Montréal : aux hommes d'affaires, pour qui l'action municipale était un complément à leur apprentissage, a succédé un type de leader municipal, pour qui le gouvernement de Montréal devient une activité professionnelle.

Mais, pourra-t-on objecter, c'est là un cas quelque peu exceptionnel ; les mêmes transformations s'appliquent-elles à toutes les municipalités québécoises ? Cela reste à voir. À Québec, tout récemment, un mouvement de réforme, très proche de celui qu'avait connu Montréal, a déplacé les élites traditionnelles pour les remplacer par des hommes dont la formation et les objectifs sont d'un autre type. De même, dans la région du B.A.E.Q., on a vu au cours des dernières années des citoyens de tous milieux devenir conscients des problèmes locaux et régionaux et y prendre une part de plus en plus active. Pour arriver à ses objectifs, cette catégorie de leaders aura à déplacer les élites municipales en place.

Encore plus prometteur de renouveau, avons-nous dit, il y a le fait que ces hommes pensent leur action et conçoivent le gouvernement municipal d'une façon plus moderne. Arrêtons-nous à trois aspects de cette nouvelle « idéologie municipale ». Pour ces leaders, il est indispensable que leur zone de pouvoir soit élargie, c'est-à-dire que l'autorité provinciale consente à leur déléguer des responsabilités réelles qui justifient leur engagement à ce niveau. En même temps, à leur point de vue, l'administration municipale doit, comme toute administration valable, reposer sur des standards d'efficacité et de compétence. En troisième lieu, on note dans les divers cas évoqués le même désir, exprimé selon des modalités variables, de représenter véritablement tous les citoyens de la communauté, de se rapprocher de ceux-ci.

[52]

2. Cette nouvelle catégorie de leaders municipaux pourraient cependant se buter à des structures qui ne leur donnent pas l'occasion de mettre en pratique leurs projets. Or, nous pourrions citer ici de nombreuses transformations institutionnelles qui, au contraire, accentuent le processus de changement. De cet ensemble assez hétérogène, retenons quelques cas qui illustreront notre propos.

Pour suivre un peu la démarche que nous avons empruntée plus haut, voyons ce qui s'est fait dans deux grandes villes et dans une région rurale. À Montréal et à Québec, depuis 1960, c'est l'ensemble du système qui a été modifié. L'expérience de Québec est encore toute récente, mais il faut s'interroger sur la portée de l'introduction, dans la vie politique montréalaise, d'un régime de type parlementaire. Au delà des circonstances du moment, on peut se demander s'il y aurait avantage à répandre cette formule, à créer des partis sur le plan municipal ou bien si, comme le propose la Commission Sylvestre, on ne devrait pas revenir à la notion de quartier où le citoyen se sent davantage intégré. La même remarque vaut pour les formules de gouvernement métropolitain : prenons acte des débats nombreux sur cette question qui devra être résolue dans un avenir rapproché.

Quant au plan proposé par le B.A.E.Q., remarquons la nouveauté et l'ampleur des changements qu'il propose dans les structures régionales, changements qui intègrent, ce n'est pas à négliger, l'efficacité administrative et une participation démocratique poussée. Voilà un modèle de gouvernement régional, le premier à être proposé au Québec, qui demande une discussion sérieuse. Le fait qu'il ait été formulé témoigne cependant des modifications qui sont en cours ou qui peuvent être envisagées.

À propos d'un mécanisme plus particulier, il est fort heureux qu'un nouveau système électoral ait été inséré dans les institutions municipales. Selon l'expérience de quelques villes américaines, le suffrage universel peut être l'amorce de transformations qui, en définitive, affecteront tout le système municipal.

3. Dans l'ensemble des structures municipales, nous croyons que l'une d'elles mérite une attention particulière. C'est ce que l'on pourrait appeler l'apparition d'une fonction publique municipale ou régionale, élaborée selon des méthodes modernes, et qui va peser indiscutablement sur l'exercice du pouvoir tout en obligeant les leaders municipaux élus à redéfinir leur propre fonction.

Montréal et Québec se sont soumises à des réformes administratives radicales. Pour qu'elles puissent accomplir leurs tâches, il s'est avéré essentiel de revoir tous les rouages administratifs afin de mettre en place au niveau municipal les mêmes techniciens et les mêmes outils que possèdent les gouvernements supérieurs. La puissance de cette

« technocratie municipale et régionale » est facile à déceler, par exemple dans la formulation de la politique de l'éducation à Montréal. Voilà un domaine où l'ampleur des [53] problèmes à résoudre a suscité l'élaboration d'une organisation moderne. En conséquence, les politiques de l'éducation à Montréal sont officiellement décidées par des commissaires nommés pour représenter le gouvernement provincial et l'autorité municipale, mais il est de plus en plus net que les techniciens détiennent des atouts majeurs dans ces choix. Cela est nécessaire. Il reste à parfaire le système dans ce même secteur pour que la consultation et le contrôle populaires soient possibles.

Faut-il insister sur le rôle de ce nouveau type d'administrateur dans l'élaboration et l'application d'un plan régional ? On voit bien toute la portée de son influence et la nécessité de sa présence pour assurer le succès du projet élaboré. De nouveau, le problème à résoudre est double : créer une catégorie d'administrateurs municipaux ou régionaux compétents et efficaces et, du même coup, créer les mécanismes qui permettront à la population d'être associée à la définition des politiques. Il semblerait que la première partie du problème va se résoudre par la force des choses alors que le second aspect exigera un plus grand effort d'imagination.

4. Un peu à l'inverse de ce que nous avons souligné dans la première partie, l'émergence de leaders et d'administrateurs modernes et les changements institutionnels ont coïncidé, tout en le causant en partie, avec un élargissement du champ d'action du gouvernement municipal ou régional. De façon générale, le citoyen réclame de cette autorité des politiques dans des domaines réservés jusque-là à l'autorité provinciale : planification économique, programme de développement industriel, certains aspects de la sécurité sociale, politique de loisirs, plan d'urbanisme, politique d'éducation. Ces quelques thèmes sont tirés des propositions du B.A.E.Q. et des demandes que les municipalités adressent au gouvernement provincial.

Pour devenir pleinement fructueuses, ces diverses entreprises vont exiger une réforme qui déborde le plan du gouvernement local. L'autorité provinciale doit être prête à mettre sur pied des mécanismes de coordination et aussi à réexaminer le partage des revenus entre les divers gouvernements à l'intérieur de la Province. La coordination s'impose à mesure que les gouvernements municipaux ou régionaux puissants deviennent plus nombreux. Quant aux aspects financiers, il est

clair que les futures administrations municipales ne pourront parvenir à exercer toutes leurs tâches avec les moyens dont elles disposent présentement. Une répartition fiscale sera nécessaire entre elles et le gouvernement provincial sans quoi, comme le montrent divers exemples américains, la faillite sera inévitable.

5. Tout cela conduit à l'instauration de nouvelles relations municipales-provinciales. Le contrôle strict ou le laisser-aller ne peuvent plus suffire. L'autorité provinciale se trouve obligée de définir une politique globale de l'urbanisation et de la régionalisation au Québec. Encore ici, nous dépassons le cadre du gouvernement local pour souligner que l'avenir de « l'administration [54] municipale » au Québec dépend de très près d'une conception générale du système politique québécois : dans ce système, le niveau municipal, entendu au sens moderne, doit avoir sa place et son rôle, et une telle conception doit être esquissée sous l'initiative de l'autorité provinciale.

Sous un autre angle, c'est en quelque sorte l'équilibre des forces qui est remis en cause au sein de la société canadienne-française. Les nouvelles institutions municipales ou régionales vont nécessairement constituer des pôles d'attraction pour les citoyens. Ceux-ci verront là un mécanisme politique plus à leur portée et on peut déjà s'interroger sur les conséquences que cela va entraîner pour les institutions politiques traditionnelles. À titre d'exemple, qu'advient-il de l'organisation et du rôle des partis dès lors que les puissances municipales et régionales s'affirmeront ?

6. On ne saurait négliger enfin les nouvelles formes de participation qui apparaissent au niveau municipal. Délaissant l'élection, les citoyens entendent exprimer leur voix en même temps qu'ils prennent conscience des possibilités que leur offre le gouvernement municipal. Ainsi, les groupes de pression, jusque-là indifférents, se donnent-ils les moyens d'agir auprès des autorités locales. Le syndicalisme s'intéresse très directement aux problèmes municipaux, à Montréal ou en milieu rural. On peut croire que le phénomène ira en s'amplifiant quand les gouvernements municipaux seront des centres de décision importants.

D'autres mécanismes de participation sont aussi créés et voilà qui pose un autre problème aux représentants élus, au provincial ou au municipal. L'émergence d'un leadership régional et le fait qu'on lui

accorde un statut officiel remet en question le rôle du député au parlement provincial. Parmi les formes nouvelles de participation, rappelons que les problèmes municipaux, par exemple à Montréal dans le cas de la rénovation urbaine, ont été l'occasion d'inventer des moyens d'action populaires très intéressants : comités de citoyens, ligues d'action civiques. Voilà qui renouvelle les conceptions classiques de la participation.

L'évolution que nous venons de décrire et l'hypothèse d'un changement global que nous avons posée restent à vérifier. La mutation est en cours et il serait téméraire de vouloir définir clairement ce qui en résultera. Une chose cependant est certaine : un consensus semble de plus en plus répandu qui réclame le passage d'une conception de la vie locale « administrative » à une réelle activité politique.

Reste à en déterminer les modalités. Cette tâche est complexe et nous ne saurions nous y arrêter dans le cadre de ce texte. Nous terminerons par une interrogation qui est aussi un certain défi. Dans la société canadienne-française de demain, cette nouvelle vie municipale et régionale qui regrouperait de larges secteurs de la population ne pourrait-elle pas être le lieu par excellence d'une démocratie possible, d'un renouveau de nos comportements [55] mais surtout d'une éducation politique pour tous les citoyens ? Entre le gouvernement local étroit et le gouvernement provincial puissant, le vide est-il possible et sommes-nous convaincus que la dimension provinciale puisse se prêter aux exigences de la démocratie ? Telles sont quelques-unes des interrogations que suggère l'analyse du gouvernement local québécois.

Guy BOURASSA

Département de science politique,
Université de Montréal.

[56]

[57]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.**

Troisième partie

**ASPECTS DE LA VIE
URBAINE**

[Retour à la table des matières](#)

[58]

[59]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.
III. ASPECTS DE LA VIE URBAINE
“UN NOUVEAU TYPE
DE RELATIONS FAMILIALES.”**

par
Nicole GAGNON

[Retour à la table des matières](#)

Les remarques que j'ai à proposer sur le thème de la famille en regard du phénomène d'urbanisation se basent sur trois séries d'entrevues, recherches entreprises au Département de sociologie et d'anthropologie de Laval, l'une par Jocelyne Valois et les deux autres par moi-même.¹³

La première de ces recherches remonte à l'hiver de 1962-1963 ; il s'agit d'une étude exploratoire en vue d'établir un modèle général de la famille ouvrière urbaine québécoise. À cet effet, 72 entrevues ont été recueillies auprès de femmes d'ouvriers de quatre entreprises montréalaises. La seconde recherche, celle de Jocelyne Valois, s'est effectuée dans le quartier Saint-Sauveur de Québec ; 52 familles ont été visitées en 1956-1966. Quant à la dernière recherche, actuellement en cours, il s'agit de 28 familles d'ouvriers des raffineries de pétrole de Montréal que j'ai interviewées au cours de l'automne de 1966.

¹³ Nicole Gagnon, *La famille ouvrière urbaine*, Département de sociologie et d'anthropologie, Université Laval, 1964, texte dactylographié ; *La famille ouvrière urbaine : une étude de représentation*, recherche en cours ; Jocelyne Valois, *Communication et relations interpersonnelles dans les familles d'un quartier ouvrier*, Département de sociologie et d'anthropologie, Université Laval, 1968. (Miméo.)

Première recherche

Pour la première étape de mes recherches, j'ai cherché à construire une typologie de la famille urbaine à partir du critère : relations sociales extra-familiales (structures externes). J'avais établi *a priori* quatre types logiques, dont deux se sont avérés empiriquement sans intérêt :

- a) *Famille parentale* : famille dont les relations extérieures se situent à l'intérieur du réseau de parenté ;
- b) *Famille ouverte* : famille dont les relations extérieures se situent en dehors du réseau de parenté ;
- c) *Famille individualiste* : famille dont les relations extérieures sont individuelles, *i.e.* non-familiales ;
- d) *Famille fermée* : famille caractérisée par l'absence de relations extérieures.

[60]

Les types « individualiste » et « fermé », peu nombreux, ont été réduits au type parental ; il n'existe en fait presque aucun cas où ne subsiste un minimum de relations de parenté. Par contre, ce type a dû lui-même être subdivisé selon que la famille entretient uniquement des relations de parenté ou bien que les relations de parenté y sont prédominantes. Dans un dernier type, j'ai regroupé tous les cas où les relations de parenté ne sont pas prédominantes.

Nous obtenons ainsi, pour la dimension relations extérieures, trois valeurs :

- 1° Relations de parenté seulement : famille parentale ;
- 2° Relations de parenté prédominantes : famille ouverte ;
- 3° Relations extra-parentales prédominantes : famille sociale. ¹⁴

¹⁴ Les fréquences de ces types sont respectivement de 32, 25 et 15 (total : 72).

Pour compléter le modèle, j'ai introduit au moment de l'analyse une seconde dimension : les relations intra-familiales ou systèmes de rôles (structures internes). J'ai pu établir sur cette dimension deux pôles que, m'inspirant de la formule de E. W. Burgess, « *from institution to companionship* », j'ai dénommés *matriarcat* et *compagnonnage*.¹⁵ En effet, le modèle de comportements paraissant offrir certaines caractéristiques de normes institutionnalisées peut se décrire, de façon très large, comme un matriarcat. De fait, il serait plus exact d'utiliser l'expression « organisation matri-centrique ».

Dans les familles classées comme matriarcales, on relève de façon plus ou moins explicite la plupart des traits suivants, par lesquels je définirai le premier type :

1. le rôle attribué au mari réfère essentiellement à l'idée de gagne-pain (e.g. la première qualité d'un mari, c'est qu'« il rapporte son salaire ») ;
2. corrélativement, la femme n'aspire pas au travail extérieur ;
3. l'éducation et le contrôle des finances relèvent de la femme ;
4. le mari n'a pas de rôle domestique précis (« la maison, c'est l'affaire de la femme ») ;
5. par contre, on reconnaît au mari un certain leadership externe : contrôle sur le travail extérieur de la femme (il ne veut pas qu'elle travaille), leadership politique (elle vote comme lui) ;
6. au plan des relations extérieures, importance du lien de la femme à sa mère.

On peut dès lors considérer la famille dite matriarcale comme un modèle institutionnalisé de comportements, structuré par la relation d'échange entre le salaire du mari et le travail domestique de la femme : échange entre l'univers social, représenté par le mari, et l'univers domestique, propriété de la femme.

[61]

À l'autre pôle, dans la structure dite de compagnonnage, la famille devient propriété commune du couple. Le rôle d'épouse prend une importance au moins égale au rôle de mère. On observe alors : un système d'autorité conjoint, le partage des tâches domestiques, l'appropriation des valeurs sociales par la femme, soit de façon individuelle

¹⁵ Les fréquences de ces types extrêmes sont de 38 et 11 ; 19 cas ont été classés comme « intermédiaires » et 4 comme « patriarcaux ».

— notamment par le travail extérieur, soit de façon conjointe — c'est le cas de la famille-communauté-de-loisirs.

Cette typologie par les structures internes offre un degré de relation suffisant à la première ¹⁶, celle des structures externes, pour qu'il soit légitime de regrouper les deux dimensions en un modèle grossier, mais globalement valable, de la famille ouvrière. En outre, l'analyse du système d'éducation permet d'introduire une caractéristique complémentaire dans la typologie : la famille matriarcale, située dans un système de relations de parenté, peut être caractérisée par un mode d'éducation impérative à valeurs familiales (tel le respect) ; la famille de compagnonnage, où les relations parentales ne constituent qu'un élément d'un système hétérogène de relations sociales, par un mode d'éducation compréhensive à valeurs sociales (telle l'émancipation des enfants).

Deuxième recherche

Inspiré de loin par ces conclusions, le travail de Jocelyne Valois est axé sur l'étude du couple, défini ici par le dialogue, c'est-à-dire par la communication verbale. L'objectif était de vérifier l'influence du milieu extra-familial sur la communication conjugale. L'hypothèse centrale de l'auteur, confirmée par la recherche, se formule de la façon suivante : s'il est vrai que la famille s'en va vers une forme de communication où le couple et les enfants jouent respectivement un rôle irremplacé, d'intenses relations extra-familiales, même si elles sont individuelles, n'empêcheraient pas la famille de réaliser cette communication. Cette hypothèse contredit une conclusion d'Elizabeth Bott qui, dans *Family and Social Network* ¹⁷, trouve une relation inverse entre

¹⁶ Distribution de fréquence :

MCP21021O12416S5712381149

¹⁷ Elizabeth BOTT, *Family and Social Network*, London, Tavistock Publications, 1957 : « The degree of ségrégation in the role-relationship of husband and wife varies directly with the connectedness of the family's social network. The more connected the network, the greater the degree of segregation between the rôles of husband and wife. The less connected the network, the smaller the degree of ségrégation between the roles of husband and wife » (p. 60).

l'intensité des relations extérieures et l'intensité de la communication conjugale. Selon Jocelyne Valois, l'hypothèse d'Elizabeth Bott peut se vérifier pour le cas de la famille-institution [62] (famille matriarcale). Mais l'analyse empirique établit que les activités extra-familiales, plus particulièrement le travail, à condition que la femme y soit impliquée, c'est-à-dire au moment où la femme n'est plus identifiée à l'univers domestique, sont à la fois gage et conséquence d'une communication conjugale effective. De façon plus précise, ce sont les couples où l'homme et la femme ont des activités extra-familiales tant conjointes qu'individuelles qui semblent avoir le plus de facilité à réaliser une véritable communication conjugale.

Les conclusions de cette recherche rejoignent ainsi largement les miennes. La typologie proposée : absence de communication, communication latente, communication effective, recoupe entièrement celle des structures familiales. Jocelyne Valois relie l'absence de communication à une structure autoritaire patriarcale, le dialogue latent à ce que j'ai appelé matriarcat, la communication effective à la structure de compagnonnage.

Il semble alors qu'on puisse utiliser comme caractéristique fondamentale du type compagnonnage : l'émergence de la notion du couple et des valeurs de compréhension et de dialogue. Si l'on veut cependant être en mesure de dégager la spécificité du phénomène compagnonnage, il importe d'élaborer le modèle en se référant à l'organisation de l'univers familial.

D'après les résultats de la première recherche, nous retiendrons comme caractéristiques essentielles trois dénominateurs communs d'organisations à première vue disparates : 1° la diversification des relations externes, i.e. le développement d'activités extra-familiales pour les deux conjoints et la perte d'importance relative des relations de parenté, qui n'occupent pas ici de place privilégiée parmi les autres relations sociales ; 2° la dissolution de l'opposition « domestique-extérieur » comme base nécessaire de la division du travail ; 3° l'indétermination du système de rôles qui semble échapper à tout critère normatif institutionnalisé.

Il reste à comprendre la signification d'un tel type de famille : dans quelle optique peut-on l'interpréter comme une réalité essentiellement différente de l'organisation que nous avons appelée matriarcat ? Il im-

porterait également de repérer certains facteurs susceptibles de rendre compte de l'émergence de cette réalité nouvelle.

Sur cette dernière question, les deux recherches n'apportent qu'une information assez vague. J'avais formulé l'hypothèse que l'organisation matriarcale peut se définir comme le résultat de l'adaptation de l'ouvrier à la situation urbaine : elle aurait ainsi une signification essentiellement d'ordre économique. La répartition des tâches de l'unité de consommation selon le critère interne-externe, fondement de l'organisation matriarcale, ne serait que le mode le plus efficace d'organiser un ménage urbain à bas niveau de vie. Les données n'ont pas permis de confirmer cette hypothèse : le niveau de vie, pas plus que les critères écologiques, n'offrait de relation suffisante avec ce type de structure. Si le niveau de vie est un facteur [63] déterminant, il présuppose le jeu d'autres facteurs dont le principal paraît être d'ordre idéologique. J'ai donc modifié l'hypothèse initiale en ce sens : le matriarcat serait la traduction, pour les familles à bas niveau de vie, non pas de l'adaptation au mode de vie urbain, mais tout au contraire, de l'idéologie traditionnelle de la famille-institution. L'émergence de la famille de compagnonnage supposerait donc le jeu combiné de facteurs idéologiques et économiques.

L'étude de Jocelyne Valois met, par ailleurs, en évidence le rôle primordial de l'attitude de la femme dans l'instauration de la communication du couple. Mais selon la perspective plus particulière ici adoptée, aucun facteur explicatif n'est invoqué qu'un facteur général d'évolution : le dialogue conjugal serait un indice de mentalité sinon urbaine du moins moderne.

Cependant, même si le type de famille-compagnonnage est défini comme une réalité d'ordre idéologique (ou représentatif), on ne peut en rendre compte par la seule affirmation de valeurs qui peuvent être véhiculées par les techniques de diffusion culturelle (*mass media*) et qui n'ont ainsi aucune relation directe avec l'habitat urbain. L'idée de compagnonnage, au sens où je l'utilise, met en jeu toute une définition de la famille dont l'élaboration suppose un système de comportements spécifiques, une expérience effective où puissent s'enraciner ces valeurs et ces représentations de la mentalité urbaine. En ce sens, on doit supposer que l'habitat urbain est un facteur essentiel à l'émergence des comportements impliqués dans l'organisation de compagnonnage.

Troisième recherche

Cette représentation de la famille, dérivée d'un système de comportements et qui donne à ceux-ci leur sens, j'ai cherché à l'élucider au moyen d'une deuxième série d'entrevues. L'analyse de ces entrevues est à peine ébauchée mais une première lecture vient étayer l'interprétation qui se dégage des considérations précédentes.

L'examen du contenu représentatif permet d'abord de rendre compte de l'absence de régularité manifeste dans le système de rôles de l'organisation de compagnonnage. La famille n'est pas un système de pouvoir mais une réalité d'abord économique, le ménage, où les rôles sont distribués d'après le critère d'efficacité. L'autorité, comme le budget, est avant tout une tâche, assumée entièrement par la femme dans l'organisation matriarcale, partagée entre les conjoints selon différentes modalités dans l'organisation de compagnonnage. La notion d'autorité, dans ce dernier cas, n'a pas d'autre contenu que celui de « technique d'éducation ».¹⁸

[64]

Si nous examinons les facteurs explicatifs, nous constatons que l'organisation typiquement matriarcale, dans cette troisième recherche, est beaucoup moins fréquente que dans le premier groupe. Ce fait semble confirmer l'hypothèse du lien entre le type de famille et la variable économique : toutes les familles ont ici un niveau de vie relativement élevé.¹⁹ Il y aurait également une relation entre l'organisation de compagnonnage et le travail féminin. Mais celui-ci ne doit pas être

¹⁸ Jocelyne VALOIS, *op. cit.*, 105. Dans les cas de communication effective, « les pouvoirs de décisions économiques prennent formellement la même tangente que dans les familles ne connaissant aucune communication. Mais la situation est fondée non plus sur l'autorité mais sur la complémentarité et l'autonomie ».

¹⁹ Il s'agit d'ouvriers de raffineries de pétrole dont le salaire de base varie entre \$5,000 et \$9,000. Dans le premier groupe, la répartition des salaires est approximativement la suivante :

\$2,500-\$3,500 :20 pour cent
\$3,500-\$4,000 :35 pour cent
\$4,000-\$5,000 :25 pour cent
\$5,500-\$8,000 :20 pour cent

interprété uniquement comme un facteur d'ordre économique. Le travail de la femme peut être considéré comme un élément essentiel de la structure de compagnonnage en tant qu'il signifie développement d'activités extra-familiales. On peut supposer, en effet, qu'à bas niveau de vie le travail féminin soit envisagé comme solution aux problèmes économiques du ménage ; dans ce cas, il ne modifiera pas la représentation dite matriarcale. Mais si le niveau de vie est plus élevé, un deuxième salaire implique développement d'aspirations. Ces aspirations demeureront d'ordre économique et c'est de préférence le mari qui prendra un deuxième travail lorsque la représentation est de type matriarcal. On pourra même constater ici l'instauration d'un matriarcat véritable, corrélativement au développement de la notion de système de pouvoir. Mais si le développement d'aspirations est assumé par le travail féminin, il comportera une dimension autre qu'économique et se traduira par une représentation où, à la notion de ménage, doit se superposer non pas celle de pouvoir mais celle de couple, élément essentiel de la représentation de compagnonnage.

La cohérence de cette représentation implique une définition de la famille totalement différente de celle qui est assumée dans le système matriarcal. Dans celui-ci, la famille est un système de relations de parenté auquel s'identifie la femme ; ce système s'oppose au système social dont l'homme porte les valeurs, — en tout premier lieu, la valeur universelle qu'est le salaire. La relation d'échange entre l'homme et la femme consiste dans l'échange de ces deux systèmes de valeurs. Elle est totalement contenue dans l'idée de « ménage ». Le ménage, c'est l'association d'un homme et d'une femme où l'homme prend une femme pour faire partie d'une famille.

Dans l'organisation de compagnonnage, le système familial des relations de parenté se dissout dans le système hétérogène des relations sociales. Les valeurs sont partagées par l'homme et par la femme. Surtout, le couple est une réalité d'un autre ordre et antérieure à celle du ménage. L'organisation [65] de compagnonnage se définit alors comme celle où le couple se met en ménage pour élever une famille. Cette définition comporte deux conséquences : le ménage, relation d'échange global, ne désigne plus que l'organisation matérielle d'une relation préexistante : le couple ; la famille, système institutionnel dont on fait partie, ne désigne plus que le groupe des enfants en bas âge — elle devient une valeur qu'on s'approprie en la créant.

Cette dissociation de l'image traditionnelle de la famille en trois réalités distinctes : couple, ménage et famille, paraît en relation étroite avec le phénomène d'urbanisation. En effet, si la notion de couple peut se diffuser indépendamment d'un système de comportements qui en garantisse la cohérence, le développement d'un tel type de comportements serait directement relié à l'habitat urbain. D'une part, la dissolution du système familial des relations de parenté dans le réseau hétérogène des relations sociales présuppose, de toute évidence, le développement de relations sociales diversifiées. Par ailleurs, l'activité professionnelle de la femme, dans sa dimension d'appropriation des valeurs sociales, paraît également favorisée par la diversité de l'espace urbain où les valeurs matérialisées sont directement appréhendables. Hors de sa maison, la femme peut immédiatement développer une conscience de participation à l'univers social.

Mais, beaucoup plus profondément, cette dissociation implique l'émergence d'un trait de mentalité et de comportement qui me paraît un aspect essentiel du phénomène d'urbanisation : la mobilité.

Si la famille représente une valeur dans laquelle s'investit l'activité créatrice du couple, cette valeur se dissout peu à peu, à mesure que les enfants grandissent. Passé un certain âge, les enfants peuvent faire partie du ménage mais ils se sont dégagés de leur existence familiale. Le couple doit ainsi être en mesure d'opérer une conversion de son activité créatrice pour l'investir dans quelque forme de participation sociale. Ou encore, et ce sera sans doute le cas général dans la famille ouvrière, le couple doit convertir son activité créatrice en activité de consommation de valeurs, e.g. devenir communauté de loisirs. Il faut signaler, comme aspect secondaire de cette mobilité essentielle à la nouvelle famille, la mobilité professionnelle. Pour la femme, l'activité de ménagère n'est qu'une profession temporaire, correspondant au moment de la vie du couple qu'est la famille. Il y aura enfin, dans plusieurs cas, mobilité géographique : la maison de banlieue, habitat approprié au ménage familial, sera délaissée pour l'appartement urbain dès que le moment de la famille est terminé.

Il resterait à voir jusqu'à quel point ce modèle très sommaire qui définit la famille comme « un moment » dans la vie du couple urbanisé, c'est-à-dire mobile, rend compte du réel. Il est certain que si l'habitat urbain ne signifie pas nécessairement urbanisation, ce type de famille n'est probablement pas très répandu actuellement. Mais l'impor-

tant serait de vérifier jusqu'à quel point il correspond à une tendance réelle. Rappelons [66] que le modèle a été construit à partir d'une première lecture d'entrevues. Il n'a donc qu'une valeur hypothétique. Mais surtout, ce modèle laisse en plan plusieurs dimensions du réel et soulève plus de questions qu'il n'en résoud.

Je terminerai par trois de ces questions.

Nous avons vu que l'habitat urbain et les valeurs modernes, véhiculées par les techniques de diffusion culturelle, semblent des facteurs explicatifs de l'émergence de la représentation de compagnonnage pour les couples à niveau de vie suffisamment élevé. Ces facteurs à eux seuls sont cependant insuffisants. Le cas semble beaucoup plus répandu où le couple se contentera d'investir dans les valeurs domestiques du ménage, ce qui ne nécessite pas une remise en question de l'image traditionnelle de la famille. Il importerait donc de repérer les facteurs déterminants de cette représentation nouvelle.

Quel est le contenu de la notion de couple qui vient se superposer à celle de ménage ? Comment définit-on cette relation d'échange pré-existante à l'échange économique qui constitue le ménage ? Nous avons vu qu'elle peut exister comme valeur sans contenu lorsqu'elle ne s'enracine pas dans une expérience effective ; encore faudrait-il voir jusqu'à quel point l'expérience du couple urbanisé est susceptible de se traduire en une représentation originale de l'échange conjugal.

Le modèle proposé définit la famille par référence au couple mais laisse de côté la signification de la famille pour l'individu lui-même. Même si le domaine de la vie privée, qu'on a trop souvent tendance à englober dans la notion de famille, déborde largement celle-ci, l'appartenance familiale et la relation de consanguinité y conservent peut-être une signification essentielle. Dans une existence mobile par définition, l'individu urbanisé ne cherchera-t-il pas l'image concrète de la stabilité dans ce qu'il peut récupérer de l'ancienne valeur familiale ? De sorte que, pour rendre compte de cette réalité insaisissable parce que trop proche de chaque expérience individuelle, la famille, l'opposition couple-enfant ne saurait être qu'un point de départ. La construction de notre objet nécessite sans doute que l'on parvienne à situer la famille comme terme d'une série d'oppositions, dont celle de « stabilité-mobilité » n'est qu'un exemple.

Nicole Gagnon

Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.

[67]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.
III. ASPECTS DE LA VIE URBAINE**

**“VIE URBAINE
ET CRIMINALITÉ.”**

**par
Denis SZABO**

[Retour à la table des matières](#)

Les transformations quantitatives et qualitatives de la société, depuis la révolution industrielle, ainsi que les changements technologiques subséquents ont affecté profondément la santé mentale et sociale des populations. La délinquance et la criminalité constituent un aspect de ces conflits, de ces tensions et de ces déséquilibres profonds apportés par le nouveau genre de vie et désignés par le terme « milieu technique » [23]. * Le changement rapide dans les relations humaines, provoquant la rupture de liens considérés comme naturels dans les sociétés rurales caractérisées par des siècles de stabilité relative, est devenu le barème d'un progrès. Ses bénéfices se comptabilisent par degrés de bien-être et son prix, par degrés de pathologie mentale et sociale.

Il n'y a donc rien d'étonnant que les premiers sociologues aient accordé une attention particulière à l'étude des relations entre urbanisation et criminalité, leurs œuvres se situant au tournant du siècle. Durkheim et Tarde, pour ne citer que les Français, ont consacré des études importantes à ce phénomène ; le concept d'« anomie », élaboré à propos des suicides dans les sociétés industrielles, est devenu une notion-clé dans la criminologie sociologique de la deuxième moitié du XX^e

* Voir la bibliographie à la fin de cette étude.

siècle, grâce en particulier à des mises au point de Merton [15], de Cloward et d'Ohlin [7], La sociologie a toujours privilégié l'étude des conflits, elle se soucie uniquement de ce qui va mal. Crimes et villes allient conjointement sur une toile de fond : industrialisation ; changement technologique rapide ; déplacement de populations par migrations massives interrégionales, internationales et intercontinentales ; symptômes de la crise accompagnant la gestation d'un monde nouveau.

Quelle est la situation au Québec, société où coexistent à bien des égards des caractéristiques typiques de la société pré-industrielle, aux côtés de formes nouvelles qui s'apparentent à la société « technétronique » de demain, comme l'appelle Brzezinski [3] ? Les données sont éparses, les analyses inexistantes, le chantier en friches. Néanmoins, nous esquisserons avec des moyens de fortune quelques données du problème en indiquant ce qui [68] rapproche et ce qui distingue le modèle québécois de celui d'autres sociétés occidentales. Nous envisagerons le problème sous deux angles complémentaires : les relations entre l'urbanisation et la criminalité en termes statistiques à partir de bases régionales ; quelques caractéristiques quantitatives et qualitatives de la criminalité à l'intérieur de l'espace urbain.

URBANISATION ET CRIMINALITÉ

Si l'on compare les séries statistiques établies par districts ou cantons judiciaires, on trouve traditionnellement une corrélation positive entre urbanisation et criminalité : la criminalité urbaine est quantitativement supérieure à la criminalité rurale et qualitativement différente. Systématisant nos connaissances sur le sujet, Clinard [6] et Wilks [27] concluent :

1. Plus une région est urbanisée, plus grand est le taux des délits contre la propriété, tous les autres facteurs étant égaux par ailleurs ;
2. Le criminel en milieu rural est un individualiste, il opère seul et son association avec d'autres a un caractère fortuit et occasionnel ;

3. Étant donné l'hétérogénéité de la culture citadine, des sous-cultures délinquantes s'y forment et assurent la permanence de conduites criminelles ;
4. Plus une région est urbanisée et plus grande est la densité de la population, plus nombreuses et diversifiées seront les sous-cultures déviantes ; celles-ci n'ont qu'une vie éphémère en milieu rural ;
5. Certains types de criminels ne se retrouvent qu'en milieu hautement urbanisé : la pègre, les techniciens et les professionnels du crime exigent une organisation socio-culturelle qui ne se rencontre pas dans les régions faiblement peuplées ne garantissant point un anonymat requis pour les opérations du monde interlope.

On aura remarqué que nous parlons de régions urbanisées et non pas de villes, par opposition aux villages. En effet, les travaux des dix dernières années nous indiquent que l'opposition entre ces unités géographiques précises a perdu une grande part de son intérêt, en même temps que sa spécificité socio-culturelle [10, 12, 14, 21, 22]. En effet, au cours du dernier quart de siècle, les villes ont déversé une partie importante de leur population dans les banlieues, et les campagnes ont adopté, dans une large mesure, le genre de vie urbain. Cette « rurbanisation », pour utiliser un terme aussi barbare en français qu'en anglais, nous invite à établir des indices permettant de mesurer le degré d'urbanisation d'unités plus larges que les municipalités.

Des études menées sur une telle base régionale font ressortir des différences entre le type de criminalité caractérisant une unité particulière par rapport à d'autres régions [11, 18]. Le facteur explicatif n'est cependant plus la ville mais l'« urbanisation », par quoi l'on désigne un ensemble de traits [69] socio-culturels : des variations d'étendue et d'intensité des relations sociales, la complexité d'organisation, la différenciation culturelle, etc. Seule la différence dans l'échelle à laquelle se posent les problèmes constituera le facteur stratégique principal de l'explication. Les formes nouvelles de la délinquance due à l'opulence matérielle, succédant à la misère avec sa délinquance traditionnelle, indiquent clairement l'objet de nos préoccupations. Notons que les pays en voie de développement connaissent aujourd'hui les mêmes problèmes que les pays occidentaux depuis 1850-1860 [9].

Comment le problème se pose-t-il au Québec ? Nous ne pouvons qu'en esquisser des éléments. Étant donné, en effet, l'absence d'étude précise sur l'urbanisation de la province et sur la répartition de la criminalité, les données fondamentales nous font défaut. Comment se présente, dans une perspective historique, l'évolution de l'urbanisation, de la criminalité, de la délinquance et des suicides au Québec depuis 1911 ? Le graphique 1 nous éclaire à ce sujet.

Il faut noter que le pourcentage de la population urbaine, suivant les critères du Bureau fédéral de la statistique, croît constamment. Il passe de 48 pour cent en 1911 à 74 pour cent en 1961, avec une stagnation à 63 pour cent entre 1931 et 1941, explicable par les séquelles de la crise économique. Cette tendance ascendante se retrouve pour les suicides mais, en ce cas, la courbe se dresse davantage. En effet, les suicides doublent durant cette période, passant de 123 à 262. La criminalité adulte suit la même courbe : de 2.6 par mille en 1911, elle passe à 3.57 par mille en 1961. Entre 1931 et 1941, la hausse s'avère spectaculaire : elle porte l'indice de 5.01 par mille à 7.11 par mille. La dépression avec son cortège de chômage et de misère en est, sans aucun doute, l'explication principale, comme la guerre qui vide le trop-plein de la société est responsable de la baisse subséquente. On peut suggérer que l'application de la loi a pu s'améliorer quelque peu durant cette période et qu'une efficacité accrue a pu se traduire par un nombre plus élevé d'accusations.

La courbe de la délinquance juvénile suit le modèle général déjà décrit. On note cependant un taux d'accroissement relativement plus élevé entre 1951 et 1961, les taux passant de 1.6 par mille à 2.6 par mille.

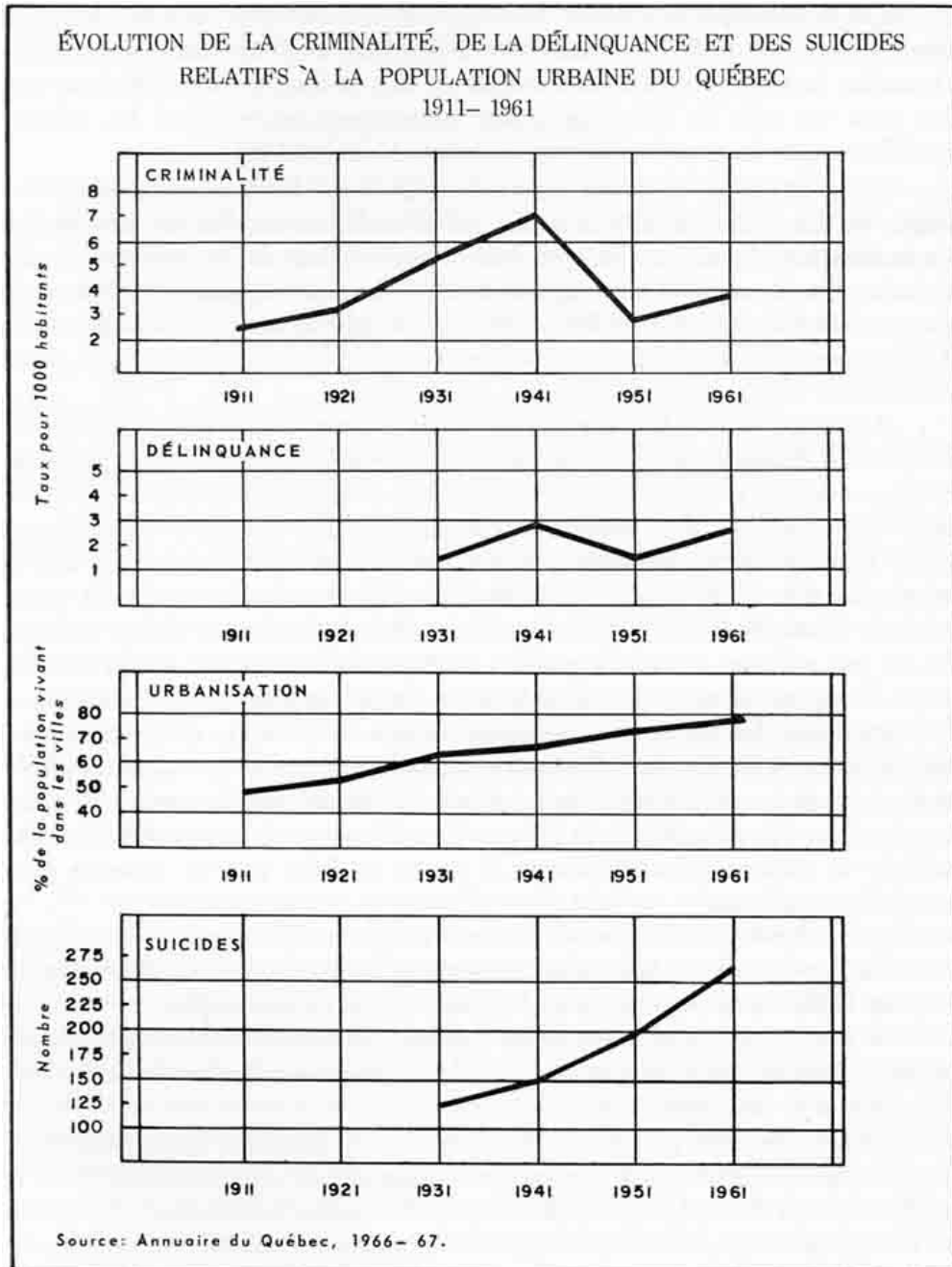
On peut conclure qu'il existe au Québec une covariation entre l'urbanisation, la délinquance, la criminalité et les suicides. Le Québec ne ferait pas exception à la règle générale.

Comme, en 1961, plus de 75 pour cent de la population québécoise était d'origine urbaine, proportion sans doute plus élevée encore aujourd'hui, il faudrait rechercher ici, comme ailleurs, les différences régionales telles qu'on les a expliquées plus haut. L'examen des données du tableau 1 confirme la pertinence de ces propos.

La résidence des jeunes traduits devant les cours de Bien-être social, entre 1951 et 1966, nous renseigne quant à l'origine rurale ou urbaine des

[70]

GRAPHIQUE 1



[71]

jeunes inadaptés. Or, ce tableau accuse une nette diminution des délinquants urbains : de 85.7 pour cent en 1951, ils tombent à 76.89 pour cent en 1966. On peut conclure que la différence entre milieux urbain et rural s'amenuise au fur et à mesure que progresse l'urbanisation de la province. Ce processus semble s'accélérer car l'augmentation proportionnelle de la délinquance rurale est supérieure, durant les années 1961-1966, à ce qu'elle était durant la période antérieure.

TABLEAU 1

Résidence des délinquants de 7 à 15 ans.
Comparutions pour 1951, 1956, 1961 et 1966.

Année	Comparutions DES RÉSIDANTS URBAINS		Comparutions DES RÉSIDANTS RU- RAUX	
	Chiffres absolus	Pourcentage	Chiffres absolus	Pourcentage
1951	1,183	85.70	205	14.77
1956	1,384	84.70	250	15.30
1961	2,541	81.94	560	18.06
1966	3,222	76.89	968	32.11

Source : Bureau fédéral de la statistique. *Jeunes délinquants*.

Il est important de noter à l'appui de nos propos que le taux de progression de la délinquance varie à l'inverse de l'urbanisation : la délinquance en milieu urbain semble diminuer comparativement à la délinquance en milieu rural, alors que la population urbaine a augmenté considérablement par rapport à la population rurale durant le même laps de temps. L'égalisation des genres de vie amène au Québec, comme ailleurs, l'égalisation des conduites anti-sociales ou déviantes.

Ces considérations sommaires mériteraient d'être approfondies à partir d'une analyse systématique des différences régionales, tant dans la composition de la population et dans ses caractéristiques socio-culturelles que dans les genres et les types de ses activités criminelles. Des relations statistiquement significatives, établies entre variables socio-culturelles et criminologiques, nous dessineraient des profils socio-moraux fort intéressants pour notre milieu.

Le nouveau système de statistique pénitentiaire, mis au point par les services du ministère de la Justice québécois, permet d'apporter quelques éclaircissements à ce problème. Durant le mois de décembre 1967, 436 personnes furent incarcérées dans les prisons provinciales : de ce nombre, 313, soit 71.9 pour cent, provenaient d'un milieu urbain (agglomérations de 15,000 habitants et plus) et 123, soit 28.21 pour cent, d'un milieu rural.

[72]

TABLEAU 2

Répartition des incarcérations urbaines et du degré d'urbanisation selon les régions administratives du Québec.

Régions	Incarcérations urbaines		Degré d'urbanisation	
	Chiffres absolus	Rang	Indice	Rang
1	5	7	22	9
2	4	9	38	5
3	33	2	27	7
4	8	5	43	4
5	10	4	44	3
6	227	1	71	1
7	15	3	60	2
8	5	7	24	8
9	5	7	31	6

Sources : Ministère de la Justice du Québec, Service des prisons ; Bureau fédéral de la statistique. Recensement partiel, 1966.

Le tableau et le graphique 2 indiquent, par régions administratives, les pourcentages de détenus d'origine urbaine et la population urbaine. La courbe d'urbanisation comme celle de la criminalité se suivent, mais on constate que le taux d'urbanisation des régions est toujours supérieur par rapport au taux de criminalité. Les chiffres se rapprochent sensiblement dans le cas de Montréal, soit 79 pour cent et 73 pour cent, et du Saguenay - Lac-Saint-Jean, soit 40 pour cent et 36 pour cent. Pour la Côte-Nord, le Nord-Ouest et le Bas-Saint-Laurent, l'écart est d'environ 25 points. Il monte à 35 points et plus pour Québec, les Cantons de l'Est et l'Outaouais. On peut donc formuler une loi générale en disant que plus l'écart est grand entre population urbaine et rurale, plus important est l'écart entre incarcérations urbaines et rurales — à la seule exception de la Côte-Nord où la population rurale demeure très forte, 80 pour cent, alors que la différence entre les incarcérations urbaines et rurales est faible : 55 pour cent rurales et 45 pour cent urbaines. Des variations considérables se dégagent de ce tableau. Elles indiquent la fonction diversifiée de l'urbanisation suivant les contextes socio-culturels régionaux.

De façon à nous assurer qu'il y a bien association, dans la direction découverte, entre l'urbanisation et la criminalité, un test de Wilcoxon [19] a été calculé entre les variables « degré d'urbanisation »²⁰ et « incarcérations urbaines ». Le tableau 2 rapporte ces données et le test de Wilcoxon est statistiquement significatif pour $P < .05$, car $T = 6$. La criminalité varie donc en fonction du degré d'urbanisation.

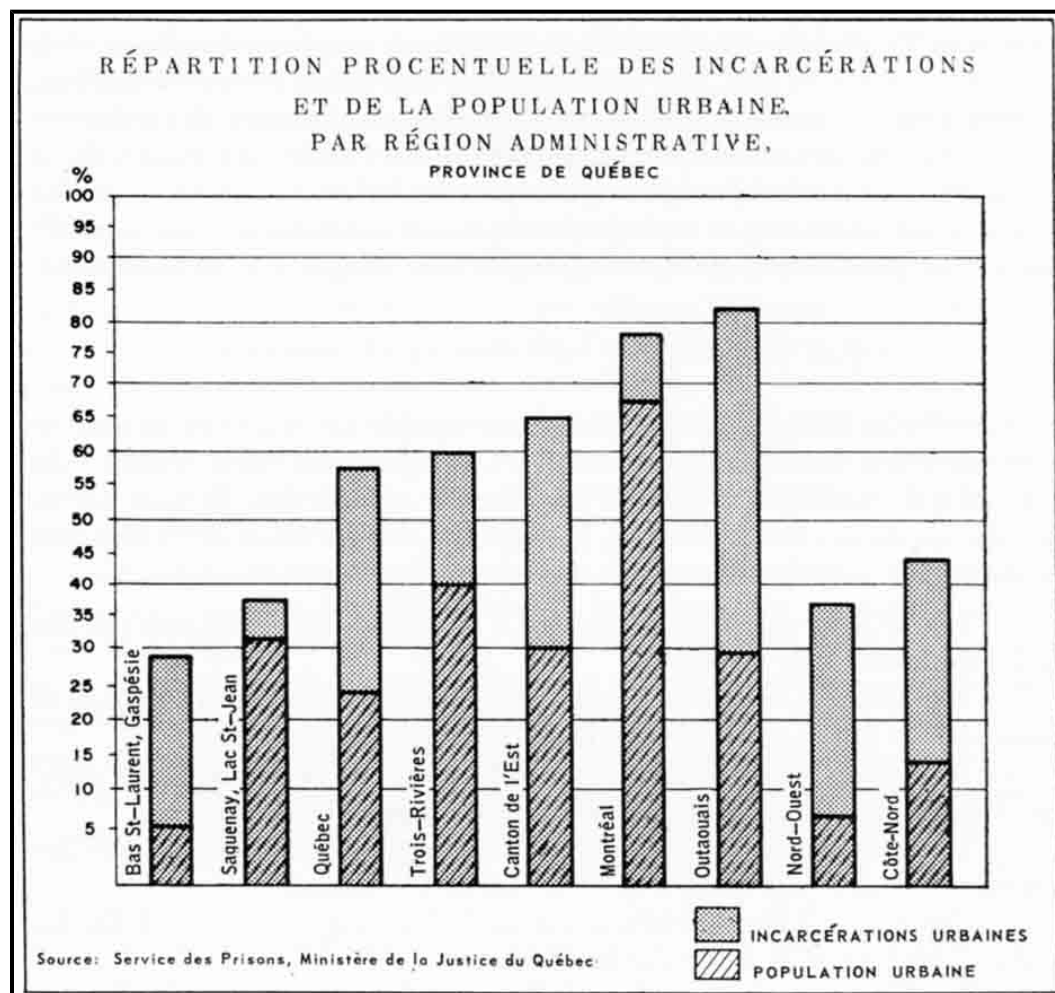
²⁰ L'indice du degré d'urbanisation d'une région est calculé grâce à la formule suivante :

$$\frac{\sum (\text{poids} \times \% \text{ population})}{6}$$

Six types d'agglomérations urbaines ont été délimités : moins de 5,000 habitants ; entre 5,000 et 10,000 ; entre 10,000 et 15,000 ; entre 15,000 et 50,000 ; entre 50,000 et 100,000 ; plus de 100,000 habitants. À chacune correspond un poids, de 1 à 6, selon l'importance de l'agglomération. Le résultat est divisé par 6 pour assurer un indice variant entre 1 et 100.

[73]

Graphique 2



Ainsi, de plus en plus, l'idée d'urbanisation comme facteur de maladie sociale devrait appartenir au passé, même au Québec. Elle correspond à un moment réel mais révolu de l'histoire, moment lié à l'essor de l'urbanisation, [74] mais elle n'est pas une caractéristique permanente du genre de vie urbain. Les quelques données présentées permettent, malgré leur caractère superficiel, de postuler que les différences entre la criminalité urbaine et la criminalité rurale ne sont plus aussi extrêmes que par le passé. Au Québec, à notre avis, l'orientation

des recherches dans le domaine des relations entre l'urbanisation et la criminalité devrait être celle des études de la criminalité en fonction de régions plus ou moins urbanisées, c'est-à-dire les régions administratives et socio-économiques de notre société qui se différencient du point de vue du développement technologique et socio-culturel.

ZONES ÉCOLOGIQUES URBAINES ET CRIMINALITÉ

Les études écologiques ont connu leur apogée au cours des années 30 et 40 aux États-Unis, particulièrement à Chicago. Cette riche tradition de la sociologie empirique a recueilli un nombre considérable de faits sur la distribution de la criminalité dans l'espace urbain. De Shaw & McKay [20] à Lander [13], on peut résumer les découvertes par les points suivants :

- Les taux de délinquance varient à l'intérieur des villes suivant des aires socio-culturelles naturelles ;
- Les taux de délinquance sont plus élevés dans le centre urbain et diminuent au fur et à mesure que l'on s'approche de la périphérie ;
- Les zones de haute délinquance ont tendance à se maintenir en dépit des changements de population, donc : c'est le lieu qui fait le larron ;
- La délinquance des mineurs est aussi élevée que la criminalité des hommes adultes et des femmes dans les zones écologiques ;
- Ces zones de haute délinquance sont économiquement en déclin, les taudis s'étendent et leur population diminue ;
- Les délinquants demeurant dans ces territoires ont plus de chances de devenir récidivistes que ceux qui ont changé de quartier ;
- La proportion des populations de couleur est élevée ainsi que celle des locataires et des indigents.

Les études plus récentes confirment les tendances générales dégagées plus haut : la composition socio-économique et les caractéristiques socioculturelles des zones de recensement en comparaison avec le taux de criminalité indiquent que la « culture de la pauvreté » sécrète une conduite délinquante suivant les standards de la société globale. Ce ne sont pas les classes laborieuses qui sont dangereuses, si l'on veut paraphraser Louis Chevalier parlant de la société française du XIX^e siècle, mais les classes réduites à l'oisiveté par les forces du progrès technologique. En effet, les larges couches de la population qui se mettent elles-mêmes à part dans certaines parties de la ville, sous-alimentées, sous-éduquées, mises en contact cependant par la radio, la télévision, les autos et les transports en commun avec la partie en [75] constant développement de la population urbaine, constituent une véritable dynamite sociale. Si l'évolution des États-Unis préfigure la nôtre, on peut se poser quelques questions en pensant aux événements de l'été 1967 dans les grandes villes américaines.

Les études empiriques, peu nombreuses, consacrées à la distribution de la délinquance à l'intérieur de Montréal confirment le modèle écologique américain. Des thèses de l'École de service social de l'Université de Montréal [2] démontrent que les hauts taux de délinquance se trouvent dans le centre-ville et dans les zones caractérisées par la culture de la pauvreté. La population de ces quartiers de taudis est, par ailleurs, en nette diminution. Une publication du Conseil des œuvres de Montréal [8] abonde dans le même sens : les neuf zones prioritaires de Montréal du point de vue de la pauvreté sont les zones de haute délinquance. Les variations des taux de délinquance sont considérables : durant les six premiers mois de 1966, on note 5.6 infractions pour mille jeunes gens dans une zone favorisée, contre 41.8 pour mille dans une aire de pauvreté.

Une étude en cours au Département de criminologie de l'Université de Montréal, consacrée à la distribution de la délinquance par district policier dans Montréal, a permis d'établir le tableau 3 qui tient compte du volume de la délinquance, de la gravité ainsi que du statut socio-économique de la population du district. Le volume ²¹ de la délinquance varie entre 12.50 par mille et 112.51 par mille. La variation n'oscille guère autour de la moyenne : on trouve peu de districts avec

²¹ Volume de la délinquance : le nombre total d'infractions par rapport à la population considérée.

un degré élevé ou un taux minime de délinquance. Quant à la gravité ²² de la délinquance, elle varie entre 7.8 par mille et 93.26 par mille. Un seul district accuse un taux supérieur à 75 par mille et huit autres, un taux inférieur à 25 par mille. On trouve donc un nombre élevé de districts possédant une délinquance à faible taux de gravité.

Les indices de statut social ²³ varient entre 28 et 82. Quatre districts seulement présentent un indice de plus de 60 ; quatre autres, un indice entre 40 et 60 ; tous les autres districts ont un indice inférieur à 40. Une très forte proportion de districts englobent donc une population caractérisée par un bas indice de statut social.

Les coefficients de corrélation du rang de Spearman [19] sont les suivants : entre le volume de la délinquance et le statut social, il est statistiquement significatif pour $P < .01$ (valeur de $T = 4.44$) ; entre la gravité de la

²² Gravité de la délinquance : l'indice de criminalité mis au point par Akman et Normandeau [1] adapté à nos données ; ainsi il est possible d'évaluer le tort infligé à la société par la délinquance.

²³ Indice de statut social : l'indice de statut social est d'autant plus élevé que la proportion des manœuvres est faible et que la proportion des gens qui ont moins de neuf ans de scolarité est minime. Quelques acrobaties ont dû être réalisées pour que coïncident les limites des secteurs de recensement et des districts de police.

[76]

TABLEAU 3

Répartition de la délinquance par district policier de résidence.
Volume et gravité pour 1,000 jeunes et indice de statut social, Montréal, 1966.

Districts	Délinquance		
	Volume taux par ‰	Gravité taux par ‰	Indice de statut social
1	112.51	93.26	33
2	49.43	37.96	30
3	30.38	22.98	46
4	94.91	74.88	36
5	31.27	16.96	30
6	58.94	46.07	32
7	26.03	19.65	41
9	59.71	57.91	30
10	33.72	16.61	79
11	54.45	33.46	28
12	12.70	7.48	36
13	58.33	55.54	31
14	31.16	24.16	82
15	19.92	16.84	77
16	52.76	42.80	46
17	58.79	42.08	32
18	31.62	25.53	39
19	42.42	35.09	45
20	15.76	13.24	64
Moyenne	46.04	35.92	43

SOURCES : Service de la police de la Ville de Montréal ; Bureau fédéral de la statistique. Recensement, 1961.

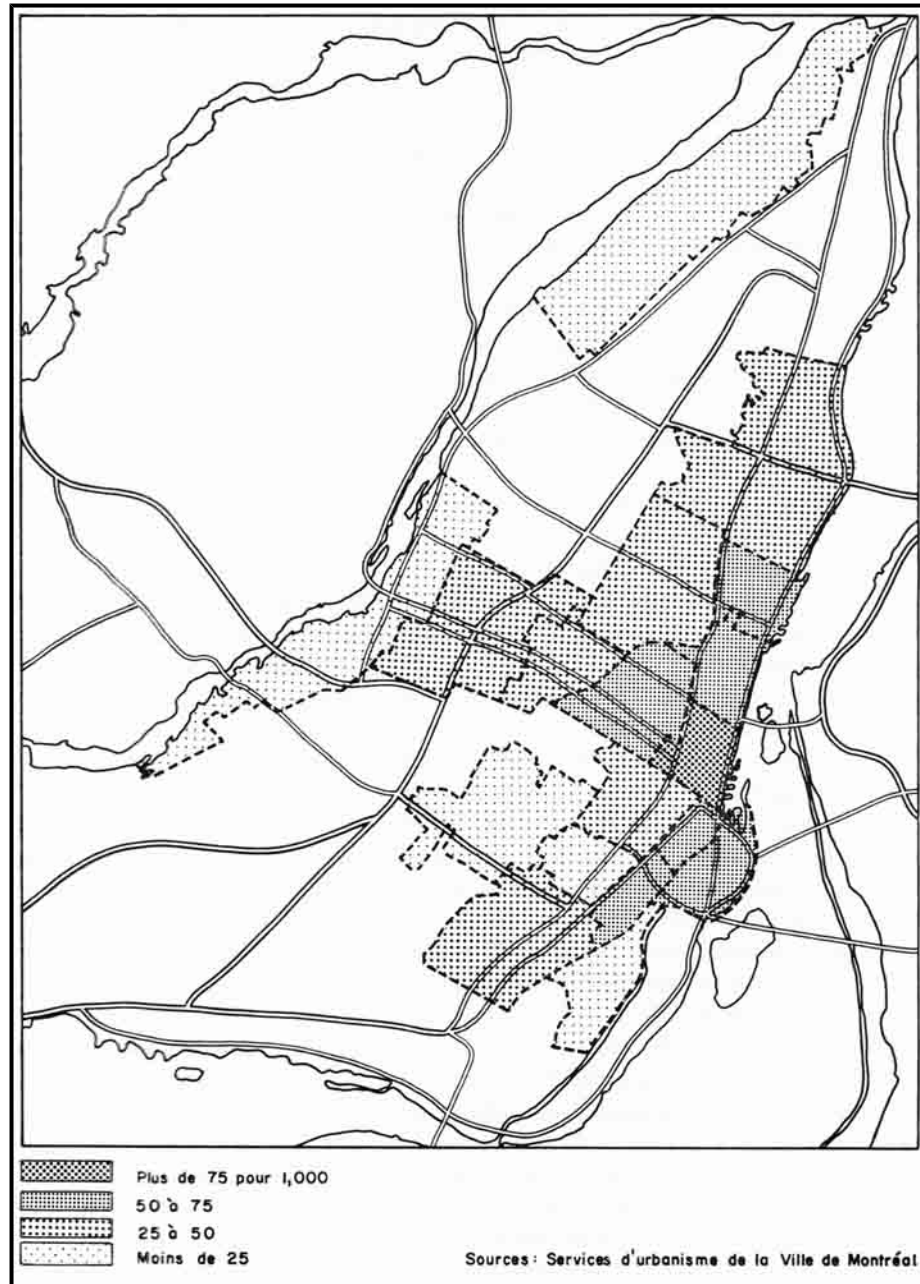
délinquance et le statut social, il est significatif pour $P < .01$ (valeur de $T = 4.04$). Ces résultats confirment les conclusions des travaux américains : plus le statut social est bas, plus sont élevés à la fois le volume et la gravité de la délinquance.

En projetant ces statistiques sur une carte de Montréal (carte 1), on constate que la délinquance prend la forme d'un T renversé, avec le maximum de délinquance à l'intersection des deux branches du T, diminuant au fur et à mesure que l'on s'en éloigne. Si l'on compare ces données avec les thèses de l'École de service social déjà mentionnées, on constate que les deux

[77]

Carte 1

Répartition de la délinquance, Montréal, 1966.



[78]

phénomènes se recouvrent, avec cette différence que la délinquance s'est étendue sur les branches du T.

Une monographie sur les délits de violence à Montréal [25] montre qu'une forte proportion de ces crimes (33 pour cent) se perpètrent dans un territoire relativement restreint, le centre-ville, représentant 3 pour cent de la superficie de la ville et habité par une faible fraction de la population, soit 11 pour cent. Les victimes des délits de violence sont domiciliées dans les mêmes districts, prouvant ainsi la concentration importante de tous ces facteurs criminogènes.

En conclusion, on peut dire que Montréal, seule grande ville du Québec, présente le même modèle de distribution écologique de la délinquance que les autres grandes villes de notre continent. La délinquance semble produite par la pauvreté comme par l'abondance des contrastes entre richesse et misère et les tentations nombreuses d'une grande ville. D'autre part, une pression considérable est exercée par la publicité qui, à l'aide du petit écran, excite l'imagination et se traduit bien souvent par une véritable incitation au vol. Celui-ci, de l'étalage, s'achemine vers les vols à main armée.

LA SOCIÉTÉ URBAINE ET LA DÉLINQUANCE CACHÉE

Nous terminerons cette étude par des considérations sur la criminalité qui n'est pas enregistrée par les statistiques criminelles. Cette proportion de chiffre noir de la délinquance est plus élevée dans les villes qu'à la campagne. Ici, tout se sait et tout se rapporte ; là, même les phénomènes les plus violents repoussent les témoins et disparaissent dans la masse des affaires sans suite, réglées par un non-lieu, si jamais même elles sont rapportées à la police. On peut supposer que moins d'un dixième des affaires est effectivement éclairci, jugé et les auteurs reconnus coupables devant les tribunaux. Pensons au cas des personnes assaillies dans le métro de New York aux heures d'affluence sans que le public intervienne. Ou à l'histoire de cette infirmière qui rentrait chez elle à 11 heures du soir et se fit attaquer sur la pelouse

devant son immeuble de 15 étages, un soir d'été où toutes les fenêtres étaient ouvertes. Devant ses appels au secours, non seulement personne ne se dérangea, mais un seul parmi des centaines de témoins prit la peine d'appeler la police.

Nous pouvons affirmer sans hésiter que la criminalité liée au genre de vie urbain est bien plus considérable que ne le laissent croire les statistiques officielles. Malheureusement, aucune étude n'est encore disponible sur le Québec et nous ne pouvons que faire des extrapolations à partir de travaux américains. Les sous-cultures de déviance, qu'il s'agisse d'homosexuels ou de *hippies*, de drogués ou de prostituées, se dissimulent à Montréal et leur étendue n'est relevée qu'occasionnellement, lors d'un raid provoqué par la rupture d'une trêve avec la police. En effet, comme le notait le président [79] Johnson, la criminalité et ses victimes sont concentrées dans certains milieux et la police tente de les contenir plutôt que de les attaquer. Pour autant qu'il se tuent entre eux la société tend à se désintéresser du problème.

Il faut signaler un autre aspect de la délinquance cachée, celle des classes aisées. Nous pouvons encore affirmer que le haut taux de délinquance attribué au pauvre ne constitue qu'une image très partielle de la réalité. Non seulement l'activité économique et commerciale très intense des villes implique, normalement, une quantité considérable de fraudes, d'infractions fiscales, etc., mais cette activité étant en pleine croissance, on peut supposer que les causes d'infraction possibles augmentent également.

Les aléas politiques dans l'administration de la justice mettent à nu des réseaux criminels tels que les incendies ou les corruptions, comme on le voit dans certaines municipalités. Connaissant les difficultés inhérentes à l'établissement d'une administration de la justice intégrée et efficace, on peut penser qu'une fraction infime des abus réels arrivent à la connaissance du public.

Nous avons analysé ailleurs les formes d'inadaptation psychoculturelle qui provoquent des conduites déviantes en milieux adolescents, tant dans les milieux aisés que dans les milieux pauvres [24], Notons ici que l'étiologie de cette délinquance caractérisée par le vandalisme ou le phénomène *hippie* est essentiellement différente de la délinquance décrite plus haut, liée à la culture de la pauvreté. Son terrain d'élection est la ville, la grande ville qui s'étend dans les vastes

banlieues et dévore les campagnes. Ce type de déviance et de délinquance sera peut-être le phénomène le plus important à étudier dans la civilisation urbaine de l'avenir.

On voit bien que la délinquance cachée, tant des adultes que des jeunes, ne peut être envisagée sans aborder l'étude de l'appareil chargé de l'administration de la justice. En effet, l'action de la police est capitale quant au taux d'arrestation des bandits et quant à l'intérêt porté à l'usage des drogues dans les milieux huppés. L'efficacité des tribunaux modèlera d'une façon décisive le profil criminologique d'une communauté par la manière dont les juges appliquent la loi. L'usage du cautionnement et des peines privatives de liberté, la collaboration avec les services de probation, le recours aux rapports pré-sentenciels, feront du palais de Justice la source principale de la criminalité apparente. De son efficacité, dépendra largement le rôle des prisons, des pénitenciers recueillant uniquement les sujets qu'on veut bien leur envoyer. Or, rien ne prouve que la sélection des criminels derrière les barreaux constitue un échantillon représentatif de la criminalité réellement répandue dans la société.

En conclusion, on peut suggérer que l'étude de la criminalité de la société urbaine ne doit pas se limiter aux délits effectivement enregistrés, depuis peu de temps d'ailleurs, par les services officiels. On doit se préoccuper de toutes ses dimensions et, parmi elles, la criminalité dans les affaires, les [80] sous-cultures de déviance comme les drogués ou les homosexuels. Tous doivent figurer aux côtés des formes contemporaines d'aliénation représentées par le mouvement *hippie*. Comme la criminalité est filtrée, « fabriquée » en quelque sorte par l'appareil administratif de la justice, il y a lieu d'étudier dans notre milieu les tribunaux, la police, les pénitenciers et les prisons, pour mieux comprendre leur rôle. La criminalité et la réaction sociale qu'elle suscite sont les deux termes de l'analyse scientifique dont la réalisation est encore à peine amorcée dans le Québec d'aujourd'hui.

Denis Szabo
Marc Leblanc

Département de criminologie,
Université de Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

Akman, D. D., et Normandeau, A., « Towards the measurement of criminality in Canada : A replication study », *Acta Criminologica*, 1, 1968, 135-261.

Asselin, P., *et al.*, *La criminalité à Montréal*, thèse de maîtrise inédite en service social. Université de Montréal, 1959.

Brzezinski, Z., « America in the technetronic age », *Encounter*, 50, 1968, 16-26.

Bureau fédéral de la statistique, Recensement du Canada, Montréal : caractéristiques de La population et du logement par secteur de recensement, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1961.

Bureau fédéral de la statistique. *Jeunes délinquants : 1951-56-61-66*, Ottawa, Imprimeur de la Reine.

Clinard, M. B., « A cross-cultural réplication of the relation of urbanism to criminal behavior », *American Sociological Review*, 25, 1960, 253-257.

Cloward, R. A., et Ohlin, L. E., *Delinquency and Opportunity*, New York, The Free Press of Glencoe, 1960.

Conseil des Œuvres de Montréal, *Opération : rénovation sociale*, Montréal, 1960.

XIIe Cours International de Criminologie, *The causation and prevention of crime in developing countries*, Jérusalem, Institute of Criminology, 1963.

Dewey, R., « The rural-urban continuum : real but relatively unimportant », *American Journal of Sociology*, 66, 1960, 60-66.

Ferdinand, T. N., « The offence patterns and family structure of urban, village and rural delinquency », *The Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, 55, 1962, 86-93.

GIBBS, J. P., et Schnore, L. F., « Metropolitan growth : An international study », *American Journal of Sociology*, 66, 1960, 60-66.

Lânder, B., *Towards an understanding of juvenile delinquency*, New York, Columbia University Press, 1954.

Mannheim, E., « Theoretical prospects of urban sociology in an urbanized society », *American Journal of Sociology*, 66, 1960, 226-229.

Merton, R. K., *Social theory and social structure*, New York, The Free Press of Glencoe, 1957.

Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Annuaire du Québec, 1966-67*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1967.

[81]

Ministère de la Justice du Québec, *Statistiques des prisons, 1967*, Québec, Service des Prisons, 1967.

Quinney, R., « Structural characteristics, population areas and crime rates in the United States », *The Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, 57, 1966, 45-52.

Siegel, S., *Non parametric statistics for the behavioral science*, Toronto, McGraw-Hill Book, 1956.

Shaw, C. R., et McKay, H., « Social factors in Juvenile delinquency », *Report on the Causes of crime*, 2, 13, Washington, National Commission on law observance and enforcement, 1931.

Steward, C. T., « The urban-rural dichotomy : concepts and use », *American Journal of Sociology*, 64, 1958, 152-158.

Szabo, D., *Crimes et villes*, Paris, Cujas, 1960.

Szabo, D., « Urbanisation et criminalité », *Revue de l'Institut de sociologie*, 1, 1963, 37-52.

Szabo, D., Deslauriers, Lise, Gagné, D., et Leblanc, M., « Interprétations psycho-culturelles de l'inadaptation Juvénile dans la société de masse contemporaine ». *Acta Criminologica*, 1, 1968, 9-135.

Tardif, G., *La criminalité de violence*, thèse de maîtrise inédite en criminologie. Université de Montréal, 1966.

Weinberg, S. K., « Urbanization and male delinquency in Ghana », *The Journal of Research in Crime and Delinquency*, 2, 1965, 85-94.

Wilks, J. A., « Ecological correlates of crime and delinquency », *The President's*

Commission on Law Enforcement and Administration of Justice,
Task Force Report on the assessment of crime, Washington, U.S. Government Printing Office, 1967, 138-156.

[83]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.**

Quatrième partie

RÉNOVATION URBAINE

[Retour à la table des matières](#)

[84]

[85]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.
IV. RÉNOVATION URBAINE**

“LES CHAMBRES DE COMMERCE.”

*GROUPES DE PRESSION ou
COOPÉRATIVES DE DÉVELOPPEMENT*

par
Marc BÉLANGER

[Retour à la table des matières](#)

L'étude qui suit découle d'une recherche entreprise en 1965 sur les chambres de commerce. Elle fait suite à l'intérêt que suscita chez l'auteur la communication de Jean-Charles Falardeau sur *L'origine et l'ascension des hommes d'affaires dans la société canadienne-française* au V^e Colloque de l'Association internationale des sociologues de langue française tenu, au lac Beauport, en 1964.²⁴ Analysant l'accès des hommes d'affaires au statut de catégorie dirigeante, Jean-Charles Falardeau soulignait l'importance des chambres de commerce en tant que laboratoires de leurs attitudes et de leurs idéologies et en tant que cadres professionnels d'organisation.

Bien que l'auteur partage l'opinion exprimée par Jean-Charles Falardeau quant à l'intérêt que présenterait une histoire de ce mouvement dans le Québec, cet exposé n'a rien d'un essai historique.²⁵ Son

²⁴ Jean-Charles Falardeau, « [L'origine et l'ascension des hommes d'affaires dans la société canadienne-française](#) », *Recherches sociographiques*, VI, 1-2, janvier-août 1965, 33-45.

²⁵ Cette histoire reste à faire mais on ne peut ignorer les travaux de MM. Ouellet et Roy qui, tout en s'inscrivant dans cette perspective, se limitent à l'évolution du mouvement dans deux localités. Voir Fernand Ouellet, *Histoire de la Chambre de Commerce de Québec*, Québec, Centre de recherche. Facul-

propos est tout autre ; on sait que traditionnellement les chambres se sont donné comme objectif de « favoriser et d'améliorer le commerce et le bien-être économique, civique et social »²⁶ de leur district. À un moment où le gouvernement cherche à mettre sur pied des conseils économiques régionaux et où se poursuivent des expériences comme celle du B.A.E.Q., il n'est certes pas sans intérêt d'étudier les réactions des chambres de commerce.

Celles-ci sont généralement reconnues comme des organismes représentant les hommes d'affaires. Par ailleurs, il est vrai que, dans plusieurs régions, elles ont présidé à la formation de conseils économiques. Il y a néanmoins lieu de se demander si l'hypothèse de Jean-Charles Falardeau est valable pour l'ensemble des chambres de commerce ; nous serions portés, quant à nous, à faire l'hypothèse que certaines chambres, épousant les [86] tensions socio-économiques du milieu, s'apparentent à des coopératives de développement plus qu'à des groupes de pression.

Au reste, Jean-Charles Falardeau²⁷ n'écarte pas cette possibilité. Il reconnaît, à la suite de Fernand Ouellet, que la Chambre de Québec, au gré d'une participation accrue des francophones québécois, en vint à se préoccuper essentiellement d'intérêts proprement locaux et régionaux. En effet, devant contrer les difficultés que posait l'évolution économique du milieu, elle entreprit de grossir ses effectifs en élargissant ses critères d'admission. D'organisme de défense et de promotion économique, elle se transforma de la sorte en organisme de promotion communautaire.²⁸

Nos recherches nous ont conduits à poser le problème de la cohérence dans la diversité au sein d'une organisation regroupant environ 270 chambres de commerce constituant 32 régionales. Toutefois, dans le cadre de cet exposé, nous nous appliquerons plutôt à faire ressortir une certaine correspondance entre la diversité de l'action des

té de commerce. Université Laval, 1959 ; P.-G. Roy, *La Chambre de Commerce de Lévis : 1872-1947*, Lévis, Le Quotidien Limitée, 1947.

²⁶ Parlement du Canada, *Loi sur tes Chambres de Commerce*, S. R., 1952, c. 18, art. 44.

²⁷ Jean-Charles Falardeau, « [Des élites traditionnelles aux élites nouvelles](#) », *Recherches sociographiques*, VII, 1-2, janvier-août 1966, 136.

²⁸ Fernand Ouellet, *op. cit.*, 93-94.

chambres et l'axe de développement rural-urbain. À cette fin, nous procéderons en trois étapes.

Dans une première, appliquant au Québec un modèle regroupant les facteurs de différenciation de l'action, nous tenterons de formuler quelques hypothèses relatives à l'interrelation entre le niveau de développement de divers milieux et le type d'action caractéristique des chambres dans ces milieux. L'élaboration d'une double typologie et les opinions recueillies auprès de militants permettront de contrôler la validité de ces hypothèses. Dans une seconde étape, nous limitant à quelques variables, nous montrerons en quoi se différencient les chambres des milieux hautement urbanisés et celles des autres milieux. Enfin, une troisième étape permettra de formuler quelques hypothèses quant aux problèmes que pose la participation des organismes appartenant à une même Fédération mais œuvrant dans des milieux dont le niveau d'urbanisation est très inégal.

I. VERS UNE TYPOLOGIE DE L'ACTION DES CHAMBRES DE COMMERCE

I. UN MODÈLE DE STRUCTURATION DE L'ACTION

On peut poser le problème de la différenciation de l'action à partir d'un schéma permettant de saisir l'interrelation entre les facteurs dont elle résulte. Puisque, dans le cas de certaines chambres de commerce, les préoccupations semblent avoir évolué de la promotion de classe vers le problème des communautés [87] comme entités globales, c'est dans le cadre du développement communautaire qu'il faut inscrire l'étude des facteurs de différenciation de l'action. Ces facteurs peuvent se réduire à quatre, soit : l'idéologie, les valeurs, les groupements et le niveau de développement.

Idéologie, valeurs, milieu et action

L'élément fondamental qu'il faut d'abord retenir est que les groupements, à partir d'une définition qu'ils se font d'un état idéal pour leur milieu, entreprendront une action parallèle aux valeurs et à l'idéologie qu'ils soutiennent. Toutefois, une fois la tentative d'action amorcée, certains faits contribueront à une transformation de l'action. Parmi ceux-ci, nous n'en retenons que deux : un premier, découlant de l'interrelation entre l'idéologie, les valeurs et le milieu ; un second, découlant de la pluralité et de la nature du leadership ou des groupements en présence.

Puisque pour un groupement donné, dans un milieu donné, il n'y aura pas nécessairement adéquation entre l'état désiré, l'action entreprise et les résultats obtenus, ou encore, entre les valeurs soutenues et l'action entreprise, il y aura tendance au déséquilibre ; de sorte que l'on assistera à une recherche continue, de la part de l'agent, d'une idéologie et d'une action qui soient adéquates.

Or, cette idéologie est le résultat de la représentation que se fait le groupement de la société ou du milieu. Il apparaît immédiatement qu'une telle représentation n'est pas sans refléter les préférences de l'agent et qu'au départ, tout au moins, elle est plus ou moins en relation avec le milieu concret dans lequel il vit.²⁹ En ce sens elle constitue une représentation idéale.

²⁹ Ainsi, Fernand Dumont, après avoir défini l'idéologie comme « une *représentation* d'un *ensemble* social selon une perspective d'action *dans* et *sur* la société », suggère qu'on peut en aborder l'analyse à partir des tensions ou antinomies : 1. entre sources idéologiques diverses, 2. entre sources idéologiques et autres éléments du social définis par ailleurs, 3. entre le groupe et l'institution-support et les autres groupes ou institutions. Voir Fernand Dumont, « [Structure d'une idéologie religieuse](#) », *Recherches sociographiques*, 1, 2, avril-juin 1960, 168-169. Il importe de souligner le rapport entre les deux ordres de facteurs susceptibles d'influencer l'action et l'approche à l'analyse des idéologies que suggère Fernand Dumont. Le point de départ de notre analyse est l'action ; il est normal qu'il en soit ainsi en raison de la relation entre l'idéologie et l'action.

Il en résulte qu'à mesure que se concrétise cette vision en une action visant à modifier le milieu concret, le groupement devra faire face aux exigences du milieu dans lequel il se trouve. À ce stade, dans la mesure où l'action du groupement apporte des résultats fructueux, sa représentation idéale s'en trouvera supportée et, pour autant, il continuera à s'engager dans le même type d'action. D'autre part, si l'action du groupement est sans résultat, il devra en déterminer les causes et l'ajuster en conséquence.

Bien sûr, il est possible que l'action entreprise ait été infructueuse par suite d'une « insuffisance technique ». Le groupe pourrait, une fois l'erreur dépotée, corriger son action en conséquence. Par ailleurs, il est bien [88] possible que l'action ait été infructueuse, non en raison d'un vice technique, mais par suite d'une inadéquation profonde entre sa représentation idéale et les possibilités concrètes du milieu. Dans une telle situation, il devient nécessaire pour le groupement de modifier non seulement son action (s'il désire qu'elle soit fructueuse), mais aussi son idéologie. Tout au moins devra-t-il accepter le compromis entre son idéologie et les possibilités concrètes de réalisation que lui offre le milieu.

En outre, dans la mesure où l'action du groupement procède d'une idéologie qui ne correspond pas à son système de valeurs, l'idéologie risque d'être ignorée. Ainsi, comme le souligne Fernand Dumont³⁰, le rôle des idéologies n'est pas le même en milieu traditionnel qu'en milieu industriel ou technologique, la routine étant ici moins importante que l'idéologie. En effet, dans la société traditionnelle, les individus perçoivent l'idéologie comme globale, donnée au départ, et ils laissent la responsabilité à une élite d'orienter leur destinée ; l'action apparaît donc comme mécanique, c'est-à-dire plus caractéristique de l'habitude ou de la routine.

Dans la société industrielle ou technologique, pour autant que diverses visions du monde concret, immédiat, donnent lieu à une compétition idéologique et à une différenciation des valeurs, les solutions aux problèmes que pose l'évolution de la société sont multiples. Il en résulte que selon qu'un groupement se trouve dans l'un ou l'autre contexte, son action peut varier en raison d'une incidence différente

³⁰ Fernand Dumont, « [Notes sur l'analyse des idéologies](#) », *Recherches sociographiques*, IV, 2, mai-août 1963, 156-157.

de l'idéologie et des valeurs. En ce sens, on peut dire que le contexte traditionnel et le contexte industriel demandent à être traités différemment ; il va de soi que le phénomène du développement social est plus englobant que la simple action qui consiste à promouvoir des intérêts de classe. Il constitue donc la charnière sur laquelle doit reposer l'analyse.

Nature et pluralité des groupements

Là ne s'arrête cependant pas l'argumentation visant à démontrer les possibilités d'une action différentielle pour les divers groupements. En effet, même si l'on reconnaît une interdépendance entre milieu, idéologie, valeur et action, il est probable qu'un groupement n'est pas indifférent à l'action des autres, à l'idéologie qu'ils proposent ou aux valeurs qu'ils supportent.

En raison de la nature et de la plus ou moins grande variété de leadership en milieu développé et en milieu sous-développé, la liberté dont peut jouir un groupement donné dans l'étendue de son action et la qualité du membership qu'il saura attirer ne sont pas indépendantes de l'idéologie et de la représentation idéale du milieu proposée par le leadership. En somme, il suffit de retenir que, comme l'ont souligné de nombreux sociologues, il [89] semble y avoir une relation entre le nombre des leaders et le type de milieu. Il est à prévoir que la présence d'un plus grand nombre de « compétiteurs » forcera un groupement à définir son idéologie et son action d'une manière plus précise, tandis que dans les cas où la concurrence est très faible, celles-ci pourront être moins menacées.³¹ Cet état de choses ne peut être que lourd de conséquences pour une fédération d'associations volontaires dont les unités sont situées dans des milieux différents à cet égard.

³¹ Qu'on pense aux énoncés de Simmel, tels que rapportés par Coser, sur la fonction du conflit social. Voir L. Coser, *The Function of Social Conflict*, London, Routledge, E. Kegan Paul Ltd., 1956.

2. LES CHAMBRES DE COMMERCE ET LE CONTEXTE SOCIAL

Le modèle qui précède peut servir de base à l'élaboration d'hypothèses sur lesquelles reposerait l'analyse de l'action d'une institution constituée de multiples unités qui œuvrent dans des milieux divers et qui ont comme objectif le développement social. Les chambres de commerce, réunies en une fédération, ont les caractéristiques d'une telle institution. En effet, la Fédération et les régionales constituent en définitive l'organisation centrale, et les locales, les unités. De plus, chacune d'elles, qu'il s'agisse de la Provinciale ou des locales, peut être considérée comme un groupement.

Avant de tenter de formuler les hypothèses concernant la différenciation de l'action, il importe de dégager les grandes lignes de force du milieu social global dans lequel œuvrent les chambres de commerce : le Québec. Récemment, Fernand Dumont soulignait la contestation de l'idéologie traditionnelle unitaire³² par de nouvelles idéologies en voie de formation. Selon lui :

« Deux traits principaux paraissent les distinguer de l'ancienne idéologie unitaire : le rôle important accordé à l'État, la volonté résolue d'une ample politique industrielle dont les Canadiens français auraient la maîtrise. L'un et l'autre de ces thèmes sont partagés aussi bien par les factions

³² Plusieurs sociologues canadiens-français tels Fernand Dumont, Jean-Charles Falardeau, Gérald Fortin, Marcel Rioux, Guy Rocher ont souligné cette caractéristique de l'idéologie québécoise traditionnelle en insistant sur les trois éléments suivants : pauvreté (refus d'une définition par rapport aux classes), caractère français et catholique, subordination à la force économique anglo-saxonne. Ainsi Gérald Fortin suggère que : « ... l'industrialisation s'est réalisée dans un contexte idéologique qui non seulement la méprisait mais la condamnait comme antithétique aux idéaux du groupe ethnique canadien-français. Cette idéologie qui, jusqu'à très récemment, a été majoritaire et unitaire, était très fortement ruraliste et s'appuyait sur une conception pré-capitaliste de la société. Idéologie de l'ordre social, non seulement elle s'opposait au conflit de classes, elle niait même l'idée de classe et de conflit ». Gérald Fortin, « [Milieu rural et milieu ouvrier : deux classes virtuelles](#) », *Recherches sociographiques*, VI, I, Janvier-avril 1965, 47-48.

de droite que celles de gauche, dans une sorte de confusion qui ne saluait durer bien longtemps. Il n'est pas téméraire de croire que c'est la place explicite faite à la représentation des classes qui va marquer bientôt la ligne de clivage. »³³

Par ailleurs, la contestation de l'idéologie traditionnelle (pluralisme idéologique) n'occasionnera pas nécessairement le rejet de l'élitisme. En [90] effet, bien que l'ancien leadership (clercs, membres des professions libérales et politiciens) tende à céder la place à un leadership multidimensionnel, plusieurs estiment qu'il n'est pas près d'être évincé.³⁴ Pour sa part, Jean-Charles Falardeau estime même que « nous sommes encore loin d'une telle réalisation »³⁵, c'est-à-dire de l'apparition d'un nouveau leadership local ou régional.

Aux problèmes de la contestation de l'idéologie traditionnelle et de l'évolution du leadership s'ajoute la confusion résultant de la présence d'une double échelle d'évaluation sociale, l'une reflétant les valeurs traditionnelles et l'autre adoptant l'évaluation nord-américaine du statut économique des groupes. À ces deux échelles décrites par Jean-Charles Falardeau, Marcel Rioux fait correspondre le paradoxe auquel font face les divers groupements canadiens-français, celui d'une conscience ethnique et d'une conscience de classe, l'une et l'autre des dimensions de ce paradoxe correspondant à une échelle d'évaluation distincte.³⁶

Ce bref sommaire ne peut rendre justice à la pensée des auteurs cités et il simplifie à l'extrême la situation de l'idéologie, du leadership et des classes sociales au Québec. Il suffit toutefois à montrer que si la situation sociale est mouvante, les jeux ne sont pas encore faits. De plus, en précisant les crans d'arrêt de la réalité sociale, il offre un

³³ Fernand Dumont, « [La représentation idéologique des classes au Canada français](#) », *Recherches sociographiques*, VI, 1, Janvier-avril 1965, 21.

³⁴ En particulier, MM. Dumont et Fortin sont-ils préoccupés à ce sujet. Fernand Dumont, *ibid.*, 21-22 ; Gérald Fortin, « [Transformation des structures du pouvoir](#) », *Recherches sociographiques*, VII, 1-2, janvier-août 1966, 94-96.

³⁵ Jean-Charles Falardeau, « [Des élites traditionnelles aux élites nouvelles](#) », *loc. cit.*, 143.

³⁶ Marcel Rioux, « [Conscience ethnique et conscience de classe au Québec](#) », *Recherches sociographiques*, VI, 1, janvier-avril 1965, 24.

point de départ à l'étude des chambres de commerce face au développement communautaire. En effet, comme le suggère le modèle de structuration de l'action, la présence de deux échelles d'évaluation et la tension entre l'ancienne et les nouvelles idéologies ne peuvent manquer d'influencer l'action des chambres. Encore faudrait-il ajouter à cela leur composition particulière et les propriétés du milieu où elles exercent leurs activités.³⁷

Pour autant que l'action des chambres de commerce a pour objet le développement communautaire, elle vise à une accélération du développement socio-économique d'un milieu concret. Par ailleurs, les membres d'une chambre de commerce, en tant que Canadiens français, participent à une idéologie et souscrivent à un système de valeurs. Compte tenu à la fois des tensions idéologiques, d'une double échelle d'évaluation, de la confusion quant au leadership et d'un début de cristallisation de classes sociales dans un contexte d'urbanisation récente, il y a lieu d'imaginer que les attitudes [91] des membres et l'action entreprise par leurs chambres respectives refléteront l'état d'incertitude du contexte social, en s'inscrivant dans la perspective que suggère l'axe de développement rural-urbain.

Cette proposition générale sur laquelle vont s'appuyer nos hypothèses suggère une certaine adéquation entre l'axe de développement rural-urbain, les niveaux de développement, et un attachement variable à la tradition et à la rationalité. Bien que la validité d'une telle relation mériterait d'être plus complètement contrôlée, elle semble suffisamment établie pour servir de point de départ à notre analyse. En effet, à première vue, il apparaît non seulement que les diverses chambres œuvrent dans des milieux différents mais aussi que l'action et le rôle qui les caractérisent diffèrent, laissant soupçonner une variation dans l'attachement à l'idéologie et au système de valeurs que propose le mouvement.

En principe, les chambres de commerce ne reconnaissent à l'État qu'un rôle supplétif ; elles souscrivent à l'idéologie voulant que la li-

³⁷ Qu'on pense à l'opposition entre les milieux ruraux et urbains dont font état les sociologues et au rôle qu'y jouent les idéologies. Fernand Dumont souligne en particulier le rôle différencié de l'idéologie selon qu'il s'agit d'une société traditionnelle ou d'une société technologique. Fernand Dumont, « [Notes sur l'analyse des idéologies](#) », *loc. cit.*, 157.

berté d'entreprise et la libre concurrence soient les meilleurs garants de la liberté de l'homme ; elles acceptent comme valeur positive la possession des biens matériels tout en donnant préséance aux valeurs spirituelles.³⁸

Pour une bonne part, également, si l'idéologie et le système de valeurs officiellement retenus par la Fédération ne s'identifient ni à l'ancienne ni à la nouvelle idéologie, la Fédération semble tout de même aux prises avec un conflit idéologique interne. C'est ce que souligne Fernand Ouellet :

« Les chambres de commerce ont été étroitement associées au développement du capitalisme. C'est dire que leur épanouissement dépend du dynamisme et de la solidarité des hommes d'affaires qui les composent. »³⁹

Pour sa part, Jean-Charles Falardeau, retraçant l'accession des hommes d'affaires canadiens-français au statut d'élite dirigeante possédant une idéologie et un système de valeurs propres, fait des chambres de commerce les cadres de leur action.⁴⁰ En ce sens, il semble qu'elles partagent plutôt les croyances propres au monde des affaires nord-américain, assumant en ce sens le rôle d'un groupe de pression. Par ailleurs, et nous le rappelions au début de cet exposé en faisant état des vues de Jean-Charles Falardeau et de Fernand Ouellet, il appert que dans un certain nombre de cas les chambres sont davantage des organismes de promotion locale ou régionale jouissant d'un membership élargi et assumant plutôt le rôle d'une coopérative de développement. Ces avancés, compte tenu du contexte socio-économique actuel du Québec, permettent de formuler des hypothèses quant à la différenciation de l'action et du rôle des chambres de commerce.

³⁸ La Chambre de Commerce de la Province de Québec, *Politiques d'action*, 1968, 19.

³⁹ Fernand Ouellet, *op. cit.*, 95.

⁴⁰ Jean-Charles Falardeau, « [L'origine et l'ascension des hommes d'affaires dans la société canadienne-française](#) », *loc. cit.*, 44.

[92]

3. L'ACTION DES CHAMBRES : QUATRE HYPOTHÈSES

Compte tenu de l'interdépendance entre facteurs que suggère le modèle de structuration sociale de l'action, on peut retenir comme première hypothèse que :

1. Il y a une relation entre le niveau de développement de diverses régions et le type d'action entrepris par les chambres de commerce.

Immédiatement, il est possible de formuler une seconde hypothèse qui, tout en étant simplement complémentaire de la première, vient la spécifier :

2. Le type d'action entrepris par les chambres varie suffisamment pour justifier une distinction entre divers types de chambres de commerce.

En raison du fait que les résolutions formulées par les diverses chambres servent d'indices de leur action, il faut respecter les divisions administratives que s'est données le mouvement. La définition de la région doit donc s'apparenter à celle qui a été retenue par les chambres de commerce elles-mêmes.⁴¹ Toutefois, l'action entreprise par une chambre donnée peut être envisagée sur deux plans : soit le secteur de la vie communautaire que l'agent cherche à « améliorer », soit le niveau de la société qu'il cherche à atteindre. Dans le premier cas, il peut s'agir d'une action visant l'économique, le civique ou le social ; dans le second, le local, le régional, le provincial ou le fédéral.

Compte tenu de ces clarifications, de l'évolution des chambres⁴² et de la distinction dans la définition de la société que suggèrent les notions de société traditionnelle et de société technologique, ou encore

⁴¹ Dans la délimitation des frontières de chacune des chambres, locales ou régionales, le mouvement s'en remet à des critères d'ordre géographique, démographique et économique, en plus de tenir compte du réseau de communications existant dans chacun des cas.

⁴² Qu'on se rappelle le cas de la Chambre de Québec traité plus haut.

de société rurale et de société urbaine, il est possible de formuler une troisième hypothèse :

3. Plus le niveau de développement est élevé, plus le type d'action entrepris par les chambres d'une région tend à être axé sur l'économique et à s'adresser à un niveau supra-local. Par ailleurs, plus le niveau de développement tend à s'abaisser, plus le type d'action entrepris par les chambres tend à être global et orienté vers le local.

Évidemment, la définition des types de chambres à partir des types d'actions serait incomplète si l'on oubliait de tenir compte de la nature du leadership et des groupements particuliers représentés par les diverses chambres. À cette fin, une analyse des occupations des membres des conseils d'administration permet de comparer le type d'action entrepris en fonction du ou des groupements représentés et du niveau de développement des régions à l'étude. Une telle comparaison peut conduire à identifier des idéologies caractéristiques des classes différentes et à élargir, de la sorte, l'hypothèse de Jean-Charles Falardeau. Ce dernier, on le sait, voit...

[93]

« ... dans les membres de ces organismes (les chambres de commerce de Montréal et de Québec à la fin du XIX^e siècle) et dans ceux qui leur feront suite en diverses régions de la province, des élites professionnelles locales, ni dominantes ni dirigeantes, et dont les activités, pour autant qu'elles chercheront à influencer épisodiquement les gouvernements, prendront le caractère de la pression plutôt que celui de la direction. »⁴³

Sans nier que cette affirmation puisse se vérifier, au moins partiellement, la double polarité que laissent entendre Jean-Charles Falardeau et Fernand Ouellet, la dispersion des chambres sur le territoire, la nature de leur action et les attitudes idéologiques de leurs représentants (en particulier en ce qui concerne leur nomination et leurs relations avec les conseils économiques régionaux) suggèrent une quatrième hypothèse :

4. Le rôle joué par les chambres dans un milieu « développé » est caractéristique d'un groupe de pression ; celui joué par les chambres

⁴³ Jean-Charles Falardeau, « [Des élites traditionnelles aux élites nouvelles](#) », *loc. cit.*, 136.

d'un milieu « sous-développé » serait beaucoup plus caractéristique d'une « coopérative » de développement. ⁴⁴

4. LES TYPES DE CHAMBRES

La comparaison de deux typologies nous a permis de procéder à une vérification partielle de ces hypothèses. Une première visait à classifier les trente-deux régionales de la Fédération suivant le niveau de développement du milieu où elles exercent leurs activités. À cette fin, la comparaison d'indices d'activité agricole et industrielle ⁴⁵ des comtés constituant le territoire des régionales a permis une première classification suivant que le niveau de développement des comtés est fort, moyen, stagnant ou sous-développé. La comparaison des régionales entre elles a, par la suite, permis de réduire à six le nombre des types de régionales. Cette typologie allait d'un type I, caractéristique d'un milieu agricole fort, commercial et en transition, et comportant des satellites industriels progressifs, à un type VI, caractéristique d'un milieu agricole et industriel sous-développé et sans progression.

Une seconde typologie avait pour objet la classification des chambres suivant le type d'action qu'elles entreprennent. À cette fin, nous avons comparé, au moyen de tests de proportion, l'action entreprise par les chambres [94] locales au niveau de chacune des régionales. ⁴⁶ Les chambres se donnant pour objectif la promotion écono-

⁴⁴ Bien que ces hypothèses fassent état du niveau de développement comme source de la différenciation de l'action des chambres, il faut reconnaître une certaine adéquation entre niveaux de développement et degrés d'urbanisation. En effet, la classification des trente-deux régionales dans une typologie à six types a permis de constater que les régionales où le niveau de développement est le plus élevé sont aussi celles où la densité de la population est la plus élevée et qu'à l'inverse, celles où le niveau de développement est le plus bas sont aussi celles où la densité de la population est la plus faible.

⁴⁵ Comme indices de l'activité agricole, nous avons retenu le taux d'absentéisme des exploitants et le pourcentage des fermes vendant pour plus de \$5,000 par an ; comme indices de l'activité industrielle, le pourcentage de la main-d'œuvre manufacturière et l'augmentation relative de la valeur des expéditions manufacturières de 1952 à 1960.

⁴⁶ La régionale n'étant qu'une extension administrative de la Fédération dont la fonction principale est de coordonner l'action des locales de son territoire,

mique, civique et sociale de leur localité, la réduction typologique a permis de limiter à six les types de chambres suivant les caractéristiques de leur action vis-à-vis l'une quelconque de ces dimensions.⁴⁷

La comparaison de ces deux typologies nous a permis de constater qu'à une orientation différente de l'action des régionales et des locales des milieux les plus urbanisés correspondent des niveaux différents de développement. Ainsi la Chambre provinciale, celles de Montréal et du Saguenay (type I), caractérisées par l'action sociale, sont situées dans des régions où l'indice de développement est le plus élevé. Au contraire, la Chambre du Lac- Saint-Jean (type III), caractérisée par l'action économique, est située dans un milieu quasi sous-développé. Quant à celles de Québec, de Chaudière- Etcbemin et de Richelieu- Lac Champlain (type II), caractérisées par l'action civique, elles se trouvent dans des milieux où le développement est intermédiaire à celui des deux autres types.

Par ailleurs, le fait que trois des six types suffisent à caractériser l'action des six régionales et des grandes chambres locales alors que trois types résiduaux sont nécessaires pour caractériser l'action des autres locales semble vérifier l'hypothèse que l'action des chambres varie suffisamment pour justifier une typologie.

La comparaison des deux typologies ne suffit pas à la vérification des deux dernières hypothèses. Toutefois, l'analyse d'un certain nombre de variables contrôlées ainsi que des commentaires des informateurs nous ont permis de constater qu'à un niveau de développement élevé correspond une action économique supra-locale, caractéristique d'un groupe de pression, et qu'à un bas niveau de développement correspond une action locale caractéristique d'une coopérative de développement.

son action, pour les fins de l'analyse, a été identifiée à la somme totale des actions entreprises par les locales sous sa juridiction.

⁴⁷ Suivant l'activité dominante des chambres, les types se répartissent comme suit : l'action sociale (type I : leadership philanthropique) ; l'action civique (type II : leadership d'accueil) ; l'action économique (type III : leadership optimiste) ; aucune action dominante et absence au niveau d'une action autre que celle de la régionale (type IV : support passif) ; aucune action dominante et absence au niveau de l'action caractérisant celle de la régionale (type V : résistance passive) ; enfin, aucune action dominante et aucune absence, c'est-à-dire importance égale à chaque catégorie d'action (type VI : participation diplomatique).

De plus, il nous est apparu évident que les informateurs⁴⁸ ne semblent distinguer que deux catégories de chambres : d'une part, les chambres œuvrant dans les milieux les plus urbanisés (Provinciale, Montréal, Québec) et, d'autre part, les petites locales.

[95]

II. CHAMBRES URBAINES ET CHAMBRES RURALES : COMPARAISON DE DEUX TYPES

L'analyse de la population du territoire desservi, de l'évolution du membership, de l'occupation des directeurs, du montant et de la source des fonds à la disposition des chambres permettent de saisir, quoique imparfaitement, la disparité des milieux où elles œuvrent. Il importe de souligner la coupure entre la situation de la Provinciale et des chambres de Montréal et de Québec par rapport aux autres chambres. En particulier, l'importance des disponibilités financières dont jouissent ces trois chambres et l'appui que leur fournit l'entreprise leur réservent une situation privilégiée.

Il n'est pas possible, dans le cadre de cet exposé, d'aborder en détail les concordances et les discordances entre les opinions exprimées par les informateurs et les résultats de l'analyse typologique, ni même de faire état des nuances qu'ignore nécessairement la réduction à deux types. Bien sûr, ces deux types de chambres constituent des types idéaux et un bon nombre de chambres, en particulier celles de banlieues, retiennent des caractéristiques communes aux deux, ce qui explique peut-être que l'action de plusieurs d'entre elles est ambiguë ou peu dynamique.

Reconnaissant ces limites, nous pouvons cependant voir en quoi se distinguent ces deux types principaux. Nous insisterons en particulier sur la perception qu'ont les informateurs du rôle des chambres, de leur idéologie ou des systèmes de valeurs auxquels elles souscrivent, de

⁴⁸ Ces commentaires ont été recueillis lors d'entrevues avec les présidents et secrétaires des chambres retenues dans l'échantillon, chaque entrevue étant d'une durée moyenne d'une heure et demie.

leur représentation et de leur relation avec les conseils économiques régionaux.

Les informateurs sont d'avis que les grandes chambres ont pour principal objectif de favoriser les relations d'affaires et de défendre les intérêts des hommes d'affaires alors qu'à la Provinciale, on reconnaît un double objectif soit, d'une part, de faire valoir les revendications locales et, d'autre part, de consulter et d'aider les locales dans leurs travaux. Par ailleurs, bien qu'on lui reconnaisse aussi une autonomie d'action, on s'en inquiète en songeant que la Provinciale a un grand nombre de membres associés⁴⁹ et qu'elle est dirigée par des hommes d'affaires. Plusieurs se disent en désaccord avec ses prises de position qui reflètent une mentalité capitaliste et patronale. En ce sens, elle apparaît comme un organisme de pression à double fonction.

De plus, les chambres urbaines recrutent leurs membres et leurs dirigeants dans une classe de la société plus restreinte que ne le font les autres chambres. D'ailleurs, les difficultés que pose le recrutement des leaders dans la plupart des locales relativement au contrôle qui s'exerce pour le choix des membres de l'exécutif de la Fédération accusent l'importance de ce phénomène.

[96]

Quant aux locales, on est d'avis qu'elles catalysent surtout les efforts de la population pour satisfaire aux besoins du milieu, qu'elles représentent la population et qu'elles prennent position en son nom. À l'appui de cette opinion, on souligne que le membership est élargi et que les seuls critères ou normes sur lesquels reposent l'acceptation d'un nouveau membre sont la volonté de venir en aide au milieu et le paiement de la cotisation.

Par ailleurs, les principes de base de la Fédération constituent une définition d'un type idéal de société et manifestent l'idéologie sur laquelle elle repose. D'une part, on imagine une société progressive reposant sur le dynamisme de la libre entreprise et de la libre concurrence où l'État ne joue qu'un rôle protecteur. Ce type de société manifeste, bien que ce soit là une simplification, une idéologie capitaliste. Le pouvoir y est concentré chez les individus et dans les entreprises, l'État étant un outil à leur service et dont il faut limiter les pouvoirs

⁴⁹ Il s'agit d'une catégorie regroupant les entreprises et les associations-membres.

par crainte de compromettre la liberté essentielle au plein épanouissement de l'homme et au progrès de la collectivité. D'autre part, elle repose sur l'hypothèse implicite que chacune des chambres de la Fédération souscrit à ce type idéal et à l'idéologie correspondante. D'ailleurs, les politiques d'action de la Fédération, en plus de constituer une définition opératoire de l'action des diverses chambres, supposent l'existence d'un tel accord dans les faits.

Concrètement, toutefois, les choses se passent autrement. C'est ce que suggère la polarisation autour de deux catégories de rôles soit, celui de groupe de pression dans le cas des chambres des milieux les plus urbanisés, et celui de coopérative de développement dans les milieux les moins développés. Ainsi, on croit que la Provinciale refuse de se définir comme un organisme patronal parce qu'elle représente quelque 270 chambres affiliées dont le membership est diffus, bien qu'elle insiste sur la liberté d'entreprise, qu'elle entrevoie l'intervention gouvernementale avec une certaine crainte et que sa direction soit assurée par des hommes d'affaires.⁵⁰ On se dit non-nationaliste, indiquant que s'il y a du nationalisme dans le mouvement ce n'est qu'au niveau de certaines petites chambres locales qui tendent au « socialisme ».⁵¹

La tendance qui se manifeste au niveau d'un grand nombre de locales, sans être systématiquement en opposition avec celle que l'on discerne dans les chambres urbaines, s'en distingue au moins en intensité : on y insiste sur la représentation globale en s'opposant à l'action patronale. À ce sujet, on se juge différent de la Provinciale et des grandes chambres. Ce qui importe ici, c'est d'améliorer les conditions du milieu. Ainsi, on est d'avis que la [97] participation de militants syndicaux ne pose pas de problèmes au plan local mais qu'il pourrait en être autrement à un autre niveau. De plus, sans s'opposer à l'entreprise privée, on ne se définit pas comme ses défenseurs et on favorise même, plus généralement, l'intervention gouvernementale.

En somme, on ne peut que conclure à une cristallisation plus avancée de l'idéologie dans les chambres urbaines que dans les chambres

⁵⁰ L'anxiété manifestée en ce qui concerne l'importance grandissante des membres associés n'est sans doute pas sans avoir une certaine incidence ici.

⁵¹ Sur ce point, la Chambre du District de Montréal constitue certainement une exception puisque, tout en se définissant comme nationaliste, elle compte un grand nombre de membres associés de langue anglaise.

rurales où, à proprement parler, il faudrait faire état d'un attachement à des valeurs plutôt qu'à une idéologie. Dans le cas des premières, l'axe de cristallisation va de l'entreprise privée au monde des affaires (patrons). Dans le cas des secondes, il s'agit d'organismes de promotion communautaire pour qui, en raison des différences de milieu, de développement ou de groupements en présence, le problème de l'intégration d'un tel genre d'idéologie ne semble pas se poser (tout au moins, pas de la même manière) : il s'agit plutôt de prendre des mesures favorables à la baisse du chômage, au développement de l'industrie et du commerce, — d'une manière générale, des mesures favorables à des conditions de vie et à une sécurité d'emploi comparables à celles qui prévalent dans les milieux les plus favorisés de la Province.

À ces différences dans la nature du milieu et des conditions de développement, s'ajoutent des différences sensibles relativement aux divers groupements en présence. Les attitudes exprimées par les informateurs à l'égard des conseils économiques régionaux et des autres organisations, accentuent l'importance de la coupure entre les chambres urbaines et rurales. Dans ces dernières, on semble, en général, plus favorables à l'intervention gouvernementale et aux conseils économiques régionaux qui peuvent la favoriser. Dans certains cas, on va jusqu'à s'interroger sur l'utilité de la Provinciale puisque l'on croit que les conseils économiques régionaux et que le Conseil d'orientation économique du Québec peuvent constituer une structure de revendication tout aussi efficace. En effet, au niveau des chambres rurales, on récrimine assez peu contre la multiplicité des associations de tous genres et on ne ressent pas le besoin de redéfinir le rôle de « catalyseur » de la chambre, sauf pour le rendre plus efficace et éviter la multiplicité de membership.

Au niveau des chambres urbaines, cette situation semble donner lieu à une crise d'identité. Ainsi, au niveau de la Provinciale, quoique l'on tente d'adopter une position ouverte sur cette question, on craint le conflit et la remise en question du principe de la liberté d'entreprise. La création de conseils économiques régionaux n'est pas sans remettre en cause son rôle vis-à-vis des locales qui sont susceptibles d'y trouver des avantages analogues à ceux qu'elle leur fournit. Ce malaise est perçu non seulement au niveau provincial mais tout autant

au niveau des locales et des régionales, comme l'indiquent les commentaires formulés par les informateurs.⁵²

[98]

III. COHÉRENCE, PARTICIPATION ET URBANISATION : PROBLÈMES ET HYPOTHÈSES

1. LES PROBLÈMES

Si nous aboutissons ainsi à identifier deux grandes catégories de chambres suivant que le milieu dans lequel elles œuvrent est plus ou moins urbanisé, il y a lieu de s'interroger sur les conditions qui permettent à la Fédération de conserver une certaine unité et de demeurer efficace dans son action. En effet, dans la mesure où une différenciation de l'action peut conduire à identifier des types différents de chambres souscrivant à des idéologies et des systèmes de valeurs caractéristiques de groupements différents et répondant à des « leaderships » différents, elle laisse entrevoir la possibilité de l'émergence de conflits sérieux au sein de l'organisation.

Gérald Fortin, pour sa part, tentant de situer les conflits que soulève la participation au moment de l'évolution des sources du pouvoir dans le Québec, souligne que :

« Ces phénomènes ne se retrouvent pas seulement dans le monde syndical mais dans tous les groupes intermédiaires, qu'ils représentent des intérêts de classe ou des intérêts plus généraux. Associations étudiantes, chambres de commerce, associations patronales, sociétés Saint-Jean-Baptiste, mouvements d'action catholique, associations parents-maîtres, tous veulent se faire entendre, tous veulent se partager le pouvoir et tous sont déchirés par des luttes internes. »⁵³

⁵² C'est d'ailleurs en ce sens que la Régionale du Bas-Saint-Laurent soumettait un rapport sur la responsabilité des chambres vis-à-vis de l'aménagement, lors du congrès annuel de 1966, à Québec.

⁵³ Gérald Fortin, « [Transformation des structures du pouvoir](#) », *loc. cit.*, 89.

Ces considérations soulèvent deux questions : quelles sont les causes et la nature de ces conflits ; quelles en sont les incidences sur la cohérence des associations volontaires en tant que types d'organisation ? En effet, si la différenciation de l'action conduit à poser des types différents de chambres et que, d'autre part, malgré les conflits qui en résultent, la Fédération conserve une certaine cohérence, on ne peut que s'interroger sur les caractéristiques qui empêchent les conflits de faire éclater les structures de l'organisation.

Dans un article consacré à la théorie des organisations, Talcott Parsons rappelle qu'une organisation se distingue des autres systèmes sociaux en raison de la primauté de son orientation vers la réalisation d'un but spécifique.⁵⁴ Soulignant que les entreprises, les universités, les administrations publiques sont des organisations (par opposition à la famille, aux communautés locales ou régionales, à la société en général), il évite de se [99] prononcer sur le cas des associations volontaires. Par ailleurs, d'autres auteurs, tels Etzioni et Touraine⁵⁵, les incluent dans une typologie des organisations.

À ce stade, il faut reconnaître la difficulté que présente la formulation *in abstracto* de conditions qui puissent permettre de prédire avec certitude l'état d'équilibre d'une organisation, en raison du grand nombre de facteurs susceptibles d'influencer les relations qu'ont entre elles les diverses unités de l'organisation. Cette réserve étant faite, il est tout de même possible de circonscrire partiellement le problème à partir de l'analyse typologique. En effet, les typologies des organisations visent à déterminer quel est, pour un type donné d'organisation, l'agencement idéal d'un certain nombre de variables. Quoique, d'une typologie à une autre, celles-ci peuvent varier quant à leur formulation, la plupart de ces variables peuvent se résumer à trois, celles précisément que retient Etzioni : les buts, le pouvoir, les motifs de participation des membres.

⁵⁴ Talcott Parsons, « Suggestions for a Sociological Approach to the Theory of Organizations — I », *Administrative Science Quarterly*, Ithaca, The Graduate School of Business and Public Administration, Cornell University, 1956, I, 64.

⁵⁵ Amitai Etzioni, *A Comparative Analysis of Complex Organizations*, Glencoe, The Free Press, 1961, 24-25, 43-44. Alain Touraine, *Sociologie de l'action*, Paris, Editions du Seuil, 1965, 199-200.

Reconnaissant aux organisations trois types possibles de buts (ordre, économie, culture), il ne retient que trois des agencements possibles entre les buts, le pouvoir et la participation, qui puissent être caractéristiques d'un équilibre idéal. Ainsi, à une organisation dont la fin serait le maintien de l'ordre (pénitencier), correspond une participation aliénée et un pouvoir coercitif ; à une organisation économique, une participation de calcul et un pouvoir d'utilité ; à une organisation à but culturel, une participation morale et un pouvoir normatif.

Bien qu'Etzioni classifie les associations volontaires parmi les organisations à but culturel, les chambres de commerce semblent devoir s'écarter de ce type idéal. En effet, dans la mesure où l'action des diverses unités varie et que ces divergences reflètent les tensions idéologiques, la double échelle d'évaluation et l'évolution du leadership suggérées au début de cet exposé, il y a lieu de supposer que les chambres, compte tenu de leur milieu, poursuivent à la fois des buts culturels et économiques. Cette situation, si l'on en croit Etzioni, ne peut manquer d'introduire une certaine confusion au niveau du pouvoir et de la participation normalement caractéristiques de l'association volontaire. En effet, dans la mesure où certaines chambres ont une idéologie propre aux hommes d'affaires (but culturel) tout en défendant leurs intérêts économiques (but économique), et que d'autres, à divers degrés, remettent cette idéologie en question (but culturel) tout en favorisant le développement communautaire local ou régional global (but économique), le pouvoir sera tour à tour normatif ou d'utilité et la participation, morale ou de calcul.

[100]

En somme, il y a lieu de se demander si, poursuivant à la fois des buts culturels et économiques, les chambres de commerce de niveaux différents ne constituent pas deux groupes normatifs qui restent unis parce qu'ils forment aussi deux groupes utilitaires, garantissant ainsi une cohérence à la Fédération.

Nous avons pu observer que plus le milieu est urbanisé, plus la chambre est identifiée à un groupe de pression représentant le monde des affaires, appuyant son idéologie et défendant ses intérêts. Ainsi, dans la mesure où la Provinciale, la Chambre de Montréal et celle de Québec adoptent cette idéologie, elles sont caractéristiques d'une participation morale de la part des membres soumis à un pouvoir norma-

tif. Toutefois, dans la mesure où elles défendent les intérêts des hommes d'affaires, la participation est de calcul et le pouvoir, d'utilité.

À l'inverse, moins le milieu est urbanisé, plus une chambre s'identifie à un agent catalyseur qui favorise un système de valeurs correspondant à l'image d'un niveau de vie amélioré. La participation est alors de calcul et le pouvoir, d'utilité. Toutefois, dans la mesure où la chambre dit représenter la population, elle souscrit à une certaine idéologie égalitaire qui reste diffuse et où l'on perçoit de vieux relents d'élitisme. La participation est alors morale et le pouvoir, normatif.

Comment, dans ces circonstances, expliquer le maintien d'une certaine cohérence dans la Fédération ? Elle résulte, semble-t-il, du fait que, poursuivant à la fois des buts culturels et économiques, les chambres constituent deux groupes normatifs qui restent unis parce qu'ils forment aussi deux groupes utilitaires. En effet, d'une part, la Provinciale exerce un certain contrôle sur les locales en raison des services techniques qu'elle lui fournit et de la force de pression qu'elle met à leur disposition. Ces services, la Provinciale peut les offrir en raison de l'aide financière qu'elle reçoit des membres associés. Évidemment, ceux-ci ont, par le fait même, un pouvoir discréditaire non-employé mais perçu comme tel par les informateurs. D'autre part, il est évident que ce type de pouvoir se combine au pouvoir normatif auquel fait appel l'exécutif de la Fédération en se réservant le choix de ses membres.

Quant aux locales, elles jouissent aussi d'un double pouvoir. D'une part, elles disposent d'un pouvoir normatif. Par l'intermédiaire de leurs régionales, elles soumettent au congrès provincial des résolutions qui, lorsqu'elles sont acceptées par l'assemblée générale, lient la Provinciale. Si, pour une raison quelconque, les locales et les régionales décidaient de cesser de présenter des résolutions au congrès ou encore de lever leur affiliation à la Provinciale, la force de représentation de celle-ci s'en trouverait profondément affectée. En ce sens, les locales disposent d'un pouvoir d'utilité vis-à-vis de la Provinciale. Ce pouvoir est d'ailleurs accru par suite de la relation des locales et des régionales avec les conseils économiques régionaux qui [101] peuvent offrir aux chambres une certaine force de pression auprès des autorités régionales et provinciales.

Quant aux régionales, elles disposent aussi d'un pouvoir double, quoique diffus. D'une part, puisque les résolutions des locales doivent d'abord leur être soumises avant d'être acheminées vers la Provinciale, elles disposent d'un pouvoir normatif. D'autre part, puisqu'elles constituent une source d'information pour les locales relativement aux « choses » provinciales ou régionales, elles disposent d'un pouvoir d'utilité.

2. QUELQUES HYPOTHÈSES POUR L'AVENIR

Une telle interprétation du jeu du pouvoir normatif et du pouvoir d'utilité suppose une décentralisation et une flexibilité de la structure. Cependant, cette interprétation est quelque peu simplifiée puisqu'elle laisse de côté l'incidence relative des fondements du pouvoir propres aux diverses unités (Provinciale, régionales, locales) sur l'équilibre concret des pouvoirs. Ainsi, par exemple, l'efficacité du pouvoir d'utilité à la disposition des locales repose, dans une certaine mesure, sur une action de front commun des locales, alors que dans le cas de la Provinciale ceci est assuré au départ. Or, en raison de l'orientation de l'action des locales, il ne semble pas qu'une prise de conscience en ce sens (laquelle supposerait un accroissement relatif du pouvoir normatif et une moindre importance du pouvoir d'utilité) soit favorisée.

Par ailleurs, au niveau de la Provinciale, il n'y a guère d'avantage dans la structure actuelle, semble-t-il, à s'en remettre plus que nécessaire à un pouvoir normatif qui pourrait opérer la confrontation des deux idéologies — d'où ne pourrait que résulter un conflit entre membres associés et chambres affiliées. Il en résulte une situation où, à la coexistence des idéologies, correspond une importance prédominante du pouvoir d'utilité propice à l'accommodation. Néanmoins, si la définition actuelle des objectifs permet la diversité dans l'action et une certaine cohérence dans la structure, elle n'est pas sans donner lieu à des tensions face au contexte social dans lequel œuvrent les chambres.

D'une part, il semble que cette définition ait permis à des citoyens » également éclairés mais de classes différentes, de se regrouper en un

seul mouvement. Toutefois, il appert que cette division de classes se retrouve à l'intérieur du mouvement et qu'elle correspond à des orientations idéologiques différentes. En somme, la cohérence dans la structure découle d'un mariage de raison. Chacun y trouve son profit tout en étant quelque peu conscient de poursuivre un objectif différent. Il est normal, en raison des affinités idéologiques et du type de membership impliqué, que l'association significative, pour la Provinciale, soit l'association avec les chambres urbaines et avec les membres associés. Par ailleurs, l'affiliation de nombreuses chambres [102] rurales à membership fort diversifié présente l'avantage de donner du poids à ses revendications idéologiques et de pouvoir exercer un certain contrôle (sinon une propagande) de son idéologie dans le milieu. Pour les locales, l'affiliation aux régionales et à la Provinciale ne semble nullement impliquer un engagement idéologique très profond ou définitif. Il s'agit plutôt d'un compromis en vue de jouir des avantages qu'offrent le prestige et les disponibilités techniques et financières de la Provinciale en vue de la réalisation des objectifs que supposent leurs propres tendances idéologiques.

D'autre part, compte tenu de ce mariage de raison, l'efficacité de l'action du mouvement s'en trouve diminuée puisque de part et d'autre il faut composer. Dans le cas de la Provinciale, l'association avec les membres associés manque de clarté. Dans celui des chambres rurales, l'affiliation avec la Provinciale et la création récente de conseils économiques avec lesquels elles coopèrent, créent une situation quelque peu confuse, compte tenu des problèmes que posent ces conseils à la Provinciale. En somme, si l'on se reporte aux commentaires des informateurs relativement à l'avenir des chambres, on ne peut que s'interroger sur la nature possible et les implications d'une nouvelle définition.

Au niveau des locales, on ne semble pas sentir le besoin d'une nouvelle définition. D'une part, il apparaît qu'on l'a déjà formulée, tout au moins dans le cas des régionales où l'on a procédé à la mise en place d'un conseil économique. À ce niveau, le problème de l'avenir se définit plutôt par rapport aux possibilités de développement du milieu et aux services d'aide technique et de support dans la revendication. Pour elles, l'affiliation à la Provinciale et au conseil économique ne semble pas faire problème puisqu'elle permet de remplir le rôle de catalyseur tout en conservant une certaine autonomie vis-à-vis du pa-

tronat et du gouvernement et, en même temps, de jouir de tous les services techniques disponibles.

Au niveau de la Provinciale, toutefois, les choses se présentent différemment. D'un côté, bien que l'on admette que les chambres urbaines représentent de plus en plus l'homme d'affaires, on hésite à vouloir se définir comme association patronale ; de l'autre, les tentatives de planification et de développement économique par le gouvernement et la reconnaissance qu'il accorde aux conseils économiques vont l'obliger à clarifier son identité, sa relation avec un certain nombre de chambres et le statut des régionales.

La solution de ces problèmes ne suppose nullement la disparition de la Fédération ni même celle des locales ou des régionales mais plutôt une clarification de la position idéologique qu'entend retenir la Provinciale. Une telle clarification aurait pour effet de permettre une meilleure intégration de l'organisation et contribuerait à clarifier l'action des chambres vis-à-vis des conseils économiques.

La clarification idéologique ne semble possible qu'en adoptant l'une des deux positions suivantes : ou bien le mouvement accepte de représenter [103] tous les citoyens éclairés voulant coopérer au développement sans présumer des moyens à utiliser à cette fin, ou bien il accepte de promouvoir le bien-être de l'entreprise privée en représentant l'homme d'affaires et le patron.

Dans le premier cas, les locales voient leur statut de « conseil économique local » préservé alors que la régionale disparaît et que la Provinciale remplace le Conseil d'orientation économique du Québec. Dans le second, les régionales demeurent, ainsi que les locales, mais on devra faire face à un certain remplacement sinon à une baisse du membership. Cette optique n'implique nullement que la Fédération cesse de se préoccuper de développement mais plutôt qu'elle fera valoir son point de vue auprès des conseils économiques.

Marc Bélanger

Faculté des sciences de l'administration,
Université Laval.

[104]

[105]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.**
IV. RÉNOVATION URBAINE
**“L'URBANISME : RÉALISATIONS
ET OBSTACLES.”**

par
Michel BARCELO

[Retour à la table des matières](#)

On nous propose comme sujet de réflexion le thème : « L'urbanisme : réalisations et obstacles ». Je ne sais trop si ce thème va nous amener à analyser toutes nos réalités et nos réalisations urbaines, ou seulement celles qui furent faites au nom de l'urbanisme, ou encore, dans un sens plus restrictif, les seules réalisations de nos urbanistes.

Qu'on me permette d'abord d'éliminer cette dernière possibilité, car la profession d'urbaniste, ici comme ailleurs, vient à peine de s'inventer. La Société des urbanistes du Québec, en effet, n'existe que depuis 1957, et la Corporation des urbanistes, qui lui succéda, ne fut constituée que le 4 avril 1963 par l'Assemblée législative. Bien avant cette date, d'autres professions plus anciennes rendaient déjà au public des services qui relèvent aujourd'hui de l'urbaniste.

Il est cependant intéressant de noter, dans la loi récente, qu'un urbaniste est une personne « qui fournit au public des services professionnels comportant l'application des principes et des méthodes de l'aménagement et de l'utilisation du territoire urbain ou à urbaniser ». Quant aux principes et méthodes mis en cause, ils ne sont nulle part définis dans la loi des urbanistes. En général, ils trouvent leur origine dans les recherches d'autres disciplines, ou encore dans les projections de certains réformateurs, philanthropes ou utopistes de la fin du XIX^e

siècle ou du début du XX^e. L'identité même de l'urbaniste est donc encore assez mal définie, soit en raison du jeune âge de sa profession, — laquelle d'ailleurs, au Québec, ne réclame que l'exclusivité du titre pour ses membres plutôt que celle des services rendus —, soit en raison de la diversité des disciplines scientifiques ou prospectives sur lesquelles s'appuient les principes de son activité professionnelle.

Devons-nous donc parler plutôt des réalisations et des obstacles de l'urbanisme dans son sens le plus large ? Il nous faut alors nous rappeler que le terme même d'urbanisme ne remonte qu'à 1910 environ, selon Gaston Bardet, et que la plupart des dictionnaires usuels le définissent comme « la science et la théorie de l'établissement humain ». Selon Françoise Choay, le mot lui-même est un néologisme qui correspondrait à l'émergence d'une réalité nouvelle à la fin du XIX^e siècle : l'expansion de la société industrielle [106] donna naissance à une discipline nouvelle qui se distingua des arts urbains traditionnels (pratiqués depuis des siècles par les architectes et les ingénieurs civils ou militaires) par son caractère réflexif et critique en même temps que par sa prétention scientifique.

Cet urbanisme naissant et souvent doctrinaire ne mettait jamais en cause la nécessité des solutions qu'il préconisait. Il prétendait aussi à l'universalité scientifique : on n'a, pour s'en convaincre, qu'à relire les travaux de Howard sur les cités-jardins ou ceux de Perry sur les unités de voisinage. Plus près de nous, il existe de trop nombreux exemples de cet urbanisme normatif à prétention scientifique pour ambitionner d'en énumérer tous les exemples québécois. LeCorbusier ne disait-il pas : « L'urbanisme revendique le point de vue vrai » ? Pourtant, toutes les critiques adressées aux créations de cet urbanisme le furent aussi au nom de la « vérité ». Jugements de valeurs, passions et fictions sous-tendent tout autant les critiques et les contre-propositions des anti-urbanistes que les propositions des urbanistes de cette première vague. Alors que nous leur annonçons des cours de planification scientifique, nos étudiants en urbanisme avaient, encore hier, à choisir entre le camp Jane Jacobs ou le camp Lewis Mumford, entre le camp LeCorbusier ou le camp Gumbrich, et d'autres, en s'appuyant eux-mêmes sur des critères plus que subjectifs. L'urbanisme appliquait à l'aménagement du territoire urbain beaucoup plus des idéologies que des principes scientifiques.

Cet urbanisme réformateur nous proposa tour à tour de décomposer la « grande métropole dévorante » en unités que l'on dirait plus à « l'échelle humaine », ou la super-métropole à densité maximale, comme si la mission du planificateur était de définir par décret gouvernemental les styles de vie que les citoyens de nos villes doivent adopter. Dans un autre domaine, le même urbanisme réformateur, réagissant contre un darwinisme social plus que naïf auquel Spencer n'était pas étranger, découvrait, sans le démontrer, que les taudis engendraient la criminalité, la pathologie sociale et presque tous les maux sociaux. La conclusion de ces pseudo-corrélations était assez simple : démolir le maximum de taudis en oubliant trop facilement qu'il s'agissait quand même de logis fort nécessaires dans une situation de rareté de logements.

Il semble donc assez difficile que nos discussions se limitent aux termes précis du thème de discussion car nous risquerions de nous attarder à discuter les mérites respectifs de diverses utopies et de divers réformateurs et, selon nos options personnelles, de situer les obstacles et les réalisations là où d'autres situent les réalisations et les obstacles. Il serait préférable que nous parlions de l'urbanisation du Québec, des réalisations qui en ont résulté, de la valeur de ces réalisations, tout autant que des obstacles réels que posent au mieux-être de notre société certains aspects de son urbanisation.

Je doute qu'en ce domaine les urbanistes soient les meilleurs juges. C'est pourquoi il est excellent que ce colloque ne se tienne pas au sein d'une [107] École d'urbanisme. En effet, la Corporation des urbanistes est loin de grouper nécessairement toutes les personnes qui agissent sur nos milieux urbains pour leur mieux-être. D'autre part, nombre de personnes qui agissent sur le milieu urbain ne prétendent pas le faire au nom de l'urbanisme en tant que discipline à base scientifique. Enfin, ceux qui sauront le mieux mesurer les succès et les insuccès de notre urbanisation ne font pas nécessairement partie de ces deux groupes. J'irai plus loin : ils ne sont sans doute pas encore nés. C'est donc avec une certaine témérité que je vous entraîne d'abord à prendre un certain recul historique sur notre urbanisation, pour amorcer, je l'espère, dans le sens le plus désirable, la discussion qui suivra.

À la fin du XIX^e siècle, un philanthrope de Montréal, Herbert Brown Ames, faisait une des toutes premières études de sociologie urbaine au Québec, et en particulier à Montréal, dans un ouvrage admi-

nable par la patience qu'il nécessita et la fidélité scientifique de ce qu'y rapporte l'auteur. Je me permets d'en citer quelques paragraphes dans sa langue d'origine :

« If one were to draw a line across the map of a portion of the city of Montreal, ... he would divide the south-western half of our city into two occupied districts of nearly equal extent. One of these districts, that to the west, is upon high ground ; the other, that to the east, is in the main but little above the river level. The former region, for lack of a better name, we shall call « The city above the hill », the latter, in contrast therefrom, « The city below the hill »... Looking down from the mountain top upon these two areas, the former is seen to contain many spires, but no tall chimneys, the latter is thickly sprinkled with such evidences of industry and the air hangs heavy with their smoke.

« The city above the hill » is the home of the classes. Within its well-built residence will be found the captains of industry, the owners of real-estate and those who labor with brain rather than hand.

« The city below the hill », on the other hand, is a dwelling place of the masses. Here it is the rich man that one finds it difficult to discover. Salaried and professional men are not entirely lacking, but even when to their number are added the shop-keepers and hotel-men, these together represent but 15 per cent of its population. « The city below the hill » is the home of the craftsman, of the manual wage-earner, of the mechanic and the clerk, and three-quarters of its population belong to this, the real industrial class... Most of the residents of the upper city know little... regarding their fellow_men in the city below. To many of the former, the condition of the latter is as little known as that of natives in Central Africa... »⁵⁶

Telle était la situation en 1897. À lire certaines études récentes sur la pauvreté à Montréal et les mesures de rénovation sociale qu'on préconise pour y remédier, on peut justement se demander si les difficultés et les succès de notre urbanisation sont bien différents de ce que découvrait M. Ames en 1897. Nous avons pu récemment reprendre les données originales de cette étude et les traiter statistiquement par des méthodes dont M. Ames ne disposait pas. Il est assez surprenant d'arriver aux mêmes classements, aux [108] mêmes corrélations et aux mêmes facteurs que ceux que nous découvrons à partir des données

⁵⁶ Herbert Brown Ames, « *The City Below The Hill* », Montreal, The Bishop Engraving Printing Co., ed., 1897, 3-4.

contemporaines : les mêmes divisions existent, la même ignorance et la même séparation chronique entre les deux, les trois ou les quatre solitudes qui cohabitent à Montréal, les mêmes difficultés, je le suppose, à les convaincre d'agir de concert pour améliorer le milieu urbain que nous avons à transmettre aux générations montantes. Par ailleurs, je n'ai pas trouvé, dans notre propre littérature sur les phénomènes urbains, d'études qui nous apportent de connaissances beaucoup plus utiles sur les systèmes et sur la dynamique sociale de nos milieux urbains que cette simple petite étude de 1897, sauf peut-être le *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy. Je vous propose l'exercice quand vous en aurez le temps : la lecture en parallèle de cette étude intitulée *The City Below The Hill*, de 1897, du roman de Gabrielle Roy des années 40 et des études plus récentes de la F.T.Q. et du Conseil des œuvres de Montréal. Je ne vous souhaite pas de partager le pessimisme que j'ai tiré de ces lectures parallèles mais j'espère qu'au moins une inquiétude s'en dégagera pour la majorité de ceux qui ont à analyser nos milieux urbains ou à en corriger certains défauts. Les premiers obstacles à notre urbanisme et à notre urbanisation viennent peut-être de notre ignorance à peu près totale de nos milieux urbains, de leurs mécanismes, de leurs systèmes et de leur dynamisme.

Car je ne voudrais pas que vous ignoriez que M. Ames, en plus de faire œuvre de pionnier dans le domaine de la sociologie urbaine au Québec, ne s'arrêtait pas là et réalisait par la suite le premier projet de rénovation urbaine et de logement social dont j'aie connaissance à Montréal : projet qui, à son époque et compte tenu des moyens dont il disposait, représente certainement une entreprise d'aussi grande envergure que celle des Ilots Saint-Martin qu'on va bientôt entreprendre à Montréal. Les logements qu'il construisit à l'époque sont aujourd'hui des taudis et, contrairement à ce qu'on aurait pu espérer, ils n'ont pas contribué à la régénération de leur voisinage, bien au contraire. Cela était à prévoir, me direz-vous. Pourtant, depuis, nous n'avons pas réussi davantage à créer de mécanismes qui permettraient d'enrayer la création de nouveaux taudis par la régénération progressive de nos quartiers lorsque ceux-ci manifestent certains signes de vieillissement. Nous n'avons même pas les mécanismes nécessaires pour enregistrer ces phénomènes si, par hasard, il existait effectivement des mécanismes naturels de vieillissement et de régénération de nos zones grises. Sans le savoir, Herbert Brown Ames, qui n'avait que

le diplôme de B.A., faisait, au siècle dernier, de l'urbanisme comme nous l'entendons souvent aujourd'hui en nous appuyant sur des organisations comme la S.C.H.L., et la S.H.O.

Depuis, bien sûr, nous nous sommes quand même donnés certains instruments de contrôle de l'urbanisation que ne possédait pas le XIX^e siècle. Pour terminer je ne voudrais en citer qu'un, car, pour de nombreux citoyens [109] et administrateurs, il semble qu'il apparut et apparût encore comme une panacée universelle : je veux parler du « plan directeur ».

J'espère ne froisser personne en disant que l'urbanisme a hérité du concept de « plan directeur » des architectes qui furent parmi ses premiers praticiens. Le plan directeur, sous sa forme traditionnelle, donne une image précise de la répartition dans l'espace des fonctions urbaines à un moment assez indéterminé dans le temps, où, semble-t-il, l'organisme urbain atteindrait un stage de réalisation idéale. Traditionnellement, l'architecte donne priorité à l'espace sur le temps et il n'est pas surprenant que le plan directeur, conçu souvent comme le plan d'un hyper-édifice, manifeste ce genre de priorité. Pourtant, il est assez difficile d'assimiler la conception de tout un organisme urbain à celle d'un édifice : en premier lieu, l'information dont dispose l'urbaniste est très souvent imparfaite et évolue avec le temps ; en deuxième lieu, il ne peut y avoir, dans le temps, de stade idéal dans la croissance d'un système urbain ; enfin, la prévision d'étapes de réalisation et de budgets appropriés apparaît beaucoup plus importante de nos jours que la réalisation effective d'une image idéale de la ville dans vingt ans. L'urbaniste s'oriente ainsi de plus en plus vers une option de stratégie de l'évolution urbaine, pour qui le plan directeur n'est qu'un instrument secondaire parmi d'autres. Pour ce faire, il lui est de plus en plus nécessaire de faire appel à d'autres disciplines qui lui expliqueraient tout d'abord l'ordre, les systèmes et les sous-systèmes sous-jacents au chaos apparent de nos milieux urbains ; qui lui indiqueraient les marges d'action qui sont possibles, compte tenu des fonds disponibles, des attitudes sociales et des mécanismes politiques ; qui l'aideraient à inventer les mécanismes de décision optimale dans des situations d'incertitude sur l'avenir et de rareté des ressources physiques et humaines ; qui lui apprendraient enfin que les méthodes et les principes de l'aménagement ne peuvent éclore en vase clos, que la meilleure façon de réaliser un milieu urbain qui satisfasse ses usagers,

c'est de les aider à comprendre et, au besoin, à critiquer les propositions des urbanistes.

Dans cette perspective, l'absence de géographes urbains, de sociologues urbains, d'économistes intéressés aux problèmes urbains, d'animateurs sociaux urbains, et d'autres encore, est sans doute le plus grave obstacle à la réalisation d'une urbanisation optimale au Québec.

Michel Barcelo

École d'architecture,
Université de Montréal.

[110]

[111]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.
IV. RÉNOVATION URBAINE
“VIE URBAINE ET
ANIMATION SOCIALE.”**

**par
Michel BLONDIN**

[Retour à la table des matières](#)

Les animateurs sociaux de Montréal formés soit en service social, soit en sociologie, soit dans les deux disciplines, ont eu tôt fait de prendre connaissance des textes sociologiques québécois portant sur la vie urbaine car ces textes sont peu nombreux et en somme assez pauvres.⁵⁷ Ils se tournèrent alors vers la sociologie américaine et la sociologie française, ce qui fut encore décevant, même si la sociologie américaine nous a légué un plus grand nombre de documents, dont peu cependant dépassent l'écologie ou la déviance.

Mais pourquoi les animateurs sociaux se tournèrent-ils vers la sociologie ? Qu'y cherchaient-ils ? Qu'y ont-ils trouvé ? L'animation sociale en milieu urbain s'attaque à des réalités difficiles à saisir. Discipline d'intervention à la recherche d'elle-même, elle consacre un important effort de réflexion à l'explicitation de ses intuitions profondes et à l'expérimentation de ses techniques de base. Il lui est cependant nécessaire, parallèlement, de connaître et de comprendre la réalité urbaine dans ce qu'elle a de plus profond. L'animateur social se sent un peu comme l'ancêtre-chirurgien qui découvre laborieusement les techniques chirurgicales et doit les appliquer à un organe, le cœur par exemple, alors même qu'il ne connaît pas le rôle ou le fonctionnement

⁵⁷ Voir cependant la Bibliographie à la fin du présent volume.

de cet organe central parce que les scientifiques ne le lui ont pas encore appris.

Les animateurs sociaux du Conseil des œuvres travaillent depuis quelques années, quatre exactement ⁵⁸, dans certains quartiers ouvriers de Montréal, soit : Saint-Henri, la Pointe Saint-Charles, la Petite Bourgogne, Centre-Sud et Hochelaga. ⁵⁹ Ces quartiers, où vivent 220,000 personnes, près de 18 pour cent de la population de la ville de Montréal, sont en même temps ceux où habite la population la plus défavorisée de la région métropolitaine. L'animateur se sent une responsabilité particulière et originale et il sait qu'il [112] engage l'avenir. Son travail influencera l'avenir de Montréal car ses interventions dans des quartiers en transformation auront un impact certain sur l'ensemble de Montréal. Il engage aussi l'avenir de la dizaine de milliers de personnes qu'il rejoint plus ou moins directement par la mise en branle qu'il provoque. Il ne peut, enfin, jamais oublier que celles-ci sont parmi les plus défavorisées de Montréal.

Cette responsabilité de l'animateur social est d'autant plus écrasante à certains jours que sa tâche nécessite qu'il explicite progressivement mais rapidement deux inconnues : son propre métier, l'animation sociale ; son champ d'action, quelques quartiers d'une région métropolitaine, cœur d'une société en pleine transformation.

Je voudrais présenter brièvement trois défis que, comme animateurs sociaux, nous devons relever dans notre travail quotidien :

1. La compréhension de la vie urbaine : ce qu'elle est, ce qu'elle deviendra ;
2. Le développement de l'autonomie des groupes engagés dans l'apprentissage de la rationalité dans l'action collective ;
3. La participation de cette population à la vie urbaine par l'accès aux décisions.

⁵⁸ J'ai fait ailleurs l'histoire sommaire des débuts ; voir Michel Blondin, *Le projet Saint-Henri*, août 1965, Le Conseil des œuvres de Montréal ; « L'animation sociale en milieu urbain : une solution », *Recherches sociographiques*, VI, 3, 1965, 283-304.

⁵⁹ Le travail dans Centre-Sud et Hochelaga n'a été entrepris qu'en septembre dernier (1967).

UN PREMIER DÉFI
La connaissance et la compréhension
de la vie urbaine actuelle et future

Il peut paraître surprenant d'insister sur cette dimension de l'animation sociale. Pourtant, l'animateur se heurte quotidiennement à des interrogations qui tiennent toutes à la connaissance et à la compréhension de la vie urbaine.

Quel type de vie sociale caractérise la vie urbaine ? Quel type de solidarité permettra de faire face à l'isolement de la grande ville — qu'on lui reproche tant ? Qu'est-ce qu'un comportement traditionnel en ville ? Quand un comportement devient-il adapté à la vie urbaine ? Quels sont la signification et le rôle du quartier pour l'individu qui y vit et pour la ville elle-même ? Quelles sont les univers qui marquent le plus l'urbain ; ceux sur lesquels il souhaite le plus reprendre contrôle ? Quelles seraient les structures, politiques et administratives qu'on pourrait qualifier d'adéquates à la vie urbaine ? Quelle incidence a le milieu physique sur le fonctionnement, la mentalité et les valeurs des urbains ?

Toutes ces questions et une multitude d'autres qui nous harcèlent sont contenues dans une question synthèse : Qu'est-ce que la vie urbaine ?

Mais pourquoi, demandera-t-on, l'animateur social doit-il affronter de telles interrogations ? En quoi ces questions concernent-elles son travail d'animateur ? N'est-il pas celui qui tente de rendre participante une population [113] qui subit passivement sa situation, dont personne n'appelle la participation ?

L'animateur social en milieu urbain doit faire face à de telles interrogations parce qu'il est, à sa façon, un explorateur et un initiateur de nouvelles formules de vie urbaine. Comme quelques autres, les urbanistes, les hommes politiques, les aménagistes, les gestes qu'il pose aujourd'hui risquent d'avoir des conséquences importantes qu'il est impossible de prévoir à l'heure actuelle. L'animateur est un initiateur parce qu'il imprime à la participation en milieu urbain des traits qu'il pourra être difficile de corriger s'ils s'avèrent faux. Cela est d'autant plus grave que la première population touchée est celle même qui se

caractérisait par sa non-participation et par la résistance des autres à la voir participer. L'animateur propose des voies à cette participation, de la même façon qu'il propose des interprétations quant à la signification de la vie urbaine, quant à l'existence de tels quartiers. Il nous semble inouï d'être parmi les rares praticiens à nous arrêter à de telles interrogations. Peut-être est-ce dû à ce qui caractérise notre approche ?

D'autres interrogations harcèlent encore l'animateur social. L'une de celles-ci, particulièrement importante, concerne les mécanismes de participation qu'il a choisis et qu'il privilégie. En effet, l'animateur entraîne des personnes à utiliser consciemment et adéquatement le *comité de citoyens* comme instrument de participation et de transformation de son milieu. Le *comité de citoyens* est un groupe de 20 à 30 nouveaux leaders choisis par leurs pairs ou par l'animateur, formés par l'animateur, qui rendent compte, selon des mécanismes divers, à la population de leur quartier des tâches exécutées et qui reçoivent, s'il y a lieu, de nouveaux mandats. L'animateur se demande fréquemment si ce mécanisme est adéquat, s'il répond à la réalité urbaine, s'il est suffisamment porteur de potentiel pour favoriser une véritable participation adaptée à la vie urbaine.

L'animateur social, en effet, ambitionne que la société de demain, donc la ville de demain, soit bâtie par ceux mêmes qui en constituent une catégorie sociale considérable. Il veut que ceux-ci contribuent consciemment à la construction de cette société. Mais qu'arrivera-t-il si l'animateur proposait des mécanismes qui sont plus adaptés à la société d'hier qu'à celle de demain ? Si cela arrivait, la catastrophe serait d'autant plus grande qu'il s'agit de l'une des premières expériences réelles de participation. Un tel échec risquerait d'être un motif irréversible d'apathie et de passivité.

L'animateur social, actuellement, est le seul praticien des sciences sociales (ce devrait être matière à scandale) qui s'attaque résolument et concrètement à explorer tout le potentiel d'énergie présent en ces populations défavorisées. Il n'est ni un chercheur ni un théoricien. Il attend cependant des chercheurs et des théoriciens matière à réflexion, d'autant plus qu'il a conscience de contribuer, à son niveau, à façonner le Québec de demain.

[114]

Aussi est-il fortement déçu de constater que les spécialistes des sciences sociales, sociologues, anthropologues, politicologues, géographes, ne contribuent que peu à la connaissance du milieu urbain et à son façonnement.⁶⁰ Ceux-ci, à son avis, se contentent trop facilement de spéculations exclusivement théoriques, valables sans aucun doute, mais insuffisamment précises pour être d'une véritable utilité. Il y manque l'analyse patiente, mais profondément riche, de la vie quotidienne de la population urbaine, de celle de Montréal en particulier. Quand ils ont dit que le genre de vie concret qui caractérise la société industrielle ou technologique est la ville, pourquoi s'arrêtent-ils là ? Pourquoi ne se mettent-ils pas à décrire ce qui fait la vie urbaine, à l'analyser systématiquement ? Pourquoi concourent-ils si peu à dégager la signification du cadre de vie qu'est la ville ? Je ne puis chasser de mon esprit cette opinion malicieuse à l'effet que plusieurs sociologues sont plus intéressés à ce qu'a été notre société qu'à ce qu'elle deviendra.

Mais tout cela ne résoud en rien le problème de l'animateur social urbain : où trouver les chercheurs et les théoriciens qui pourront l'aider à vérifier si les mécanismes qu'il utilise sont adéquats ? Ce n'est pas sans angoisse qu'un animateur se demande si tous ses efforts ne seront pas inutiles parce que concentrés sur des endroits qui sont définis plus par son intuition que par l'éclairage de la recherche scientifique.

⁶⁰ Il peut être utile de rappeler l'effort sérieux bien que partiel entrepris par le Conseil des œuvres : *Opération : Rénovation sociale*, stratégie en vue de réduire les inégalités socioéconomiques dans les zones défavorisées de Montréal.

UN DEUXIÈME DÉFI
Le développement de l'autonomie des groupes
engagés dans l'apprentissage de la rationalité
dans l'action collective

Revenons à l'animation. Une dimension essentielle du métier de l'animateur social est sa volonté de donner à une population l'apprentissage de l'action collective rationnelle. Ses techniques de travail sont fortement marquées par cette orientation car il considère que se développera ainsi l'autonomie des groupes et des milieux avec lesquels il travaille, condition essentielle d'une véritable participation qui devra résister à l'épreuve du temps.

C'est ici que l'animateur concentre ses efforts. Par divers mécanismes, l'animateur apprend à des groupes à analyser une situation sous tous ses aspects, à élaborer des hypothèses d'action, à choisir des actions, à concrétiser ses actions, à exercer un contrôle continu de ses activités, à évaluer constamment son travail.

L'animateur y arrive par diverses techniques. Il aide d'abord les groupes à se constituer, à s'éveiller, à recruter des leaders potentiels. Il amorce [115] ensuite un premier apprentissage d'action collective : tenue de réunions, analyse d'un problème, élaboration d'une action, évaluation de cette action, moyens pour rejoindre son milieu, etc. Cet apprentissage se fait à l'occasion de petites actions importantes que les membres des comités ont décidé d'entreprendre.⁶¹

Dès qu'un comité prend de l'assurance, l'animateur n'intervient plus immédiatement que dans des tâches d'évaluation du travail et de formation. Depuis déjà plusieurs mois, nous offrons aux membres des *comités de citoyens* des sessions intensives de formation d'une durée de deux jours (le samedi et le dimanche) durant lesquelles nous donnons un apprentissage plus approfondi et plus systématique. Nous rejoignons par ces sessions de 200 à 300 personnes par année. Nous or-

⁶¹ Pour un rappel simple de l'essentiel de la méthodologie : Michel Blondin, « L'animation sociale, sa nature et sa signification », *Bien-être social canadien*, janvier-février 1968.

ganisons en outre des soirées de formation technique portant sur la publicité, la tenue d'assemblées publiques, la fabrication de dépliants, la connaissance des structures politiques, etc. Nous rejoignons ainsi une centaine d'autres personnes.

Par ces techniques et d'autres, nous entendons faire face à trois difficultés majeures. La première difficulté consiste à faire démarrer une population apathique, non-intéressée, profondément engourdie, et à l'inciter à se soucier et à s'occuper de ses propres affaires. Le défi est de taille puisqu'il concerne la population qui se sent la plus laissée de côté, la plus oubliée, celle qui se sent laissée pour compte, ce que nos observations confirment sans équivoque possible. Cette population est profondément aliénée. Sans oublier que cette population est autant que les autres, sinon plus, vulnérable aux techniques puissantes de la publicité.

Pour arriver à faire démarrer le mécanisme de la participation, nous proposons des actions souvent limitées mais qui atteignent des points sensibles. Il importe que ces actions soient bien choisies et obtiennent des résultats identifiables. Elles sont le départ d'une prise de conscience plus large, d'une action plus large. C'est dans cette perspective qu'il faut situer les actions portant sur l'aménagement physique (les parcs, les feux de circulation, etc.), sur le logement et la rénovation urbaine, sur les questions scolaires, etc.

Deuxième difficulté : les populations agissent souvent plus sous l'effet de l'émotivité que de la rationalité. L'animation voudrait que ces populations puissent acquérir une rationalité de plus en plus grande dans leur action sans que cela devienne un obstacle à une ferme volonté de changer la situation générale. Est-il utopique de vouloir amorcer et réaliser des changements sociaux en misant d'abord sur le développement d'une action collective rationnelle ? Est-ce rendre impossible un tel changement ? Bien que le parti que nous prenons rende notre tâche plus difficile, il nous apparaît comme le seul moyen d'assurer un fondement ferme à une action valable à long terme.

[116]

La rationalité dans l'action, en effet, signifie essentiellement l'autonomie, la possibilité de choisir en toute connaissance de cause les objectifs et les moyens d'action. Le type de rationalité que nous prô-

nons, basé essentiellement sur une stricte analyse des faits, devrait être une sauvegarde contre deux dangers aussi nocifs l'un que l'autre : le doctrinarisme, la manipulation par des groupes ou des personnes extérieures. Ni dans l'un ni dans l'autre cas, il n'y a acquisition d'autonomie au fur et à mesure qu'une situation se transforme. L'aliénation du passé se poursuivrait puisque la définition de la situation serait encore une œuvre extérieure à ceux mêmes qui sont concernés : on ne retrouverait les choix réels ni des individus ni de la collectivité.

Troisième difficulté : amener les populations à participer à la transformation et au façonnement de la société selon leurs valeurs et les rendre aptes à réaliser ces changements. Le troisième défi que nous voulons relever est de susciter ces changements par une action collective rationnelle. Nous voulons faire en sorte que les « définisseurs de situation » soient ceux mêmes qui font l'action et que l'animateur n'ait été autre chose que celui qui a suscité chez eux ce désir d'imprimer leur marque sur la société.

UN TROISIÈME DÉFI
Amorcer une véritable participation
adaptée aux milieux urbains

La population avec laquelle nous travaillons, je le rappelle, se caractérise par une non-participation absolue, puisqu'elle a eu si peu d'occasions de participation sous quelque forme que ce soit. Comment cette non-participation se manifeste-t-elle ? C'est d'abord et avant tout un désintéressement complet de la chose politique. Le taux de non-participation électorale est très élevé, tant au niveau municipal qu'au niveau provincial. Ce comportement se double d'un sentiment profond que les élus ne les représentent en rien. Ces derniers sont perçus et définis comme les porte-parole et les représentants des commerçants et des hommes d'affaires du quartier. Alors qu'autrefois la population s'adressait fréquemment à ses « représentants » pour tenter d'obtenir des faveurs individuelles, on ne songe même plus à s'adresser à eux pour réclamer des droits individuels, encore moins des droits collectifs. On ne se reconnaît plus dans ces élus.

Les structures politiques urbaines n'aident en rien en ce sens. Dans son application, le système politique de Montréal n'apparaît plus que comme une démocratie fortement tronquée où le rôle des conseillers municipaux, les élus, se réduit dans la réalité à fort peu de chose. Plus que partout ailleurs, une élection équivaut à signer un « chèque en blanc » à une ou quelques personnes pour les 4 ou 5 prochaines années, sans qu'il existe quelque mécanisme [117] permettant à la population de contribuer à établir les priorités qui l'intéressent.

La complexité de l'administration municipale et, paradoxalement, la forte concentration des décisions n'aident pas le citoyen ordinaire à s'y reconnaître. Il perd pied devant une telle machine administrative. C'est un monde hors du sien, sans point de repère, sans point de contact par lequel il pourrait y pénétrer. Ce n'est qu'avec beaucoup de patience et de débrouillardise qu'il se retrouve dans ce labyrinthe. Il ne faut pas oublier que les fonctionnaires eux-mêmes n'arrivent pas toujours à se sortir de la jungle des règlements municipaux souvent contradictoires. L'administration de Montréal a formé un comité d'experts qui travaillent depuis quelques années à unifier la réglementation municipale : sa première tâche a été de faire disparaître les contradictions.

Il apparaît qu'un des obstacles fondamentaux à la participation de ces urbains soit la quasi-impossibilité de connaître et de comprendre ce qui se passe dans une ville comme Montréal. Et cela n'est pas sans rapport avec la difficulté d'identifier clairement les centres réels de décisions. Quand on ne peut ni comprendre ce qui se passe ni trouver le responsable, il ne reste plus qu'à se restreindre à ses petites affaires, à être passif.

Les populations avec lesquelles nous travaillons n'ont pas le recours de faire valoir leur point de vue par l'entremise d'un corps intermédiaire reconnu, mécanisme courant de correction de notre système politique. Elles n'appartiennent à aucun corps intermédiaire, à aucune association, hormis les Chevaliers de Colomb qui ne s'intéressent pas à ces choses ou le Syndicat dont l'éveil à ces problèmes est récent et limité. Notre citoyen refuse affectivement les mécanismes politiques actuels, surtout les mécanismes urbains, et il n'a pas accès à des mécanismes partiellement correctifs comme les corps intermédiaires. Il est isolé face à une vie politique dont il sent qu'il ne peut l'orienter d'aucune façon et sur laquelle il n'a aucune prise. Dès lors, comme à son

usine, ce citoyen ne fait rien d'autre que ce qu'on exige de lui. D'où, sentiment d'impuissance et d'apathie accru par l'intuition que sa façon de voir la vie n'est pas celle des administrateurs des corps publics.⁶²

Comme animateurs sociaux, nous lui offrons un mécanisme, timide encore, par lequel il peut et pourra faire valoir ses points de vue. Le *comité de citoyens* que nous prônons n'est ni un élément reconnu de la structure politique, ni un corps intermédiaire. En effet, il s'agit d'un groupe de personnes identifiées à leur milieu qui se réunissent, qui se font donner un mandat et qui agissent comme intermédiaires entre la population des travailleurs de leur secteur et les divers centres de décisions. Dans le sud-ouest de Montréal, une douzaine de ces comités se sont réunis en une fédération (Fédération des Mouvements du Sud-Ouest) afin de coordonner leurs efforts, d'exercer des [118] pressions communes, etc. D'autres rencontres ont lieu, de temps à autre, entre personnes de comités de citoyens de divers endroits de Montréal ou d'ailleurs, comme Saint-Jérôme, le « Petit Pacifique ».

Le mécanisme des *comités de citoyens* a démontré son efficacité pour obtenir de substantielles améliorations dans le domaine de la rénovation urbaine et de l'expropriation. De même, il amorce un changement de mentalité.⁶³ Cependant, ce mécanisme n'a pas encore eu l'occasion de mettre à jour les failles des structures existantes. Nous nous demandons sérieusement si ce mécanisme n'est pas trop timide sous sa forme actuelle pour entraîner des modifications de structures.

C'est à la suite de cette constatation que nous avons décidé de nous attaquer à cette situation d'une façon plus globale. Nous sommes à élaborer, avec un groupe de responsables de comités, ce qui deviendra le « projet collectif », c'est-à-dire l'image de la société qu'ils veulent contribuer à édifier par leur action. Concurrément, nous allons chercher à diffuser auprès des membres des comités des informations précises et complètes sur les structures politiques de notre société, en insistant spécialement sur le niveau municipal et provincial. Par la suite, nous les stimulerons à mieux se situer face à ces structures et à les ju-

⁶² Michel Blondin, « Notes sur ranimation sociale en milieu urbain ». *Cahiers de l'Institut canadien d'éducation des adultes*, septembre 1965.

⁶³ Michel Blondin, « Quels changements apporte l'animation sociale ? », *Ibid.*

ger pour parvenir à formuler clairement ce qu'ils en rejettent, ce qu'ils en conservent.

Ces démarches nous amèneront à reviser, avec les membres des *comités de citoyens*, l'adaptation des mécanismes, en particulier le mécanisme même des *comités de citoyens*, qui permettront d'arriver efficacement aux objectifs qu'ils se seront fixés.

Ainsi, notre progression dans la voie de la participation est lente mais nous voulons qu'elle soit précise et consciente. La prudence que nous manifestons en élaborant les mécanismes de participation tient à trois faits : 1. nous constatons que les milieux urbains de grandes dimensions ne sont pas propices à une véritable participation ; plusieurs y voient même le symbole de l'anti-participation ; 2. nous ne connaissons pas de structures politiques adéquates pour des concentrations urbaines de plusieurs millions d'habitants telles que Montréal ; 3. nous voulons que les structures politiques nouvelles soient élaborées grâce à une réelle participation des populations pour qu'elles s'y retrouvent et qu'elles puissent y exercer un véritable pouvoir. Nous nous imposons comme exigence que ces structures répondent à des valeurs qui susciteraient une adhésion profonde, condition primordiale de la participation.

L'animation sociale est ambitieuse. Elle veut faire en sorte que la ville de demain soit construite en mettant fortement à contribution tous ceux qui y vivent, surtout la classe peu favorisée de la société montréalaise — parce qu'ils sont très nombreux, parce qu'ils sont plus vulnérables aux failles [119] du système actuel, parce qu'ils ne se reconnaissent pas dans notre société. Peut-être aussi parce qu'ils ont moins d'intérêts à défendre : leurs intérêts résident dans ce qui s'en vient, non dans ce qui est déjà du passé.

NOUS VOULONS CONSTRUIRE AINSI LA VILLE DE DEMAIN.

Michel Blondin

Service d'animation sociale,
Conseil des œuvres de Montréal.

[120]

[121]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.**

Cinquième partie

**DIALECTIQUE
DES RECHERCHES URBAINES**

[Retour à la table des matières](#)

[122]

[123]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.**
V. DIALECTIQUE DES RECHERCHES URBAINES
“PERSPECTIVES.”

I. LES DEUX ESPACES QUÉBÉCOIS

par
Louis TROTTIER

[Retour à la table des matières](#)

Parmi les questions fondamentales que l'on a posées au cours de ce colloque, deux intéressent particulièrement la géographie : l'opposition ville-campagne ; l'originalité du phénomène de l'urbanisation au Québec. Or, il semble que le point de vue de la géographie sur ces sujets diffère quelque peu de celui de la sociologie.

Si, pour le sociologue, « le Québec est devenu une ville » tant le contraste entre société urbaine et société rurale s'est atténué, pour le géographe, l'œkoumène québécois se compose de deux types d'espaces fondamentalement différents et qui paraissent s'opposer de plus en plus, à mesure que se poursuit la concentration de la population. La distinction géographique essentielle est donc celle que l'on fait entre la plaine de Montréal, devenue ou en voie de devenir une véritable région urbaine, et le reste de la province.

Le Québec ne présente d'ailleurs pas sur ce plan une bien grande originalité. Dans l'ensemble du territoire nord-américain, pour ne pas parler d'autres continents, les mêmes phénomènes de concentration aboutissent aux mêmes résultats, c'est-à-dire à une opposition de plus en plus marquée entre les grandes régions urbaines, dont l'échelle est

d'ailleurs variable, et les autres régions ayant conservé leurs caractères traditionnels sur le plan de l'organisation de l'espace. Ici comme ailleurs, c'est sans doute dans les premières, caractérisées par la concentration de la population, des équipements et des moyens de communications, que se forge la société nouvelle.

Louis Trotier
Institut de géographie,
Université Laval.

[124]

II. LA VILLE : PHÉNOMÈNE ÉCONOMIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Au Québec, l'urbanisation soulève, par suite d'une carence de recherches sur le sujet, des difficultés analytiques sérieuses pour l'économiste. On ne s'est pas préoccupé, dans notre milieu, des causes ni de la signification économiques du phénomène urbain. Tout au plus a-t-on insisté vaguement sur les conséquences négatives ou s'est-on limité à certains aspects de l'urbanisation.

Ainsi, la ville est souvent considérée par certains comme un facteur de désorganisation sociale. Pour d'autres, la ville est prioritairement un bien de consommation dont il faut prévoir le développement en mettant sur pied un environnement physique plus sain et plus esthétique. Bien que ces approches du phénomène urbain ne soient pas répréhensibles en elles-mêmes, il me semble qu'il aurait fallu ou qu'il faudrait insister davantage sur les aspects positifs de l'urbanisation dans ses multiples dimensions.

Sur le plan social, par exemple, la ville peut être perçue comme un centre de contrôle et de coordination. Sur le plan économique, la ville est tout autant un bien de production qu'un bien de consommation, c'est-à-dire que la ville est une forme d'économie de dimension dont la croissance peut permettre la concentration d'activités hétérogènes, l'abaissement de certains coûts ainsi que l'augmentation de la qualité et de la diversité des produits. La ville peut donc apparaître comme une unité économique dont la demande globale a des conséquences sur le développement parce qu'elle peut inciter les entreprises à prendre une dimension optimale qui influence le prix des produits. Un des avantages de la ville provient même de la concentration d'activités hétérogènes. Elle est un élément à fonction macro-économique contribuant à créer un marché mieux informé. En conséquence, la ville contribue à accroître les pouvoirs de choix, ce qui explique son attrait sur les agents économiques.

Il va de soi que la ville peut amener des dyséconomies mais celles-ci peuvent être neutralisées par la recherche d'un optimum de dimension, par un meilleur agencement spatial des unités micro-économiques et par la création d'un réseau de transport urbain efficace.

D'autres facteurs pourront être encore invoqués pour montrer les avantages urbains et l'importance que peut prendre la ville dans l'organisation et le développement du système économique : mobilité accrue de certains produits et agents économiques, hausse du revenu moyen et du niveau d'éducation, meilleure possibilité pour le consommateur d'exprimer ses préférences matérielles et spatiales, multiplication des économies externes pour les entreprises, meilleure division du travail, incubation de produits nouveaux, etc.

[125]

Au phénomène d'urbanisation est lié celui de l'industrialisation. Toutefois, ces deux phénomènes ne doivent pas être confondus. Il peut y avoir urbanisation sans industrialisation et vice versa. Montréal m'apparaît la seule ville du Québec vraiment industrielle. Les autres sont soit des villes de consommation, soit des villes de production.

Enfin, l'absence d'urbanisation est considérée comme un handicap et un frein à la croissance des régions périphériques du Québec. Il ne fait aucun doute que cette assertion est vraie. Ce qui m'apparaît faux, c'est de croire à l'urbanisation de ces régions par la décentralisation industrielle. Dans le contexte économique actuel, les entreprises ne sont pas attirées par le nombre de personnes d'une ville ou d'une région mais par le volume et la répartition du revenu. Or, la plupart, sinon la totalité des régions excentriques du Québec ne peuvent répondre adéquatement à l'un ou l'autre de ces critères de décision des entreprises dans le choix d'une localisation. En conséquence, le développement urbain de ces régions par la décentralisation industrielle me semble utopique, tout au moins à court terme.

Marcel Daneau

Département d'économie,
Université Laval.

[126]

III. COMPORTEMENTS POLITIQUES ET MILIEUX URBAINS

[Retour à la table des matières](#)

Nous savons peu de chose sur la ville et les processus d'urbanisation au Canada français. Pas plus que les autres sciences sociales, la science politique ne peut apporter là-dessus de réponses claires à la fin de ce colloque.

Les premiers travaux un peu sérieux qui ont été faits nous révèlent des faits aberrants, des paradoxes, à partir desquels il faudrait réfléchir et pousser plus loin l'analyse, si nous voulons éclairer le comportement politique en milieu urbain.

Je me limiterai à aligner quelques paradoxes que révèle l'étude du comportement électoral. Si je m'en tiens aux études électorales, c'est parce que dans ce secteur nous commençons à pouvoir utiliser des données assez précises.

C'est dans les circonscriptions très cossues mais aussi dans les circonscriptions très défavorisées de Montréal que la participation électorale est au plus bas, dans le Québec. Sur le plan provincial, par exemple, elle ne dépasse guère 60 pour cent dans Saint-Jacques, Sainte-Marie, Sainte-Anne et Saint-Louis, mais aussi dans Notre-Dame-de-Grâces, Westmount, Outremont. Ailleurs dans la province, la participation électorale atteint un sommet dans des circonscriptions encore très rurales, mais aussi dans des villes moyennes comme Trois-Rivières et Chicoutimi.

Pour ce qui est du comportement électoral partisan, on note cette fois, à lire certains résultats de l'enquête faite avant l'élection provinciale de 1962 par le *Groupe de recherches sociales*, que les catégories supérieures de la population comme aussi les catégories inférieures (quant au revenu, à l'occupation, à la scolarisation) ont tendance à se

comporter de façon moins différente que les catégories moyennes, quand on compare Montréal au reste de la province. Autrement dit, la différence entre les résultats obtenus par l'un ou l'autre parti dans ces deux milieux tend à être plus grande chez les catégories moyennes que chez les catégories extrêmes de la population.

Les régions périphériques du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, du Nord-Ouest et de la Côte-Nord, où la densité de la population est faible, s'apparentent à la région métropolitaine de Montréal, où la densité de la population est grande, par l'appui relativement fort qu'elles donnent aux Libéraux provinciaux depuis dix ans. Par opposition, l'Union Nationale a ses plus fortes assises dans les régions de peuplement plus ancien où la mobilité de la population est aussi plus restreinte.

Enfin, le Crédit social s'est diffusé tout aussi facilement et même mieux en certains cas, dans des villes comme Québec, Sherbrooke et Chicoutimi [127] que dans des circonscriptions encore très rurales. Dans la mesure où cette diffusion s'est faite surtout par les groupes primaires, il semble que les réseaux de ces groupes soient aussi serrés dans certains milieux urbains que dans les milieux ruraux.

On pourrait aligner d'autres faits plus ou moins aberrants du même genre. Les spécialistes de la science politique ont commencé de les expliquer et on peut espérer que si un autre colloque porte, dans quelques années, sur les phénomènes d'urbanisation au Canada français, ils auront des réponses plus précises à apporter que celles qu'ils peuvent apporter présentement.

Vincent Lemieux

Département de science politique,
Université Laval.

[128]

IV. VILLES ET SOCIÉTÉ URBAINE

[Retour à la table des matières](#)

Je voudrais revenir brièvement sur deux points plus ou moins complémentaires qui m'ont été suggérés par les communications présentées durant le colloque.

Premièrement, plusieurs commentaires ont insisté sur la persistance de modèles de vie traditionnelle dans les quartiers ouvriers et pauvres de nos grandes villes. Ce phénomène avait déjà été observé dans les métropoles européennes et nord-américaines. Le sociologue est ainsi amené à faire une distinction entre la ville comme fait social et lieu de résidence et la ville comme type de société. La ville comme lieu de résidence et comme fait de concentration est sans doute le creuset où s'élabore ce type particulier de société que nous nommons parfois société urbaine. Cette société urbaine n'est toutefois pas répartie également entre toutes les parties de la ville ni entre toutes les couches sociales de la ville. Cette société urbaine n'est d'ailleurs plus restreinte au lieu physique de la ville. Elle peut être présente à des degrés divers dans la campagne.

Nos propres observations nous laissent croire que le mode de vie urbain est même plus présent dans les régions marginales et désorganisées que dans plusieurs quartiers de Montréal ou que dans certaines petites villes du Québec. La désintégration de ces milieux et l'échec des conduites traditionnelles dans la réalisation des objectifs des individus et des groupes a pu hâter l'adoption de nouvelles valeurs et de nouvelles normes, alors qu'en milieu urbain, la plus grande diversité des possibles permet une adaptation minime relativement efficace des modèles traditionnels.

On est ainsi placé dans la situation paradoxale où, pour étudier la nouvelle société urbaine, il faut analyser aussi bien les groupes de pointe de la grande ville (intellectuels, classes supérieures, groupes marginaux dans les classes défavorisées) que les milieux les plus

désorganisés de la campagne. L'étude des campagnes devient alors d'autant plus instructive que la nouvelle société urbaine qui s'y élabore n'est pas seulement celle des groupes privilégiés mais celle d'une population plus diversifiée et plus globale.

Deuxièmement, M. Blondin a insisté dans sa communication sur la nécessité d'une sociologie appliquée et, pour autant, prospective. Comment réaliser cette prospective dans l'étude de la ville ? Encore une fois, nous nous placerons uniquement du point de vue de la sociologie.

Un premier point me semble important : c'est que la prospective est d'abord une mise en perspective temporelle et spatiale.

L'analyse comparative est un instrument essentiel de la prospective. Les études des conduites contemporaines d'un milieu donné doivent être analysées dans leur relation avec les conduites antérieures et avec les conduites [129] en d'autres milieux qui sont à des stades différents d'évolution. Ainsi la comparaison entre divers quartiers, entre divers milieux défavorisés en ville et dans la campagne, entre diverses classes est une démarche nécessaire à la détermination de ce que sera la ville physique aussi bien que la ville sociologique.

Cette analyse comparative doit porter sur les phénomènes majoritaires ou sur les conduites normales d'un milieu. Elle doit porter aussi, sinon plus, sur les phénomènes déviants porteurs d'innovation. Ainsi, l'étude de Nicole Gagnon nous en dit peut-être plus sur ce que sera la famille dans vingt ans que les études classiques sur le type majoritaire de la famille urbaine. La famille de compagnonnage, même si elle est encore peu répandue, constitue un type nouveau dont la structure semble plus isomorphique avec les structures sociales et économiques que le matriarcat. Pour autant, elle constitue une innovation susceptible de devenir un modèle d'action efficace et suivi. La prospective est sans doute recherche des stabilités de la société mais elle est peut-être plus recherche des changements de cette même société. Ces changements seront sans doute le fait d'une action volontaire des groupes ou du « sujet historique » (nous y reviendrons). Ils sont aussi le fait d'innovations plus ou moins spontanées, fruits de la confrontation des acteurs sociaux avec des situations changeantes. La recherche systématique de ces innovations spontanées dont la signification n'a pas encore été socialement explicitée est peut-être la tâche principale de la

sociologie qui se veut prospective et appliquée. C'est dans ces innovations que les possibles de la société sont renfermés.

Enfin, l'action volontaire des groupes et des agents prend de plus en plus d'importance dans une société globale où l'autodétermination par la planification est une valeur croissante. La société de demain se bâtit déjà par les plans d'aujourd'hui et d'hier. Il va sans dire que cette action est un important sujet d'étude. Je n'insiste pas, car cette dimension est une de celles à laquelle la sociologie s'est plus facilement attaquée.

Ainsi, la ville de demain existe déjà parmi nous, aussi bien la ville physique que la ville sociologique. À nous de la découvrir là où elle est, dans le creuset de la vie quotidienne privée et publique.

Gérald Fortin

Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.

[130]

V. LA NOTION D'URBANISATION

[Retour à la table des matières](#)

Les travaux présentés au cours de ce colloque sont susceptibles d'orienter la réflexion dans des directions très diverses. Même si le Canada français était la préoccupation principale, des problèmes plus généraux de méthodologie ont été évoqués ; il était même inévitable que le concept d'« urbanisation » soit mis en question. Je voudrais proposer quelques remarques sur ce point.

On utilise couramment la notion d'« urbanisation » pour désigner des phénomènes différents : les migrations de populations rurales vers la ville, l'accroissement des centres urbains, la liquidation des attitudes traditionnelles, etc.

Soulignons d'abord que chacun de ces éléments a sa spécificité propre et que l'usage intempéré de la notion d'urbanisation porte à le méconnaître. L'histoire des migrations rurales, par exemple, est à peine commencée dans les autres pays ; ici, elle reste presque toute entière à faire. Mais le peu que nous savons nous invite déjà aux hypothèses les plus nuancées. L'esquisse tracée par Philippe Ariès dans sa belle *Histoire de La population française* montre que les migrations rurales se sont réparties en des étapes très différentes les unes des autres : chaque fois, des groupes ruraux particuliers furent atteints, en relation avec des transformations spécifiques de l'économie et de la société urbaines. Le rapport entre la campagne et la ville a été souvent redéfini, et avec des incidences originales sur les données démographiques aussi bien que sur la culture. On a donc nettement le sentiment qu'il faudra analyser les transformations de chacune des composantes de l'urbanisation infiniment plus en détail que les chercheurs l'ont fait jusqu'ici.

Du même coup, on ne peut manquer de s'interroger sur la valeur synthétique du concept : ne suggère-t-il pas un syncrétisme dange-

reux ? Il est sans doute commode, et peut-être nécessaire, d'englober toutes ces composantes dans une même désignation d'ensemble. Si les synthèses historiques ne sont pas des résumés ou des arrangements arbitraires des faits, il faut bien que des modèles généraux servent de foyers générateurs aux hypothèses d'explication. Comme beaucoup d'autres concepts sociologiques, l'urbanisation renvoie à des schémas d'évolution. Je ne vois rien à y redire. En effet, sans de pareils schémas, comment comprendre le sens des transformations, comment ne pas se perdre dans la poussière des faits ou l'arbitraire des explications occasionnelles ? Ces schémas n'en doivent pas moins être continuellement affinés si nous voulons qu'ils continuent à jouer leur rôle de souples régulateurs de la recherche. Le concept d'urbanisation doit être soumis au plus tôt à un examen de ce genre.

[131]

Dire, par exemple, qu'avec l'augmentation de la population des villes, les attitudes deviennent plus « urbaines », c'est apparemment préférer un lieu commun : en fait, c'est masquer, au départ, les phénomènes qu'il s'agit justement d'étudier. Des observations communes nous en préviennent : combien de familles qui, passées de la campagne à la ville, ont gardé des éléments importants du genre de vie ancien ? Des « survivances », dira-t-on peut-être. Ce n'est pas certain : si on s'y attarde un peu, on croit constater souvent que ces souvenirs n'ont pas survécu tels quels, qu'ils ont été réaménagés et redéfinis, qu'ils ne sont pas un simple à-côté de cette vie nouvelle à laquelle ils contribuent à donner un sens. Je parie que des recherches minutieuses sur la culture des milieux populaires urbains nous en fourniraient de multiples exemples. Et jusque dans la vie même de l'usine, où j'ai pu en observer une assez grande variété pour me faire douter des corrélations que les sociologues postulent aisément entre la technique, la « rationalité » des attitudes et la disparition de la mentalité rurale.

La question est plus complexe encore. Les observations que nous venons d'évoquer ne doivent pas être confondues avec d'autres tout aussi courantes : un grand nombre de personnes, qui ne sont même pas d'extraction rurale et qui se sentent bien enracinées dans le milieu urbain, n'en éprouvent pas moins le besoin de vivre périodiquement à la campagne ou de s'y promener fréquemment. Il est encore plus difficile ici de parler de « survivance » ou de « réaménagement » des représentations. Tout se passe comme si, pour beaucoup d'individus, la

vie urbaine et vécue en profondeur renvoyait d'elle-même à la campagne pour y trouver un élément nécessaire de sa signification. Bien sûr, la « campagne » qui est alors en question, ce n'est plus celle du paysan de jadis : pour celui-ci, la relation avec son milieu et avec la nature était directe et spontanée ; entre nous et la campagne, la ville s'interpose. La campagne est, en un sens, devenue un mythe comme la Côte Nord de Gilles Vignault et le Charlevoix de Félix-Antoine Savard. Mais ce mythe n'en a pas moins une importance extrême pour l'homme des villes : la campagne est tout autant en avant que derrière lui. D'ailleurs, on ne saurait parler ici de mythe que par manière d'approximation. Ce ne sont pas de pures imageries de la nature que poursuit le citadin, de sorte qu'il suffirait de parcs bien aménagés pour les susciter. Il s'agit d'une campagne bien réelle, avec des habitants que ne pourraient remplacer des fonctionnaires à qui l'État prescrirait de jouer ce rôle pour notre enchantement. Aussi à l'aise qu'ils soient dans la cité, nos contemporains ont un profond besoin qu'existent quelque part une vraie campagne et d'authentiques paysans.

Nos schémas sociologiques un peu gros et souvent déterministes s'en trouvent compromis. Mais l'avenir de la recherche reste heureusement ouvert. Quand nous parlons d'urbanisation, nous nous bornons trop à une première vue dite « objective » des faits : celle qui s'appuie sur des indices [132] démographiques, économiques, géographiques. Un peu comme nous sommes trop obsédés, depuis quelques années, par l'« organisation ». Il était normal que nous commençons par là. Mais la recherche sur l'urbanisation, et peut-être la recherche sociologique en général, doit maintenant se déplacer vers l'analyse minutieuse de la culture urbaine. Le profit sera double : si nous parvenons à mieux savoir ce que les hommes attendent de la ville et des rêves qu'elle suscite, nous en arriverons peut-être, du même coup, à une compréhension plus profonde de la vie rurale.

Fernand Dumont

Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.

[133]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.**

CONCLUSION
ESSAI DE SYNTHÈSE

par
André LUX

[Retour à la table des matières](#)

Les exposés de ce colloque et les discussions qu'ils ont suscitées ramènent sans cesse à l'esprit la question de savoir ce qu'est en définitive la ville comme phénomène sociologique dans notre société. En essayant d'y répondre, les participants se sont vus forcés de soulever d'autres questions qui apparaissent liées spontanément à celle-ci. Dès lors, il faut s'interroger sur la nature de ces liens pour leur trouver une ordonnance hiérarchique. En même temps, ces questions portent sur la validité d'une présentation dichotomique des différents aspects ainsi liés d'une réalité mouvante et ambivalente. En d'autres mots, à ce stade, c'est l'opposition des concepts polaires « urbain-rural » qui est soumise à la question, d'abord en elle-même, en même temps parce qu'elle fait surgir une autre opposition entre des concepts polaires, « traditionnel-moderne », qui la concurrence dans l'explication de la dynamique concrète de la société historique, tout en étant, comme elle, à cet égard intrinsèquement controversable.

Sous-jacente à cette double interrogation est la question du degré d'originalité ou, au contraire, de conformité de l'expérience québécoise en regard du modèle général (s'il en existe un) de l'urbanisation

des sociétés industrielles. L'opposition entre « industriel » et « pré-industriel » vient encore compliquer le jeu des interactions entre les deux dichotomies précédentes, de manière à nous imposer le recours à tout un ensemble de nuances pour caractériser l'urbanisation de la société canadienne-française. Il est, en effet, probable qu'apparaissent des discordances d'évolution selon les paliers de la réalité sociale. Ainsi par exemple, l'objectif d'efficacité administrative qui guide les réformes institutionnelles commandées par les nouvelles structures urbaines se révèle souvent en conflit avec l'objectif de la participation démocratique qui sert de pôle, parmi d'autres, aux mutations idéologiques.

Les exposés du colloque montrent enfin que peuvent exister des discordances entre les voies d'approche et les concepts utilisés par les différentes disciplines concernées par le phénomène de l'urbanisation. Celui-ci n'a donc pas nécessairement la même portée pour chacune d'entre elles et rend leur collaboration délicate. Cette collaboration est néanmoins d'autant plus [134] indispensable que le colloque montre aussi que le problème de l'urbanisation ne peut se poser ni s'analyser correctement que dans le cadre beaucoup plus large de la problématique de l'évolution globale de notre société.

L'amorce géographique du problème

Le professeur Louis Trotier, en présentant le point de vue du géographe, caractérise la nature du fait urbain par deux traits : 1. la *concentration* de la population, qui a une double dimension de densité et d'extension. La densité domine dans les petites villes, par contraste avec leur hinterland rural. L'extension se joint à la densité, pour l'emporter même sur elle dans une phase ultérieure de développement, lorsqu'il s'agit des grandes villes métropolitaines, et elle justifie alors l'apparition de la notion de régions urbaines. 2. les *Jonctions de relations*, puisque le géographe étudie les phénomènes urbains dans leurs rapports avec d'autres phénomènes spatiaux. Non seulement chaque agglomération est-elle étudiée dans son insertion à l'intérieur d'un réseau urbain, mais encore ce dernier, tout comme chaque ville, est situé par rapport à ce qui se distingue de lui, à savoir, le rural.

Cette perspective relationnelle sert d'invitation à un premier échange de points de vue. En effet, les autres disciplines sociales peuvent exploiter, pour les confirmer ou les infirmer, les distinctions proposées par Louis Trotier entre centres régionaux et centres manufacturiers, entre l'urbanisation de la plaine de Montréal et celle des régions orientales de la province de Québec.

Les centres manufacturiers du Québec se sont créés souvent en fonction d'avantages naturels ou d'aménagements des réseaux de transport plutôt qu'en fonction du milieu humain. De là naît l'hypothèse qu'ils sont à l'origine des corps étrangers, dont la greffe sur le milieu humain préalable pose au sociologue la question de savoir dans quelle mesure cette greffe assimile ces centres au milieu humain ou infléchit, au contraire, ce dernier en l'entraînant dans un processus de mutation. De leur côté, les centres régionaux sont le fruit d'un milieu humain préexistant qu'ils expriment dans sa double dimension statique et dynamique. D'une part, ils concentrent les institutions de contrôle social du monde rural en abritant tribunal, évêché, étude notariale, école. D'autre part, ce monde rural, soumis à des facteurs de changement tels que la commercialisation progressive de son agriculture, crée ou agrandit *son* centre pour faire face à ces changements et y introduit, par exemple, une chambre de commerce, une coopérative, des points de vente supplémentaires.

Le cas de la plaine de Montréal souligne que l'étude des fonctions de relations devient spécifique au type de configuration urbaine. Dans cette plaine, le réseau urbain occupe une position nettement dominante qui lui vient de sa densité particulière et de son orientation convergente vers la [135] métropole. C'est pourquoi il apparaît au sociologue et à l'économiste devoir exercer un effet d'entraînement irréversible sur les zones rurales environnantes en les soumettant à une manœuvre d'encerclement et d'annexion. À l'est de Québec et dans le nord, par contre, la relation n'est pas d'abord entre noyaux agglomérés d'un réseau urbain, mais entre un seul centre et la zone rurale. La ville n'y est pas dominante ; elle est plutôt l'expression du milieu humain environnant.

Portée sociologique de la relation entre ville et campagne

Le maintien de la distinction entre l'urbain et le rural, qui se justifie du point de vue de la science géographique, pose aux sociologues des questions d'où peuvent naître une série d'hypothèses concurrentes pour appuyer les recherches sur la portée du phénomène d'urbanisation dans la société québécoise. Une question fondamentale se dégage plus ou moins explicitement de plusieurs exposés présentés au colloque : la distinction en question est-elle autonome du point de vue sociologique, ou bien usurpe-t-elle une séparation à faire plutôt entre culture traditionnelle et culture moderne ?

Si cette distinction est autonome, première, quel processus d'interaction se développe entre villes et campagnes québécoises depuis un siècle ? Ce processus trouve-t-il, comme le pense Gérard Fortin, son aboutissement, et dès à présent, dans une absorption du rural par l'urbain et la constitution d'un paysage sociologique homogène en nature, variable en intensité, sous forme d'une culture urbaine plus ou moins dense ? Cette fusion se traduirait, sur le plan écologique, à travers une redéfinition de la densité plus par le temps que par la distance qui rapproche les individus des foyers de diffusion des modèles de comportement urbains.

Faut-il, au contraire, maintenir une différence entre centres urbains et régions rurales ? Le professeur Szabo montre que l'environnement et les fonctions des zones urbaines favorisent l'hétérogénéité des sous-cultures et notamment la prolifération d'une sous-culture déviante, laquelle assure la permanence des conduites criminelles, contrairement à ce que l'on observe à la campagne et dans les zones à faible densité de peuplement. Peut-être pouvons-nous interpréter dans le même sens les contrastes présentés par Marc Bélanger dans l'organisation et les objectifs des chambres de commerce. En milieu rural, une certaine homogénéité sociale et l'absence de concurrence favorisent la perception d'une idéologie comme globale et le transfert des responsabilités d'action à une élite, laquelle tend à institutionnaliser sa vision du monde dans des pratiques routinières censées servir l'intérêt commun. Par

contre, le cadre urbain d'un monde technologique suscite, par son hétérogénéité, une compétition des idéologies, des valeurs et des intérêts économiques et transforme les chambres de commerce en groupes de pression au service d'intérêts de classe, identifiés à l'échelle nord-américaine plutôt que canadienne-française.

[136]

Dans la même ligne, Nicole Gagnon voit dans la ville un milieu essentiellement mobile qui favorise le développement de relations sociales hétérogènes et offre, par la diversité de son espace, un éventail de valeurs directement appréhensibles qui expliqueraient la transformation de la famille traditionnelle et l'apparition d'un couple « urbanisé », vécu comme relation de compagnonnage. Certes, ce nouveau modèle familial pourrait être exporté vers les zones périphériques, alors même qu'il reste fortement concurrencé en ville par le modèle de la famille patriarcale traditionnelle. En élargissant cette constatation nuancée, nous admettons facilement, d'une part la possibilité d'une urbanisation des comportements à l'échelle de la province malgré sa lente actualisation, mais d'autre part, l'égale possibilité d'une survivance tenace et prolongée de la culture traditionnelle en un milieu urbain qui s'en accommode assez bien. Cependant, avons-nous le droit d'opposer directement entre eux les deux concepts « urbain » et « traditionnel » ?

Urbanisation et changement global

En effet, il se pose une double question : quelle relation relie l'opposition séparant urbain et rural, d'une part, moderne et traditionnel, d'autre part ? La première opposition ne vient-elle pas fausser le débat, partout ou du moins au Québec, alors que ce débat concerne le passage d'une société dans son ensemble de l'ère traditionnelle à l'ère moderne ? Dans cette perspective différente, l'apport du milieu urbain serait pour le moins hétérogène et ambigu, ainsi que le font ressortir la communication de Michel Blondin sur la base d'observations du moment, et les perspectives historiques évoquées dans l'univers des organisations par Guy Bourassa, Guy Rocher et Marc Bélanger et dans

l'univers romanesque par Jean-Charles Falardeau.⁶⁴ À ce moment, si le problème est, selon Gérald Fortin, de savoir si notre société est pré-industrielle, industrielle ou post-industrielle, l'idée d'une ville-région à faible densité démographique vient de la polarisation, dans les centres régionaux, des activités économiques et de loisir qui sont liées à l'industrialisation comme un de ses éléments constitutifs ou comme son fruit. Cette polarisation ne joue cependant qu'au palier écologique, tandis qu'au palier culturel elle n'exprime pas nécessairement l'impact d'une mentalité typiquement urbaine sur des comportements originellement ruraux, alors qu'elle traduit peut-être plus qu'elle ne provoque un changement global de la société québécoise.

Par le fait même, il devient dangereux d'assimiler monde rural à monde traditionnel, ce qui surestimerait pour le moins l'homogénéité du premier. [137] Les communications présentées au colloque n'ont pas accordé à la distinction de ces deux réalités toute l'attention qui lui revient, à l'encontre de celle qui s'attaque au couple urbain-moderne, et à l'exception des rapprochements que l'on peut faire entre certains passages des textes de Jean-Charles Falardeau et Guy Rocher. Ces deux textes suggèrent en outre que le problème de l'urbanisation se pose en des termes particuliers à la situation de la province de Québec : cette situation se développe à partir d'une concentration urbaine très forte dans la zone de Montréal, qui dessine des formes et nourrit un contenu partiellement étrangers au milieu canadien-français.

Guy Rocher souligne qu'au début du XIX^e siècle l'organisation des commissions scolaires s'inspirait du double souci de décentralisation et de démocratisation des structures locales. C'est donc bien à l'intérieur d'une société rurale que se marquaient, à travers la législation scolaire, les progrès de l'esprit parlementaire et démocratique et que cherchaient à se concrétiser et à se concilier l'idéal de participation et le souci d'efficacité. La décentralisation correspondait précisément au fait de communautés de dimension restreinte, chez qui le pouvoir est

⁶⁴ M. Falardeau a présenté à ce colloque une communication intitulée *L'évolution de l'espace dans le roman québécois*. Ce texte n'est pas reproduit dans le présent volume vu que l'auteur en a utilisé divers passages dans une autre étude qui fait l'objet d'une publication indépendante : *L'évolution du héros dans le roman québécois*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Conférences J.-A. De Sève, 9, 1968.

vécu, comme accepté ou subi, à l'échelle locale ou régionale. Dès lors, le progrès apparaissait compatible avec les structures sociales et mentales du monde rural.

Si l'évolution ultérieure des commissions scolaires devait se détériorer, ce fut la responsabilité du pouvoir provincial qui allait fausser les rapports, à l'échelon local ou régional, entre autorité et population, pour finir par étouffer sous la cendre de l'inefficacité l'élan de participation et de démocratisation. Aussi, la rupture consommée entre l'« élite » et le peuple était-elle peut-être cristallisée dans ces petits centres régionaux, sièges du pouvoir, qui exprimaient symboliquement un monde rural confronté à son échec jusqu'à sombrer dans l'apathie.

La routine institutionnalisée sur ce mode mineur explique le transfert pur et simple d'une organisation scolaire sclérosée dans les villes issues de l'essor industriel ultérieur. Cependant, l'expression « transfert de structures rurales », utilisée par Guy Rocher, prête dès lors à méprise, puisqu'il s'agit bien plutôt de structures statiques et non modernes. L'inadaptation des commissions scolaires sera plus facilement révélée en ville par le contexte de dépaysement, mais elle n'est qu'un exemple d'une inadaptation générale de la société canadienne-française à la ville, ou plutôt à des structures modernes, inadaptation qui est le fruit amer d'une démission de ses élites.

Le caractère dramatique de cette situation est illustré par sa transposition romanesque peuplée de héros qui, dans la phase du « roman de la fidélité » aux horizons familiers de l'espace rural, « vivent d'un constant désir de départ ... vers des espaces fascinants et dangereux » contrastant avec l'ennui qui germe sur leur lopin de terre et avec l'oppression des vastitudes d'un univers naturel inclément. Jean-Charles Falardeau a bien montré [138] comment, dans une phase ultérieure du roman, « la terre devient un espace de drame » dominé par le thème de la fuite éperdue, « dans un effort exaspéré pour surmonter une dé- possession physique de la terre-forêt ». ⁶⁵ Le fait pourtant « d'un espace rural devenu vide de toute signification » suggère que la fuite n'est pas tant la conséquence d'un environnement physique inclément que d'une inadaptation de l'homme à un système social dévié par des

⁶⁵ Jean-Charles Falardeau, *op. cit.*

institutions progressivement inaptes à compenser la brutalité de l'espace physique par un aménagement humain de l'espace social. Dès lors, et faute d'un cadre de remplacement, la fuite en ville aboutit à l'impasse et condamne l'individu, privé d'un modèle de conduite de rechange, à s'enfermer dans l'univers stérile de son individualité isolante. Si l'espace urbain apparaît mieux accepté dans les romans les plus récents, leurs héros font partie d'une classe moyenne et disposent donc de certains atouts pour se restructurer. Leur situation diffère de celle des prolétaires qui sont *dans* la ville mais pas *de* la ville.

Ainsi, symbolisée avec une dramatique évidence par le héros romanesque canadien-français qui « est loin d'être encore complètement *arrivé en ville* », la dimension québécoise du problème de l'urbanisation apparaîtrait en ce que le repli systématique des élites, après 1850, n'a pas permis d'intégrer à la culture canadienne-française les réalités urbaines et industrielles, comme le suggère Guy Rocher à propos du contraste des politiques des commissions scolaires catholiques et des commissions protestantes.

Développement, urbanisation et pouvoir

L'évolution des structures du pouvoir municipal permet de mieux comprendre comment la problématique de l'urbanisation s'insère dans celle, plus générale, de la société québécoise. Guy Bourassa parle des municipalités, rurales autant qu'urbaines, et des institutions tant régionales que municipales. Quelle relation y a-t-il alors entre les notions d'urbanisation et de gouvernement municipal ? Quelle est la dimension urbaine des changements en cours à l'intérieur des administrations locales ? En effet, le contraste que Guy Bourassa établit entre le type traditionnel d'« administration » municipale et l'ébauche d'un « gouvernement » municipal vaut pour toute la province, en ville comme ailleurs.

Dans la perspective du développement et de ses relations avec le pouvoir, nous pouvons apercevoir deux axes autour desquels se noue le problème des transformations qui engagent la société dans sa totalité : 1. Celui de la conciliation de l'idéologie du développement qui commande la participation effective des citoyens à la vie publique et

des contraintes techniques de ce développement qui valorisent le pouvoir des technocrates ; 2. Celui d'un évident décalage entre le phénomène de l'urbanisation et la réalité [139] d'un développement véritable ; en précédant le développement, l'urbanisation transplante en ville des structures sclérosées.

Nous en trouvons une illustration dans le cas des commissions scolaires, déjà abordé précédemment, mais plus encore dans celui des administrations municipales. Le cours des transformations liées à l'urbanisation ou à la modernisation n'affecte pas également tous les paliers de la réalité sociale. C'est ainsi que si le nouveau cadre urbain laisse apparaître que le vieux Code municipal est devenu inapplicable, des réformes fonctionnelles s'imposent, qui sont liées à l'élargissement des tâches dévolues aux administrations municipales. Cet élargissement cependant n'implique pas nécessairement un changement des mentalités ni une transformation des rapports entre les élites locales et la population.

Ces rapports peuvent restés marqués en profondeur par le vieux modèle d'autoritarisme traditionnel, d'autant plus insidieusement que ce dernier se camoufle derrière l'alibi des contraintes techniques de l'administration d'une grande cité moderne. Ainsi sont étouffées les expressions volontaires de l'idéologie moderne de participation démocratique à l'intérieur du cadre de vie rénové qu'offre la vie urbaine. Tel est le paradoxe qui se résout dans le « vide » où plongent les populations des quartiers prolétaires. En effet, déjà en milieu rural traditionnel, où « le citoyen canadien-français n'attachait que peu de prestige à la direction des affaires de la communauté la plus rapprochée de lui, il était inévitable que le fonctionnement de cet appareil gouvernemental échappe aux règles habituelles de la démocratie la plus élémentaire », en relevant du « fief d'oligarchies restreintes et fermées » (Guy Bourassa). A fortiori, la « fuite en ville » risque-t-elle d'aboutir à l'impasse dans laquelle le citoyen moyen est enfermé par des technocrates qui, faute d'un modèle nouveau de comportement, appliquent les recettes de l'autoritarisme traditionnelles désormais du conditionnement d'un paternalisme qui leur donnait une certaine saveur d'humanité.

C'est en ce sens que Michel Blondin signale que les gens des quartiers populaires ne vont plus, comme à la campagne, rendre visite à leurs élus pour en obtenir de menues faveurs, pour la simple raison

qu'ils ne se sentent pas représentés par ces « élus ». La rupture entre les détenteurs du pouvoir et la population, qui s'observait dans le monde rural antérieur, apparaît dès lors plus radicale encore en ville. À nouveau, nous ne trouvons pas ici d'opposition entre ville et campagne. Le clivage épouse plutôt le contour des classes sociales, puisqu'à l'instar des héros des romans récents, qui acceptent enfin la ville parce qu'ils en ont les moyens matériels fournis par leur milieu bourgeois, c'est la classe nouvelle des élites intellectuelles qui réclame de participer à la transformation des structures sociales. Elle le fait surtout en milieu urbain puisque c'est là qu'elle se concentre. Par contre, les prolétaires urbains font face aux mêmes problèmes culturels et sociaux que les habitants du milieu rural mais avec une intensité exacerbée par le [140] dépaysement de la métropole. Plus encore que les premiers, ils ont besoin d'apprendre à franchir le *seuil* au delà duquel naît la conscience de l'aliénation, la capacité d'apprendre à analyser objectivement la situation pour cesser de se faire manipuler par les « élites », traditionnelles ou technocratiques, et enfin la volonté de participer au gouvernement de « leur » cité.

Cette participation ne peut guère se développer à l'intérieur des structures actuelles de la société, surtout en milieu urbain, puisque l'absence de communication entre les détenteurs du pouvoir et les masses s'étend jusqu'aux représentants attirés de celles-ci, à savoir, les dirigeants syndicaux. Ceux-ci aussi succombent aux déformations du modèle « rural » des élites traditionnelles par leur refus, à peine conscient, de descendre dans la réalité tragique du « vide » qui suspend toute une classe de déclassés, voire de non-classés. Ce vide peut, en ville plus qu'ailleurs, se cristalliser en une sous-culture déviante assurant la permanence de conduites anomiques.

Nous revenons ainsi sans cesse à la même constatation que la ville crée moins les problèmes qu'elle ne les épingle visiblement sur le tableau de travail du sociologue. De là naît peut-être l'illusion d'optique qui attribue au contexte urbain la paternité de phénomènes et de conduites que le sociologue ne découvre qu'en ville pour les avoir beaucoup moins étudiés ailleurs. Une hypothèse plus réaliste serait, au Québec, mais peut-être aussi dans d'autres régions, de concevoir le milieu urbain moins comme un diffuseur d'une culture autonome que comme un « révélateur privilégié » des problèmes qui tissent le deve-

nir global d'une société historique en quête d'une destinée encore incertaine.

André Lux

Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.

[141]

**L'urbanisation
de la société canadienne-française.**

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

[142]

[143]

Bibliographie des villes du Québec

I. PRÉSENTATION

par
Marc-André LESSARD

[Retour à la table des matières](#)

Cette bibliographie, faisant suite aux travaux de notre colloque, s'explique par la constante préoccupation qu'a eue *Recherches socio-graphiques* d'offrir à ses lecteurs de bons outils de recherche. De façon plus immédiate, cette initiative nous a semblé d'autant plus pertinente que les discussions du colloque ont porté sur des questions aussi peu étudiées que nombreuses et complexes. Le titre que nous avons donné à notre bibliographie évoque ce problème.

En effet, nous avons pu, sans risque d'ambiguïté, adopter pour thème du colloque *L'urbanisation de la société canadienne-française* parce qu'il y a, de toute évidence, urbanisation et parce que le mot « urbanisation » désigne un processus qui, même s'il est peu avancé, peut être étudié comme tel. Mais, nous ne pouvions pas limiter notre bibliographie à ce thème car il existe très peu d'ouvrages qui soient, à proprement parler, des études de l'urbanisation de la société canadienne-française. Par contre, tout ouvrage et tout document concernant une société qui s'urbanise est susceptible d'être intéressant pour l'analyse de l'évolution urbaine de cette société. Dans cette perspective, il eût fallu élaborer une bibliographie générale de la société cana-

dienne-française : entreprise qui, on en conviendra, eût été de trop grande envergure pour ne pas dire illusoire. Nous avons opté pour un compromis et décidé de ne retenir dans notre inventaire que les études qui ont traité de l'urbanisation de la société canadienne-française, comme telle, ainsi que les études qui ont porté sur les villes ou sur une ville quelconque du Québec. Comme une très grande partie de nos titres sont du second type, nous nous croyons justifiés d'appeler ce répertoire *Bibliographie des villes du Québec*.

Il n'est pas sans intérêt de résumer notre procédure de repérage. Pour des raisons de temps et de moyens matériels de tous ordres, nous nous sommes limités à grouper et à compléter des bibliographies déjà existantes, toutes de bonne qualité mais non toutes uniformes, ce qui explique l'absence occasionnelle de certains éléments importants dans les références. Malheureusement, nous n'avons pas pu pousser le processus critique à sa limite, [144] c'est-à-dire voir chacun des textes originaux et en reconstituer une référence parfaite. Comme toutes les bibliographies, celle-ci est insatisfaisante. Ceci n'exclut pas, au contraire, que nous ayons apporté à son élaboration tout le soin possible. Notre façon de procéder a été la suivante.

Pendant l'été 1965, M. Albert Wilhelmy, alors stagiaire au Département de sociologie et d'anthropologie, avait préparé un fichier sur le Canada français, fichier qui devait servir aux travaux pratiques des étudiants. Il avait dépouillé plusieurs ouvrages et revues en retenant tout ce qui concernait les diverses localités du Québec. En particulier, il avait dépouillé la *Bibliographie des monographies et histoires de paroisses* d'Antoine Roy⁶⁶, la revue *L'Actualité économique* de 1938 à 1964, les *Cahiers de géographie de Québec* de 1957 à 1963, la *Canadian Historical Review* de 1938 à 1961, la *Revue d'Histoire de l'Amérique française* de 1947 à 1960 (vol. I-XIII) et de 1961 à 1963 (vol. XV-XVI). Nous avons complété le dépouillement des mêmes sources de façon à couvrir systématiquement la période 1945-1968. Nous avons aussi largement utilisé les travaux bibliographiques de plusieurs collègues. Nous avons enfin mis à profit toutes les sources bibliographiques connues et les tables des matières et index des revues québécoises, en dépouillant les unes et les autres avec attention, dans la perspective qui nous intéresse, depuis l'année 1900. Voici la liste de

⁶⁶ *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1957-1958*, Québec, 1938, 254-364.

ces sources et des revues dont nous avons utilisé les index et les tables des matières :

A. Sources bibliographiques :

1. Philippe Garigue, *A Bibliographical Introduction to the Study of French Canada*, Montréal, McGill University, Department of Sociology and Anthropology, La librairie dominicaine, 1956, 133 p.

2. _____, *Bibliographie du Québec (1955-1965)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1967, 227 p.

3. Norbert Lacoste, « Bibliographie sommaire des études sur Montréal », *Recherches sociographiques*, VI, 3, septembre-décembre 1965, 277-281.

4. Germain VÉZINA, *Québec métropolitain. Répertoire bibliographique*, Québec, Centre de recherches en sociologie religieuse. Faculté de Théologie, Université Laval, mars 1968, 64 p.

5. *Recherches sociographiques*, II, 3-4, juillet-décembre 1961 : Matériaux pour une sociologie politique du Canada français, III. Inventaire des sources, V. Politique municipale, 558-559.

6. *Recherches sociographiques*, III, 1-2, janvier-août 1966 : Situation de la recherche sur le Canada français, passim.

7. « Thèses des étudiants de Laval et de Montréal en relations industrielles », *Relations industrielles*, 21, 4, 1966, 629-655.

[145]

8. *Références urbaines et régionales*, Conseil canadien de recherches urbaines et régionales, Ottawa, 1964 ; *Supplément*, 1966 ; second *Supplément*, 1968.

9. *Inventaire bibliographique préliminaire des publications du gouvernement du Québec relatives à l'aménagement du territoire*, Québec, Publications A.R.D.A., 1965.

10. André Beaulieu, Jean-Charles Bonenfant, Jean Hamelin, *Répertoire des publications gouvernementales du Québec, 1867-1964*, Québec, Roch Lefebvre, Imprimeur de la reine, 1968, 554 p.

B. Revues :

1. *L'Actualité économique*, « Index des matières, 1925 à 1950 », 26e année, juillet-septembre 1950, 203-463.

2. _____, « Index, avril-mars 1950 — janvier-mars 1960 », compilé par André Bergevin, 36^e année, 2, juillet-septembre 1960, 274-402.

3. *Relations industrielles*, « Index bibliographique, volume 1 - volume 18 (1945-1963) », *Relations industrielles*, 18, 4, octobre 1963, 445-580.

4. *Recherches sociographiques* : Index analytique des volumes I à V (1960-1964), 1965.

5. *Culture*

6. *Cahiers de géographie de Québec*

7. *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*

8. *Service social*

9. *Cités et villes*

10. *Cité Libre*

11. *Liberté*

12. *Relations*

13. *Maintenant*

14. *Parti pris*

Nous croyons que, par ces rapprochements entre diverses compilations alimentées à peu près aux mêmes sources, nous avons pu recenser la quasi-totalité des travaux de la période 1945-1968. Pour la période antérieure, la probabilité d'omission s'accroît à mesure que l'on remonte dans le temps jusqu'à 1900. Nous avons cependant tout lieu de croire que nous avons assez complètement exploré les écrits de la période 1930-1945. On pourra en juger en consultant la liste détaillée de nos sources.

Restait à déterminer le mode de présentation de notre documentation pour qu'elle soit aussi facile d'accès et aussi utile que possible. L'ordre alphabétique des noms d'auteurs n'aurait correspondu à aucune préoccupation [146] réelle, étant donné le type de références que nous présentons, d'autant moins que beaucoup de travaux sont publiés sans nom d'auteur. D'autre part, l'ordre chronologique, lui, intéresse un certain nombre de chercheurs. L'ordre alphabétique des noms de villes aussi est important pour d'autres, bien que tous les titres ne se rapportent pas à une ville en particulier. Par ailleurs, peu s'intéressent à l'urbanisation en général mais beaucoup se préoccupent de certains aspects de l'urbanisation. Ce dernier point nous a semblé essentiel. Mais comment classer par sujet des titres de travaux que nous ne pouvons pas consulter ? Bien conscients de ces problèmes, nous avons quand même préféré utiliser ce dernier critère.

Voici comment nous en sommes venus à notre classification finale. Nous avons d'abord parcouru l'ensemble de nos titres en notant de façon très empirique les sujets qui semblaient avoir été le plus souvent étudiés. Cela nous a permis d'établir un premier groupe de classes à l'intérieur desquelles pouvait être reportée la plus grande partie de notre documentation. Nous avons ensuite révisé le contenu de chacune des classes et procédé à un certain nombre de réaménagements visant surtout à réduire le nombre de titres non classés que nous avons finalement regroupés sous la rubrique « Monographies générales et études diverses ». Il est certain que cette classification n'est pas très précise. Elle sera quand même, nous l'espérons, utile à ceux qui s'intéressent à quelque aspect particulier du phénomène urbain.

Enfin, à l'intérieur de quatorze classes les moins considérables (I-III et V-XV), nous avons distribué les titres d'abord selon l'ordre chronologique régressif des dates de publication, en plaçant en tête les titres sans date, ensuite selon l'ordre alphabétique des titres. Dans les deux classes les plus importantes (IV : *Économie*, XVI : *Monographies générales et études diverses*) nous avons cru bon de classer d'abord selon l'ordre alphabétique des noms de villes puis selon l'ordre chronologique régressif de la date de publication, enfin selon l'ordre alphabétique des titres. Dans la classe IV, nous avons établi une sous-catégorie spéciale pour les travaux qui ne se rapportent pas à une ville en particulier et nous les avons groupés selon l'ordre chronologique régressif des dates de publication.

Pour faciliter la tâche de ceux dont les recherches portent sur une ville précise, nous avons numéroté tous nos titres et préparé un Index toponymique des villes en référant à ces numéros. Notre bibliographie, nous en sommes conscients, n'est malheureusement pas complète. Mais à ce point des recherches sur l'urbanisation de la société canadienne-française, nous sommes convaincus qu'elle constitue un bon instrument de recherche. Nous la voyons comme une première cueillette, assez considérable pour indiquer toute l'ampleur et toute la complexité du champ documentaire que nous avons choisi d'explorer. Nous espérons qu'elle s'amplifiera bientôt de toute la documentation connue des chercheurs mais qui nous a échappé, et du [147] fruit de la recherche de tous ceux qui, se préoccupant de quelque problème précis, dépouilleront des sources nouvelles.

Nous sommes d'autant plus à l'aise pour invoquer la coopération des chercheurs que nous avons nous-même continué ce que d'autres avaient commencé et que nous avons obtenu, au cours de notre entreprise, une abondante collaboration. M. Jean-Charles Falardeau nous a fourni des documents personnels précieux. Surtout, il nous a aidé constamment et très concrètement à toutes les étapes de notre entreprise, depuis la recherche des premières sources jusqu'à la vérification des références et à la planification de l'Index toponymique. Sans son flair, sa grande expérience et sa très vaste connaissance de la documentation québécoise, notre travail serait beaucoup plus imparfait qu'il ne l'est présentement. Son goût du travail bien fait nous a continuellement inspiré. Nous le remercions de façon toute particulière. M. Louis Trotier, directeur de l'Institut de géographie de l'Université Laval, nous a confié sa bibliographie personnelle sur les villes du Québec et nous en avons tiré quelque deux cents titres d'autant plus précieux qu'un grand nombre d'entre eux se rapportent à la période antérieure à 1945. M. Michel Blondin, du Conseil des œuvres de Montréal, nous a communiqué une documentation inaccessible par les voies ordinaires. M. Jacques Pelletier, étudiant au Département de sociologie et d'anthropologie a effectué presque toutes les recherches et les dépouillements. M. Roger de la Garde, assistant au Département de sociologie et d'anthropologie, nous a aidé à compléter l'inventaire et à faire la première vérification des références. Beaucoup d'autres nous ont fourni de précieuses informations, en particulier M. Jean-Charles Bonenfant qui trouve toujours la précision qui nous échappe. Nous

souhaitons avoir parfaitement mis à profit cette précieuse collaboration.

Marc-André Lessard

Département de sociologie et d'anthropologie.
Université Laval.

[148]

II. PLAN DE CLASSIFICATION

[Retour à la table des matières](#)

I.	Démographie	(nos 1-40)
II.	Géographie	(nos 41-100)
III.	Transport et circulation	(nos 101-147)
IV.	Économie	(nos 149-366)
V.	Travail	(nos 367-450)
VI.	Urbanisme et rénovation urbaine	(nos 451-562)
VII.	Administration, politique, finances municipales	(nos 563-643)
VIII.	Organisation communautaire et vie urbaine	(nos 644-694)
IX.	Groupes ethniques et immigrants	(nos 695-740)
X.	Famille	(nos 741-765)
XI.	Logement	(nos 766-827)
XII.	Loisirs	(nos 828-848)
XIII.	Écoles	(nos 849-861 a)
XIV.	Religion	(nos 862-892)
XV.	Problèmes sociaux	(nos 893-928)
XVI.	Monographies générales et études diverses	(nos 929-1240)

[149]

III. BIBLIOGRAPHIE

I. DÉMOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

1. Leclerc, Gilberte, *La population et l'économie du quartier Saint-Roch : étude d'interrelations*, thèse présentée à l'Université Laval pour l'obtention d'une maîtrise en géographie, 1967.
2. *Québec 67-68*, renseignements démographiques et économiques. Publication de la Chambre de commerce de Québec, 1967, 108 p.
3. Lacoste, Norbert, « [Les traits nouveaux de la population du grand Montréal](#) », *Recherches sociographiques*, VI, 3, septembre-décembre 1965, 265-272.
4. Martin, Yves, « Tendances démographiques et urbanisation », Montréal, *Le réseau* français des quotidiens, avril 1964.
5. Henripin, Jacques, et Martin, Yves, *La population du Québec et de ses régions, 1961-1981*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964, 85 p. + appendice.
6. *La vague d'expansion métropolitaine : étude sur la variation de la densité dans la région de Montréal*, Service d'urbanisme de Montréal, Bulletin technique, n° 1, janvier 1964.
7. Richard, Camille, *Étude de la population de Sainte-Foy*, Québec, Commission scolaire de Sainte-Foy, 1964. (Miméo.)
8. Boileau, C., *Étude démographique du diocèse de Nicolet*, Montréal, Séminaire social Pie XII, 1963, 222 p.
9. Bussièrès, Paul, « La population de la Côte-Nord », *Cahiers de géographie de Québec*, 14, avril-septembre 1963, 157-192 ; 15, octobre 1963-mars 1964, 5-40.

10. Germain, Claude, « Mouvements migratoires et croissance démographique de Montréal », *L'Actualité économique*, XXXVIII, 3, 1962, 411-424.
11. _____, « Évolution démographique et polarisation de la région de Montréal », *L'Actualité économique*, XXXVIII, 2, 1962, 245-276.
12. Grenier, Fernand, « La région de Québec : peuplement et problèmes de population », *Cahiers de géographie de Québec*, 13, octobre 1962-mars 1963, 37-56.
13. Henripin, Jacques, « Les facteurs sociaux de la mortalité infantile à Montréal », *L'Union médicale du Canada*, février 1960, 3-11 ; repris en janvier 1962, 65-71.
14. Keyfitz, Nathan, « [L'exode rural dans la province de Québec, 1951-1961](#) », *Recherches sociographiques*, III, 3, septembre-décembre 1962, 303-316.
15. LABRECQUE, Marie-Paule, *Étude de certains facteurs explicatifs de la migration de la jeune fille*, thèse présentée à l'Université de Montréal, 1962.
16. *La population et le territoire*, annexe technique au Rapport de la Commission d'enquête sur le logement de la cité de Québec, sous la direction de Yves Martin, Québec, 1962.
17. Henripin, Jacques, « [L'inégalité sociale devant la mort](#) : la mortalité et la mortalité infantile à Montréal », *Recherches sociographiques*, II, 1, janvier-mars, 1961, 3-34.
18. CIMON, Jean, « L'explosion urbaine au Canada français ». *Relations*, 236, 1960, 205-207.
19. Dubé, Yves, et Martin, Yves, « [Rimouski : population et économie](#) », *Recherches sociographiques*, I, 3, 1960, 269-308.
20. Gagnon, Gabriel, *La population et le territoire de la ville de Québec*, thèse de maîtrise présentée à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, 1960.
21. Martin, Yves, « [Les agglomérations urbaines et les zones métropolitaines dans le recensement canadien](#) », *Recherches sociographiques*, I, 1, 1960, 91-102.

[150]

22. Desmeules, Jean, *Étude géographique et sociale de la population de Sainte-Foy en 1958*. Thèse de maîtrise présentée à l'Institut de géographie de l'Université Laval, 158 p.

23. Dubé, Yves, et La Haye, Jean-Claude, *Une prédiction de population, 1959-1981 (cité de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne)*, Québec, mars 1959, 63 p. (Dactylographié.)

24. Lacoste, Norbert, *Les caractéristiques sociales de la population du grand Montréal*, Montréal, Faculté des sciences sociales. Université de Montréal, 1958, 267 p.

25. Maurault, Olivier, P.S.S., « Le premier registre de l'état civil de Montréal », *Cahiers des Dix*, 25, 1958.

26. Rosenberg, Louis, *Population Characteristics (ethnic and religions patterns ; marital status, size of family ; country of birth, period of immigration, language and mother tongue ; years of schooling) of the Jewish Community of Montreal* (Canadian Jewish Population Studies, 6), Montréal, Canadian Jewish Congress, 1956.

27. _____, *A Study of the Changes in the Geographic Distribution of the Jewish Population in Metropolitan Montreal, 1851-1951* (Canadian Jewish Population Studies 4), Montréal, Canadian Jewish Congress, 1955.

28. _____, *Population Characteristics (distribution by age and sex) of the Jewish Community of Montreal* (Canadian Jewish Population Studies, 5), Montréal, Canadian Jewish Congress, 1955.

29. Keyfitz, Nathan, « Population Problems », dans Jean-Charles Falardeau, éd., *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, 67-96.

30. _____, *Urban Influence on Farm Family Size*, thèse présentée à l'Université de Chicago pour l'obtention d'un doctorat, 1952.

31. Ménard, G., *Décentralisation de la population urbaine et de l'industrie dans le Québec*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1950.

32. Matteau, Arthur, *L'émigration des jeunes à Saint-Sylvère, 1925-1945*, thèse présentée à l'Université de Montréal, 1948.

33. Rocher, Guy, *Évolution démographique et économique de Saint-Laurent près de Montréal*, mémoire présenté à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, 1948, 47 p. + illustrations.

34. Blanchet, Jean, « L'exode rural et l'état de crise », *L'Action nationale*, XXX, 1, octobre 1947, 93-111.

35. Brouillette, Benoît, « L'habitat et la population au Saguenay », *L'Actualité économique*, XXII, janvier 1947, 646-671.

36. Bouvier, Emile, « Déplacement de notre population », *Relations*, 5, 49, 1945, 10-12.

37. Finestone, Harold, *Trends in the Population Structure in the Sherbrooke Sub-Region*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, 1944.

38. Tanghe, Raymond, « La population », dans : *Montréal économique*, ouvrage réalisé par Esdras Minville, Montréal, Editions Fides (Collection *Études sur notre milieu*), 1943, 93-114.

39. Caldwell, H. G., et Cudmore, S.A., « Composition rurale et urbaine de la population canadienne », *Recensement du Canada*, 1931, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1942, Monographie XIII, 494-496.

40. Tanghe, Raymond, « La population de Montréal », *L'Actualité économique*, XVIII, tome 2, décembre 1942, 163-180.

II. GÉOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

41. Khor, Ean Lay, *Evolution of Patterns of Land Subdivision with special Reference to Montreal*, thèse de maîtrise en architecture présentée à l'Université McGill, s.d., 151 p.

[151]

42. Ricour, Françoise, « Les quartiers d'Outremont », *Revue de géographie de Montréal*, XVIII, 1, 65-85.

43. Trotier, Louis, « Les deux espaces québécois », *Recherches sociographiques*, IX, 1-2 (Colloques sur L'urbanisation de la société canadienne-française), janvier-août 1968.

44. _____, « La genèse du réseau urbain du Québec », *Recherches sociographiques*, IX (Colloque sur L'urbanisation de la société canadienne-française), janvier-août 1968.

45. *Urbanisation, étude de l'expansion urbaine dans la région de Montréal : A study of Urban Expansion in the Montreal Region*, Service d'urbanisme de la cité de Montréal, 1968, Bulletin technique n° 5, 118 p. + illustrations- + cartes.

46. Brousseau, Margo, *Les zones d'influence des principales filles de Québec : étude de quelques caractéristiques*, thèse de licence présentée à l'Université Laval, Québec, 1967, 56 p. + tableaux.

47. Dumont, Francine, *La géographie de la zone industrielle de Saint-Malo : étude des activités industriel/es et commerciales*, thèse de maîtrise présentée à l'Institut de géographie de l'Université Laval, 1967, 182 p. + tableaux + cartes + appendice.

48. Lemieux, Marc, *Lauzon : étude de géographie urbaine*, thèse de maîtrise présentée à l'Institut de géographie de l'Université Laval, 1967, 181 p.

49. RANCOURT, Yves, *La Rivière Saint-Charles : étude géographique*, mémoire de licence présenté à l'Institut de géographie de l'Université Laval, 1967.

50. Cloutier, Pierre, *Les villes de l'amiante, Thetford Mines et Black Lake*, thèse de maîtrise présentée à l'Institut de géographie de l'Université Laval, 1966, 115 p. + illustrations.

51. Draper, Michael, « Le visage d'une cité », *Parti pris*, 2, 9, mai 1965, 14-30.

52. Petitclerc, Robert, *L'Ancienne-Lorette : étude géographique d'un secteur de la zone suburbaine de Québec*, mémoire présenté à l'Institut de géographie de l'Université Laval, 1965.

53. Pineault, Gilles, et Pineault, Laval, *Évolution territoriale de la cité de Québec*, thèse présentée à l'Université Laval, 1965, 64 p.

54. Cazalis, Pierre, « Sherbrooke: sa place dans la vie de relations des Cantons de l'Est », *Cahiers de géographie de Québec*, 16, avril-septembre 1964, 165-198.

55. *La vague d'expansion métropolitaine*, Bulletin technique, n° 1, Service d'urbanisme de la cité de Montréal, janvier 1964.

56. Michaud, Roberge, *Le vieux Québec « intra muros »: levé du fond de plan, inventaire critique des espaces libres*, thèse présentée à la Faculté d'arpentage et de génie forestier de l'Université Laval, Québec, 1964, 50 p. + illustrations.

57. Denis, P.-Y., « La présence urbaine au Québec et dans l'Ontario: aspects et tendances de son évolution », *Revue canadienne de géographie*, XVII, 1-2, 1963, 3-8.

58. Richard, C.-A., *Évolution de l'organisation territoriale du comté de Québec 1845-1961*, Centre de recherches en sociologie religieuse, Faculté de théologie de l'Université Laval, 1963. (Dactylographié.)

59. Trotier, Louis, « Transformations récentes de l'agglomération québécoise: fonctions, population et organisation de l'espace », *Cahiers de géographie de Québec*, 13, octobre 1962-mars 1963, 7-26.

60. Colcord, Frank-C, *Some characteristics of an Urban Area : A preliminary Report*, Montréal, McGill University School of Social Work, septembre 1962, 58 p.

61. Grenier, Fernand, et Dorion, Henri, « Québec, région géographique », *Commerce*, Montréal, 1, 2, février 1961, 55-75; II, 3, mars 1961, 51-70.

62. LÉGER, Albert-Ange, *Salaberry-de-Valleyfield, esquisse de géographie urbaine*, thèse de maîtrise en géographie présentée à l'Université de Montréal, 1961.

63. Cimon, Jean, « L'explosion urbaine du Canada français ». *Relations*, 236, août 1960, 205-207.

[152]

64. Beauregard, Ludger, « Géographie manufacturière de Montréal », dans : *Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1959, 275-294.

65. Lapiere, Richard, « Aspects géographiques du tourisme à Montréal », *Cahiers de géographie de Québec*, 6, avril-septembre 1959, 295-303.

66. Trotier, Louis. « Some Functional Characteristics of the Main Service Centers of the Province of Quebec », dans : *Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1959, 243-259.

66a. Mercier, Bernard-E., « De paroisse rurale à paroisse urbaine : Notre-Dame-des-Anges de Cartierville (1910-1956). Essai géographique et démographique », *Revue canadienne de géographie*, XX, 3-4, juillet-décembre 1958, 79-115.

67. Camu, Pierre, « Le paysage urbain de Québec », *Geographical Bulletin*, 10, 1957, 23-35.

68. Frenette, J.-V., *Rimouski : étude de géographie urbaine*, thèse de maîtrise présentée à l'Université de Montréal, 1956, 167 p. + figures + photos.

69. Laverdière, Camille, *La région de Sept-îles, côte nord du Saint-Laurent : étude morphologique*, thèse de maîtrise ès arts présentée à l'Université de Montréal, Montréal, 1954.

70. Richardson, Nigel A., *A Study of the Relationship between Ecological and non Ecological Factors in the development of natural areas of Montreal*, thèse de maîtrise présentée à l'Université McGill, 1954.

71. Francoeur, Jean, *Saint-Hyacinthe, esquisse de géographie urbaine*, thèse de maîtrise présentée à l'Université de Montréal, 1953.

72. Hamelin, Louis-Edmond, *Le cadre naturel de Sainte-Marie-de-Beauce*, Québec, Institut de géographie de l'Université Laval, 1953, cartes + graphiques.

73. Laverdière, Camille, *Les aspects physiques de la région de Sept-îles*, thèse de maîtrise ès arts présentée à l'Université de Montréal, Montréal, 1953.

74. Guérin, Marc-Aimé, « L'aménagement du sol dans la banlieue rurale de Montréal », *Revue canadienne de géographie*, 6, 1952, 19-27.

75. Roy, Jean-Marie, « Québec, esquisse de géographie urbaine », *The Canadian Geographer*, 2, 1952, 83-98.

76. Tomkins, George S., *The Human Geography of Montreal*, An essay completed at Montreal, décembre 1952, 37 p.

77. Boisvert, Jean-Jacques, *Shawinigan : étude de géographie urbaine*, thèse de maîtrise présentée à l'Université Laval, 1951, V + 100 p. + photos) + cartes.

78. Camu, Pierre, « Le port et l'arrière-pays de Trois-Rivières », *Geographical Bulletin*, I, 1951, 30-56.

79. BEAUREGARD, L., Monographie géographique du boulevard Saint-Laurent et de la rue *Saint-Denis de Montréal*, thèse présentée à l'Université de Montréal, 1950.

80. Blanchard, Raoul, « Montréal, esquisse de géographie urbaine », *Revue canadienne de géographie*, 1-2, janvier-avril 1950, 31-46.

81. Lash, H. N., *Montreal Rural-Urban Land Use*, thèse de maîtrise présentée à l'Université McGill, 1949.

82. Uren, P. E., *The Historical Geography of the Saint-Maurice Valley, with special reference to urban occupance*, thèse de maîtrise présentée à l'Université McGill, 1949.

83. Hamelin, Louis-Edmond, *Aspects de la géographie sociale de la cité de Joliette*, thèse de maîtrise présentée à l'Université Laval, 1948, 172 p. + cartes.

84. Zakuta, Léo, *The Natural Areas of the Montreal Metropolitan Community*, thèse de maîtrise présentée à l'Université McGill, 1948.

85. Blanchard, Raoul, *Montréal, esquisse de géographie urbaine*, Grenoble, Imprimerie Allier (Collection *Études canadiennes*, 3e série, 2), 1947, 198 p.

[153]

86. Blanchard, Raoul, « Montréal, esquisse de géographie », *La Revue de géographie alpine*, 55, 11, 1947, 133-328.

87. Taylor, Griffith, « Town Patterns on the Gulf of Saint Lawrence », *Canadian Geographical Journal*, 50, 6, juin 1945, 254-275.

88. Campeau, Charles-Édouard, « Les espaces libres à Montréal », *Relations*, 46, octobre 1944, 258-261.
89. _____, « Les espaces libres », *Relations*, 45, septembre 1944, 231-234.
90. Angers, Pierre, et Dubé, Charles, « Géographie de l'île de Montréal », *L'École canadienne*, XVIIe année, 9, mai 1942, 388-390.
91. Brouillette, Benoît, « La géographie de Montréal », *L'Enseignement primaire*, IIIe série, I, 10, juin 1942, 804-813.
92. Dagenais, Pierre, « Le milieu physique » (de Montréal), *L'Actualité économique*, XVIII, tome 2, décembre 1942, 101-160+10 figures+bibliographie ; reproduit dans : *Montréal économique*, ouvrage réalisé par Esdras Minville, Montréal, Éditions Fides (Collection *Études sur notre milieu*, II), 1943, 37-95.
93. « Map of the Town of Baie-Comeau Showing the Layout in Subdivided Area », *Pulp and Paper Magazine of Canada*, 59, 7, juin 1938, 438.
94. Dion, Albert, *Topographie de Montmagny*, Québec, Action catholique, 1935, 208 p. + cartes.
95. Blanchard, Raoul, « Québec, esquisse de géographie urbaine », *L'Est du Canada français*, Paris, Librairie Masson & Cie, Montréal, Librairie Beauchemin, 1935, tome 2, Ve partie, 159-289.
96. *Lovell's Map of the City of Montreal*, Montréal, John Lovell and Son, 1931.
97. Tanghe, Raymond, *Géographie humaine de Montréal*, Montréal, Librairie d'action canadienne-française, 1928, 334 p.
98. Campeau, Charles-Édouard, *Les espaces libres à Montréal*, Montréal, Beauchemin, 1926, 299 p.
99. Miller, Émile, « Inventaire chronologique des cartes et des plans de Montréal, 1611-1915, avec annotations », *Rapport annuel du Département des archives municipales pour l'année 1915*, Appendice III, Montréal, Perrault, 1916, 39-80.
100. Nantel, Guillaume-Adolphe, *La métropole de demain. Avenir de Montréal*, Montréal, Adjutor Mesnard, 1910, 186 p.

III. TRANSPORT ET CIRCULATION

[Retour à la table des matières](#)

101. *Mémoire à l'honorable J. IV. Pickersgill, ministre des transports, concernant le dragage du chenal et le commerce des céréales dans le port de Québec*, Québec, Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, février 1967, 19 p. (Miméo.)

102. Naud, Paul, *Évolution du réseau routier et affectation urbaine dans le secteur nord-ouest du Québec Métropolitain*, mémoire de licence présenté à l'Institut de géographie de l'Université Laval, 1967, 39 p.

103. Bryant, R. W. G., « La circulation urbaine », *Cité libre*, XV^e année, 85, mars 1966, 13-17.

104. « Étude de transport et de circulation du Québec métropolitain », dans *Études des perspectives d'expansion économiques*, Toronto, Canadian Urban Economics, Ltd., 1966, 105 p.

105. *Plan de circulation et de transport du Québec métropolitain. Livre des codes*, Québec, Commission d'aménagement de Québec, 1966, 97 p.

106. De Leuw, Cather, et al., *Rapport sur le service de transport public dans la région du boulevard Laurentien - boulevard Wilfrid-Hamel*, Montréal, février 1965, 38 p. + tableaux + cartes.

[154]

107. *Mémoire à L'honorable J. W. Pickersgill, ministre des Transports, concernant les silos du port de Québec*, Québec, Chambre de commerce de Québec, juillet 1965, 17 p.

108. *Estimation détaillée des différents projets des voies d'accès et de dégagement. Cité parlementaire et l'aire de réaménagement limitrophe*, Québec, Commission d'aménagement de Québec, mai 1964, 25 p. + figures + tableaux.

109. « Le métro de Montréal », *Architecture — Bâtiment — Construction*, 19, 214, février 1964, 22-42.

110. *Choix de l'emplacement d'un nouveau moyen de communication entre les deux rives du fleuve St-Laurent*. Mémoire présenté par le Centre d'affaires Saint-Roch, Inc., au premier ministre de la Province et au ministre de la Voirie et des Travaux publics, 23 juillet 1963, 7 p.

111. *Circulation et stationnement dans le vieux Québec « intra muros »*, Québec, Chapitre de Québec de la Corporation des ingénieurs professionnels de Québec, janvier 1963, 48 p.

112. *Étude des mouvements des véhicules dans les zones de la cité parlementaire et de l'aire de réaménagement limitrophe*, Québec, Commission d'aménagement de Québec, septembre 1963, 60 p. + illustrations + graphiques.

113. Leroy, Vély, « Le règlement de garage concernant le flanc sud du Mont-Royal », *L'Actualité économique*, XXXVIII, 4, janvier-mars 1963, 569-585.

114. *Les communications routières entre les rives du Saint-Laurent dans la région métropolitaine de Québec*, Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, Québec, 1963, 177 p. (Miméo.)

115. Bryant, R. W. G., « Transports en commun ». *Cité Libre*, XIVe année, 57, mai 1963, 16-19.

116. Vandry, Gilles, *Études de la circulation et du stationnement dans la cité parlementaire et l'aire de réaménagement limitrophe*, Québec, 1963.

117. BUSSIÈRES, Roger, *Le mouvement des hommes et des marchandises dans le milieu urbain*, Ministère des Affaires municipales. Gouvernement du Québec, 1961, 16 p.

118. *Les parcs-autos du vieux Québec*, Mémoire présenté par l'Association des marchands de la place de l'Hôtel de ville, Québec, Chambre de Commerce de Québec, décembre 1961.

119. *Le transport urbain à Montréal*, Montréal, Commission de transport de la cité de Montréal, 1961, 16 p.

120. *The First Ten Years, 1950-1960*, Montréal, Commission de transport de la cité de Montréal, 1961, 34 p.

121. Bédard, Roland, « Voirie dans les régions urbaines », *Community Planning Review / Revue canadienne d'urbanisme*, 9, 4, décembre 1959, 136-138.

122. *Étude des besoins de stationnement pour un grand magasin à rayon du centre de Montréal*, Montréal, Service de la circulation de la cité de Montréal, 1959.

123. *Recommandations sur la circulation et le stationnement*, Québec, Chambre de Commerce de Québec, mars 1959, 13 p.

124. Bougie, M., *Quelques aspects économiques du transport en commun à Montréal*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1958.

125. Gratton, Valmore, *Transportation in the Montreal Région*, Montréal, Service de la circulation de la cité de Montréal, 1958, 43 p.

126. *Mémoire sur la circulation et Le stationnement*, Québec, Chambre de commerce de Québec, janvier 1957, 92 p.

127. PICHÉ, Marcel, « Métro pour Montréal : projet d'un groupe d'hommes d'affaires », *Commerce*, 61, 11, novembre 1957, 4-16.

128. Robidas, Marcel, « Montréal métropolitain », *Cités et villes*, 1, 1, août, 1957, 19-23.

129. SHORTT, G. E., *The Mass transportation Problem : The Search for a Solution and its Application to Montreal*, The Montreal Board of Trade, janvier 1956, 24 p.

[155]

130. « Montreal Transportation Commission Subway Proposal », *Canadian Transportation*, janvier 1954, 25-31.

131. Sicard, Ph., *Quelques problèmes du transport en commun dans la ville de Québec*, thèse présentée à la Faculté de commerce de l'Université Laval, 1952.

132. *Brief on the Traffic Movement and Parking Problem in Quebec City*, Québec, Quebec Board of Trade, 1951, 37 p.

133. Campeau, Charles-Edouard, « Montreal's Master Plan for Improved Traffic », *Engineering Journal*, 34, 8, août 1951, 768-775.

134. *Mémoire sur le problème de la circulation et du stationnement à Québec*, Québec, Chambre de commerce de Québec, avril 1951, 62 p.

135. Parenteau, Roland, « La question des tramways à Montréal », *L'Actualité économique*, XXVI, 4, janvier-mars 1951, 779-794.

136. *Rapport sur les problèmes de la circulation et du transport en commun dans la ville de Montréal*, Rapport de la Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport, Montréal, 1949.

137. *Report to the City Council, 1949*, Montreal Board of Research on Traffic and Transportation Problems, Montréal, 1949, 86 p. + photos + cartes.

138. Traffic Survey Analysis of the Results of Four Years Counts, 1945, 1946, 1947, 1948, Montréal, City Planning Department, juillet 1949, 64 p.

139. *An East-West Expressway*, Montréal, City Planning Department, janvier 1948, 36 p.

140. Asselin, J.-O., *Le problème du transport en commun à Montréal*, Montréal, 1948, 107 p.

141. *Étude sur le stationnement*, Montréal, Service d'urbanisme de la cité de Montréal, 1947, 39 p.

142. Cousineau, A., *Étude sur la circulation... 1945*, Montréal, Service d'urbanisme de la cité de Montréal, 1946, 42 p. + cartes + graphiques.

143. Genest, Adrien, *Solution pratique et économique au problème de la circulation dans les grands centres métropolitains*, Montréal, 1945, 45 p.

144. Cousineau, A., *Urbanisation de Montréal. Plan directeur. Rapport préliminaire*, Montréal, Service d'urbanisme de la cité de Montréal, 1944, 60 p.

145. « Report on Subways for Montreal », *Canadian Transportation*, 47, juin 1944, 320-325 ; juillet 1944, 379-382.

146. Brouillette, Benoît, « Le port et les transports » (à Montréal), dans : *Montréal économique*, ouvrage réalisé sous la direction de Esdras Minville, Editions Fides, (Collection *Études sur notre milieu*), 1943, 115-182.

147. Cousineau, Aimé, « City Planning Activities in Montreal », *Journal of the Royal Architectural Institute of Canada*, 20, 4, avril 1943, 51-53.

148. « Map Marks Montreal Tramway's 80th Anniversary », *Canadian Transportation*, 45, janvier 1942, 39 p.

IV. ÉCONOMIE

GÉNÉRALITÉS

[Retour à la table des matières](#)

140. Daneau, Marcel, « [La ville : phénomène économique](#) ». *Recherches sociographiques*, IX, 1-2 (*Colloque sur L'urbanisation de la société canadienne-française*), janvier-août 1968.

150. Picard, Laurent, *Rapport de la Commission d'enquête sur les ports du Saint-Laurent*, Ottawa, Ministère du Travail, 1967, 228 p.

150a. Raynault, André, *Croissance et structure économique de la Province de Québec*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Province de Québec, 1961.

[156]

151. Cimon, Jean, Une conception nouvelle du tourisme: La planification régionale, Mémoire présenté au Conseil du tourisme de la province de Québec, Québec, Université Laval, 1961, 21 p. (Mimeo.)

152. Camu, Pierre, Problèmes de transports dans ta région du Bas Saint-Laurent (Le port de Rimouski), 1960.

153. Bégin, Benoît-J., « La planification routière en rapport avec les centres urbains de moyenne importance », *Community Planning Review/Revue canadienne d'urbanisme*, 8, 4, décembre 1958, 122-123.

154. Cureton, E. A., *The Lachine Canal*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1958.

155. LANGLOIS, J.-Claude, « Nos villes minières: un échec ? », *Community Planning Review/Revue canadienne d'urbanisme*, 7, 1, mars 1957, 52-63.

156. Mémoire à la Commission d'enquête sur le cabotage, Québec, Chambre de commerce du Québec, 1955, 38 p. (Mimeo.)

156a. Faucher, Albert, et Lamontagne, Maurice, « History of Industrial Development », dans : Jean-Charles Falardeau, éd.. *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, ch. I, 23-37; « Comments », par O. J. Firestone, 38-44.

157. McGuire, B. J., «The Saguenay Valley and Aluminum », *Canadian Geographical Journal*, XXVIII, 3, septembre 1943, 130-147.

158. CREIGHTON, D. G., *The Commercial Empire of the Saint-Lawrence (1760-1850)*, Toronto, Ryerson Press, 1937.

ÉCONOMIE DES VILLES

(par ordre alphabétique des noms de villes)

Arvida

159. EBERTS, E. H., « Arvida and Kitimat; the Story of Two Industrial Community Development Properties », *Canadian Labor*, 5, janvier 1958, 10-13.

Asbestos

160. ETHIER, Jean-Marie, *Le coût de la vie à Asbestos en 1945*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1946, 110 p.

Baie-Comeau

161. *Sept-Îles et Baie-Comeau, aperçu économique*. Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, Québec, septembre 1960, 58 p.

162. *Brief presented to the Royal Commission on Canada's Economic Prospects by the Chamber of Commerce of the District of Baie-Comeau supported by the Eastern and Western Chambers of « The North Shore », Saguenay County, Que., and also by the Chamber of Commerce of the « South Shore », Baie-Comeau, 1956, 34 p.*

Cap-de-la-Madeleine

163. PROSPER, Norbert, *Monographie économique du Cap-de-la-Madeleine*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1951.

164. *Inventaire économique et industriel du Cap-de-la-Madeleine*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1949, 19 p.

Causapsal

165. GUÉRETTE, Fernand, « Monographie économique de la municipalité de Causapsal », *L'Actualité Economique*, XX, tome 2, février 1945, 340-364.

Chibougamau

166. Garry, Robert, « Chibougamau, ville minière », *Revue canadienne de géographie*, 9, 1, 1955, 47-52.

[157]

Chicoutimi

167. Delisle, A., *Chicoutimi industriel*, thèse présentée à l'École de commerce de l'Université Laval, Québec, 1951.

Clarke City

168. Wallace, W., « Clarke City as Winter Seaport », *Pulp and Paper Magazine of Canada*, 47, 7, juin 1946, 68-70.

Drummondville

169. The City of Drummondville, Quebec, Canada. *An Economic Appréciation of its Industrial, Commercial, Social and Cultural Aspects*, Montréal, Dominion Management Associates Limited, 1951.

170. Biron, Robert, *Drummondville, centre industriel et commercial des Cantons de l'Est*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1947.

Forestville

171. Legget, Robert F., « Development of a Pulpwood Shipping Harbour, Forestville, Quebec », *Engineering Journal*, 36, 10, octobre 1953, 1287-1294 + figures.

Granby

172. Brodeur, Serge, *L'avenir économique de Granby*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1963.

173. *La cité de Granby. Analyse économique*, Ministère des Terres et Forêts, Québec, avril 1959, photocopié, 45 p. + tableaux.

174. Fontaine, Gabriel, « Granby, ville industrielle », *L'Actualité économique*, XXIV, tome 1, avril 1948, 112-132.

Hull

175. *Economic Survey of the City of Hull, Province of Quebec, Canada* (A report on the economic factors affecting the location of new industries..., submitted by the Dominion Management Associates Limited to the Hull Industrial and Tourist Commission), Montréal, 1953.

176. Aubin, V.-P., et Bérubé, A.-E., *Hull Industriel*, Hull, 1908, 84 p.

Joliette

177. Malo, Roch, *La ville de Joliette, les facteurs de développement économique*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la licence en sciences commerciales, 1962.

178. *La cité de Joliette. Analyse économique*, Québec, Ministère du Travail, 1959, 30 p. + graphiques + carte aérienne.

179. *Le comté de Joliette. Inventaire économique 1957*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1957, 199 p. + cartes + photos + tableaux.

180. Stanger, Alfred, *La cité de Joliette, analyse économique*, Québec, Ministère des Terres et Forêts, 1957, polycopié, 16 p. + graphiques.

181. Beaugard, Ludger, « Joliette, pépinière de petites industries ». *Technique*, XXVIII, 2, 1953, 95-102.

182. Maheux, Louis-Philippe, *Étude économique de Joliette*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1948.

183. Fontaine, L., *Joliette, centre industriel*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, 1944, 33 p.

Lachute

184. Frenette, Marcel, *Monographie économique de Lachute*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1950.

[158]

La Tuque

185. *La Tuque : a survey outlining the facilities of interest to the industrialist*, La Tuque, Industrial Commission of La Tuque, 1942.

Lévis

186. ROY, Jean-Paul, *Regards sur la région de Lévis. Inventaire économique de nos ressources naturelles et industrielles*, Lévis, 1943, 46 p.

187. *Industrial District of Lévis*, édité par Léon Roy, Lévis, La Compagnie de publication de Lévis Ltée, 1928.

Loretteville

188. THIBEAULT, Hugues, *Étude géographique de l'industrie du cuir de Loretteville*, mémoire présenté à l'Institut de géographie de l'Université Laval pour l'obtention de la licence, Québec, mai 1965.

Magog

189. « Magog ne craint pas d'investir dans le tourisme », *Cités et villes*, II, 6, 1953, 20.

Montréal

190. DELL'ANIELLO, Paul, « Montréal, métropole financière », *L'Actualité économique*, XLIII, 1, avril-juin 1967, 112-116.

191. GERMAIN, Denis, « Montréal, métropole industrielle », *L'Actualité économique*, XLIII, 1, avril-juin 1967, 117-127.

192. LEFRANÇOIS, Pierre-C, « Montréal, métropole commerciale », *L'Actualité économique*, XLIII, 1, avril-juin 1967, 106-111.

193. MARION, Gérard, et MARTIN, Fernand, *Relations économiques entre Montréal et Outremont*, Rapport présenté à la Commission Blier en juin 1964, 40 p.

194. BOURGUIGNON, J.-C, « Montréal, ville portuaire », *Revue canadienne d'urbanisme*, XIII, 3, automne 1963, 18-25.

195. MÉNARD, Denis, *Le marché des produits du pétrole des raffineries de Montréal*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1963.

196. LEFEBVRE, Guy, *Les revenus et dépenses de la province de Québec. La contribution et la part imputable à la région de Montréal*,

thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1963.

197. MELANÇON, J.-M., *Montréal-Nord et ses problèmes de développement*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1963.

198. SLACK, Brian, *The Impact of the St. Lawrence Seaway on the port of Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill, Montréal, 1963.

199. *Mémoire concernant le tourisme municipal*, Chambre de commerce de Montréal, avril 1962.

200. *Montréal*, Office d'initiative économique de la ville de Montréal, avril 1962, 47 p.

201. *Au port de Montréal*, Mémoire présenté par la Chambre de commerce de Montréal, août 1961.

202. BOURGUIGNON, J.-C., « Montréal et son port », *Revue canadienne d'urbanisme*, XI, 2, 1961, 21-29. 205.

203. SHOONER, Pierre, *Les taxes sur l'industrie manufacturière à Montréal et à Toronto*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la licence en sciences commerciales, 1961.

204. MARTIN, Dan, et PRUS, V., « Rockland Shopping Center, Town of Mount-Royal », *Canadian Architect*, 5, 2, février 1960, 64-75.

205. SIMARD, Jacques, *Preliminary Port Study for the Montreal Port Council*, Montréal, décembre 1960, 43 p.

[159]

206. Loranger, R., *La situation de ta construction domiciliaire à Montréal*, thèse présenté à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1958.

207. *The Impact of the St. Lawrence Seaway on the Montreal Area*, Montréal, Montreal Research Council, School of Commerce, McGill University, 1958, 129 p.

208. *The Port of Montreal*, Mémoire présenté par la Chambre de Commerce du district de Montréal, 1958.

209. Paint, H. M., « The St. Lawrence Seaway — Part Three : The Port of Montreal », *Canadian Banker*, 64, 4, hiver 1957, 21-37.

210. *The Port of Montreal and the St. Lawrence Seaway, A two-part Discussion sponsored by the Montreal Board of Trade* (25 avril et 2 mai 1957), Montréal, 1957, 49 p. + appendice.

211. Gratton, V., « Industrial Upsurge of the Montreal Area », *Journal of the Royal Architectural Institute of Canada*, 35, 11, novembre 1956, 433.

212. Plummer, H. C., « Montreal will be prepared. First Stages of the new Seaway dock will be contracted for this year in great improvement and expansion program », *Canadian Shipping and Marine Engineering News*, 27, 9, juin 1956, 64-65.

213. *The Probable Economic Evolution of Montreal in the Course of the Next Twenty-Five Years*, mémoire soumis à la Commission Gordon par la ville de Montréal, 1956.

214. Campeau, Charles-Edouard, « La canalisation du Saint-Laurent et la région de Montréal », *Relations*, 173, mai 1955, 120-122 ; 175, juillet 1955, 187-188 ; 176, août 1955, 205-206.

215. Harvey, Pierre, « L'industrie manufacturière dans la zone métropolitaine de Montréal », *L'Actualité économique*, XXXI, 1, avril-juin 1955, 136-145.

216. Meyer, John, « Will the Seaway Doom Montreal ? », *Canadian Business*, 28, 8, août 1955, 32-38 + plans.

217. Mooney, G. S., *Montreal and the Seaway*, An address... to the Rotary Club of Montreal, 18 octobre 1955, 10 p.

218. Parenteau, Roland, « Canalisation et concentration industrielle à Montréal », *Commerce*, 57, 9, septembre 1955, 38-40.

219. « Seaway Puts Montreal on Mettle », *Business Week*, 1332, 12 mars 1955, 82-96.

220. Hadskis, H. A., « Montreal : Canada's Leading Port », *Foreign Trade*, 101, 9, mai 1954, 16-17.

221. Lapierre, Richard, *Le tourisme à Montréal*, thèse de maîtrise présentée à l'Université de Montréal, Montréal, 1954.

222. Beauregard, Ludger, « Montréal, métropole industrielle de Québec », *Technique*, XXVIII, 7, septembre 1953, 461-469.

223. Brouillette, Benoît, « Le port de Vancouver », (comparé au port de Montréal), *L'Actualité économique*, XXIX, 3, octobre-décembre 1953, 448-480.

224. Camu, Pierre, « Effets du projet de canalisation du Saint-Laurent sur le port de Montréal », *L'Actualité économique*, XXVIII, 4, janvier-mars 1953, 619-637.

225. « Montreal Harbour Operation Reviewed (1952) », *Canadian Transportation*, septembre 1953, 539-541.

226. Tombs, G., *The Harbour of Montreal*, An address to the St. James Literary Society of Montreal, mars 1952, 56 p.

227. Gratton, V., « Industrial Montreal », *Municipal Review of Canada*, 46, 3, mars 1950, 22-23.

228. *Interim Report on Land Areas Required for Development of Montreal Airport, Dorval*, The City of Montreal Airport Study Committee, 1950, 58 p.

229. Leacock, Stephen, *Montreal, Seaport and City*, Toronto, McLelland Stewart, 1948.

230. Saint-Pierre, Arthur, « Valeur de la propriété immobilière détenue par les Canadiens français dans la région métropolitaine de Montréal », *Mémoires de la société royale du Canada*, 1947, 89-99.

[160]

231. Cooper, John Irvvin, « The Origins and Early History of the Montreal City and District Saving Banks », *Rapport de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 1945-1946, 15-25.

232. Caron, Roland, *Les ports concurrents de Montréal sur le fleuve Saint-Laurent*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1944, 52 p.

233. Brouillette, Benoît, « Le port et les transports », dans : *Montréal économique*, ouvrage réalisé par Esdras Minville, Montréal, Fides (Collection Etudes sur notre milieu), 1943, 115-182.

234. « Canadian National New Montreal Terminal », *Canadian Transportation*, 45, juillet 1943, 333-344.

235. Delâge, Jean, « L'industrie manufacturière », dans : *Montréal économique*, ouvrage réalisé par Esdras Minville, Montréal, Editions Fides (Collection *Études sur notre milieu*), 1943, 183-241.

236. Favreau, Lucien, et Charbonneau, Roger, « La Finance », dans : *Montréal économique*, ouvrage réalisé par Esdras Minville, Editions Fides (Collection *Études sur notre milieu*), 1943, 273-326.

237. *Montréal économique. Étude préparée à l'occasion du troisième centenaire de la ville*, sous la direction de Esdras Minville, Montréal, Fides (Collection *Études sur notre milieu*), 1943, 430 p.

238. Murray, Gilles, « Le commerce », dans : *Montréal économique*, ouvrage réalisé par Esdras Minville, Editions Fides (Collection *Études sur notre milieu*), 1943, 243-272.

239. « The C.N.R. Terminal Development Project in Montreal », *The Engineering Journal*, 26, 6, juillet 1943, 411-414.

240. Bruchési, Jean, « Histoire économique de Montréal », *L'Actualité économique*, XVIII, tome 2, 1-25.

241. Fauteux, J.-Noël, « Les débuts industriels de Montréal », *L'Action universitaire*, VIII, 9, mai 1942, 27-29.

242. Laforest, M., *Le port de Montréal 1914-1940*, thèse de licence présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1942.

243. Laurin, J.-E., *Histoire économique de Montréal et des cités et villes du Québec*, Ottawa, Laurin, 1942, 287 p.

244. Leacock, Stephen, *Montreal : Seaport and City*, Garden City, Doubleday, Doran and Co., 1942, 339 p. + figures + 8 planches.

245. Leclerc, Paul, « Le port de Montréal », *L'Action universitaire*, VIII, 9, mai 1942, 19-22.

246. Melançon, Jacques, « Origines économiques de Montréal », *L'Action universitaire*, VIII, mai 1942, 15-17.

247. _____, « Ville de transport » (Montréal), *Quartier Latin*, 27 mars 1942.

248. Montpetit, Édouard, « Montréal, centre économique », *Quartier Latin*, 27 mars 1942.

249. Delâge, Jean, « Analyse du commerce de détail à Montréal en 1939 », *L'Actualité économique*, XVII, tome 1, 54-77.

250. Ducharme, O., *Monographie économique du quartier Saint-Henri (Montréal)*, thèse présentée à l'Université de Montréal, 1941.

251. Masters, D. C., « Toronto vs Montreal : The Struggle for Financial Hegemony », *Canadian Historical Review*, 22, 2 juin 1941, 133-146.

252. Couvrette, Gilles, « Les épiciers en gros de Montréal », *L'Actualité économique*, XVI, tome 2, 118-137.

253. Fisher, David, *Montreal Regional Industrial Pattern as Compared with that of Toronto*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1940.

[161]

254. Dupont-Hébert, Roger, *Le développement industriel de Montréal depuis l'Union à 1900*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1940.

255. Massue, Huet, *Financial and Economic Situation of Montreal Compared with that of Toronto*, Montréal, Shawinigan Water and Power, 1940.

256. Turcot, Jean, *Le rôle des filiales américaines dans le développement industriel de Montréal*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la maîtrise, 1940.

257. Brouillette, Benoît, « Le développement industriel du port de Montréal », *L'Actualité économique*, XIV, tome 1, juin-juillet 1938, 201-221.

258. « Le développement industriel du port de Montréal », *Comptes rendus du congrès international de géographie*, Amsterdam, 1938, tome II, section III B, 8-36.

259. Sargent, A. J., « Montreal and the St. Lawrence », dans : *Sea-ports and Hinterlands*, Londres, Adam and Charles Black, 1938, 188 p., ch. 5.

260. Versailles, Yvan, *Le développement industriel de l'Est de Montréal*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la maîtrise, 1938.

261. Brouillette, Benoît, « Le port de Montréal », *L'Actualité économique*, XI, tome 1, mai 1935, 113-145.
262. « Montreal's Industrial and Residential Expansion », dans : Carl A. Dawson et Vanner E. Gettys, *Introduction to Sociology*, New York, The Ronald Press, 1935, 145-156.
263. Martin, Gérard, « Étude des facteurs qui ont déterminé la localisation de l'industrie à Montréal et dans les banlieues », *Revue trimestrielle canadienne*, 20, septembre 1934, 297-334.
264. Burrill, M. F., *The Industrial Survey of Montreal and Vicinity* (Limited édition issued for the Industrial Commission), Montréal, D. Bentley and Co., 1932.
265. Gosling, S. M., *The Development of the Port of Montreal*, Reading, University of Reading, 1932.
266. Burrill, M. F., « A Field Survey of Industrial Montreal », *Annals of the Association of American Geographers*, 21, 2, juin 1931, 116-117.
267. Leclaire, J.-Paul, *Development of the Harbour of Montreal*, communication présentée à l'Engineering Institute of Canada, Montréal, 5 novembre 1931.
268. *Montréal, la métropole du Canada*, Commission industrielle de Montréal, Montréal, 1931, 144 p. + figures.
269. Palmer, F., *Report on Railway Terminal Facilities at Montreal*, Department of Railway and Canals, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1929, 27 p. + cartes.
270. Laberge, C., *Le développement industriel de Montréal depuis vingt-cinq ans*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1927.
271. Tombs, L. C., *The Port of Montreal*, Toronto, Macmillan, McGill Economic Studies, 6, 1926, 177 p.
272. Cowie, F. W., « The Port of Montreal : its History and Development », *Shipping Register*, 8, 12, décembre 1925.
273. Jones, C. F., « The Grain Trade of Montreal », *Economic Geography*, I, mars 1925, 53-72.

274. Sheehy-Casey, M. T., « The Development of the Port of Montreal », *Canadian Engineer*, 47, 18, 1924, 513-518.

275. « La cale-sèche de Montréal », *Revue économique canadienne*, 2, 1912, 157.

276. « Le port de Montréal », *Revue économique canadienne*, 2, 1912, 104.

277. « Le trafic de Montréal », *Revue économique canadienne*, 2, 1912, 267.

Murdochville

278. Labarre, Claude, *L'impact économique régional du complexe minier de Murdochville*. Bureau d'Aménagement de l'est du Québec, Québec, 1966, 84 p.

[162]

Noranda

279. Rowe, R. C., « Historical Sketch of Noranda Mines », *Canadian Mining Journal*, 55, 4, avril 1934, 144-148.

Québec

280. POISSON, Yves, *Ce qui n'évolue pas, meurt. Le port de Québec*, Causerie au Club du trafic de Québec, décembre 1967, 16 p. (Miméo.)

281. *Études des terrains industriels de la région de Québec. Situation actuelle et perspective d'avenir*, Québec, Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, 1967, 4 vols.

282. Poisson, Yves (éd.). *Programme d'expansion économique pour la région métropolitaine de Québec*, Québec, Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, janvier 1967, 108 p.

283. _____, *Regards sur L'avenir du port de Québec*, causerie au Club Kiwanis de Québec, novembre 1967, 27 p. (Miméo.)

284. *Répertoire de l'industrie manufacturière de La région métropolitaine de Québec*, Québec, Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, mai 1967, 42 p.

285. « The Quebec Region », *Locations factors and industrial surveys*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, avril 1967, 91-123.

286. *Aménagement des zones et parcs industriels. Caisse de financement régional*, Compte rendu de la réunion du 2 décembre 1965 du Comité de coordination industrielle du Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, 31p. (Miméo).

287. *Colloque sur l'expansion industrielle*, Québec, Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, 2 juin 1965, 193 p.

288. Lamontagne, G., *Contribution à l'étude de La rue Saint-Jean : analyse de deux aspects fondamentaux de sa fonction commerciale*, thèse présentée à l'Institut de géographie de l'Université Laval, Québec, 1965.

289. *Le port de Québec ; manuel. The port of Quebec ; directory*. Québec, Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, 1965, 167 p. + illustrations cartes.

290. *Activités économiques du Québec métropolitain*, Québec, Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, 1964, 8 p.

291. Dion, Louise, *L'imprimerie et les industries connexes de Québec*, mémoire présenté à l'Université Laval pour l'obtention de la licence en géographie, Québec, 1964, 75 p. (Manuscrit.)

292. *Industries manufacturières. Région métropolitaine de Québec*, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, 1964, 103 p.

293. *Mémoire de la cité de Québec soumis à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité*, Québec, janvier 1964.

294. *Étude sur la valeur économique du carnaval d'hiver de Québec*, Centre de recherches de la Faculté de commerce de l'Université Laval, 1962, 60 p. + tableaux + annexes.

295. Grenier, Fernand, et Dorion, Henri, « Québec, région économique », *Commerce*, 65, 2, février 1961, 35-74 ; 65, 3, mars 1961, 51-69.

296. Trotier, Louis, « Les sites industriels dans l'agglomération québécoise », *Cahiers de géographie de Québec*, 10, avril-septembre 1961, 245-256.

297. Escojido, André, *La mentalité du chef d'entreprise dans la région socio-économique de Québec*, thèse présentée au Département de sociologie de l'Université Laval, Québec 1960, 162 p.

298. Camu, Pierre, *Étude du Port de Québec*, Ministère des Mines et Relevés techniques, Étude géographique, n° 17, Ottawa, 1959, 79 p. + cartes + appendices.

299. *Inventaire économique et industriel de la ville de Québec*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, mars 1959, 38 p.

[163]

300. Judge, Robert, et Baudy, Edward, *Physical Factors Affecting Winter Navigation to Quebec City*, Québec, avril 1959, 29 p.

301. *Optiques économiques* (Tableaux statistiques et cartes descriptives sur les conditions économiques de la zone métropolitaine de Québec), Centre de recherches de la Faculté de commerce de l'Université Laval, avril 1959, 6 sections + cartes + 59 tableaux.

302. Reny, Gérard, « Sainte-Foy, clé de l'épanouissement industriel du grand Québec », *Cités et villes*, II, 9, juillet 1959, 8-10.

303. Faucher, Albert, « The Decline of Shipbuilding at Quebec during the Nineteenth Century », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 2, 1957, 195-215.

304. Pollack, Isidore (éd.), *Greater Quebec's Economic Impact and Prospects*, Québec, Chambre de Commerce de Québec, 1957, 13 p.

305. *Briefs to the Royal Commission on Canada's economic prospects*, Québec, Chambre de commerce de Québec, juillet 1956, 113 p.

306. Brochu, Michel, Gagné, R., et Camu, Pierre (éd.), *La navigation d'hiver sur le Saint-Laurent de l'Atlantique au port de Québec*, Québec, Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, 1956, 126 p. + tableaux + cartes + diagrammes + appendices + bibliographie.

307. *Les perspectives économiques du Québec métropolitain, Mémoire de la Chambre de commerce de Québec à la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada*, Québec, juillet 1956, 141 p. + cartes + tableaux + graphiques.

308. *Mémoire de la cité de Québec soumis à la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada*, Québec, janvier 1956, 31 p.

309. *Une page d'histoire de Québec. Magnifique essor industriel*, en collaboration, sous la direction de L. Dostie, Québec, La Société historique nationale, 1955, 512 p. + illustrations.

310. *Supplément au mémoire sur le port de Québec*, Chambre de commerce de Québec, Québec, 1952, 25 p.

311. Bergeron, Maurice, *Le centre industriel de Saint-Malo*, mémoire présenté à l'École de commerce de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise en sciences commerciales, Québec, 1951, 281 p.

312. *Mémoire sur le port de Québec à l'honorable ministre des Transports*, Québec, Chambre de commerce de Québec, 1951, 35 p. (Miméo.)

313. Collins, F. W., *Facts and figures from an Industrial Survey of Quebec City*, Québec, Canadian Pacific Railway Co., Department of Industrial Development, 1951, 9 p. + cartes.

314. Lamontagne, Maurice, *Les problèmes économiques de Québec, le passé, le présent, l'avenir*, Chambre de commerce de Québec, Québec, 1947.

315. _____, « Transformation économique de Québec », *Annales de l'ACFAS*, 13, 1947, 123.

316. GIROUX, J.-B., *La région économique de Québec*, mémoire présenté à l'École supérieure de Commerce pour l'obtention de la licence en sciences commerciales. Université Laval, Québec, 1946, 106 p.

317. Dansereau, Jean, *Québec, port franc*, thèse présentée à l'École supérieure de commerce de l'Université Laval, Québec, 1945, 96 p. + cartes.

318. *The Port of Quebec*, Québec, Quebec Harbour Commission, 1929, 35 p.

319. Loudin, H., *Industrial Survey of Quebec*, Québec, 1928. (Dactylographié.)

320. Quart, H. S., *Commercial and Industrial Quebec*, Chambre de commerce de Québec, Québec, 1928, 88 p.

321. *The Port of Quebec : its advantages for Ocean shipment of Western grain, cattle and general cargo, routed via Winnipeg over Transcontinental Railway*, Québec, Quebec Harbour Commission, 1923, 23 p.

[164]

322. *Industrial and Commercial Advantages of the City of Quebec*, Québec, Quebec Board of Trade, avril 1921, 21 p. + cartes.

Rimouski

323. Matte, Gilbert, *Rimouski, port d'été et d'hiver*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1932.

Rivière-du-Loup

324. *An Industrial Survey of the City and County of Rivière-du-Loup*, Service de recherche et de développement du Canadien National, Montréal, 1959.

Sainte-Foy

325. *Économie de Sainte-Foy*, ouvrage réalisé par Claude Masson, publié par la Commission scolaire de Sainte-Foy, Québec, 1964. (Mimeo.)

Saint-Hyacinthe

326. Beauregard, Ludger, « Saint-Hyacinthe, bastion de notre industrie textile », *Technique*, XXVII, 6, juin 1952, 395-403 + cartes.

327. *Industrial Opportunities in the City with a Future : Saint-Hyacinthe in the Montreal Area*, Commission industrielle de la cité de Saint-Hyacinthe, 1950, 42 p.

328. Belhumeur, David, *Le service d'électricité de ta cité de Saint-Hyacinthe*, thèse de licence présentée à l'École des Hautes études commerciales, 1945, 62 p.

Saint-Jean

329. *The Industrial City of St. Johns*, Province of Quebec, Canada, St. John's Board of Trade, 1945, 20 p.

Saint-Jovite

330. Thibaudeau, Georges-H., « Saint-Jovite, centre d'expansion touristique et industrielle », *Commerce*, 51, 4, avril 1955, 28-31.

Saint-Romuald

331. Demers, Andrée, *Le développement industriel de Saint-Romuald*, mémoire présenté à l'Institut de géographie de l'Université Laval, pour l'obtention de la licence, Québec, 1965.

332. *Saint-Romuald, ville industrielle. Inventaire économique et industriel*, Syndicat industriel de Saint-Romuald, novembre 1965.

Sept-Îles

333. Michie, George H., *Sept-Îles : Canada's Newest Seaport*, McGill Sub-Arctic Research Papers, n° 2, novembre 1957, 23 p. + illustrations + cartes.

334. Wallace, William, « Seven Islands as a Seaport », *Canadian Mining Journal*, 71, 8, août 1950, 67-70, carte.

Shawinigan

335. Beaugard, Ludger, « Shawinigan, cœur industriel de la Mauricie », *Technique*, XXVII, 4, avril 1952, 233-243.

336. Dupré, P., *Shawinigan Falls industriel*, thèse présentée à l'École de commerce de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise, Québec, 1950.

337. Doucet, R., *Monographie économique de la cité de Shawinigan Falls*, thèse présentée à l'École de commerce pour l'obtention de la maîtrise. Université Laval, Québec, 1949.

338. Lavergne, Gérald, *Monographie industrielle de la ville de Shawinigan*, thèse de licence présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1949, 66 p.

[165]

339. *Inventaire économique et industriel de la cité de Shawinigan*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1948.

340. Bachand, Benoît, *Monographie économique de Shawinigan Falls et Grand'Mère*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1938.

341. *Industrial Shawinigan, 1937*, Shawinigan Falls, The Shawinigan Standard, 1937, 80 p.

Shefferville

342. Robinson, Ira M., *New Industrial Townson Canada's Resource Frontier (Shefferville)*, Research paper No. 73, University of Chicago Department of Geography, Chicago, 1962, 190 p. + cartes.

343. Garigue, Philippe, « Une enquête sur l'industrialisation de la province de Québec : Shefferville », *L'Actualité économique*, XXXIII, 3, octobre-décembre 1957, 419-436.

344. « The Operations of the Iron Ore Company of Canada Limited » (Shefferville et Sept-Îles), *Canadian Mining Journal*, 76, 1, janvier 1955, 39-57.

Sherbrooke

345. Choquette, Fernand, *Commerce et industrie à Sherbrooke*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1942.

Sorel

346. St-Germain, G., *Les problèmes du développement industriel de la région de Sorel*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1963.

347. « Wide Facilities Offered Here. Port of Sorel Boasts Finest Services in Marine Field », *Canadian Shipping and Marine Engineering News*, 26, juin, 1955, 56-58.

348. Beauregard, Ludger, « Sorel, pôle industriel du Québec », *Technique*, XXVII, 2, février 1952, 108-120.

349. Champagne, F., *Évolution économique de Sorel*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1949.

350. *Inventaire économique et industriel de Sorel*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1948, 19 p.

351. *Industrial Survey of Sorel*, Chemins de fer nationaux, 1945, 27 p.

352. Salvail, Narcisse, *Monographie économique de la ville de Sorel*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1945, 60 p.

353. *The Industrial City of Sorel in Eastern Canada*, Marine Industries, Sorel Industries et Sorel Steel Foundries, 1945, 35 p.

Thetford Mines

354. HALLÉ, Robert, *Monographie économique de Thetford-Mines*, mémoire présenté à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Québec, 1947.

Trois-Rivières

355. Thériault, Yvan, *Étude du centre commercial des Trois-Rivières en fonction du projet de mail en 1962*, Trois-Rivières, 1962, 55 p.

356. *Trois-Rivières, inventaire économique et industriel*. Cité de Trois-Rivières, 1960.

357. Beauregard, Ludger, « Trois-Rivières, reine de l'industrie papetière », *Technique*, XXVII, 8, octobre 1952, 531-542.

358. Camu, Pierre, « Le port et l'arrière-pays de Trois-Rivières », *Geographical Bulletin*, I, 1, 1951, 30-56.

359. Lamothe, J., *L'avenir industriel des Trois-Rivières*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1951.

360. Cotret, René, de, *Monographie industrielle de la ville de Trois-Rivières*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1949.

[166]

361. *Inventaire économique et industriel des Trois-Rivières*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1949, 19 p.

362. Charbonneau, C., *Trois-Rivières industriel*, thèse présentée à l'École de commerce de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise, Québec, 1947.

363. *Industrial Survey of the City of Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Chambre de commerce de Trois-Rivières, 1947, 16 p. + cartes.

364. « Facilities and Traffic of Port of Three Rivers », *Canadian Railway and Marine World*, 3, août 1935, 385-387.

365. *The Great Port of Three Rivers*, Trois-Rivières, Three Rivers Harbour Board, 1932, 63 p.

366. Langston, W. J., « Record of Trois-Rivières. Industrial Growth », *Industrial Canada*, XXIX, mai 1928, 44-47.

V. TRAVAIL

[Retour à la table des matières](#)

367. Delorimier, François, *Les grèves de Sorel de 1917*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, s.d., 80 p.

368. Fortin, Bruno, *Détermination des salaires dans l'industrie du pain dans l'île de Montréal*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, s.d.

369. PÉPIN, Fernand, *La grève de l'amiante à Asbestos*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, s.d.

370. Villeneuve, Jacques, *L'apprentissage dans l'imprimerie de Montréal 1916-1947*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, s.d.

371. *Portrait de la jeunesse travailleuse de 1967*, Québec, Jeunesse ouvrière catholique de Québec, 1967, 7 p. (Miméo.)

372. Charpentier, Alfred, « La grève du textile dans le Québec en 1937 », *Relations industrielles*, 20, 1, 1965, 86-128.

373. Chartier, Roger, « Les rapports linguistiques à l'Hydro-Québec », *Relations industrielles*, 20, 3, 1965, 514-528.

374. Couture, Jacquelin, *L'assurance-hospitalisation et le travailleur hospitalier*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1965, 97 p.

375. Martin, Jacques, *Les Chevaliers du travail et le syndicalisme international à Montréal*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1965, 140 p.

376. Charpentier, Alfred, « La grève de l'amiante, version nouvelle », *Relations industrielles*, 19, 2, 1964, 217-239.

377. Dorais, Léo, « Notes en marge d'un projet de recherche sur l'évaluation méthodique des emplois dans les hôpitaux du Québec », *Relations industrielles*, 19, 2, 1964, 239-245.

378. Nadeau, Jocelyn, « L'évaluation conjointe des emplois à la Commission des écoles catholiques de Montréal », *Relations industrielles*, 19, 1, 1964, 81-92.

379. *En grève !* en collaboration, Montréal, Éditions du Jour, 1963.

380. Mehling, Jean, *Analyse socio-économique d'une grève*, Les Presses des Hautes études commerciales et Librairie Beauchemin (Collection *Problèmes économiques contemporains*), 1963, 218 p.

381. Mercure, Arthur, *Analyse des tâches au Syndicat de Québec Ltée*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1963, 69p. + 6.

[167]

382. Saint-Laurent, Jacques, « Structure et évolution des taux de rémunération des infirmières du diocèse de Québec », *Relations industrielles*, 18, 2, avril 1963, 149.

383. De Guise, J.-Guy, *Monographie historique du Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal de 1920 à 1955*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1962, 160 p.

384. Drouin-Lapointe, Denise, *Les travailleurs de la compagnie Rolland et quelques aspects de la vie économique et du travail* (Saint-Jérôme), thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1962, 104 p.

385. Saint-Laurent, Jacques, *La situation de la main-d'oeuvre dans la région métropolitaine de Québec*, Département des relations industrielles. Faculté des sciences sociales. Université Laval, Québec, 1962.

386. Raivin, John Solomon, *Social Mobility in the Home-Building Industry in Montreal, 1951-1961*, thèse présentée à l'Université McGill, Montréal, 1962.

387. Curzi, Paul, *Les relations ouvrières patronales dans le secteur hospitalier à Montréal*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1961, 137 p.

388. Paquette, Jean, *La convention collective à la Dominion Textile Co.*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1961, 99 p.

389. Tremblay, Raynald, *Sur la publicité de l'Aluminum Company of Canada pendant la grève d'Arvida en 1957*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1961, 176 p.

390. Laporte, André, *Une étude des systèmes disciplinaires dans l'entreprise moderne* (Marine Industries et Continental Can Company), thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1960, 115 p.

391. Parisé, Robert, *Grève dans la construction à Baie-Comeau en 1957*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1960, 89 p.

392. Levert, Roland, *Les plans de suggestion*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1959, 59 p.

393. Roy, Michel, « La grève des réalisateurs de Radio-Canada », *Relations industrielles*, 14, 2, avril 1959, 265-276.

394. « Dernière pièce au dossier : Murdochville », *Relations industrielles*, 15, 2, 1958, 232.

395. Gosselin, Émile, « La grève des chauffeurs », *Relations industrielles*, 15, 3, juillet 1958, 330-332.

396. Lafrenière, René, *Étude sur l'égalisation des salaires dans une entreprise à usines multiples* (Beauharnois, Arvida), thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1958, 127 p.

397. Beaudoin, Guy, *La grève chez Price Brothers & Company Limited en 1945*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1957, 159 p.

398. Chartier, Roger, « Les faits, Murdochville », *Relations industrielles*, 12, 4, octobre 1957, 374-381.

399. Dupire, Jean, « Le service d'éducation du Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal », *Relations industrielles*, 12, 3, juillet 1957, 231-237.

400. Gosselin, Émile, « La marche sur Murdochville », *Relations industrielles*, 12, 4, octobre 1957, 382-383.

401. Lesage, Jacques, *Le syndicalisme chez tes fonctionnaires municipaux de la ville de Montréal*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1957, 73 p.

402. Raynaud, André, « La marche sur Québec », *Relations industrielles*, 12, 4, octobre 1957, 383-384.

[168]

403. Tremblay, Louis-Marie, *Le marché du travail dans la région de Québec*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1957, 120 p.

404. Chandonnet, Jean, *Le problème de la syndicalisation dans le commerce de détail de Québec*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1956, 52 p.

405. Cholette, Gaston, « Partage des profits à la Compagnie Supreme Aluminum Industries Ltd. », *Relations industrielles*, 11, 3, juin 1956, 161-175.

406. *La grève de l'amiante. Une étape de la révolution industrielle au Québec*, en collaboration, sous la direction de Pierre-Elliott Trudeau, Montréal, Les éditions Cité libre, 1956, 430 p.

407. Caron, Louise, *Le travail féminin dans la province de Québec*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1955, 98 p.

408. Charpentier, Alfred, « Le mouvement politique ouvrier de Montréal », *Relations industrielles*, 1, 2, mars 1955, 74-93.

409. Delisle, Léo, *L'organisation de l'apprentissage dans la province de Québec*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1955, 105 p.

410. Saint-Cyr, Michel, *L'administration du personnel et sa condition dans les entreprises de la ville de Québec*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, Québec, 1955, 107 p.

411. Bibeault, Réal, *Le syndicat des débardeurs de Montréal*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1954, 63 p.

412. Charbonneau, Jean, *La syndicalisation des employés de bureau*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1954, 65 p.

413. Julien, Bruno, *Les régimes des mises à pied dans les contrats collectifs* (Canadian Tube & Steel Products Limited et Collins & Aikman of Canada Limited), thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1954, 310 p.

413 a. Perrault, Jacques, « L'évolution juridique », dans : Jean-Charles Falardeau, éd., *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, ch. VI, 125-136 ; « Commentaires » par Eugène Forsey, 137-143.

414. Gaudreau, Claude, *La réglementation des conditions de travail dans les services de l'automobile (région de Québec)*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1953, 267 p.

415. Labelle, Rhéal, *Monographie industrielle de la compagnie E. B. Eddy, Hull*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1953, 177 p.

416. Malo, Roland, *La participation aux bénéfices* (Dominion Foundries & Steel et Canadian Line Materials), thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1953, 118 p.

417. Martin, Roger, *Problème d'ancienneté survenu entre la Commission de transport de Montréal, la Fraternité des employés de chemin de fer et autres transports (local 214) et l'Association canadienne des chauffeurs d'autobus Inc. du Québec, entre les années 1947 et 1952*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1953, 122 p.

418. Vincent, Roger, *Étude du roulement de la main-d'œuvre à la Canadian International Paper Co. (Division Noranda) pour l'année 1947-1948*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1953, 150 p.

419. Cauchon, Léon, *L'apprentissage dans les métiers du bâtiment*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1952, 120 p.

[169]

420. De Lorimier, François-C., *Les grèves de Sorel (1937) : une étude historique et sociale des conflits survenus à Sorel mettant aux prises l'industrie maritime et métallurgique et les Syndicats catholiques et nationaux de Sorel*, thèse présentée à l'Université de Montréal, 1952, 99 p.

421. Ferragne, Roger, *Le syndicalisme dans les hôpitaux catholiques de Montréal*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1952, 190 p.

422. Ouellet, Jacques, *Fonctions économiques et sociales de l'entreprise Canadian General Electric, Québec*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1952, 86 p.

423. Moisan, André, *L'apprentissage des métiers de la construction dans la région de Québec*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1952, 151 p.

424. Paradis, Claude, *Le pluralisme syndical et son application aux relations ouvrières de Radio-Canada*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1952, 114 p.

425. Parent, Robert, *L'administration dans tes hôpitaux*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1952, 112 p.

426. Perreault, *Le syndicat de l'industrie manufacturière du tabac*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1952, 90 p.

427. Décary, Marielle, *La sélection du personnel* (La compagnie Bell, Montréal), thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1951, 111 p.

428. Déom, André, *La grève de Lachute*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1951, 45 p.

429. Lemire, Hubert, *Les conditions de travail dans les magasins à chaîne* (Dionne et Dominion, Montréal), thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1952, 90 p.

430. Moreau, Lionel, *Les relations employeurs-employés dans les services hospitaliers, région de Québec, 1932-1951*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1951, 215 p.

431. Picard, Stanislas, « Emploi et chômage à Québec », *Relations industrielles*, 6, 5, juin 1951, 92-94.

432. Raynaud, André, *La grève des instituteurs* (Montréal, 1949), thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1951, 209 p.

433. Chartier, Paul, *Les normes d'apprentissage dans l'industrie du bâtiment*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1950, 80 p.

434. Chartier, Roger, *Collaboration patronale-ouvrière chez les barbiers et coiffeurs, région de Québec*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1950, 156 p.

435. Gaudreau, Raymond, « Le comportement des salaires dans l'industrie de l'imprimerie de Montréal », *Relations industrielles*, 5, 10, juillet 1950, 95-97.

436. Marleau, Marcel, *La rotation de la main-d'œuvre à la Montreal Cotton's Limited, Salaberry-de-Valleyfield, Québec*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1950, 101 p.

437. Bélanger, Ovila, *La formation dans les centres d'apprentissage*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1949, 229 p.

438. Forget, Marcel, « Économie du régime de formation professionnelle dans l'industrie de l'imprimerie de Montréal », *Relations industrielles*, 4, 5, janvier 1949, 43-45.

439. _____, « Programme de formation professionnelle dans l'industrie de l'imprimerie de Montréal », *Relations industrielles*, 4, 7, mars 1949, 63-66.

440. Gagné, Raymond, « Mouvement des salaires dans le commerce de l'alimentation en gros de Québec », *Relations industrielles*, 4, 8, avril 1949, 76-77.

441. Gaudreau, Raymond, *Innovation — Emploi — Salaire* (chez Cristin Limitée, Montréal), thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1949, 85 p.

442. Lizotte, Jean, *Monographie d'un service du personnel dans un magasin à rayon* (Syndicat de Québec), thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1949, 175 p.

443. RICARD, Louise, *Monographie industrielle du Centre médical de la compagnie Dominion Corset à Québec*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1949, 87 p.

444. SINCENNES, Aldège, *Le décret du commerce de gros de l'alimentation dans la région de Québec*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1949, 146 p.

445. Gagné, Jean, *Monographie du service du personnel de la Montreal Cotton's Limited, Salaberry-de-Valleyfield, Québec*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1948, 217 p.

446. Lefebvre, Lina, *L'ouvrière domiciliaire de Grand'Mère*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1948, 80 p.

447. Cantin, Jean-Mathieu, *Une enquête sur un journal d'entreprise* (Aluminum Company of Canada), thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1947, 231 p.

448. Régimbal, Roger, *Labor Conditions at the International Co. of Canada*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1946, 43 p.

449. Corriveau, Laurent-A., *Étude sur les relations industrielles au moulin Anglo-Canadian Pulp and Paper*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1945, 70 p.

450. Boulkind, Mabel, *Vocational Training Facilities for Women in Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill, Montréal, 1938.

VI. URBANISME ET RÉNOVATION URBAINE

[Retour à la table des matières](#)

451. Barcelo, Michel, « [Urbanisme : réalisations et obstacles](#) ». *Recherches sociographiques*, IX, 1-2 (Colloque sur L'urbanisation de la société canadienne-française), janvier-août 1968.

452. Piette, Audy, Lépinay, Lemieux, et Bertrand, *Assainissement du bassin de la Rivière Saint-Charles. Rapport d'étude et d'avant projet*, Québec, juin 1967, 34 p. + appendices + plans + planches + tableaux + diagrammes + graphiques. *Rapport complémentaire*, janvier 1968.

453. *Aménagement du boulevard Champlain dans les limites de Sillery et Sainte-Foy. Étude préliminaire*, Commission d'aménagement de Québec, Québec, 1967, 40 p.+cartes.

454. Dancose, Marc, *Plan d'aménagement du port de Québec et des battures de Beauport*, Rapport abrégé. Conseil des ports nationaux, Québec, février 1967, 33 p. + cartes.

455. *Dossier urbain et plan directeur de la ville de Beauport*, Bureau d'études municipales et régionales, Québec, 1967.

456. Leroy, Vély, *Implications économiques des règlements de zonage : étude critique d'un cas : flanc sud du Mont-Royal*, Montréal, Institut d'économie appliquée de l'École des Hautes études commerciales (Collection *Etudes*, 16), 1967, 69 p. + illustrations.

[171]

457. *The Dynamics of Urban Renewal*, Position paper prepared by the Committee on Housing and Urban Renewal of the Montreal Council of Social Agencies, 1967.

458. Robert, Robert, *L'urbanisme dans le cadre de l'aménagement régional*, conférence prononcée au Congrès de l'Association canadienne d'urbanisme, le 24 juin 1965, Québec, Ministère des Affaires municipales. Gouvernement du Québec, 1966.

459. Robert, Robert, et Montesinos, Jean-Pierre, *Rapport descriptif et analytique d'une expérience-type d'urbanisme dans un contexte*

d'aménagement régional, Québec, Bureau d'aménagement de l'est du Québec, Annexe technique, 20, 1966, 320 p.

460. Saint-Roch *District, Analysis of Future Land Use Opportunity, 1966-1986*, Québec, Canadian Urban Economies Limited, 1966, 100 p.

461. Bédard, Roger-J., « Principes pour l'aménagement de la région métropolitaine ». *Cités et villes*, 8, 1, janvier 1965, 30-31.

462. Coulombe, Guy, « Le rôle des villes dans l'aménagement du territoire ». *Cités et villes*, 8, 1, janvier 1965, 33-34.

463. Blondin, Jean, et Gagné, Rosaire, *Étude de lotissement à la lumière de L'urbanisme et de la photogrammétrie*, thèse présentée à l'Université Laval pour l'obtention du baccalauréat en sciences appliquées, Québec, 1965, 65 p.

464. *La Petite Bourgogne : programme préliminaire de rénovation urbaine*. Service d'urbanisme de la cité de Montréal, Montréal, 1965, 109 p. + illustrations + cartes.

465. Leroy, Vély, « Les règlements de zonage et les contraintes économiques », *L'Actualité économique*, 41e année, 1, avril-juin 1965, 5-22.

466. « Métropole », *Les Cahiers d'urbanisme*, Service d'urbanisme de la cité de Montréal, 3, octobre 1965.

467. Robert, Robert, et Montesinos, Jean-Pierre, *Plan directeur d'urbanisme de la municipalité du canton de New-Richmond*, Bureau d'aménagement de l'est du Québec, 1965, 173 p.

468. Bryant, R. W. C., « Pensées d'un banlieusard ». *Cité libre*, XV, 70, octobre 1964, 24-25.

469. Desjardins, M.-A., « La rénovation urbaine à Hull », *Cités et villes*, 7, 8, août 1964, 34-36.

470. Langlais, Claude, « Le centre de Montréal et son évolution », *Habitat*, 7, 1, janvier-février 1964, 14-19.

471. Lahaye, Jean-Claude et associés. *Cité des Sept-Îles. Rapport préliminaire à l'établissement du plan d'urbanisme directeur de la cité des Sept-Îles*, Montréal, septembre 1964, 71 p.

472. Leroy, Vély, « Le règlement de zonage et les faits », *L'Actualité économique*, XL, 1, avril-juin 1964, 89-102.

473. _____, « Réflexions sur les problèmes métropolitains », *Commerce*, 66, 8, août 1964, 24-25.

474. *Master Plan for Hull, Aylmer, Hull South, Deschenes, Hull West (part)*. Cité de Hull, 1964, 74 p.

475. *Cité de Roberval, Plan directeur d'urbanisme*, Trois-Rivières, Atelier d'urbanisme Georges Robert, 1964, 2 vols.

476. Cité de Tracy. *Plan directeur d'urbanisme*, Trois-Rivières, Atelier d'urbanisme Georges Robert, 1964, 148 p.

477. Trudel, Jacques, « Notre environnement urbain », *Parti pris*, 2, 4, décembre 1964, 21-32.

478. Wesley, G. J., « Planification régionale à Montréal », *Cités et villes*, 7, 3, mars 1964, 46-48.

479. Bland, J., « Comment conserver et restaurer la ville de Québec », *Community Planning Review / Revue canadienne d'urbanisme*, 3, 1963, 6-17.

[172]

480. CIMON, Jean, *Projet d'établissement d'un complexe sidérurgique à Bécancour*. Étude préliminaire d'urbanisme régional, Québec, 1963, 33p.

481. *Journal of the Royal Architectural Institute of Canada*, numéro spécial : *Place Ville-Marie*, 40, 2, février 1963, 45-87.

482. Laliberté, M., « L'aménagement de l'île de Montréal », *Cités et villes*, 6, 1, janvier 1963, 34-35.

483. Leroy, Vély, « Identification des aspects économiques du règlement de zonage », *L'Actualité économique*, XXXIX, 1, avril-juin 1963, 78-95.

484. *Les parcs et zones de verdure*, Québec, Chapitre de Québec de la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec, janvier 1963.

485. Ménard, C., « Métropole », *Les cahiers d'urbanisme*. Service d'urbanisme de Montréal, I, janvier 1963.

486. « Place Ville-Marie : Seven acres in the hearth of Montreal undergo redevelopment. Result : distinguished architecture and a new city Symbol », *Architectural Record*, 133, 2, février 1963, 127-136.

487. *Rapport sur l'aménagement de la cité parlementaire et du secteur limitrophe*, préparé par M. Édouard Fiset, conseiller technique, Québec, Gouvernement du Québec 1963, 34 p. + illustrations.

488. Robert, Georges, « Projet de centre civique pour la ville de Tracy », *Architeciure-Bâtiment-Construction*, 18, 208, août 1963, 38-44.

489. CIMON, Jean, *Deux grands ensembles proposés pour Québec : une cité de relogement, une cité administrative*, conférence donnée au congrès de l'Association des architectes de la province de Québec tenu les 8, 9, 10 février 1962 à Montréal, 15 p. (Miméo.)

490. _____, « Intéressant projet de rénovation urbaine à Québec », *Cités et villes*, 3, mai 1962, 34-37.

491. Goldenberg, H. C., *Facing Metropolitan Facts : Montreal, Toronto, Winnipeg*, Montréal, 1962.

492. Hoffman, Andrew Ygal, *City Squares and open spaces, with special reference to Montreal*, thèse de maîtrise en architecture, présentée à l'Université McGill, 1962, 154 p.

493. Lahaye, Jean-Claude, *Plan directeur de la ville de Lévis*, Lévis, 1962.

494. Poliquin, Guy, « L'autoroute, phénomène d'urbanisme », *Habitat*, 5, 6, novembre-décembre 1962, 27-32.

495. *Réaménagement urbain : Victoriatown*, Service d'urbanisme de la cité de Montréal, 1962, 65 p.

496. Robert, Georges, « Recherche du concept d'aménagement d'un centre civique de ville moyenne au Québec », *Community Planning Review/Revue canadienne d'urbanisme*, 13, 3, 1962, 26-33.

497. Bégin et Robert, « Plan directeur de la cité des Trois-Rivières », *Architecture*, 184, août 1961, 38-50.

498. Bussièrès, Robert, *Projet d'aménagement d'une partie du territoire de la cité de Sainte-Foy*, thèse présentée à l'Université Laval

pour l'obtention du baccalauréat en sciences appliquées, Québec, 1961, 107 p.

499. *City of Montreal Renewal Study*, Montréal, Quebec Land Research Co., 1961.

500. Langlois, C., « Problems of Urban Growth in Greater Montreal », *The Canadian Geographer*, V, 3, 1-11, cartes.

501. LÉGARÉ, Jean-Paul, « Rimouski planifie son expansion par un plan directeur d'urbanisme », *Cités et villes*, 4, 8, août 1961, 18-20.

502. *Mémoire sur la planification de Montréal et de sa région, présenté par la Chambre de commerce du district de Montréal*, Montréal, mars 1961.

[173]

503. Pothier, Jean-Paul, « Comment transformer les zones vétustes de la métropole ». *Cités et villes*, 4, 4, avril 1961, 35-37.

504. Bégin, Benoît-J., et Robert, Georges, « Résumé du rapport d'accompagnement du Plan directeur d'urbanisme de la ville de Granby », *Architecture*, 15, 173, septembre 1960, 288-293.

505. Bégin, Benoît-J., avec la collaboration de Georges Robert, « Shawinigan-Sud, une municipalité de banlieue qui a son plan directeur mais qui n'a pas le statut légal pour l'appliquer », *Architecture*, 15, 168, avril 1960, 121-125.

506. Coulon, Jacques, « Trois-Rivières doit s'agrandir », *Cités et villes*, III, 11, septembre 1960, 26-27.

507. Lahaye, Jean-Claude, *Le plan directeur de la cité de Sherbrooke*, Sherbrooke, 1960, 3 vols, + illustrations + cartes + plans + tableaux.

508. *Mémoire sur le prolongement du boulevard Saint-Cyrille et le réaménagement urbain de ce secteur*, Chambre de commerce de Québec, Québec, 1960, 16 p. + cartes + tableaux. (Miméo.)

509. Mondello, Romé, « La rénovation urbaine », *Cités et villes*, 5, 9, juillet 1960, 16.

510. « Un projet de rénovation à Joliette », *Cités et villes*, 5, 3, janvier 1960, 21.

511. Cimon, Jean, « Autopsie du vieux Québec », *Cités et villes*, 2, 6, avril 1959, 24-26, illustrations.
512. _____, « Espoir de survie du vieux Québec », *Revue municipale*, 37, 3, 1959, 72-73.
513. _____, *L'environnement domiciliaire à la périphérie de la ville de Québec*, Mémoire présenté devant le Comité d'enquête sur les conditions de l'habitat de l'Institut royal d'architecture du Canada, Québec, Université Laval, 1959, 13 p. (Miméo.)
514. *Résultats de l'étude en vue de la rénovation urbaine du quadrilatère borné par les rues Craig, Bleury, Sherbrooke et le boulevard Saint-Laurent*, Montréal, Service d'urbanisme de la cité de Montréal, 1959, 84 p.
515. Saint-Pierre, Denis, *Plan directeur d'urbanisme. Village de Princeville*, thèse présentée à l'Université Laval, 1959, 39 p.
516. *Zonage du flanc sud de Mont-Royal*, Montréal, Service d'urbanisme de la cité de Montréal, 1959.
517. Campeau, Charles-Edouard, « Problèmes métropolitains », *Community Planning Review/Revue canadienne d'urbanisme*, 8, 2, juin 1958, 52-58.
518. Cimon, Jean, « Un exemple canadien de planification : la conurbation du Haut-Saguenay », *Cahiers de géographie de Québec*, 5, octobre 1958, 43-46.
519. Robitaille, André, « Le plan d'urbanisme de Sainte-Marie-de-Beauce », *Revue municipale*, 36, 4, 1958, 122-126, 2 cartes.
520. « Shelter Bay : Project for a New Mining Town on the St. Lawrence », *Canadian Architect*, 3, 11, novembre 1958, 50-53.
521. Beaulieu, Claude, « Le contrôle architectural à Montréal », *Community Planning Review/Revue canadienne d'urbanisme*, VII, 1, mars 1957, 40-42.
522. Campeau, Charles-Edouard, « Planning Problems in Montreal », *Community Planning Review/Revue canadienne d'urbanisme*, VII, 1, mars 1957, 31-39.
523. Cimon, Jean, « La cité de l'Université Laval. Etude critique du plan d'ensemble », *Le Vieil escolier de Laval*, 9, 3, 1957, 70-85.

524. *Community Planning Review/Revue canadienne d'urbanisme*, numéro spécial sur le Québec, 7, 1, mars 1957, 76 p.

525. Robert, Guy, « Urbanisme concret : Montréal, édition 1957 », *Revue dominicaine*, LXIII, 1957, 238-245.

526. PÉLOQUIN, Bonaventure, « Québec et l'Urbanisme », *Bulletin de recherches historiques*, 63, 2, 1957, 57-67.

527. « Pour sauver l'île Jésus », *Cités et villes*, août 1957, 23-29, plans.

[174]

528. Bédard, Roland, Fiset, Édouard, et Gréber, Jacques, *Projet d'aménagement de Québec et sa région*, Québec, 1956, 72 p. (Mimeo.)

529. Campeau, Charles-Édouard, « Problèmes d'urbanisme dans la métropole », *L'Ingénieur*, 42^e année, 167, automne 1956, 7-13.

530. _____, « Town Planning and open spaces », *Community Planning Review / Revue canadienne d'urbanisme*, 6, 1, mars 1956, 30-34.

531. _____, « Town Planning from the Air, as Applied to the City of Montreal », *The Canadian Surveyor*, VIII, 3, Juillet 1956, 157-163.

532. Gréber, Jacques, *Projet d'aménagement de Québec et de sa région. Rapport soumis à son Honneur le maire de Québec et au Président de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec*, Québec, 1956, 71 p. + illustrations.

533. Legault, Guy-R., *Étude sur l'ensoleillement des bâtiments à Montréal*, Montréal, Service d'urbanisme de la cité de Montréal, 1956.

534. *L'urbanisme : son aspect économique, social et esthétique ; source d'économie, de revenu et de plus-value ; vertu nationale et gruit de notre volonté ; une science, un art et une nécessité urgente*, Québec, Ministère des Affaires municipales, 1956, 24 p.

535. Mooney, George S., « Le triangle Saint-Laurent-Richelieu », *Community Planning Review / Revue canadienne d'urbanisme*, 6, 3, septembre 1956, 115-120.

536. Sullivan, Louis-Arthur, *Étude d'un lotissement à la lumière de l'urbanisme*, thèse présentée à l'Université Laval, 1956, 52 p. + tableaux.

537. *The Heart of Montreal : Civic Needs and Traffic Requirements*, McGill University, School of Architecture, Committee on Physical Planning, Montréal, Janvier 1956, 54 p.

538. Mallory, James R., « Montreal : Problem Metropolis », *Community Planning Review/Revue canadienne d'urbanisme*, 5, 1, mars 1955, 4-9, cartes.

539. *Plan directeur de Montréal, espaces libres*, Montréal, Service d'urbanisme de la cité de Montréal, 1955, 52 p. + illustrations + cartes.

540. Robitaille, André et autres, *Sainte-Marie de Beauce ; étude d'urbanisme*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1955, 24 p. + illustrations + tableaux + cartes + graphiques.

541. Campeau, Charles-Édouard, « Progress of Planning in the Montreal Area », *Community Planning Review/Revue canadienne d'urbanisme*, 4, 1954, 73-75.

542. Marier, Georges, « Développements urbains dans Québec », *Community Planning Review/Revue canadienne d'urbanisme*, 4, 1954, 41-44.

543. *Relevés, enquêtes, aménagements*, Montréal, Service d'urbanisme de la cité de Montréal, 1954.

544. Falardeau, Jean-Charles, « Délimitation d'une banlieue de grande ville » (Québec), *Community Planning Review/Revue canadienne d'urbanisme*, I, 1951, 16-22.

545. Langston, Henry T., Trois-Rivières, *Preliminary Town Plan Report*, Westmount, Wood and Langston, 1956, 15 p.

546. Gréber, Jacques, et autres, *Quebec City Plan*, Québec, Quebec Town Planning Service, 1952. (Dactylographié.)

547. Gréber, Jacques, « Plan d'aménagement de la capitale nationale du Canada », *La vie urbaine*, 55, Janvier-mars 1950, 23-69, figures.

548. Gréber, Jacques, *Liste de cartes, plans et graphiques préparés par le Service d'aménagement de la capitale nationale*, Ottawa, 1949, 13 p.

549. Nadeau, E., Morin, E., et al., *Pour une politique d'urbanisme*. Bulletins d'éducation populaire, série : Urbanisme, Québec, Service extérieur d'éducation sociale de l'Université Laval, 1949, 38 p.

550. Lavedan, Pierre, *Problèmes fondamentaux de l'urbanisme*, Les documents sociaux, série : Urbanisme, Québec, Service extérieur d'éducation sociale. Université Laval, 1949, 10 p.

[175]

551. Pelletier, Burroughs, *Modèle de règlement de zonage et de construction pour les cités et villes*, Ministère des Affaires municipales. Gouvernement du Québec, 1948, 69 p.

552. Gréber, Jacques, *Plan de la capitale nationale, Rapport préliminaire*, Ottawa, Service d'aménagement de la capitale nationale, 1948, 143 p. + tableaux + illustrations + cartes + graphiques + diagrammes.

553. Bédard, Roland, *The Greater Quebec of Tomorrow. A Master Plan for Quebec City*, thèse présentée pour le degré de « Master in Régional Planning » à l'Université Cornell, 1947, 165 p.

554. Lewis, A. C., « Survey and Replanning of Montreal », *Journal of the Royal Architectural Institute of Canada*, 21, 7, juillet 1944, 146-151.

555. Merrill, C. R., « Model City Built by Aluminum Industry, Arvida, Quebec », *Engineering and Contract Record*, 58, 7, juillet 1945, 60-65.

556. « Planning for Montreal », *Journal of the Royal Architectural Institute of Canada*, 22, 5, mai 1945, 20, cartes.

557. Cousineau, A., *Urbanisation de Montréal. Plan directeur, Rapport préliminaire*, Service d'urbanisme de la cité de Montréal, 1944, 60 p. + illustrations.

558. Parizeau, Marcel, « L'urbanisme », dans : *Montréal économique*, Montréal, Fides (Collection *Études sur notre milieu*), 1943, 377-397.

559. Rowe, R. C., « Town Planning and Social Relationships » (Noranda), *Canadian Mining Journal*, 55, 4, avril 1934, 205-207.

560. GIROUX, Georges-Michel, *Le plan d'ensemble des villes et les effets de son homologation*, Lévis, J.-A. Poiré, 1927, 27 p.

561. Kitchen, John G., *What it means to zone*, McGill University Publications, Séries XIII, 12, Montréal, 1926, 16 p.

562. *Report of the Federal Plan Commission on a General Plan for the Cities of Ottawa and Hull*, Ottawa, 1915, 158 p. + cartes.

VII. ADMINISTRATION, POLITIQUE, FINANCES MUNICIPALES

[Retour à la table des matières](#)

563. Lemieux, Vincent, « [Comportements politiques et milieux urbains](#) », *Recherches sociographiques*, IX, 1-2 (Colloque sur L'urbanisation de la société canadienne-française), janvier-août 1968.

564. Bourassa, Guy, « [L'administration municipale](#) », *Recherches sociographiques*, IX, 1-2 (Colloque sur L'urbanisation de la société canadienne-française), janvier-août 1968.

565. _____, « La [structure du pouvoir à Montréal : le domaine de l'éducation](#) ». *Recherches sociographiques*, VIII, 2, 1967, 125-150.

566. *Mémoire sur la restructuration de la Commission d'aménagement de Québec*, Québec, Chambre de commerce de Québec, 1967, 16 p.

567. Duffy, Lise, et Carrier, André, *Étude du personnel politique de la ville de Québec, 1920-1965*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la maîtrise en sciences politiques, 1966, 44 p.

568. Frenette, Jean-Guy, Jacques, Léo, et Breton, Jocelyn, *Contribution à l'étude des gouvernements municipaux, suivie du Rapport-synthèse sur les commissions municipales. Stratégie des officiers municipaux de la ville de Marchand*, Bureau d'aménagement de l'est du Québec, Annexe 27, Québec, 1966, 312 p.

569. Grégoire, Jacques, *Le rôle des municipalités dans le champ du bien-être social*, thèse présentée à l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise en service social, Québec, 1966, 151 p.

[176]

570. Jobidon, Normand, et Millette, Claude, *Projet de subdivision à Cap-Rouge et procédure lors d'un tel travail*, thèse présentée à l'Université Laval pour l'obtention du baccalauréat en sciences appliquées, 1966, 47 p.

571. Bourassa, Guy, « [La connaissance politique de Montréal : bilan et perspectives](#) », *Recherches sociographiques*, VI, 2, mai-août 1965, 163-180.

572. _____, « Les élites politiques de Montréal : de l'aristocratie à la démocratie ». *Revue canadienne d'économie et de science politique/Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXXI, 1, février 1965, 35-51.

573. _____, « Les groupes de pression à Montréal. Les citoyens et la législation », *Cahiers de l'I.C.E.A.*, 2, 1966, 61-78.

574. Bédard, Robert-J., *La bataille des annexions*, Montréal, Éditions du Jour (*Hors Collection*, C-15), 1965, 224 p.

575. Bryant, R. W. G., « La spéculation foncière », *Cité libre*, XVI^e année, août-septembre 1965, 24-27.

576. Coupal, Michel, *Le financement des municipalités*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la licence en sciences commerciales, 1965.

577. Desrochers, Gilles, « Les avantages économiques à attendre des fusions municipales », *L'Actualité économique*, XL, 4, janvier-mars 1965, 816-823.

578. Leroy, Vély, « Les municipalités placées devant un double dilemme ». *Commerce*, 67, 10, octobre 1965, 56-59.

579. *Rapport de la commission d'enquête sur l'administration de la justice à la cour municipale de Québec* (Rapport Sylvestre), Québec, 1965, 275 p. + annexes. (Miméo.)

580. Bourassa, Guy, « Les banlieues transforment notre vie politique », *Cités et villes*, 7, 9, septembre 1964, 7.

581. Bussièrès, Roger, *Le régime municipal*, Publication du Ministère des Affaires municipales. Gouvernement du Québec, 1964, 110 p.

582. Charette, François, « Le financement des gouvernements municipaux par l'emprunt obligatoire », *Canadian Banker*, 71, 3, automne 1964, 71-77.

583. Laneuville, André, *Le financement de la rénovation urbaine*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la maîtrise, 1964.

584. *Mémoire soumis à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité*, préparé par l'Union des municipalités de la province de Québec, Montréal, 1964, 112 p.

585. *Mémoire soumis à la Commission Sylvestre sur les problèmes intermunicipaux de l'Île Jésus*, Regroupement municipal de l'île Jésus, 1964, 111 p.

586. *Mémoire à la Commission d'enquête sur les problèmes intermunicipaux de l'île Jésus*, Cité de Chomedey, 1964, 78 p.

587. *Mémoires soumis par la cité de Duvernay à l'attention de la Commission d'étude des problèmes intermunicipaux de l'Île Jésus*, Cité de Duvernay, Québec, 1964, 97 p.

588. Prézeau, Pierre, *La prise de décision dans les problèmes métropolitains*, thèse présentée au département de science politique de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise, Québec, 1964.

589. _____, « Politique et annexions », *Parti pris*, 2, 4, décembre 1964, 33-45.

590. *Rapport de la commission d'étude du système administratif de la cité de Québec* (Rapport Sylvestre), Québec, janvier 1964, 120 p.

591. *Rapport de la Commission d'étude sur les problèmes intermunicipaux de l'Île Jésus* (Rapport Sylvestre), Québec, 1964, 267 p.

592. *Rapport de la Commission d'étude des problèmes intermunicipaux dans l'île de Montréal* (Rapport Blier), Québec, décembre 1964, 107 p. + tableaux + cartes.

593. TROTIER, Louis, « Caractères de l'organisation urbaine de la province de Québec », *Revue canadienne de géographie*, XVIII, 2, 1964, 279-285.

594. Viau, Jacques, « L'avenir des pouvoirs locaux au Québec », *Cités et villes*, 6, 4, avril 1963, 52 ; 8, août 1963, 34-38 ; 7, 1, janvier 1964, 43.

[177]

595. Chouinard, François-X., La ville de Québec : histoire municipale, Société historique de Québec, *Cahiers d'histoire*, 15, 17 et 19, Québec, 1963, 116 p., 140 p., 144 p.

596. Cités et Villes, numéro spécial. Affaires municipales dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, 6, 7, juillet 1963.

597. *Mémoire à la Commission Sylvestre*, Québec, Le progrès civique de Québec, 1963, 73 p.

598. Doucet, Jean-Louis, Composition et pouvoirs des commissions d'urbanisme. Publication du Ministère des Affaires municipales. Gouvernement du Québec, 1962, 11p.

599. Harvey, Pierre, « Faut-il supprimer la taxe foncière », *L'Actualité économique*, XXXVIII, 1, avril-juin 1962, 93-100.

600. Paré, A., L'annexion des municipalités modifiera-t-elle le fardeau des contribuables de Montréal ?, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1962.

601. Goyer, Jean-Pierre, « Les deux rapports de la Commission Champagne », *Cité libre*, XIIe année, 41, novembre 1961, 15-18.

602. Lapointe, Gérard, « Le pouvoir municipal : une recherche sociologique », *Recherches sociographiques*, II, 3-4, juillet-décembre 1961, 401-436.

603. McIver, John Mackay, The Administration of Montreal : Past, Present and Future, thèse présentée à l'Université Carleton pour l'obtention de la maîtrise, Ottawa, 1961.

604. Rapport de la Commission d'étude du système administratif de Montréal, Gouvernement du Québec, 1960-1961, 2 vols.

605. *Transformations municipales 1911-1961*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 387 p. + illustrations + cartes.

606. Champagne, Juge P., Rapport de la commission d'étude sur le système administratif *de Montréal*, Montréal, 1960.

607. Dufresne, Georges, « Politique municipale. Un coup de barre », *Cité libre*, nouvelle série, XI, 32, décembre 1960, 21-22.

608. Faucher, Albert, « Le fonds d'emprunt municipal dans le Haut-Canada, 1852-1867 », *Recherches sociographiques*, I, 1, janvier-mars 1960, 7-32.

609. Trépanier, L., « Nos hôtels de ville », *Cahiers des dix*, 21, 1960, 219-235.

610. Woods, Gordon, Étude sur l'administration municipale, Montréal, 1960.

611. Drapeau, Jean, *Jean Drapeau vous parle*, Montréal, Editions de la Cité, 1959, 124 p.

612. Lapointe, Gérard, Le pouvoir municipal : essai sur les jonctions municipales à X..., thèse présentée à l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise, Québec, 1958, 157 p.

613. O'Neil, Pierre, Essai de sociologie des comportements politiques municipaux dans la *ville de Sherbrooke*, deux essais de maîtrise présentés au département de science politique de l'Université Laval, Québec, 1958 et 1960, 50 p. et 54 p.

614. Un organisme métropolitain pour le grand Montréal, Publication de la Cité de Montréal, 1958, 124 p.

615. Laurence, Louise, Finances municipales comparées de Montréal, Toronto, Vancouver; thèse présentée à l'Université de Montréal, 1957.

616. Lemieux, Vincent, La Cité de Lévis : essai de sociologie municipale, essai de maîtrise présenté au Département de science politique de l'Université Laval, Québec, 1957, 97 p.

617. Morin, Emile, La municipalité. La municipalité scolaire. La paroisse religieuse et civile. *Le comté*, Service d'éducation du Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal, août 1957, 51 p.

618. Shortt, George E., « Metropolitan Government and Regional Planning in the Montreal Area », *Community Planning Review/Revue canadienne d'urbanisme*, 7, 1, mars 1957, 22-29.

[178]

619. Campeau, Charles-Édouard, « Patterns of Metropolitan Expansion », *Proceedings of the 7th Annual Conference of The Institute of Public Administration of Canada, Halifax, september 1955*, Toronto, University of Toronto Press, 1956, 171-177.

620. Collard, K., *Metropolitan Growth Problems*, Canadian Federation of Mayors and Municipalities, 1956.

621. *Perspectives du développement municipal dans la province de Québec, 1956-1981*, Québec, Mémoire présenté par l'Union des municipalités de la province de Québec, 1956, 54 p.

622. Shortt, George E., *Metropolitan Government and Regional Planning. Problem and Practice and Application to Montreal*, Montréal, Montreal Board of Trade, mai 1956, 25 p.

623. Collard, Keith B., « Montreal and Toronto », dans : *Great Cities of the World. Their Government, Politics and Planning*, W. A. Robson, éd., Londres, Georges Allen and Unwin, 1954, 353-380.

624. Dorion, C.-N., « Évolution de la législation générale et spéciale concernant les corporations municipales de la province de Québec après la Confédération », dans : *Mémoire présenté à la Commission Tremblay par l'Union des municipalités de la province de Québec*, Québec, 1954, vol. II, ch. IV, 316-484.

625. _____, « Résumé des lois statutaires actuelles de la province de Québec affectant les municipalités, suivi de quelques observations sur ces problèmes municipaux », *Mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels par l'Union des municipalités de la province de Québec*, Québec, s.é., s.d., 52 p.. Annexe 1.

626. Gosselin, Émile, « Principes généraux de l'administration municipale : sa nature, ses fonctions, son territoire », dans : *Mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur les problèmes consti-*

tionnels par l'Union des municipalités de la province de Québec, Québec, s.é., 1954, 91 p. Études spéciales, I.

627. Brisebois, E., *The Montreal Metropolitan Commission*, Montréal, 1952.

628. Bélanger, Joseph, *Les services publics municipalisés à Rivière-du-Loup*, thèse présentée à l'École de commerce de l'Université Laval, Québec, 1951.

629. Jones, M. V., *Local Government Boundaries in Quebec*, thèse de maîtrise présentée à l'Université McGill, 1951.

630. Trudel, Marcel, « Le gouvernement des Trois-Rivières sous le régime militaire, 1760-1764 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, V, 1, juin 1951, 69-98.

631. McGee, J.-C., *Histoire politique de Québec-Est*, Québec, 1948, 332 p.

632. Wright, F., éd., *The Borough System of Government for Greater Montreal*, Montréal, The Municipal Service Bureau, 1947.

633. Bélanger, Charles-Eugène, *Le fonctionnaire dans l'administration, la vie sociale et la vie économique*, Québec, 1946, 16 p.

634. Parent, Honoré, « L'administration municipale », dans : *Montréal économique*, ouvrage réalisé par Esdras Minville, Montréal, Éditions Fides (Collection *Études sur notre milieu*), 1943, 327-375.

635. Morrison, N. M., *Industry and Municipal Politics in Quebec*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1940.

636. Pick, Alfred John, *The Administration of Paris and Montreal ; A comparative Study*, Montréal, The Witness Press, 1940, 210 p.

637. _____, *The Municipal and Financial Administration of Paris and Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1937.

638. Nobert, Roland, *Crédit municipal dans la province de Québec*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la maîtrise, 1936.

639. Tanghe, Raymond, « Analyse du budget de la ville de Montréal », *L'Actualité économique*, XII, tome 1, juin-juillet 1936, 254-268.

640. *La cité de Québec : organisation municipale, renseignements pour les voyageurs et les touristes*, préparé par le greffier de la cité, H.-J.-J.-B. Chouinard, Québec, Dussault et Proulx, 1924.

641. Weir, R. Stanley, « Municipal Institutions in the Province of Québec », dans : *University of Toronto Studies, section History and Economics*, vol. II, n° 3, 1907.

642. Lamothe, J.-C., *Histoire de la corporation de la cité de Montréal*, Montréal, Laviolette et Massé, 1903, 848 p.

643. Lacoste, Sir Hormidas, *les affaires municipales de Montréal 1900-1901*, Montréal, 1901, 100 p.

VIII. ORGANISATION COMMUNAUTAIRE ET VIE URBAINE

[Retour à la table des matières](#)

644. Bélanger, Marc, « [Les chambres de commerce](#) », *Recherches sociographiques*, IX, 1-2 (Colloque sur L'urbanisation de la société canadienne-française), janvier-août 1968.

645. Blondin, Michel, « [Vie urbaine et animation sociale](#) ». *Recherches sociographiques*, IX, 1-2 (Colloque sur L'urbanisation de la société canadienne-française), janvier-août 1968.

646. *Étude des foyers d'hébergement pour personnes âgées dans le diocèse de Québec*, Québec, Conseil des œuvres de bien-être de Québec, 1968, 200 p. + annexes.

647. Fortin, Gérald, « [Le Québec : une ville à inventer](#) », *Recherches sociographiques*, IX, 1-2 (Colloque sur L'urbanisation de la société canadienne-française), janvier-août 1968.

648. Fortin, Gérald, « [Ville et société urbaine](#) ». *Recherches sociographiques*, IX, 1-2 (Colloque sur L'urbanisation de la société canadienne-française), janvier-août 1968.

649. Lux, André, « Essai de synthèse », *Recherches sociographiques*, IX, 1-2 (Colloque sur L'urbanisation de la société canadienne-française), janvier-août 1968.

650. Blondin, Michel, « Notes sur l'animation sociale en milieu urbain », *Cahiers de l'Institut canadien de l'éducation des adultes*, 4-5, septembre 1967.

651. *Étude des institutions pour enfants dans le diocèse de Québec*, Québec, Conseil des œuvres de bien-être de Québec, 1967, 204 p. + annexes.

652. Ferland, Yvan, *Inventaire du découpage territorial et administratif de quelques équipements collectifs de Montréal*, Montréal, Conseil des œuvres de Montréal, mai 1967. (Miméo.)

653. *L'aide à domicile : un plan d'action pour la région de Montréal*, Conseil des œuvres de Montréal et Montreal Council of Social Agencies, 1967.

654. Sœur Lucie-de-Sainte-Marie, S.C.S.L., *L'aide familiale à Québec*, mémoire pour le baccalauréat en pédagogie familiale soumis à l'Institut de pédagogie familiale. Outremont, 1967, 79 p. + appendice + tableaux.

655. *Community Home Care Service. Service communautaire de soins à domicile*, projet conjoint du Montreal Council of Social Agencies et du Conseil des œuvres de Montréal, mars 1966.

656. Grenon, Hector, *Chroniques vécues des modestes origines d'une élite urbaine*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1966, 350 p.

657. Roussel, Roger, *Service de la Police, Statistiques 1965*, Cité de Québec, 1966, 39 p.

658. Blondin, Michel, « [L'animation sociale en milieu urbain : une solution](#) », *Recherches sociographiques*, VI, 3, septembre-décembre 1965, 283-304.

659. _____, *Le projet Saint-Henri. Description et analyse d'un projet centré sur la participation des citoyens*, Montréal, Conseil des œuvres de Montréal, août 1965, 75 p.

660. Geoffrion, Micheline, et Noël, Lise, *Le Club international de Québec*, thèse présentée à l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise en service social, Québec, 1965, 233 p. + annexes.

661. *Normes et principes directeurs pour les agences de service social à la famille dans le diocèse de Montréal*, Conseil des œuvres de Montréal, avril 1965.

662. *Répertoire des services communautaires du diocèse de Québec*, Conseil central des œuvres de Québec, Québec, 1965, 216 p.

663. *Brief to the Special Committee on Aging of the Senate of Canada*, Montreal Council of Social Agencies, Federation of Catholic Charities, Federation of Jewish Community Service of Montreal, Montréal, mai 1964.

664. *Étude des placements d'enfants de langue française de l'île de Montréal*, le Conseil des œuvres de Montréal, avril 1964, 109 p.

665. Bélanger, Paul, *Participation aux associations et conception de la paroisse à Saint-Jérôme-de-l'Auvergne*, thèse présentée à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise en sociologie, Québec, 1963, 183 p.

666. Seabrook, Thomas, *The Nature of Attachment in an Upper-Middle Class Neighbourhood (Westmount)*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1963.

667. Pelletier, Louis-Philippe, *Les campagnes de la Fédération des œuvres du diocèse de Québec de 1946 à 1959*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval, Québec, 1962, 159 p.

668. *Plan d'ensemble des services sociaux aux familles dans le diocèse de Montréal*, Conseil des œuvres de Montréal, 1962, 119 p.

669. Bergevin, Gilles-M., « De l'organisation de la vie culturelle dans une petite ville », *Éducation des adultes*, 9, décembre 1961, 51-58.

670. Ryan, C., et al., *Les milieux sociaux urbains au Canada*, Rapport d'une enquête, Montréal, L'Action catholique canadienne, 1961, 408 p.

671. Derbyshire, Edward, « Notes on the Social Structure of a Canadian Pioneer Town » (Shefferville), *Sociological Review*, new séries, VIII, 1, juillet 1960, 63-75.

672. Paré, Simone, *Social Participation in Beauport*, Québec, thèse présentée à l'Université Columbia pour l'obtention du Ph. D. en service social, New York, 1960.

673. *Ressources et besoins de la population française de Montréal dans le domaine de la santé mentale*, tome I : *Inventaire des cliniques et institutions spécialisées*, Rapport du Groupe de recherches sociales, Montréal, 1960, 236 p.

674. Morin, C., « Le Conseil des œuvres : son rôle et sa fonction dans le champ du bien-être », *Rapport de la journée d'étude annuelle du Conseil central des œuvres de Québec*, 15 mai 1959, 44-51.

675. Ouellet, Fernand, *Histoire de la Chambre de commerce de Québec*, Québec, Centre de recherche de la Faculté de commerce de l'Université Laval, 1959.

676. Grenier, Louise, *Étude de la participation aux groupements sociaux à Beauport*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval, Québec, 1958, polycopié, 152 p.

677. Cooper, J. L., « The Social Structure of Montreal in the 1850's », *Rapport de la Société historique du Canada*, 6-8, juin 1956, 63.

678. Cantin, Léo-G., « La Fédération des Œuvres du diocèse de Québec », *Service social*, 5, 1955, 105-107.

679. Cloutier, Jeanne, « La préparation des praticiens. Formation dans les œuvres. Une expérience du service social aux familles de Montréal », *Service social*, 5, 1955, 25-34.

679a. Falardeau, Jean-Charles, « The Changing Social Structures », dans : Jean-Charles Falardeau, éd., *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, ch. V, 101-122.

[181]

680. Painchaud, Maurice, « Qu'est-ce que le service familial de Québec ? », *Service social*, 3, 1953, 83-89.

681. *Répertoire des œuvres sociales de Montréal*, Commission diocésaine des œuvres de charité et de service social du Conseil des œuvres de Montréal, 1953, 312 p.

682. Bourgeois, Charles-E., *Le service social diocésain*, Trois-Rivières, 1952, 29 p.

683. Dallaire, Bernadette, *Le Foyer Sainte-Geneviève de Québec*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval, Québec, 1952.

684. De Laplante, Jean, « La communauté montréalaise ». *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, 1, 1952, 57-108.

685. Rocher, Guy, « Industrialisation et culture urbaine. Note préliminaire à l'étude de la région métropolitaine de Montréal », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, I, 1952, 165-170.

686. Jean, Luce, *Les bibliothèques paroissiales de la ville de Québec*, thèse présentée à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Québec, 1949, 106 p.

687. Marier, Claude, *Déclin de la Chambre de commerce de Québec, 1924-1943*, mémoire de maîtrise en Sciences commerciales présenté à la Faculté de commerce de l'Université Laval, Québec, 1949, manuscrit, 75 p.

688. Biron, Alice, *Étude du service social de groupe* (Montréal), thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1948, 55 p.

689. Groulx, Adélar, *Le service de santé de la ville de Montréal*, Montréal, 1948, 36 p.

690. Roy, P.-G., *La Chambre de commerce de Lévis : 1872-1947*, Lévis, Le Quotidien Limitée, 1947.

691. Denault, Hayda, *Les services sociaux à Québec*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval, Québec, 1945, 231 p.

692. Cholette, Gaston, *Le comité d'action catholique de Saint-Charles de Limoilou*, thèse présentée à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Québec, 1943, 176 p.

693. Marier, J.-A., et Duchesneau, F., « Community Activities » (Baie-Comeau), *Pulp and Paper Magazine of Canada*, 39, 7, juin 1938, 503-504+illustrations.

694. *La Cité*, Les Semaines sociales du Canada, Montréal, École sociale populaire, 1929, 320 p.

IX. GROUPES ETHNIQUES ET IMMIGRANTS

[Retour à la table des matières](#)

695. Tremblay, Robert, « Les noirs d'ici », *Parti pris*, 5, 6, mars 1968, 17-25.

696. Légaré, Jacques, « [La population juive de Montréal est-elle victime d'une ségrégation qu'elle se serait elle-même imposée ?](#) », *Recherches sociographiques*, VI, 3, 1965, 311-326.

697. Ossenberg, R. J., « The Social Integration and Adjustment of Post-War Immigrants in Montreal and Toronto », *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie/The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 1, 4, 1964, 202-215.

698. Arès, Richard, s. J., « Le fait français à Montréal », *Relations*, 268, avril 1963, 96-98.

699. Breton, R., *Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants*, thèse présentée à l'Université Johns Hopkins pour l'obtention du Ph.D., Baltimore, 1961, 307 p.

700. Mailhiot, Bernard, O.P., « Les relations entre les groupes ethniques à Montréal : zones de conflit et zones d'échange », *Éducation des adultes*, 7, 1961, 1-17.

701. Zay, Nicolas, « Apport de l'immigration au visage changeant de Montréal », *Commerce*, 63, 5, mai 1961, 31-32.

702. Velloni, Pietro, *Les immigrants italiens à Québec*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval, Québec, 1961.

[182]

703. Saco, Justo, *L'immigration espagnole au Canada*, thèse présentée à la Faculté des sciences sociales pour l'obtention de la maîtrise. Université Laval, Québec, 1960.

704. *La situation des immigrants à Montréal : étude sur l'adaptation occupationnelle, les conditions résidentielles et les relations sociales*, réalisée par le Groupe de recherches sociales. Inc., sous les auspices du Conseil des œuvres de Montréal, 1959, vii + 376 p. (Mimeo.)

705. Mailhiot, Bernard, O.P., « L'intégration interethnique : ses déterminants psychoculturels », *Contribution à l'étude des sciences de l'homme*, 4, 1959, 131-143.

706. Couture, Clovis, « L'intégration des immigrants au Canada français ». *Bien-être social canadien*, 8, 1, 1956, 14-16.

707. Léger, Jean-Marc, *Le Canada français face à l'immigration*, Montréal, Institut social populaire, n° 482, 1956, 32 p.

708. Mailhiot, Bernard, O.P., « La psychologie des relations interethniques à Montréal », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, 3, 1956, 7-24.

709. Laporte, Pierre, « Panorama de l'immigration : la leçon et les faits », *L'Action nationale*, 43, 1954, 395-408.

710. LÉGER, Jean-Marc, « Le devoir du Québec envers l'immigrant », *L'Action nationale*, 43, 1954, 410-422.

711. _____, « Notre devoir envers l'immigrant », *L'Action nationale*, 43, 1954, 277-284.

712. Butcher, Wilfred F., « The "English" of Quebec City », *Canadian Forum*, XXXIII, 393, octobre 1953, 148-151.

713. Dubreuil, Guy, « L'immigration et les groupes canadiens », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, 2, 1953, 95-148.

714. Grandbois, J.-M., *Étude sur la réceptivité des étudiants canadiens-français de l'Université de Montréal à l'égard des étudiants émigrés*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la licence, 1953.

715. Landry, Lydia, *Recherche sur la réceptivité d'un groupe d'étudiantes canadiennes-françaises envers les immigrants*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la licence, 1953.

716. Rennie, Douglas, L.C., *The Ethnic Division of Labour in Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1953.

717. Malone, Anne G., *The Group Opinions And Attitudes of the Quebec Population Concerning Immigration*, thèse-présentée à l'Université de Montréal, 1952.

718. Brazeau, Jacques, *The French-Canadian Doctor in Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1951.

719. Cormier, D., *Psychologie de groupe de la population de Montréal touchant le problème de l'immigration. Inférences et vérification*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la maîtrise, 1951.

720. Dubreuil, Guy, *Psychologie de groupe de la population de Montréal touchant le problème de l'immigration. Expérimentation et analyse statistique*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la maîtrise, 1951.

721. Gauthier, René, *Les néo-canadiens*, Montréal, Œuvres des tracts, n° 377, 1951, 51 p.

722. D'Appolonia, Luigi, « Tels sont les Italo-canadiens », *Relations*, 110, 1950, 36-40é

723. Kaufman, F., et McCaffrey, G., « Montreal, City of Canada's Cosmopolites » *Saturday Night*, 63, 19, 14 février 1950, 8-10.

724. Keep, D. R. P., « The Irish Adjustment in Montreal », *Canadian Historical Review*, XXXI, 1, mars 1950, 39-46.

724. CÔTÉ, Alphonse, *Une agglomération polono-ukrainienne de Montréal*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1948, 90 p.

726. Fugère, Jean-Paul, « Le fait néo-canadien dans la vie montrealaise et dans la vie canadienne », *L'Action nationale*, XXV, 5, mai 1945, 354-368 ; 6, juin 1945, 445-458.

[183]

727. Terencz, Agnes, *The Impact of Urbanization on French Canadian Medical Attitudes*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1945.

728. Gold, Rosalynd, *Occupational Sélection and Adjustment in the Jewish Group in Montreal with Special Reference to the Medical Profession*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1943.

729. Bernier, Paul-Étienne, *Le fait juif à Québec*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval, Québec, 1941, 56 p.

730. Hughes, Everett C., McDonald, Margaret L., « French and English in the Economic Structure of Montreal », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, VII, 4, novembre 1941, 493-505.

731. Ross, Aileen, *The French and English Social Elites of Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill, Montréal, 1941.

732. Seidel, Judith, *The Development and Social Adjustment of the Jewish Community in Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1940.

733. Bayley, C. M., *The Social Structure of the Italian and Ukrainian Immigrant Communities in Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill, Montréal, 1939.

734. Jamieson, Stuart M., *French and English in the Institutional Structure of Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill, Montréal, 1938.

735. Gilhard, H. A., *The Means and Modes of living of European Immigrants in Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1935.

736. Manchur, S. W., *The Economic and Social Adjustment of Slavic Immigrants in Canada with Special Reference to the Ukrainian in Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1935.

737. Ramsden, Mary Evelyn, *Dependency among British Immigrants in Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1934.

738. Davidson, Mary, *The Social Adjustment of British Immigrant Families in Verdun and Pointe-Saint-Charles*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1933.

739. Israeë, Wilfred Emmerson, *The Montreal Negro Community*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1928.

740. Brown, Wilfred Harold, *The Slovakian Community in Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill, Montréal, 1927.

X. FAMILLE

[Retour à la table des matières](#)

741. Gagnon, Nicole, « Un nouveau type de relations familiales », *Recherches sociographiques*, IX, 1-2 (Colloque sur *L'urbanisation de la société canadienne-française*), janvier-août 1968.

742. Valois, Jocelyne, *Communication et relations inter-personnelles dans les familles d'un quartier ouvrier* (Saint-Sauveur, Québec), Québec, Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval, 1966, 118 p. (Miméo.)

743. Ashgold, Cécile, et al., *Families with Problems ; An Exploratory Study of Three-Generation Families Known to a Family Service Agency in Montreal, 1913-1961*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise en service social, Montréal, 1965.

744. Carisse, Colette, *Planification des naissances en milieu canadien-français*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1964, 195 p.

[184]

745. Gagnon, Nicole, *La famille ouvrière urbaine*, Québec, Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval, 1964. (Dactylographié.)

746. Tremblay, Marc-Adélar, et Fortin, Gérald, avec la collaboration de Marc Laplante. [*Les comportements économiques de la famille salariée du Québec*](#), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964, 405 p.

747. Fortin, G erald, « [L'ouvrier urbain et sa famille](#) », *Recherches sociographiques*, III, 5, septembre-d ecembre 1962, 366-368.

748. Garigue, Philippe, *La vie familiale des Canadiens franais*, Montr al, Les Presses de l'Universit  de Montr al et les Presses Universitaires de France, 1962, 143 p.

749. Blouin, Gis le, *Conditions de vie, contacts familiaux et sociaux des vieillards, et  tude sur les conditions de vie et la participation familiale et sociale de 539 personnes  g es de la cit  de Qu bec*, th se pr sent e   l'Universit  Laval pour l'obtention de la ma trise en service social, Qu bec, 1961, 84 p.

750. Garigue, Philippe, « The French-Canadian Family », dans : [La dualit  canadienne / Canadian Dualism](#), Mason Wade  d., Presses Universitaires Laval et University of Toronto Press, 1960, 181-201.

751. Rioux, Marcel, « Kinship R cognition and Urbanization in French Canada », *Contribution to Anthropology*, Bulletin n  173, 1959, 1-11.

752. Garigue, Philippe, « French-Canadian Kinship and Urban Life », dans : [French Canadian Society](#), Marcel Rioux et Yves Martin  d., Toronto, McClelland and Stewart Limited (Collection *The Carleton Library*, n  18), 1965, 358-372 ; reproduit de *American Anthropologist*, 58, 6, d cembre 1956, 1090-1101.

753. McGee, J. C., « Le budget moyen d'une famille montr alaise en 1953 », *Culture*, XVII, 1956, 394-397.

754. Falardeau, Jean-Charles, « The Changing Social Structures », dans : Jean-Charles Falardeau,  d., [Essais sur le Qu bec contemporain](#), Qu bec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, ch. V, 101-122.

755. Brien, Melvyn, « The Shawinigan Family. Empire of Enterprise », *Saturday Night*, LXVII, 50, septembre 1952, 17, 39 et 46.

756. Tremblay, Maurice, Faucher, Albert, et Falardeau, Jean-Charles, *Les allocations familiales dans la ville de Qu bec*, Rapport d'une enqu te de la Facult  des sciences sociales de l'Universit  Laval, Qu bec, d cembre 1951, 78 p. (Mim o.)

757. Roy, Th r se, *Influence  conomique et sociale des allocations familiales* (Trente familles d'un quartier ouvrier de Montr al), th se

présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1948, 71 p.

758. Charbonneau, Gaétan, *Etude sur les revenus des familles dans la ville de Québec en 1959 et en 1945*, thèse présentée à la Faculté des sciences sociales pour l'obtention de la maîtrise. Université Laval, Québec, 1947.

759. Falardeau, Jean-Charles, « A Survey of Quebec City Families », *Canadian Journal of Public Health*, 58, 11, November 1947, 515-527.

760. Lamontagne, Maurice, et Falardeau, Jean-Charles, « The Life Cycle of French-Canadian Urban Families », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 13, 2, mai 1947, 233-247.

761. Brunelle, Louise, *Structure de la famille québécoise*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise, Québec, 1946.

762. Papillon, Marthe, *Étude des familles de la ville de Québec*, thèse présentée à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise, Québec, 1946.

763. Dorval, Cécile, *Influence du logement malsain sur la famille*, thèse présentée à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Québec, 1945, 61 p.

764. Bouvier, Sylvio, *Le revenu familial*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1946, 62 p.

[185]

765. Trottier, Laurent, *Étude de l'influence de l'industrie sur la vie familiale à Victoriaville*, mémoire présenté à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Québec, 1945, 54 p.

XI. LOGEMENT

[Retour à la table des matières](#)

766. *Les habitations des îlots Saint-Martin. Territoire de rénovation de la Petite Bourgogne*, Service de l'habitation de la cité de Montréal, Montréal, février 1968.

767. Blondin, Michel, Ouellet, Hector, et Chagnon, Robert, *Relogement des familles expropriées, îlots Saint-Martin. Première étape du projet de rénovation urbaine du secteur « Petite Bourgogne »*, Montréal, Conseil des Œuvres de Montréal, 1967, 93 p. + annexes.

768. Breton, Jocelyn, *Enquête sur l'habitat urbain dans la zone métropolitaine de Québec*, notes de recherches. Centre de recherches sur l'habitat de l'Université Laval, 1967.

769. Ferland, Yvan, *Pour un modèle de détermination des besoins en logement adapté à Montréal. Description du patrimoine immobilier de la zone métropolitaine de Montréal et choix d'un modèle de détermination des besoins en logement*, thèse présentée à l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise, 1967, 121 p. + illustrations.

770. *Une ville à vivre. Un colloque sur l'habitat urbain d'aujourd'hui et de demain*. Conférence annuelle de l'Institut canadien des affaires publiques, 1967, Montréal, Éditions du Jour, 1968, 252 p.

771. Ferland, Yvan, *Croissance de la population et besoins en logement dans la zone métropolitaine de Montréal*, Conseil des œuvres de Montréal, septembre 1967.

772. *Relogement des familles expropriées*, Document de travail préparé par le Conseil des œuvres de Montréal et la Société de service social aux familles, 1967.

773. *L'expropriation*, Mémoire présenté au Comité d'étude sur l'expropriation par le Conseil des œuvres de Montréal et le Montreal Council of Social Agencies, avril 1966.

774. *Rapport sur un projet de rénovation à Montréal. Reconsidération des recommandations et des données contenues dans le rapport « Projet de rénovation d'une zone d'habitats défectueux et de construction d'habitations à loger modique »*, préparé par le Comité consultatif conjoint de la cité de Montréal, Montréal, 1966.

775. *Sur les expropriations et le relogement*. Mémoire préparé par le sous-comité d'étude « Réveil des citoyens de la Petite Bourgogne », Montréal, Conseil des œuvres de Montréal, mars 1966.

776. Bryant, R. W. G., « On ne loge que les riches », *Cité libre*, XVI, novembre 1965, 13-16.

777. Sprongate, G. P., « Housing and Public Accommodations for the Montreal Negro », *Expression*, I, 2, 1965, 13-23.

778. Ying Hang Li, *Street patterns in Residential areas, with Special reference to Montreal*, thèse de maîtrise présentée à l'Université McGill, 1965.

779. Demoi, Louis Anthony, *Housing in the Suburban Region of Montreal, 1951-1961*, thèse présentée à l'Université McGill, 1964.

780. Larouche, Pierre, *Modèle de développement résidentiel de la région de Montréal*, thèse présentée à l'Université Yale, 1964.

781. Vézina, Paul, « Aspect de la lutte contre les taudis », *Habitat*, 7, 1, janvier-février 1964, 28-32.

782. *Enquête sur l'habitation*, Rapport de la Commission d'urbanisme de la Cité de Trois-Rivières, 1963.

783. Germain, Denis, « La politique fédérale du logement », *L'Actualité économique*, XXXIX, 1, avril-juin 1963, 96-107.

[186]

784. Guertin, Pierre-S., « Rénovation urbaine d'un quartier résidentiel désaffecté de la Cité de Hull », projet de thèse présentée à l'Université McGill, *Architecture-Bâtiment-Construction*, 18, 207, juillet 1963, 38-42.

785. Germain, Denis, « Le contrôle des loyers », *L'Actualité économique*, XXXVIII, 1, avril-juin 1962, 100-109.

786. _____, « Le problème du logement à Montréal », *L'Actualité économique*, XXXVIII, 1, avril-juin 1962, 71-80.

787. *La famille et le logement*, Annexe technique au Rapport de la Commission d'enquête sur le logement de la cité de Québec, sous la direction de Claude Morin, Québec, 1962.

788. *Le logement à Québec*, Rapport de la Commission d'enquête sur le logement de la cité de Québec, Québec, 1962, 4 volumes.

789. *Statistiques*, Annexe technique au Rapport de la Commission d'enquête sur le logement de la cité de Québec, sous la direction de James Hodgson, Québec, 1962.

790. Germain, Denis, « Chacun doit-il être propriétaire de son logement ? », *L'Actualité économique*, XXXVII, 2, juillet-septembre 1961, 267-285.

791. _____, « Détermination de la demande probable de logements », *L'Actualité économique*, XXXVII, 3, 1961, 407-423.

792. _____, « Le besoin de logement à Montréal », *L'Actualité économique*, XXXVI, 4, janvier-mars 1961, 681-700.

793. _____, « Certaines caractéristiques du logement au Canada », *L'Actualité économique*, XXXVI, 3, octobre-décembre 1960, 467-486.

794. _____, « La situation du logement au Canada depuis 1921 », *L'Actualité économique*, XXXVI, 1, avril-juin 1960, 44-71.

795. Lehman, Jonas Benzion, *Patterns in Housing Groups ; Unity and Inter-relationship of small-scale dwellings*, thèse présentée à l'Université McGill, 1960.

796. *Rapport de L'Institut royal d'architecture du Canada portant sur les conditions de l'habitation*, sous les auspices de l'Associations des architectes de la province de Québec, 1960, 60 p.

797. CIMON, Jean, *L'environnement domiciliaire à la périphérie de la ville de Québec*, Mémoire présenté au comité d'enquête sur les conditions de l'habitation de l'Institut royal d'architecture du Canada, Québec, Université Laval, 1959, 13 p. (Miméo.)

798. *Évaluation de deux projets de logements à loyers modiques pour personnes âgées*, Rapport préparé par le Conseil des œuvres de Montréal, Montréal, 1959, 2 fascicules, 61 p. + 23 p.

799. Lemire, Gilles, *La maison et ses commodités chez les personnes âgées de 60 ans et plus dans la ville de Québec*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval, 1959, 77 p.

800. Rocher, Guy, *et al.*, « Ménages et catégories sociales dans les habitations nouvelles », *Informations sociales*, XII, 5, 1958, 12-20.

801. Cameron, Jean, *A Study of Housing Conditions of Old People in Montreal*, Ottawa, Central Mortgage and Housing Corporation, 1957, 80 p.

802. Camu, Pierre, « Type de maisons dans la région suburbaine de Montréal », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 9, 1957, 21-29.

803. Dubé, Yves, Harves, J. E., et McQueen, D. L., *L'habitation et le capital social, Rapport de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada*, vol. 15, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957.

804. Lamarche, M., « Le vrai mal des taudis ». *Relations*, 199, 1957, 178-180.

805. Henripin, Jacques, « Les besoins futurs de nouveaux logements au Canada jusqu'en 1971 », *L'Actualité économique*, XXXII, 2, juillet-septembre 1956, 191-209.

[187]

806. Martin, D., *Caractéristiques du logement dans la région métropolitaine de Montréal*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, 1956.

807. Parenteau, Roland, « La législation fédérale sur l'habitation et ses résultats », *L'Actualité économique*, XXII, 2, juillet-septembre 1956, 210-230.

808. *Projet de rénovation d'une zone d'habitat défectueux et de construction d'habitation à loyer modique*, Rapport soumis au Comité exécutif de la cité de Montréal par le Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique, Montréal, 1954, 51 p.

809. Desrochers, Jeanne-C., *Les conditions de logement aux huttes des Covefields à Québec*, thèse de maîtrise présentée à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, 1950.

810. Saint-Pierre, Arthur, *Le problème actuel du logement*, Montréal, Institut social populaire, n° 438, 1950, 32 p.

811. Deschamps, Jean, « La politique du logement à Québec », *L'Action nationale*, mars 1949, 149-156.

812. Gauthier, Paul, *Le logement familial à prix réduit à Montréal*, thèse présentée à l'Université de Montréal, 1949.

813. Laplante, Rodolphe, « Le logement dans le Québec », *L'Action nationale*, juin 1949, 462-469.

814. Tremblay, Léon-G., *Habitations familiales : deux réalisations à Montréal*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1949, 65 p.

815. « Le service social et le problème du logement », *Relations*, 98, 1949, 48-50.

816. Champagne, Guy-Beaugrand, *Le logement à Montréal des étudiants forains à l'Université de Montréal et son incidence au point de vue social sur la vie étudiante*, thèse présentée au Département de relations industrielles de l'Université de Montréal, 1948, 115 p.

817. Charbonneau, Mgr Joseph, *Le problème de l'habitation*, Montréal, École sociale populaire, n° 410, 1948, 32 p.

818. Deschamps, Jean, « Mémoires et législation sur l'habitation au Canada », *L'Actualité économique*, XXIV, 1, avril 1948, 64-93.

819. Archambault, J.-P., *Le logement populaire, problème capital*, Montréal, École sociale populaire, n° 397, 1947, 32 p.

820. Deschamps, Jean, « L'habitation à Montréal », *L'Actualité économique*, XXIII, 3, octobre 1947, 446-472.

821. Vallée, Françoise, *Étude des familles propriétaires et des familles locataires de la ville de Québec*, mémoire présenté à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, 1947, 53 p.

822. Fortin, Berthe, *Le problème du logement à Montréal*, thèse présentée à l'Université de Montréal, 1946.

823. *Housing Atlas : Quebec*, Ottawa, Dominion Bureau of Statistics, 1945, 10 p.

824. MacKinnon, J.-A., *Atlas du logement, Québec*, Ministère du Commerce, Ottawa, 1943, 19 p. + cartes + tableaux.

825. *Housing and Community Planning ; A series of lectures delivered at McGill University, November 2nd, 1941, March 21th, 1944*, Montréal, Université McGill, 1944, 210 p. + plans + tableaux + graphiques.

826. *La crise du logement à Québec*, enquête collective par les étudiantes de l'École de service social de l'Université Laval ; rédaction conjointe par le R. P. Gonzague Poulin, o.f.m., Roger Marier, Jean-Charles Falardeau ; Québec, Éditions Cap-Diamant, juillet 1944, 45 p.

[188]

827. Nobes, Percy E., « City-Owned Land and the Housing Problems in Montreal », *Housing and Community Planning*, Series of lectures delivered at McGill University, 1943-1944, McGill Monograph Series, 4, 1944, 196-203.

XII. LOISIRS

[Retour à la table des matières](#)

828. Recommandations sur *L'organisation des loisirs dans la cité de Giffard*, Fédération des loisirs de la région de Québec, Québec, 1968, 140 p. + 17 tableaux.

829. *Plan de développement des loisirs à Neufchâtel*, Fédération des loisirs de la région de Québec, Québec, 1967, 164 p.

830. *L'organisation des loisirs à Charlesbourg*, Fédération des loisirs de la région de Québec, 1966, 123 p. + cartes + graphiques + appendices.

831. *Rapport du Comité d'étude sur la danse dans les écoles et les centres de loisirs de la région de Québec*, Fédération des loisirs de la région de Québec, Québec, 1966, 20 p.

832. *Sondage sur les piscines de Québec et des environs*, Fédération des loisirs de la région de Québec, Québec, 1966, 20 p.

833. Dion, Jean-Marc, *Comprehensive Recreation Survey of the City of Ste. Foy in Quebec*, thèse présentée à l'Université d'Illinois pour l'obtention de la maîtrise, 1964.

834. *L'organisation des loisirs dans la cité*, Fédération des loisirs de la région de Québec, Québec, 1964, 12 p.

835. *Inventaire des centres de loisirs*, Fédération des loisirs de la région de Québec, Québec, 1963, 30 p.

836. *Rapport sur la situation des loisirs communautaires dans la ville de Loretteville*, Fédération des loisirs de la région de Québec, Québec, 1963, 125 p.

837. Guy, Roger, et Lamy, Gérard, *la recherche et l'organisation des loisirs : essai de délimitation des facteurs devant orienter l'action dans l'organisation des loisirs communautaires*, thèse présentée à l'École de service social. Université Laval, Québec, 1962, 172 p.

838. Ouellet, André, *Analyse de la conception des loisirs d'un groupe d'administrateurs de l'Œuvre de terrains de jeux d'une municipalité suburbaine de la province de Québec*, Québec, 1961, 111p.

839. _____, *Rapport de l'étude sur l'organisation des loisirs à Sainte-Foy*, Québec, 1961, 67 p.

840. *Mémoire sur la promotion des loisirs communautaires dans la cité de Giffard*, Conseil des loisirs de Giffard, 1961, 4 p.

841. GIGNAC, Aline, *Étude des loisirs des jeunes et des adultes à Beauport*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise, Québec, 1959, 96 p.

842. Leblanc, Madeleine, *Les activités de loisirs des vieillards domiciliés dans la ville de Québec*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval, Québec, 1959, 96 p.

843. Paré, Louis, *Service social et loisirs à la paroisse Saint-Cœur-de-Marie de Québec*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval, Québec, 1955, 185 p.

844. Phillipp, Lana, Chang, M., et MacLeod, Angus A., *Recreation in the Town of Saint-Laurent*, thèse présentée à l'Université McGill, Montréal, 1954, 244 p.

845. Faughnan, Jeanne, et al., *A Study of Recreation in a Rapidly Developing Community in Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill, Montréal, 1953, 851 p.

846. Boissinot, Yolande, *La salle paroissiale de Limoilou*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval, Québec, 1952, 165 p.

[189]

847. Beaumont, Gemma, *Les centres paroissiaux à Québec*, thèse présentée à l'École de service social. Université Laval, Québec, 1947, 51 p.

848. Dion, Gérard, *L'Œuvre des terrains de jeux de Québec*, Québec, Éditions du Cap-Diamant, 1943, 121 p.

XIII. ÉCOLES

[Retour à la table des matières](#)

849. Rocher, Guy, « [L'administration scolaire](#) », *Recherches sociographiques*, IX, 1-2 (Colloque sur L'urbanisation de la société canadienne-française), janvier-août, 1968.

850. *Projet d'action sociale et scolaire*, Montréal, 1965-1967, cinq rapports, 290 p.

851. *Révision du plan d'équipement scolaire pour Québec et Ville-Vanier*, Québec, Commission des écoles catholiques de Québec, décembre, 1967, 89 p.

852. Charbonneau, André, « Le Montréal scolaire ». *Maintenant*, 57, septembre 1966, 278-281.

853. Hébert, Gilles, *Étude sur La motivation à la formation scolaire*, thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1966, 154 p.

854. *Plan d'équipement du Comité régional de planification scolaire de la Commission scolaire régionale Orléans*, juin 1965, 61 p. + annexes.

855. *Plan d'équipement proposé par le Comité de planification de la régionale Jean-Talon*, mai 1965.

856. *Plan d'implantation des écoles*, Commission scolaire régionale Chauveau, Loretteville, 1965, 148 p.

857. *Rapport du Comité de planification*. Commission scolaire régionale de Tilly, 28 janvier 1965, 173 p.

858. *Rapport du Comité régional de la planification scolaire*, Commission scolaire régionale Louis-Fréchette, juin 1965, 100 p.

859. Rosenberg, L., *A Statistical Study of the Number and Percentage of Jewish Children in the Protestant Schools of Greater Montreal and the Suburb of Chomedey as at April 10, 1964*, Research Papers, Bureau of Social and Economie Research, Montréal, 1964, 7 p.

860. Rosenberg, L., *Jewish Children in the Protestant Schools of Greater Montreal in the Period from 1878 to 1962, A Statistical Study*, Research Papers, Series E, 2, Bureau of Social and Economic Research, Montreal, 1962, 21 p.

861. La ROQUE, Gabriel, *L'intégration d'un groupe d'élèves de la campagne dans une école de ville*, thèse présentée à l'Université de Sherbrooke pour l'obtention de la licence en pédagogie, 1961.

861a. Lortie, Léon, « Le système scolaire », dans : Jean-Charles Falardeau éd., *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, ch. VIII, 169-186 ; « Commentaires », par Arthur Tremblay, 187-192.

XIV. RELIGION

[Retour à la table des matières](#)

862. Delalande, P. Vianney, O.F.M., *Québec métropolitain. Etude de trois zones pastorales selon la méthode de « contact global »*, Québec, Centre de recherches en sociologie religieuse de la Faculté de Théologie de l'Université Laval, 1968, 202 p.

863. Lemieux, Raymond, *L'Église de l'amiante* (région de Thetford Mines), Québec, Centre de recherches en sociologie religieuse de l'Université Laval, 1968, XV + 282 p. + cartes + graphiques + tableaux + bibliographie.

864. Rouleau, Jean-Paul, s.j., *Chicoutimi. Contexte socio-religieux et adaptation pastorale*, Québec, Centre de recherches en sociologie religieuse de l'Université Laval, 1968, 237 p.

[190]

865. Hamel, Hector, *L'adolescence québécoise sans religion. Enquête*, Québec, Institut de catéchèse de la Faculté de théologie de l'Université Laval, 1967, 387 p.

866. Lapointe, Gérard, *La migration à l'intérieur et la pastorale des immigrants. Situation et perspectives de recherches*, Québec, Centre de recherches en sociologie religieuse de la Faculté de théologie de l'Université Laval, 1967, 80 p.

867. Lemieux, Raymond, *Notre-Dame-de-l'Espérance et les pôles d'attraction suburbains du nord-est de Québec*, Québec, Centre de recherches en sociologie religieuse de la Faculté de théologie de l'Université Laval, 1966, 25 p.

868. Falardeau, Jean-Charles, « Les paroisses dans nos villes : aujourd'hui et demain », *Communauté chrétienne*, 24, 1965, 481-489.

869. Routhier, François, *Jonquière-Kénogami-Arvida. Contexte socio-religieux et adaptation pastorale*, Québec, Centre de recherches en sociologie religieuse de la Faculté de théologie de l'Université Laval, 1965, 200 p.

870. Lapointe, Gérard, *Le diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière : structures sociales et attitudes religieuses. Étude de sociologie religieuse*, thèse de doctorat de 3^e cycle. École pratique des Hautes-Études, Paris, 1963, 356 p. (Dactylographié.)

871. Pouliot, Léon, S.J., « La difficile érection du diocèse de Montréal (1836) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XVI, 4, mars 1963, 506-535.

872. Lacoste, Norbert, « [La recherche sur la pratique religieuse dans la zone métropolitaine de Montréal](#) », *Recherches sociographiques*, III, 3, 1962, 361-366.

873. Poulin, Gonzalve, O.F.M., *Notre-Dame-des-Sept-Allégresses, 1911-1961*, Trois-Rivières, Notre-Dame-des-Sept-Allégresses, 1961, 93 p. + photos.

874. Dumont, Fernand, et Fortin, Gérald, « [Un sondage de pratique religieuse en milieu urbain](#) », *Recherches sociographiques*, I, 4, 1960, 500-502.

875. Laporte, Pierre, *Les changements sociaux et institutionnels d'un milieu paroissial de la ville de Québec (Paroisse Notre-Dame-de-la-Garde)*, thèse présentée à la Faculté des sciences sociales pour l'obtention de la maîtrise. Université Laval, Québec, 1960.

876. Bégin, Benoît, *Principes concernant l'aménagement d'une paroisse dans la province de Québec*, Ottawa, Association canadienne d'urbanisme, 1958, 8 p. + illustrations.

877. Dagenais, Marcel, *Analyse sociologique de la conversion au catholicisme : étude auprès des convertis de l'« Inquiry Forum » à*

Montréal, thèse présentée à la Faculté des sciences sociales économiques et politiques (section pastorale) de l'Université de Montréal pour l'obtention de la maîtrise en sociologie, 1958.

878. Phaneuf, Georges-Étienne, *La diocèse de Saint-Hyacinthe : étude sociologique du milieu et des institutions*, Montréal, Institut social populaire. Cahiers de l'Institut social populaire, n° 3, 1957, 52 p.

879. Hamelin, Louis-Edmond, « Réflexions sur la structure sociale de l'Église trifluvienne », *Ad Ursum Sacerdotum*, II, 3, décembre 1955, 70-79 ; reproduit dans : « Quelques aspects sociaux de l'apostolat paroissial », *Ad Ursum Sacerdotum, Supplément, I*, 1956, 34-43 ; reproduit de nouveau sous le titre « Industrialisation et structure de l'Église dans le diocèse de Trois-Rivières. Dynamique des milieux sociaux », *Canadien*, 7, Ottawa, 1956, 35-46.

880. Legge, Arthur E. E., *The Anglican Church in Three Rivers (1768-1956)*, Trois-Rivières et Russell, Ont., 1956, 192. p.

881. Pouliot, Léon, s.j., *Monseigneur Bourget et son temps*, Montréal, Éditions Beauchemin ; tome I, Les années de préparation, 1955, 209 p. ; tome II, L'évêque de Montréal, première partie : l'organisation du diocèse de Montréal (1840-1846), 1956, 278 p.

882. *Feuille de l'administration temporelle des paroisses*, Montréal, Archevêché de Montréal, 1953, 46 p.

883. Phaneuf, abbé Georges-Étienne, *Études sur l'action catholique du diocèse de Saint-Hyacinthe*, thèse présentée à la Faculté des sciences sociales économiques et

[191]

politiques (section pastorale) de l'Université de Montréal, pour l'obtention de la maîtrise en sciences sociales, économiques et politiques, Montréal, 1955.

884. Simard, Réal, *Les centrales diocésaines de Joliette*, thèse présentée à la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques (section pastorale) de l'Université de Montréal, pour l'obtention de la maîtrise en sciences sociales économiques et politiques, Montréal, 1955.

885. Gariépy, Wilfrid, S.J., *La paroisse urbaine*, Montréal, Institut social populaire, 1953, 30 p.

886. Falardeau, Jean-Charles, « The Parish as an Institutional Type » (Saint-Sauveur de Québec), *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 15, 3, août 1949, 353-367.

887. Chevrier, Micheline, *Une paroisse ouvrière en formation* (la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens de Montréal), thèse présentée au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1948, 60 p.

888. Brisson, Lomer, *La paroisse Saint-Sauveur au service du peuple*, thèse présentée à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise, Québec, 1947.

889. Lieff, Pearl J., *The Urbanization of the French-Canadian Parish*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, Montréal, 1940.

890. Breton, P.-E., *Cap-de-la-Madeleine, Cité mystique de Marie*, Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1937, 209 p.

891. Dagnaud, P.-M., c.j.n., *La paroisse de Saint-Cœur-de-Marie*, Québec, Laflamme, 1928, 279 p.

892. Gauthier, Henri, « Notre histoire. Vie religieuse à Montréal à la fin du XVIIIe siècle », *Revue canadienne*, Nouvelle série, IV, 1909, 1-19.

XV. PROBLÈMES SOCIAUX

[Retour à la table des matières](#)

893. Szabo, Denis, « [Vie urbaine et criminalité](#) », *Recherches sociographiques*, IX, 1-2 (Colloque sur L'urbanisation de la société canadienne-française), janvier-août 1968.

894. Limoges, Thérèse, *La prostitution à Montréal*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1967, 125 p.

895. Prince, Raymond, and Roberts, Joan, *The Investigation and Treatment of Survey-Identified Psychiatric Cases*, Montréal, Urban Social Redevelopment Project, 1967, 89 p.

896. Germain, Claude, « Le Rapport du Conseil du Travail de Montréal sur la pauvreté », *L'Actualité économique*, XLII, 1, avril-juin 1966, 141-146.

897. Prince, Raymond, *An Ecological Study of Social Pathology in Montreal*, Montréal, Urban Social Redevelopment Project, 1966, 38 p.

898. TREMBLAY, Monique, *Les facteurs sociaux-culturels de la maternité hors mariage dans le milieu québécois*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise, Québec, 1966, 186 p.

899. Coulombe, Vincent, *Étude comparative de deux zones périurbaines « dégradées »*, thèse présentée à l'Université Laval pour l'obtention de la licence en géographie, 1965, 43 p. + illustrations.

900. Doucet, Laval, *Les mésadaptés de la personnalité dans le Québec métropolitain*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval, Québec, 1965, 115 p.

901. Gosselin, E., *La troisième solitude. Une étude de la pauvreté dans la région de Montréal*, Montréal, Conseil du Travail de Montréal, 1965, 79 p.

[192]

902. *Les inégalités socio-économiques et la pauvreté au Québec, Symposium de Lévis*, Conseil du bien-être du Québec, 1965, 284 p.

903. *Maintenant*, Dossier « Criminologie », 43-44, juillet-août 1965, 225-248.

904. Trottieu, M., et Normandeau, A., *Le mariage des adolescents à Montréal*, Montréal, Service de préparation au mariage, 1965, 157 p.

905. Archambault, Germain, *Le taxi, un métier de crève-faim*, Montréal, Éditions Parti pris, 1964.

906. Bertrand, Marie-Andrée, *Facteurs sociaux et familiaux de la délinquance des adolescents à Montréal*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la maîtrise, 1963.

907. Landry, André, *Délinquance juvénile à Huit*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la maîtrise, 1963.

908. De Fougères, Luc, *Les doléances d'un chauffeur de taxi*, Montréal, Editions du Jour (Collection *Livre de poche*, n° 24), 1962, 124 p.

909. Chastenay, Priscille, *Les personnes âgées à Québec ; caractéristiques personnelles et sociales de la population âgée de la ville de Québec*, thèse présentée à l'École de service social de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise, Québec, 1967, 67 p.

910. Savoie, Gérald, *La criminalité à Montréal*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la maîtrise, 1961.

911. Shortt, George E., *The Problem of Air Pollution and its Relation to the City of Montreal*, Montréal, Montreal Board of Trade, 1961, 42 p.

912. _____, *Water Pollution and Montreal*, Montréal, Montreal Board of Trade, 30 p.

913. Szabo, Denis, *Contribution à l'étude de la délinquance sexuelle. Les délits sexuels des adolescents à Montréal*, Université de Montréal, 1960.

914. Asselin, P., *et al.*, *La criminalité à Montréal*, thèse de maîtrise en service social. Université de Montréal, 1959.

915. Lecavalier, Marc, « La délinquance juvénile à Montréal », *Relations*, 178, 1955, 262-265.

916. Caron, François, « Enquête sur la moralité à Montréal », *La Presse*, 8 octobre 1954.

917. Gingras, Paul-Émile, « Une politique de sobriété », *Relations*, 1954, 103-105.

918. Beaupré, Henri, « La délinquance juvénile à Québec », *Culture*, 14, 1953-54, 385-405 ; 15, 1953-54, 46-47.

919. _____, *La délinquance juvénile à Québec*, thèse présentée à l'Université Laval pour l'obtention du doctorat, Québec, 1953, 300 p.

920. Patenaude, J.-Z.-Léon, « Le comité de moralité publique », *Relations*, 1953, 246-248.

921. Lacroix, Gilles, *La délinquance juvénile dans la ville de Québec*, thèse présentée à l'École de service social pour l'obtention de la maîtrise. Université Laval, Québec, 1952, 155 p.

922. Parisien, Roch, *Les vieillards de Montréal vivant sans l'assistance publique*, thèse présentée à l'Université de Montréal, 1952.

923. Plante, Pacifique, *Montréal sous le régime de la pègre*, Montréal, Éditions de l'Action Nationale, 1950, 96 p.

924. Meek, Suzanne, *Deux facteurs sociaux de la délinquance juvénile*, thèse présentée à l'Université de Montréal, 1949.

925. Frères de la Charité, *La délinquance vue par le Mont-Saint-Antoine*, Montréal, Granger, 1948, 126 p.

926. Laliberté, Jacques, *Problème de l'inadaptation de l'enfance à Québec*, Cahiers de l'École des sciences sociales, Québec, 1948, 25 p.

[193]

927. Ross, Herman Russell, *Juvenile Delinquency in Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, 1932.

928. Fleming, Albert Grant, *Planning for Health*, McGill University Publications, Series XIII, n° 8, Montréal, 1926, 15 p.

XVI. MONOGRAPHIES GÉNÉRALES ET ÉTUDES DIVERSES (par ordre alphabétique des noms de villes)

Arthabaska

929. *Centenaire d'Arthabaska*, Arthabaska, 1951, 180 p.

Arvida

930. Fortin, Ghislain, et Ouellet, Gaston, *Monographie sur Arvida*, 1964. (Manuscrit.)

931. Burgesse, Allan J., « L'histoire d'Arvida » (traduit de l'anglais par Bernadette Jean), *Programme souvenir à l'occasion du 25e anniversaire civique et industriel d'Arvida*, juin 1952.

932. « Arvida, Model City Built by Aluminum Industry », *Engineering and Contract Record*, juillet 1945, 60-65.

Asbestos

933. « Asbestos, le centre du minéral magique », *Commerce*, 57, 3, mars 1955, 43-47. *Bagotville*

934. Duberger, J.-B., « Plan de Bagotville en 1845 », *Saquenayensia*, 5, 1, janvier-février 1963, 17.

Baie-Comcau

935. Pettis, R.C.A., « Baie-Comeau, Canada's New Municipality », *Canadian Engineer*, 17 mai 1938, 8-14.

936. Hearn, Melvin, « Baie-Comeau », *The Beaver Outfit* 268, 2, septembre 1937, 25.

937. « Making Progress at Baie-Comeau », *Pulp and Paper Magazine of Canada*, 58, 8, juillet 1937, 556.

938. Rowe, K. C., « A Paper Mill and a Town in the Making (Baie-Comeau) », *Pulp and Paper Magazine of Canada*, 57, 11, octobre 1936, 623-642, cartes.

Baie-Saint-Paul

939. Tremblay, Jean-Paul. *La Baie Saint-Paul et ses pionniers*, Chicoutimi, 1948, 69 p.

Batiscan

940. Bellemare, abbé P.-A.-A., et Trudel, abbé Blaise, « Batiscan (Saint-François-Xavier de) », *Pages trifluviennes*, série A, 5, Trois-Rivières, 1933, 56 p.

Beauport

941. Lapointe, Gérard, *La Côte de Beauport. De la dispersion rurale à la banlieue résidentielle*, Québec, Centre de recherches en sociologie religieuse. Université Laval, 1964, 146 p.

Chambly

942. Michaud, Laurent, *Le phénomène urbain du comté de Chambly*, thèse présentée à l'Université de Montréal, 1962. Cap-de-la-Madeleine

943. Bourget, M., *Monographie de la cité du Cap-de-la-Madeleine*, thèse présentée à l'École de commerce de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise, 1951.

[194]

944. Daveluy, Jean-P., *Biographies religieuses, industrielles, commerciales, municipales à l'occasion du 3e centenaire de la cité du Cap-de-la-Madeleine, 1631-1931*, Cap-de-la-Madeleine, 1951, 244 p.

945. Cambray, J.-A., *Bribes d'histoire du Cap-de-la-Madeleine*, 1947, 54 p.

Causapscal

946. Beaupré, abbé J.-B., *Monographie de la paroisse de Saint-Jacques-le-Majeur (Causapscal)*, Québec, 1928.

Châteauguay

947. Auclair, E.-J., *Histoire de Châteauguay, 1733-1933*, Montréal, Beauchemin, 1935, 243 p. + figures + photos + cartes.

948. _____, « *Les origines de Châteauguay* », Mémoires de la société royale du Canada, 3e série, XXIX, section I, 1935, 57-66.

949. Dale, A., « *Châteauguay* », *Canadian Geographical Journal*, XI, 1, juillet 1935, 33-41 + cartes.

Chibougamau

950. Garry, Robert, « Chibougamau, ville minière », *Revue canadienne de géographie*, IX, 1, janvier-mars 1955, 47-52.

951. Campbell, W. S., « Présent Development in Chibougamau », *Canadian Mining Journal*, 13, 10, octobre 1953, 63-66.

952. « Crossroads of Northern Quebec Found at Chibougamau Townsite », *Northern Mines*, 16 août 1956, 17-19.

Chicoutimi

953. Viator, « La cité de Chicoutimi », *Revue dominicaine*, LXIII, 1, 1957, 52-54.

954. « Chicoutimi », *Commerce*, 33, 10, octobre 1953, 24-39.

955. Ouellet, M.-F., « Évolution des fonctions urbaines de Chicoutimi », *Canadian Geographer/Le géographe canadien*, 1, 1951, 25-30.

956. *Chicoutimi, reine du Nord*, Album publié à l'occasion de la visite de la Fédération des chambres de commerce de la province de Québec les 25, 26 et 27 août 1913, Chicoutimi, 1913, 48 p. + photos.

Drummondville

957. « Drummondville », *Commerce*, 33, 7, juillet 1953, 24-33.

958. Hughes, Everett C., *Rencontre de deux mondes. La crise d'industrialisation du Canada français*, traduit de l'anglais par Jean-Charles Falardeau, Montréal, Éditions Lucien Parizeau, 1944, 388 p.

Giffard

959. Moisan, Raymond, *Les transformations récentes de la cité de Giffard*, Mémoire présenté à l'Institut de géographie de l'Université Laval pour l'obtention de la licence, mai 1967.

960. *Mémoire présenté aux administrateurs de la cité de Giffard par la Chambre de commerce de Giffard*, 1963, 15 p.

961. *Faits économiques et sociaux de la cité de Giffard et suggestions pratiques*. Mémoire présenté par la Chambre de commerce de Giffard aux administrateurs de la cité de Giffard, mars 1960, 33 p.

962. Papillon, Marthe, *Monographie de la paroisse de Giffard*, mémoire présenté à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, 1944, 74 p.

[195]

Granby

963. Gardner, H., « The Town a Mayor Built » (Granby), *Saturday Night*, 61, 24, novembre 1956, 18-21.

964. « Granby », *Commerce*, 55, 1, janvier 1953, 20-25.

Grand'Mère

965. Demers, M., *Monographie de la ville de Grand'Mère*, thèse présentée à l'École de commerce de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise. Université Laval, 1947.

966. Désilets, A., « La Grand'Mère », *Pages trifluviennes*, série A, 10, 1933, 65 p. + photos.

Hébertville

967. « Hébertville, Lac-Saint-Jean », *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, V, 3, 176.

Hull

968. Lesage, André, « Hull, métropole du Nord-Ouest du Québec », *Commerce*, 56, 10, octobre 1964, 34-36.

969. Laflamme, H., *Monographie de la ville de Hull*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la maîtrise, 1964.

970. Brault, Lucien, « Région et cité de Hull », *Agriculture*, XVII, juin 1960, 29-32.

971. Brown, Roger James, *The City of Hull*, thèse présentée à l'Université de Toronto pour l'obtention du baccalauréat ès arts, 1952.

972. Brault, Lucien, *Hull 1800-1950*, Hull, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1950, 262 p. + illustrations.

973. Rossignol, Léo, *Histoire documentaire de Hull, 1792-1900*, thèse présentée à l'Université d'Ottawa pour l'obtention du doctorat, 1941, 304 p.

974. Rossignol, Léo, « Aux origines de Hull », *Revue de l'Université d'Ottawa*, X, 4, octobre-décembre 1940, 408-417.

Joliette

975. Gauvreau, Roland, « Joliette », *Commerce*, 56, 4, avril 1954, 35-38.

976. Hamelin, Louis-Edmond, *Aspects de géographie sociale de la cité de Joliette*, thèse présentée à l'Université Laval pour l'obtention de la licence en sciences économiques, 1948, x + 180 p. + illustrations.

977. Marsolais, Jean-Marc, *La région de Joliette*, thèse de licence présentée à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Québec, 1948, 161 p. + tableaux + graphiques + cartes.

Jonquière

978. Routhier, François, *Jonquière-Kénogami-Arcida*, Québec, Centre de recherches en sociologie religieuse, 1965, 200 p.

979. « Jonquière », *Commerce*, 55, 11, novembre 1953, 27-36.

Lachine

980. Lachine : *A Brief History. Lachine, The Society*, Manoir Lachine, 1953, 8 p.

982. « Lachine », *Commerce*, 52, 2, février 1954, 42-47.

Lachute

982. Tremblay, Robert, et Renaud, Pierre, « Lachute, 15 mois plus tard », *Parti pris*, 5, 5, février 1968, 41-48.

[196]

La Tuque

983. Dupont, A.-Aldoni, « La Tuque, Reine du Nord de la Mauriac », *Commerce*, 57, 6, juin 1955, 31-33.

984. Matte, E., *Monographie de la ville de La Tuque*, thèse présentée à l'École de commerce de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise, 1946.

985. Desbiens, Lucien, « Au cœur de la Mauricie. La Tuque », *Pages trifluvienncs*, série A, n° 8, Trois-Rivières, 1936, 19 p.

986. *La Tuque, 1910-1955*, Trois-Rivières, *Le Nouvelliste*, 31 juillet 1935, 36 p.

987. Sénécal, Gérard, *La Tuque et le Haut Saint-Maurice*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, 1933.

Lévis

989. *Album-Souvenir. Centenaire de Lévis, 1861-1961*, ouvrage réalisé par Emery Roy, Lévis, 1961, 152 p.

990. *La ville de Lévis et environs*, Montréal, 1 he Commercial Magazine Co. Ltd., 1912.

991. Roy, Pierre-Georges, *Dates lévisiennes*, 1932, 6 volumes.

992. Roy, Gilles, « Le Rond-Point de Lévis », *Cahiers de géographie de Québec*, 5, 1958, 97-105.

Louiseville

993. Lesage, Germain, *Histoire de Louiseville, 1665-1960*, Presbytère de Louiseville, 450 p.

Magog

994. Boudreau, Roger-A., « Magog », *Commerce*, 57, 9, septembre 1955, 26-27.

Matane

995. Gagnon, Antoine, *Monographie de Matane*, Rimouski, Imprimerie Générale, 1945, 370 p.

Montmagny

996. Brouillette, Benoît, « Montmagny, ville et paroisse », *Bulletin des sociétés de géographie de Québec et de Montréal*, 2, 5, mai-juin 1943, 65-88.

997. Gosselin, Mgr David, *Pages d'histoire contemporaine. Montmagny il y a un demi-siècle*, Québec, 1925, 16 p.

998. Casault, F.-E.-J., *Notes historiques sur la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny*, Québec, 1906, 447 p.

Montréal

999. *Maintenant*, « Dossier-Montréal », 78, juin-juillet 1968, 172-185.

1000. Durand, Nicole, *Étude descriptive des caractéristiques du Mile End*, Plan de réaménagement social et urbain, Montréal, 1967, 30 p. + tableaux.

1001. De Grandmont, Eloi, et Martin-Tard, Louis, *Montréal-Guide*, Montréal, Éditions du Jour (Collection *Livres de poche*, n° 58), 1967, 126 p.

1002. Dagenais, P., « Montréal, métropole canadienne », *Le français dans le monde*, 23, mars 1964, 7-12.

1003. Gray, Clayton, *Le vieux Montréal*, Montréal, Editions du Jour (Collection *L'Histoire vivante*, H-3), 1964, 148 p. + illustrations.

1004. *Parti pris*, numéro spécial, *Montréal, la ville des autres*, 2, 4, décembre 1964, 10-50.

1005. Tulchinsky, G. J. J., *The Growth of Montréal as a Metropolis*, thèse présentée à l'Université de Toronto pour l'obtention du doctorat, 1964.

1006. Dubreuil, Guy, et Rioux, Marcel, [« Une étude de communauté à la périphérie de la banlieue montréalaise »](#), *Recherches sociographiques*, IV, 1, janvier-avril 1963, 107-111.

[197]

1007. Sise, Hazan, « The future of Mount-Royal », *Community Planning Review*, 13, 3, automne 1963, 34-43.

1008. *Liberté*, numéro spécial sur Montréal, 5, 4, (n° 28), juillet-août 1963.

1009. Parrisset, Marie-Françoise, *Saint-Laurent, secteur sud*, thèse présentée à l'Université de Montréal, 1963.

1010. Tata, Sam, et Limer, Frank, *Montreal*, Toronto, McClelland and Stewart, 1963, 96 p.

1011. Goyer, Jean-Pierre, « Montréal et sa banlieue », *Cité libre*, XIIIe année, 43, janvier 25-28.

1012. Mandelle, Roméo, « La préservation du passé à Montréal », *Habitat*, 5, 4, juillet-août 1962, 24-28.

1013. Collar, Edgar Andrew, *Montreal Yesterdays*, Toronto, Longmans, 1962, 320 p.

1014. Kentridge, Léon R., *A Survey of New Town Apart Metropolitan Areas with Special Reference to Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill, 1961.

1015. Régnier, Michel, *Montréal, Paris d'Amérique*, Montréal, Editions du Jour (Collection *Livre de poche*, n° 10), 1961, 160 p. + illustrations.

1016. *Cités et villes*, numéro spécial, « Montréal, métropole de l'avenir », 4, 5, mai 1961.

1017. *This was Montreal in 1814, 1813, 1816 and 1817* (Life in Canada's metropolis as culled Verbatim from the editorial news and

advertising columns of the *Montreal Herald*), compilé par Lawrence M. Wilson, Montréal, Château de Ramsay, 1960, 205 p. + illustrations.

1018. Langral, Georges, « Région de Montréal », *Commerce*, 61, 8, août 1959, 29-71 ; septembre 1959, 21-60 ; 10, octobre 1959, 35-55.

1019. Minton, Eric, « The Changing Face of Montreal », *Habitat*, 2, 2, mars-avril 1959, 12-15.

1020. « Montréal demeure la métropole », *Cités et villes*, III, 2, décembre 1959, 9-10.

1021. Moore, Brian, « A Fresh Look at Montreal », *Holiday*, 26, 3, septembre 1959, 50-54.

1021a. Shoenuer, Norbert, *The Influence of Urban Growth upon Surrounding Villages with Special Reference to Montreal and Villages in the Richelieu Valley*, thèse présentée à l'Université McGill, 1959.

1022. Cooper, J. J., « Hotels in Montreal », *Journal of the Royal Architectural Institute of Canada*, 35, juillet 1858, 243-245.

1023. Mooney, C. S., *Montreal faces the Future*, Montréal, 1957.

1024. Blouin, A., « Montréal au XX^e siècle », *Journal of the Royal Architectural Institute of Canada*, 33, 11, novembre 1956, 420-423.

1025. Legault, Guy-R., *Relevé d'un quartier*, Montréal, 1956.

1026. Shortt, G. E., « Montreal of the Future », *Journal of the Royal Architectural Institute of Canada*, XXXIII, 11, novembre 1956, 430-432.

1027. Arellano, Ronald, et al., *Pontville : a Socio-Economic Study of a French-Canadian Suburban Community*, McGill University Press, 1955.

1028. Collard, E. A., « Americans' Montreal », *Vermont History*, XXIII, 4, octobre 1955, 296-302.

1029. *Mémoire à la Commission Royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, présenté par la cité de Montréal, 1955.

1030. MacFarlane, L., *Pontville : a Sub-Standard Working Class Suburb*, thèse présentée à l'Université McGill, 1955, 429 p.

1031. Hastings, Elizabeth, *Pontville : a Socio-Economic Study of a French-Canadian Suburban Community*, thèse présentée à l'Université McGill, 1955, 362 p.

1032. King, M. J., *Montreal and Quebec : a Pictorial and Historical Guide*, Toronto, Dent, 1955, 53 p. + cartes.

1033. CALLARD, K. B., « Montreal and Toronto », *Great Cities of the World*, édité par W. A. Robson, Londres, George Allen and Unwin, 1954, 353-380.

[198]

1034. Roquebrune, Robert de, « Montréal, il y a cinquante ans », *Action universitaire*, XV, 3, avril 1954, 8-11.

1035. Blanchard, Raoul, *Montréal et sa région, dans : L'Ouest du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1953, tome premier, 401 p.

1036. *Commerce*, numéro spécial sur Montréal, 55, 4, avril 1953, 17-81.

1037. Cooper, John I., *The History of the Montreal Hunt*, Montréal, The Montreal Ilunt, 1953, 131 p.

1038. Gray, C., *Montréal qui disparaît*, Montréal, Librairie J.-A. Pony, 1952.

1039. De Laplante, Jean, « Esquisse d'une étude sociologique de la région de Montréal », *Annales de l'ACFAS*, 17, 1951, 167 p.

1040. Duchaine, L., *Bourgade hier, métropole aujourd'hui*, Montréal, Imprimerie populaire, 1951.

1041. MacLennan, Hugh, « City of Two Souls : the Fascinating Story of Montreal », *Holiday*, 10, 2, août 1951, 48-55.

1042. Maurault, Mgr Olivier, « Montréal, ville intellectuelle, artistique et musicale ». *Culture*, 12, 1951, 356-372.

1043. Paterson, L. A., *An Isochronic Study of Winnipeg and Montreal : Peripheral and Intervening Areas*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, 1951.

1044. Audet, Lucille, *Chinatown*, Montréal, Editions Mission Chinoise, 1950, 63 p.

1045. Ouimet, Séraphin, *Montréal*, Montréal, L'auteur, 1948, 24 p.

1046. Gibbon, J. M., *Our Old Montreal*, Toronto, McClelland and Stewart, 1947.

1047. Mollat du Jourdin, G., *L'âme des cités* (un chapitre sur Montréal, 197-227 + illustrations), Paris, Les Editions internationales, 1946, 340 p.

1048. Campeau, C.-E., « Statistiques et renseignements sur Montréal », *Bulletin de la Chambre de commerce du district de Montréal*, 47e année, 12, décembre 1945, 7-39.

1049. Massicotte, E.-Z., « Quelques maisons du vieux Montréal », *Cahiers des Dix*, 10, 1945, 231-262.

1050. Percival, W. P., *The Lure of Montreal*, Toronto, Ryerson Press, 1945, 237 p.

1051. Auclair, Elie-J., « Saint-Henri-des-Tanneries à Montréal », *Mémoires de la société royale du Canada*, XXXVII, section I, mai 1943, 1-16.

1052. Adair, E. R., « The Evolution of Montreal under the French Regime », *Canadian Historical Association Annual Report*, 1942, 20-41.

1053. Beaugrand-Champagne, Aristide, « Le vieux Montréal », *Enseignement primaire*, 1942, 814-822.

1054. Bertrand, Camille, *Histoire de Montréal, 1760-1940*, Montréal, Imprimerie des Frères des écoles chrétiennes, 1942, tome 2, 308 p.

1055. Bruchési, Jean, *De Ville-Marie à Montréal*, Montréal, Éditions de L'Arbre, 1942, 155 p. + 12 planches.

1056. Cooper, John Irwin, *Montreal. The Story of Three Hundred Years*, Montréal, L'imprimerie de Lamirande, 1942, 133 p.

1057. Massicotte, E.-Z., « Scènes de rues à Montréal au siècle passé ». *Les Cahiers des Dix*, 7, 1942, 255-283 + illustrations.

1058. Morin, Victor, « Aux sources de l'histoire de Montréal », *Mémoires de la société royale du Canada*, XXXVI, section I, mai 1942, 83-94.

1059. Morin, Victor, *Le vieux Montréal. Fondation. Développement. Visite*, Montréal, Les Éditions des Dix, 1942, 43 p.

1060. Angers, Pierre, S.J., *Montréal, ville inconnue, L'Œuvre des tracts*, n° 269, Montréal, novembre 1941.

1061. Barbeau, Victor, *Ville, ô ma ville*, Montréal, Editions de la Société des écrivains canadiens, 1941, 406 p.

[199]

1062. Saunders, R. M., « Toronto et Montréal », *Canada français*, XXIX, 1, septembre 1941, 13-16.

1063. Fauteux, Ægidius, « Montréal il y a un siècle », *Canada*, I, 1940, 3-10.

1064. Massicotte, E.-Z., « Montréal se transforme », *Cahiers des Dix*, 5, 1940, 177-215.

1065. Kemball, Walter, *A Natural History of Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, 1940.

1066. Massicotte, E.-Z., « Évocations du vieux Montréal », *Cahiers des Dix*, 3, 1938, 131-165.

1067. _____, « Coins historiques de Montréal d'autrefois », *Cahiers des Dix*, 2, 1937, 115-155.

1068. _____, « Quelques rues et faubourgs du vieux Montréal », *Cahiers des Dix*, 1, Montréal, 1936, 105-156.

1069. Tanghe, Raymond, *Montréal*, Montréal, Éditions Albert Lévêque (Collection Albums canadiens), 1936, 188 p.

1070. Bertrand, Camille, *Histoire de Montréal, 1535-1760*, Montréal, Editions Beauchemin, 1935, tome 1, 302 p. + cartes + graphiques.

1071. Heaton, Phillis, *Standard of Living in Montreal*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, 1932.

1072. CHARETTE, Roland, *Causes du développement rapide de Montréal*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1931.

1073. Crone, K., « La ville de Montréal », *Canadian Geographical Journal*, III, 1, juillet 1931, 3-45.

1074. « *Metropolitan Montreal* », *The Storied Province of Quebec, Past and Present*, édité par W. Wood, Toronto, Dominion Publishing Co., 1931, tome I, 603-781+ illustrations.

1075. Roberts, Percy A., *Dufferin District, an Area in Transition*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, 1928.

1076. Dawson, Carl Addington, *The City as an Organism with Special Reference to Montreal*, McGill University Publications, Série XIII, Montréal, 1926.

1077. Leblond de Brumath, A., *Histoire populaire de Montréal*, Montréal, Beauchemin, 1926, 299 p.

1078. Massicotte, E.-Z., *Faits curieux de l'histoire de Montréal*, Montréal, Beauchemin, 1922, 224 p.

1079. Maurault, abbé J.-A., *Saint-Jacques de Montréal*, Monographie, tract paroissial numéro 7, Montréal, 1920, 31 p.

1080. Atherton, William Henry, *Montréal, 1655-1914*, Montréal, Clark, 1914, 2 volumes, 1123 p.

1081. Nantel, J.-A., *La métropole de demain*, Montréal, 1910.

1082. *The Gazette, Montreal, the Metropolis of Canada*, Montréal, The Gazette, 1907, 319 p.

Murdochville

1083. Quetton, Hugh, « Copper and a Community » (Murdochville), *C.I.L. Oval*, 22, 6, décembre 1953, 18-23.

Nicolet

1084. Bellemare, Jos.-Elz., *Histoire de Nicolet, 1669-1924*, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, Inc., 1924, 410 p. + illustrations.

1085. Hurtubise, Jacques-E., et Rochette, P.-André, « L'éboulis de Nicolet », *L'Ingénieur*, 47e année, 168, hiver 1956, 19-25 + figures.

1086. Robin, Georges, « Nicolet », *Commerce*, 56, 11, novembre 1954, 22-26.

[200]

Noranda

1087. Roberts, Leslie, *Noranda*, Toronto, Clarke, Trevor & Company Limited, 1956, 223 p.

Oka

1088. Tubber, C. A., « Two Centuries in Oka », *Canadian Geographical Journal*, XII, 4, avril 1936, 212-220.

Outremont

1089. Ricour, Françoise, *Outremont, monographie urbaine*, thèse pré-doctorale présentée à l'Université de Montréal, 1962.

1090. Duchatel, Pierre, « Notes historiques sur la cité d'Outremont, des origines à 1900 », *Mont Saint-Louis*, janvier 1934, 74-77.

Parent

1091. PÉPIN, Pierre-Yves, « Parent, ville en régression », *Revue canadienne de géographie*, 4, octobre-décembre 1956, 236-239.

Pierreville

1092. Bergeron, abbé Arthur, *Pierreville, 1853-1953 : Un siècle de vie paroissiale et l'aurore du suivant*, Rapport du centenaire de Pierreville, Pierreville, Comité du centenaire, 1960, 254 p. + illustrations + cartes.

Plessisville

1093. *Plessisville*, Chambre de commerce de Plessisville, juin 1948, 36 p.

Port-Cartier

1094. Dembinski, M. J., et Stedman, R. W., « Port Cartier, Canada », *The Dock and Harbour Authority*, 43, 499, mai 1962, 3-7 ; 43, 501, juillet 1962, 83-86.

Québec

1095. *Mémoire au gouvernement de la Province de Québec sur les problèmes du Québec métropolitain*, présenté par le Conseil central des syndicats nationaux de Québec, Québec, février 1968, 34 p.

1096. *Actualité, supplément spécial, Québec : 33 ans pour se donner une stature de véritable « capitale »*, Montréal, décembre 1967, 25-48.

1097. Rousseau, Jacques, *Les transformations récentes dans le vieux Québec*, mémoire pour la licence en géographie présenté à l'Université Laval, 1967, 50 p. + cartes.

1098. *Le grand Québec*, Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, Québec, novembre 1966, 30 p. + illustrations + cartes.

1099. Diamant, Claude, « La région économique de Québec », *Québec industriel*, numéro spécial, 21, 1, janvier 1966, 41-80.

1100. Grenier, Suzanne-B., et Guindon, Jean-Charles, *Étude d'un milieu social : Québec-Ouest*, recherche effectuée par les élèves de Service social, première année. Université Laval, mai 1966, 130 p. (Dactylographié.)

1101. *Quebec Chronicle Telegraph*, numéro spécial, Distinguished Past... Promising Future, a Progress Report on Metropolitan Quebec, avril 1966, 16 p.

1102. *Parti pris, Québec, capitale de roi-nègre*, 2, 9, mai 1965, 3-39.

1103. *La région métropolitaine de Québec*, Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, Québec, 1964, 16 p.

1104. *Cités et villes*, numéro spécial, *La région métropolitaine de Québec*, 7, 2, février 1964.

1105. *Mémoire sur la Rivière Saint-Charles*, Chambre de commerce de Québec, Québec, avril 1962, 30 p.

[201]

1106. Castonguay, Émile, *Le Journal d'un bourgeois de Québec (1825-1826)*, Québec, Éditions de l'Action sociale catholique, 1960, 362 p.

1107. Gagnon, Gabriel, « [Les zones sociales de l'agglomération de Québec](#) », *Recherches sociographiques*, 1, 3, 1960, 255-268.

1108. Corriveau, Claude, Gagné, Raymond, et Caron, J.-C., « Le Québec métropolitain », *Commerce*, 1, 1959, 15-46.

1109. Grenier, Fernand, « Situation et perspective de la zone métropolitaine de Québec », *Le Devoir*, 24 juin 1959.

1110. Ouellet, Fernand, « Papineau et la rivalité Québec-Montréal, 1820-1840 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XIII, 3, décembre 1959, 311-327.

1111. Parker, W. H., « Quebec city in the 1830's », *Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1959, 494.

1112. Bruchési, Jean, « Québec, ville forte », *Cahiers des Dix*, 22, 1957, 53-67.

1113. Angus, A. D., *Old Quebec*, Montréal, Louis Carrier, 1955, 232 p. + illustrations + bibliographie.

1114. *Mémoire de la cité de Québec soumis à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, Québec, Janvier 1954, 25 p.

1115. Brown, Clément, *Québec, croissance d'une ville*, Québec, Les Presses Universitaires Laval (Collection *Culture populaire*), 1952, 79 p.

1116. Morisset, Gérard, *Québec et son évolution*, Société historique de Québec, Québec, 1952, 31 p.

1117. _____, « Québec : la maquette de Jean-Baptiste Duberger », *Technique*, XXVII, 4, avril 1952.

1118. Rochette, Fernand, *Essai monographique du quartier Saint-Sauveur*, mémoire présenté à l'École de commerce de l'Université Laval, 1952, 93 p.

1119. Falardeau, Jean-Charles, « Délimitations d'une banlieue de grande ville » (Québec), *Canadian Planning Review/Revue canadienne d'urbanisme*, I, 1, février 1951, 17-22.

1120. Reid, Allana Gertrude, *The Development and Importance of the Town of Quebec, 1608-1760*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention du Ph. D., 1950.

1121. Falardeau, Jean-Charles, *Étude générale de La ville de Québec*, Québec, septembre 1949, 181 p. (Dactylographié.)

1122. *Survey de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Pitié*, recherche effectuée par les étudiants de l'École de service social, première année. Université Laval, 1948. (Miméo.)

1123. Jobin, Albert, *La petite histoire de Québec*, Québec, Institut Saint-Jean-Bosco, 1948, 353 p.

1124. Beaudet, Colette, *Banlieue réelle et ville de Québec*, thèse présentée à l'Université Laval, 1947.

1125. Falardeau, Jean-Charles, et Papillon, Marthe, « Structure sociale et économique de la ville de Québec », *Annales de l'ACFAS*, 13, 1947, 122.

1126. Falardeau, Jean-Charles, « Technique d'une enquête dans la ville de Québec », *Annales de l'ACFAS*, XIII, 1947, 122.

1127. *Survey de la ville de Québec-Ouest*, recherche effectuée par les étudiants de l'École de service social de l'Université Laval, mai 1947, 54 p. (Miméo.)

1128. Jobin, Albert, *Histoire de Québec*, Québec, 1947, 366 p. + illustrations.

1129. LÉGARÉ, Maurice, *Étude historique sur la paroisse Saint-Roch de Québec et sur ses traditions*, mémoire présenté à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, 1947, 33 p.

1130. Vézina, Roger, « Renseignements généraux sur la ville de Québec », *Ville de Québec au travail*, Québec, Chambre de commerce de Québec, 1947.

1131. Falardeau, Jean-Charles, « Esquisse de la région métropolitaine de Québec », *Annales de l'ACFAS*, 12, 1946, 96.

[202]

1132. _____, « La division de la ville de Québec en arrondissements de recensement », *Annales de l'ACFAS*, 12, 1946, 95.

1133. Percival, W. P., *The Lure of Quehec*, Toronto, Ryerson Press, 1946, 216 p.

1134. Hardy, Christian, *Esquisse de la banlieue métropolitaine de Québec*, mémoire présenté à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, 1945.

1135. Reid, Allana Gertrude, *The Importance of the Town of Quebec 1608-1703*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, 1945.

1136. Falardeau, Jean-Charles, « Évolution et métabolisme contemporain de la ville de Québec », *Culture*, L, Juin 1944, 121-131.

1137. _____, *Croissance et physionomie de la ville de Québec*, Québec, Université Laval, 1943. (Dactylographié.)

1138. Gaudreau, Stanislas, « Québec à l'aurore du vingt et unième siècle », *Canada français*, 29, 8, 1942, 676-691.

1139. Longstreth, T. M., *Quebec, Montreal and Ottawa*, Toronto, Ryerson Press, 1933, 318 p.

1140. *Ninetieth Anniversary of the Foundation of St. Patrick's Parish*, Québec, 1933, 39 p.

1141. Roy, Pierre-Georges, *Les rues de Québec*, Lévis, 1932, 219 p.

1142. Boutwell, W. D., « Quebec, Capital of French Canada », *National Geographic Magazine*, LVII, 1930, 507-522.

1143. Brann, E., « A Quebec Sketch-Book », *Canadian Geographical Journal*, 1, 2, juin 1930, 105-131.

1144. Roy, Pierre-Georges, *La ville de Québec sous le régime français*, Québec, Archives du gouvernement de la province de Québec, 1930, 2 vols.

1145. Gamache, J.-Charles, *Histoire de Saint-Roch de Québec et de ses institutions, 1829-1929*, Québec, Charrier et Dugal, 1929, 336 p. + illustrations + cartes.

1146. 1140. Smith, Ch., *The Port of Quebec*, Québec, Le Soleil, 1929, 35 p. + 17 photos.

1147. Pouliot, Joseph-Camille, *Québec et l'île d'Orléans*, Québec, 1927, 257 p. + illustrations.

1148. Levasseur, V., *Réminiscences d'an tan. Québec, il y a 70 ans*, Québec, 1926, 96 p.

1159. Alexis, abbé. *Historique de Limoilou*, Québec, Imprimerie de l'Action Sociale Limitée, 1921, 130 p.

1150. « La paroisse Saint-Sauveur de Québec », *Almanach de l'Action sociale catholique*, 1920, 90-92.

1151. Huot, A., « La paroisse Saint-Roch de Québec », *Almanach de l'Action sociale catholique*, 1919, 45-52.

1152. Magnan, Hormidas, *Notes historiques sur la banlieue de Québec, le quartier Belvédère, la paroisse N.-D.-du-Chemin*, Québec, L'Éclaireur, 1919, 35 p.

1153. Levasseur, AL, « La construction des navires à Québec », *Bulletin de la Société de géographie*, 11, 4, 1917, 187-201.

1154. Gale, George, *Quebec Twist Old and New*, Québec, Telegraph Printing Co., 1915, 296 p.

1155. *The Quebec Tercentenary Commemorative History*, Québec, The Quebec Daily Telegraph, 1908, 176 p. + illustrations.

1156. Roy, Pierre-Georges, *Saint-Jean-Baptiste de Québec*, Lévis, 1901, 30 p.

Rimouski

1157. *Inventaire de Rimouski*, publié par la Chambre de commerce de Rimouski, 96 p.

1158. Thériault, André, « Rimouski », *Commerce*, 36, 5, mai 1954, 44-47.

1159. Thibault, Suzel, *La ville de Rimouski et la coopération*, thèse présentée à l'École de service social pour l'obtention de la maîtrise. Université de Montréal, 1946, 129 p.

1160. Benoist, Émile, *Rimouski et les pays d'en bas*, Montréal, Éditions du Devoir, 1945, 193 p.

[203]

1161. Bernier, Réal, *Rimouski, métropole du Bar Saint-Laurent*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1941.

1162. *Centenaire de Rimouski. Album souvenir. Notes historiques 1829-1929*, Rimouski, Vachon, 1929, 84 p.

1163. Deschamps, Gaston, « Le Canada français - Rimouski », *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, 8, 4, juillet-août 1914, 214-217.

Rivière-du-Loup

1164. « Rivière-du-Loup », *Commerce*, 57, 11, novembre 1955, 29-34.

Roberval

1165. Vien, Rossel, *L'histoire de Roberval*, Montréal, Éditions du Centenaire, 1955, 369 p. + photos.

1166. *Aperçu historique de Roberval, 1854-1954*, Roberval, 1954, 59 p.

Rouyn

1167. « Rouyn », *Commerce*, 55, 9, septembre 1953, 26-35.

1168. Burton, Arthur, « Rouyn-Noranda Panorama », *Mining Digest*, 1, 1, septembre 1946.

Sainte-Anne-de-la-Pocatière

1169. Dionne, N.-E., *Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1672-1900*, Lévis, 1900, 93 p.

Sainte-Foy

1170. *L'avenir de Sainte-Foy*, Mémoire présenté à la cité, à la Commission scolaire et aux citoyens de Sainte-Foy par la Chambre de commerce de Sainte-Foy, 1957, 75 p. +12 tableaux.

1171. O'Neil, Edmund, *Monographie de Sainte-Foy*, thèse présentée à l'École de commerce de l'Université Laval, Québec, 1952. (Dactylographié.)

Saint-Hyacinthe

1172. Phaneuf, G.-E., *Le diocèse de Saint-Hyacinthe*, Cahiers de l'Institut social populaire, n° 3, Montréal, 1957, 53 p.

1173. « Saint-Hyacinthe », *Commerce*, 55, 5, mai 1953, 33-41.

1174. Ostiguy, Jean, *Monographie de Saint-Hyacinthe*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1940.

1175. Choquette, Mgr C.-P., *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*, Saint-Hyacinthe, Richer et fils, 1930, 550 p.

Saint-Jean

1176. « Saint-Jean d'Iberville », *Commerce*, 56, 1, janvier 1954, 31-35.

1177. Ballahan, Maurice Bernard, *A Regional Study of the Richelieu Valley : the Urban Centers*, thèse présentée à l'Université McGill pour l'obtention de la maîtrise, 1952, 332 p.

1178. Lanctôt, Gustave, *Brève histoire de Saint-Jean-du-Richelieu*, Montréal, 1947, 24 p.

1179. Brosseau, J.-D., o.p., *Saint-Jean de Québec. Origine et développement*, Saint-Jean, Le Richelieu, 1938, 315 p.

Saint-Jérôme

1180. Dumont, Fernand, et Martin, Yves, *L'analyse des structures sociales régionales : étude sociologique de la région de Saint-Jérôme*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1963, 267 p.

1181. Fortin, Marc, « Saint-Jérôme. Reine des Laurentides », *Commerce*, 56, 3, mars 1954, 50-54.

[204]

1182. Auclair, abbé Élie-J, *Saint-Jérôme de Terrebonne*, Saint-Jérôme, J.-H.-A. Labelle, 1934, 365 p.

Saint-Romuald

1183. Demers, Benjamin, *La paroisse de Saint-Romuald-d'Etchemin*, Québec, J.-A.-R. Laflamme, 1906, 251 p.

Shefferville

1184. Humprys, G., « Shefferville, Québec : a New Pioneering Town », *Geographical Review*, XLVIII, 2, avril 1958, 151-166.

1185. Derbyshire, Edward, « Amenities and the Notion of Permanence in Shefferville, Quebec », *Acta geographica*, 16, 4, 1957-1958, 1-16.

1186. « Shefferville », *The Economist*, 17 août 1957, 566-567.

Senneterre

1187. Biays, Pierre, « Une ville d'Abitibi : Senneterre », *Cahiers de géographie de Québec*, 3, octobre 1957, 63-74.

Sept-Iles

1188. Bélanger, Mgr René, « Le site historique du poste de Sept-Îles », *Saguenayensia*, 5, 1, janvier-février 1963, 6.

1189. Porter, M., « How the Boom Hit Seven Islands », *MacLeans Magazine*, 66, 28, mars 1958, 24-26.

1190. Burgesse, J. A., « Seven Islands, P.Q. », *The Beaver Outfit*, 282, 30, juin 1951.

Shawinigan

1191. « La cité de Shawinigan Falls », *Revue Dominicaine*, 62, 1, 1956, 54-57.

1192. « Shawinigan Falls », *Commerce*, 55, 6, juin 1953, 29-34.

1193. Filteau, Gérard, *L'épopée de Shawinigan*, Shawinigan Falls, Guertin et Gignac, 1944, 427 p.

1194. Moissette, Olier, « Chawinigan », *Pages trifluviennes*, série c, n° 6, Trois-Rivières, Les Éditions du Bien-Public, 1934, 66 p.

1195. Chambers, F. T. D., « Shawinigan, the City in the Forest », *Westminster*, VI, 1909, 153-160.

Sherbrooke

1196. Greening, W. E., « Sherbrooke : the Queen of the Eastern Townships », *Canadian Geographical Journal*, LXIX, 1, 1964, 12-19.

1197. Gravel, Mgr Albert, *Pages d'histoire régionale*, Sherbrooke, 1960. (Polycopié.)

1198. Viator, « La reine des cantons de l'Est », *Revue dominicaine*, LXII, 2, 1956, 308-311.

1199. « Sherbrooke, reine des cantons de l'Est », *La Famille*, 20, 1, 1956, 28-39.

1200. « Sherbrooke », *Commerce*, 55, 8, août 1953, 16-28.

1201. Blaise, P., *Monographie de Sherbrooke*, thèse présentée à l'École de commerce de l'Université Laval, Québec, 1941.

1202. Nadeau, Jacques, *La ville de Sherbrooke*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, Montréal, 1940.

Shipshaw

1203. Routhier, François, *Zone de Shipshaw-Valin*, Québec, Centre de recherches en sociologie religieuse, 1966, 92 p.

Sillery

1204. CÔTÉ, Michelle, *Sillery, banlieue résidentielle de Québec*, thèse présentée à l'Institut de géographie de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise, Québec, 1962, 238 p. (Manuscrit.)

[205]

1205. LAMONTAGNE, P.-A. (rédigé par RUMILLY, Robert.), *L'histoire de Sillery*, 1952, 117 p.

Sorel

1206. Daneau, Jean-Jacques, *Sorel : essai de monographie urbaine*, thèse présentée à l'Université de Montréal pour l'obtention de la maîtrise en géographie, 1961.

1207. Weston, D. R., « Sorel Past and Present », *Canadian Geographical Journal*, 51, 2, août 1955, 84-89.

1208. Péloquin, P. Bonaventure, *Pour un plus grand Sorel*, 1948, 17 p.

1209. *Sorel, 1642-1942, Album-souvenir*, Sorel, Les Editions du IIIe Centenaire, 1942, 143p.

1210. *The City and Port of Sorel*, Sorel Chamber of Commerce, 1930, 40 p.

1211. Couillard-Després, A., *Histoire de Sorel, de ses origines à nos jours*, Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1926, 343 p.

1212. Bruneau, A.-A., «Sorel», *Revue trimestrielle canadienne*, XII, décembre 1926, 390-402.

Tadoussac

1213. Pacreau, C., *Tadoussac*, Montmagny, Editions Marquis, 1947, 139 p. + 32 gravures.

1214. WILSON, C. P., « Tadoussac, the Company and King's Posts », *The Beaver Outfit* 266, 1, juin 1935, 8-12, 63, 66.

Témiscamingue

1215. Crimmer, A. K., « The Development and Operation of a Company-Owned Industrial Town », *The Engineering Journal*, XVII, 5, mai 1934, 219-223.

Terrebonne

1216. Gareau, C.-A., *Aperçu historique de Terrebonne*, 1927, 83 p.

Thetford Mines

1217. Adams, Cléophas, *Thetford Mines. Historique et Biographie*, Thetford Mines, Le Mégantic, 1929, 310 p.

Trois-Rivières

1217a. Magnan, A., et Panneton, G., *Le diocèse de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1962, 513 p.

1218. Greening, W. E., « Trois-Rivières, Historic Gateway to the St. Maurice », *Canadian Geographical Journal*, 59, 6, décembre 1959, 205-211 + illustrations.

1219. Thériault, Yvon, « Trois-Rivières se tourne vers l'avenir ». *Revue municipale*, XXXVII, 1, 1959, 12-13.

1220. *Trois-Rivières, incorporée : 1857-1957*, Trois-Rivières, 1958, 87 p.

1221. Danielle, Raymond, *Visages du vieux Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Editions du Bien-Public (Collection L'Histoire régionale, n° 18), 1955, 203 p.

1222. Thériault, Yvon, *Trois-Rivières, ville de reflet*, Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public (Collection L'Histoire régionale, n° 15), 1954, 123 p.

1223. « Trois-Rivières », *Commerce*, 55, 3, mars 1953, 20-26.

1224. Tessier, Albert, « La Cité trifluvienne vue par M. Smith et Miss Fenton (1892-1894) », *Cahiers des Dix*, 18, 1953, 113-127.

1225. BÉGIN, Benoît-J., Trois-Rivières, 1980, thèse présentée à l'Université Cornell pour l'obtention de la maîtrise, Ithaca, N. Y., 1950, 250 p.

1226. Blanchard, Raoul, *La Mauricie*, Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1950, 154 p. + illustrations + cartes + plans.

1227. Cloutier, St-Georges, « Three Rivers », *L'Actualité économique*, XV, 1, 2, mai 1939, 147-167. cartes.

[206]

1228. Tessier, abbé Albert, « Les Trois-Rivières. Quatre siècles d'histoire, 1535-1935 », *Pages trifluviennes*, série A, n° 17, Trois-Rivières, 1934, 167 p.

1229. Dubé, Dollard, « Les vieilles Forges il y a 60 ans », *Pages trifluviennes*, Série A, 4, 1933, 63 p.

1230. Boucher de la Bruère, « La naissance de Trois-Rivières », *Les Cahiers de la Société d'histoire régionale*, 1, 1928, 60 p.

1231. *The City of Three Rivers, P.Q., Canada*, Citizens Association of Three Rivers, 1910.

1232. Barthe, J.-B.-M., *Trois-Rivières, Album illustré. Histoire, géographie, industrie*, Trois-Rivières, 1903.

Val-d'Or

1233. La région aurifère Val-d'Or-Bourlamaque, Val-d'Or, Chambre de commerce, août 1946.

Valleyfield

1234. « Comment Valleyfield a connu le progrès grâce au textile ». *Cités et villes*, II, 1, novembre 1958, 10-11, illustrations.

1235. *Salaberry de Valleyfield, Québec, Canada, in the Industrial Heart of the St. Lawrence Seaway*, Valleyfield, Industrial Development and Planning Board, 1957, 24 p.

1236. Gauthier, Henry, et Sarrazin, Jean, « Valleyfield, ville d'avenir ». *Commerce*, 57, 2, février 1955, 20-24.

Victoriaville

1237. Victoriaville, *Arthabaska, Warwick... et les alentours*, Victoriaville, Imprimerie de la Gazette, 1910, 78 p.

Verdun

1238. « Verdun », *Commerce*, 55, 12, décembre 1953, 23-30.

1239. Barrière, Jean, *Monographie de la ville de Verdun*, thèse présentée à l'École des Hautes études commerciales, 1947.

Ville La Salle

1240. Stanislas, Frère, *Historique de Ville LaSalle, Le vieux La-chine*, LaSalle, L'auteur, 1950, 70 p.

[207]

IV. INDEX TOPONYMIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Après chaque nom de ville, le ou les chiffres renvoient aux numéros de la Bibliographie précédente faisant mention de cette ville.

- | | |
|---|---|
| ARVIDA : 159, 389, 396, 555, 869,
930-932, 978 ; | HULL : 175, 176, 415, 469, 474, 547,
548, 552, 562, 784, 907, 968-
974 ; |
| ARTHABASKA : 929 ; | JOLIETTE : 83, 177-183, 510, 884,
975-977 ; |
| ASBESTOS : 160, 369, 406, 933 ; | JONQUIÈRE : 869, 978, 979 ; |
| BAGOTVILLE : 934 ; | KÉNOGAMI : 869, 978 ; |
| BAIE-COMEAU : 93, 161, 162, 391,
693, 935-938 ; | LACHINE : 980, 981 ; |
| BAIE-SAINT-PAUL : 939 ; | LA CHUTE : 184, 428, 982 ; |
| BATISCAN : 940 ; | L'ANCIENNE-LORETTE : 52 ; |
| BEAUHARNOIS : 396 ; | LA TUQUE : 185, 983-987 ; |
| BEAUPORT : 455, 672, 676, 841,
941 ; | LAUZON : 48 ; |
| BÉCANCOUR : 480 ; | LÉVIS : 186, 187, 493, 616, 690, 989-
992 ; |
| BLACK LAKE : 50 ; | LORETTEVILLE : 188, 836 ; |
| CAP-DE-LA-MADELEINE : 163,
164, 890, 943-945 ; | LOUISEVILLE : 993 ; |
| CAP-ROUGE : 570 ; | MAGOG : 189, 994 ; |
| CARTIERVILLE (Montréal) : 66a ; | MARCHAND : 568 ; |
| CAUSAPSCAL : 165, 946 ; | MATANE : 995 ; |
| CHARLESBOURG : 830 ; | MONTMAGNY : 94, 996-998 ; |
| CHÂTEAUGUAY : 947-949 ; | [208] |
| CHIBOUGAMAU : 166, 950-952 ; | MONTRÉAL : |
| CHICOUTIMI : 167, 864, 953-956 ; | (I) 3, 6, 10, 11, 13, 17, 24, 26-29,
38, 40 ; |
| CLARKE CITY : 168 ; | (II) 41, 42, 45, 51, 64, 65, 70, 74,
76, 79-81, 84, 85, 86, 88,
90-92, 96-100 ; |
| DRUMMONDVILLE : 169, 170,
957 ; | (III) 109, 113, 119, 120, 122,
124, 125, 127, 128, 130,
133, 135-142, 144-148 ; |
| FORESTVILLE : 171 ; | (IV) 190-277 ; |
| GIFFARD : 828, 840, 959-962 ; | |
| GRANBY : 172-174, 504, 963, 964 ; | |
| GRAND'MÈRE : 82, 339, 446, 965,
966 ; | |
| HÉBERTVILLE : 967 ; | |

- (V) 368, 370, 375, 378, 383, 386, 387, 392, 393, 399, 401, 411, 417, 421, 426, 427, 429, 432, 433, 435, 437-439, 441, 450 ;
- (VI) 456, 457, 464, 466, 470, 478, 481, 482, 485, 486, 491, 492, 495, 499, 500, 502, 503, 514, 516, 521, 522, 525, 529, 531, 533, 537-539, 541, 543, 554, 556-558 ;
- (VII) 565, 571-574, 592, 600, 601, 603, 604, 606, 607, 610, 611, 614, 615, 618, 619, 622, 623, 627, 632, 634, 636, 637, 639, 642, 643 ;
- (VIII) 645, 650, 652, 653, 655, 658, 659, 661, 663, 664, 668, 673, 677, 679, 681, 684, 685, 689 ;
- (IX) 696-698, 700, 701, 704, 708, 714, 716, 718-720, 722-726, 728, 730-740 ;
- (X) 743, 753, 757 ;
- (XI) 766, 767, 769, 771-775, 777-780, 786, 792, 798, 801, 802, 806, 808, 812, 814, 816, 820, 822, 827 ;
- (XII) 844, 845 ;
- (XIII) 849, 850, 852, 859, 860 ;
- (XIV) 871, 872, 877, 881, 882, 887, 892 ;
- (XV) 893-897, 901, 904-906, 908, 910-917, 920, 922, 923, 925, 927 ;
- (XVI) 999-1082, 1110 ;
- MURDOCHVILLE : 278, 394, 398, 400, 1083 ;
- NEUFCHATEL : 829 ;
- NEW-RICHMOND : 467 ;
- NICOLET : 8, 68, 1084-1086 ;
- NORANDA : 279, 418, 559, 1087, 1168 ;
- OKA : 1088 ;
- OUTREMONT : 42, 1089, 1090 ;
- PARENT : 1091 ;
- PIERREVILLE : 1092 ;
- PLESSISVILLE : 1093 ;
- PORT-CARTIER : 1094 ;
- PRINCEVILLE : 515 ;
- QUÉBEC :
- (I) 1, 2, 16, 20 ;
- (II) 47, 49, 52, 53, 56, 58, 59, 61, 67, 75, 95 ;
- (III) 101, 102, 104, 105, 107, 108, 110-112, 114, 116, 118, 123, 126, 131, 132, 134 ;
- (IV) 280-322 ;
- (V) 381, 385, 403, 404, 410, 414, 422, 423, 430, 431, 434, 440, 442-444, 449 ;
- (VI) 452-454, 460, 461, 479, 487, 489, 490, 508, 511-513, 523, 524, 526, 528, 532, 544, 546, 553 ;
- (VII) 566, 567, 579, 590, 595, 597, 631, 640 ;
- (VIII) 646, 651, 654, 657, 660, 662, 667, 675, 678, 680, 683, 686, 687, 691, 692 ;
- (IX) 702, 712, 729 ;
- (X) 742, 749, 756, 758, 760-762 ;
- (XI) 768, 787-789, 797, 799, 809, 811, 821, 826 ;
- (XII) 831, 832, 834, 835, 842, 843, 846-848 ;
- (XIII) 851, 854, 857 ;
- (XIV) 862, 867, 875, 886, 888, 891 ;
- [209]
- (XV) 900, 909, 918, 919, 921, 926 ;
- (XVI) 1095-1156 ;

- RIMOUSKI : 19, 323, 501, 1157-1163 ;
 RIVIÈRE-DU-LOUP : 324, 628, 1164 ;
 ROBERVAL : 475, 1165, 1166 ;
 ROUYN : 1167, 1168 ;
 SAINT-HYACINTHE : 71, 326-328, 878, 883, 1172-1175 ;
 SAINT-JEAN-D'IBERVILLE : 329, 1176, 1178, 1179 ;
 SAINT-JÉRÔME : 384, 874, 1180-1182 ;
 SAINT-JOVITE : 330 ;
 SAINT-LAURENT (Montréal) : 844 ;
 SAINT-ROMUALD : 331, 332, 1183 ;
 SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE : 1169 ;
 SAINTE-FOY : 7, 22, 302, 325, 453, 498, 833, 839, 1170, 1171 ;
 SAINTE-MARIE (Beauce) : 72, 519, 540 ;
 SENNETERRE : 1187 ;
 SEPT-ÎLES : 69, 73, 161, 333, 334, 471, 1188-1190 ;
 SHAWINIGAN : 77, 82, 335-341, 505, 755, 1191-1195 ;
- SHEFFERVILLE : 342-344, 671, 1184-1186 ;
 SHELTER BAY : 520 ;
 SHERBROOKE : 54, 345, 507, 613, 1196-1202 ;
 SHIPSHAW : 1203 ;
 SILLERY : 453, 1204, 1205 ;
 SOREL : 346-353, 367, 420, 1206-1212 ;
 TADOUSSAC : 1213, 1214 ;
 TÉMISCAMINGUE : 1215 ;
 TERREBONNE : 1216 ;
 THETFORD-MINES : 50, 354, 1217 ;
 TRACY : 476, 488 ;
 TROIS-RIVIÈRES : 78, 82, 355-366, 497, 506, 545, 630, 682, 782, 879, 880, 1217-1232 ;
 VAL-D'OR : 1233 ;
 VALLEYFIELD : 62, 436, 445, 1234-1236 ;
 VERDUN : 1238, 1239 ;
 VICTORIA VILLE : 765, 1237 ;
 VILLE-LAS ALLE : 1240 ;
 WESTMOUNT : 666.

[210]

[211]

TABLE DES MATIÈRES

L'URBANISATION DE
LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

AVANT-PROPOS, par Marc-André LESSARD et Jean-Paul MONTMINY [7]

I. Le processus d'urbanisation [9]

Gérald FORTIN, "Le Québec : une ville à inventer." [11]

Louis TROTIER, "La genèse du réseau urbain du Québec." [23]

II. L'administration urbaine [33]

Guy ROCHER, "L'administration scolaire." [35]

Guy BOURASSA, "L'administration municipale." [45]

III. Aspects de la vie urbaine [57]

Nicole GAGNON, "Un nouveau type de relations familiales." [59]

Denis SZABO, "Vie urbaine et criminalité." [67]

IV. Rénovation urbaine [83]

Marc BÉLANGER, "Les Chambres de commerce." [85]

Michel BARCELO, "Urbanisme : réalisations et obstacles." [105]

Michel BLONDIN, "Vie urbaine et animation sociale." [111]

V. Dialectique des recherches urbaines [121]

Perspectives [123]

I. Louis TROTIER, "Les deux espaces québécois." [123]

II. Marcel DANEAU, "La ville : phénomène économique." [124]

III. Vincent LEMIEUX, "Comportements politiques et milieux urbains." [126]

IV. Gérald FORTIN, "Ville et société urbaine." [128]

V. Fernand DUMONT, "La notion d'urbanisation." [130]

Conclusion [133]

André LUX, "Essai de synthèse." [133]

Bibliographie [141]

Bibliographie des villes du Québec [143]

ACHEVÉ D'IMPRIMER
POUR LES
PRESSES DE l'université LAVAL

LE VINGT-SEPT SEPTEMBRE
MIL NEUF CENT SOIXANTE-HUIT

SUR LES
PRESSES TYPOGRAPHIQUES
DE

CHARRIER ET DUGAL (1965), LIMITÉE

QUÉBEC